

Honoré de Balzac
Les paysans



BeQ

Honoré de Balzac
(1799-1850)

Scènes de la vie à la campagne

Les paysans

La Bibliothèque électronique du Québec
Collection *À tous les vents*
Volume 1112 : version 1.0

Du même auteur, à la Bibliothèque :

Le père Goriot
Eugénie Grandet
La duchesse de Langeais
Gobseck
Le colonel Chabert
Le curé de Tours
La femme de trente ans
La vieille fille
Le médecin de campagne

Les paysans

Édition de référence :
Paris, Alexandre Houssiaux, Éditeur, 1855.

À M. P. S.-B. Gavault

J.-J. Rousseau mit en tête de la Nouvelle-Héloïse : « J'ai vu les mœurs de mon temps, et j'ai publié ces lettres. » Ne puis-je pas vous dire, à l'imitation de ce grand écrivain : J'étudie la marche de mon époque, et je publie cet ouvrage.

Le but de cette Étude, d'une effrayante vérité, tant que la société voudra faire de la philanthropie un principe, au lieu de la prendre pour un accident, est de mettre en relief les principales figures d'un peuple oublié par tant de plumes à la poursuite de sujets nouveaux. Cet oubli n'est peut-être que de la prudence, par un temps où le peuple hérite de tous les courtisans de la royauté. On a fait de la poésie avec les criminels, on s'est apitoyé sur les bourreaux, on a presque déifié le prolétaire ! Des sectes se sont émues et crient par toutes leurs plumes : Levez-vous, travailleurs, comme on a dit au tiers état :

Lève-toi ! On voit bien qu'aucun de ces Érostrates n'a eu le courage d'aller au fond des campagnes étudier la conspiration permanente de ceux que nous appelons encore les faibles, contre ceux qui se croient les forts, du paysan contre le riche... Il s'agit ici d'éclairer, non pas le législateur d'aujourd'hui, mais celui de demain. Au milieu du vertige démocratique auquel s'adonnent tant d'écrivains aveugles, n'est-il pas urgent de peindre enfin ce paysan qui rend le Code inapplicable, en faisant arriver la propriété à quelque chose qui est et qui n'est pas ? Vous allez voir cet infatigable sapeur, ce rongeur qui morcelle et divise le sol, le partage, et coupe un arpent de terre en cent morceaux, convié toujours à ce festin par une petite bourgeoisie qui fait de lui, tout à la fois, son auxiliaire et sa proie. Cet élément insocial créé par la révolution absorbera quelque jour la bourgeoisie comme la bourgeoisie a dévoré la noblesse. S'élevant au-dessus de la loi par sa propre petitesse, ce Robespierre à une tête et à vingt millions de bras, travaille sans jamais s'arrêter, tapi dans toutes les communes, intronisé au conseil municipal, armé en garde national dans

tous les cantons de France, par l'an 1830, qui ne s'est pas souvenu que Napoléon a préféré les chances de son malheur à l'armement des masses.

Si j'ai, pendant huit ans, cent fois quitté, cent fois repris ce livre, le plus considérable de ceux que j'ai résolu d'écrire, c'est que tous mes amis, comme vous-même, ont compris que le courage pouvait chanceler devant tant de difficultés, tant de détails mêlés à ce drame doublement terrible et si cruellement ensanglanté ; mais, au nombre des raisons qui me rendent aujourd'hui presque téméraire, comptez le désir d'achever une œuvre destinée à vous donner un témoignage de ma vive et durable reconnaissance pour un dévouement qui fut une de mes consolations dans l'infortune.

DE BALZAC.

Première partie

Qui terre a, guerre a

I

Le château

À monsieur Nathan.

Aux Aigues, le 6 août 1823.

» Toi qui procures de délicieux rêves au public avec tes fantaisies, mon cher Nathan, je vais te faire rêver avec du vrai. Tu me diras si jamais le siècle actuel pourra léguer de pareils songes aux Nathan et aux Blondet de l'an 1923 ! Tu mesureras la distance à laquelle nous sommes du temps où les Florine du dix-huitième siècle trouvaient, à leur réveil, un château comme les Aigues, dans un contrat.

» Mon très cher, si tu reçois ma lettre dans la matinée, vois-tu, de ton lit, à cinquante lieues de Paris environ, au commencement de la Bourgogne, sur une grande route royale, deux

petits pavillons en brique rouge, réunis ou séparés par une barrière peinte en vert ?... Ce fut là que la diligence déposa ton ami.

» De chaque côté du pavillon serpente une haie vive, d'où s'échappent des ronces semblables à des cheveux follets. Ça et là, une pousse d'arbres s'élève insolemment. Sur le talus du fossé, de belles fleurs baignent leurs pieds dans une eau dormante et verte. À droite et à gauche, cette haie rejoint deux lisières de bois, et la double prairie à laquelle elle sert d'enceinte, a sans doute été conquise par quelque défrichement.

» À ces pavillons déserts et poudreux commence une magnifique avenue d'ormes centenaires, dont les têtes en parasol se penchent les unes sur les autres et forment un long, un majestueux berceau. L'herbe croît dans l'avenue ; à peine y remarque-t-on les sillons tracés par les doubles roues des voitures. L'âge des ormes, la largeur des deux contre-allées, la tournure vénérable des pavillons, la couleur brune des chaînes de pierre, tout indique les abords d'un

château quasi-royal.

» Avant d'arriver à cette barrière, du haut d'une de ces éminences que, nous autres Français, nous nommons assez vaniteusement une montagne, et au bas de laquelle se trouve le village de Conches, le dernier relais, j'avais aperçu la longue vallée des Aigues, au bout de laquelle la grande route tourne pour aller droit à la petite sous-préfecture de la Ville-aux-Fayes, où trône le neveu de notre ami des Lupeaulx. D'immenses forêts posées à l'horizon, sur une vaste colline côtoyée par une rivière, dominant cette riche vallée encadrée au loin par les monts d'une petite Suisse, appelée le Morvan. Ces épaisses forêts appartiennent aux Aigues, au marquis de Ronquerolles et au comte de Soulanges, dont les châteaux et les parcs, dont les villages vus de loin et de haut donnent de la vraisemblance aux fantastiques paysages de Breughel-de-Velours.

» Si ces détails ne te remettent pas en mémoire tous les châteaux en Espagne que tu as désiré posséder en France, tu ne serais pas digne de

cette narration d'un Parisien stupéfait. J'ai enfin joui d'une campagne où l'art se trouve mêlé à la nature, sans que l'un soit gâté par l'autre, où l'art semble naturel, où la nature est artiste. J'ai rencontré l'oasis que nous avons si souvent rêvée d'après quelques romans : une nature luxuriante et parée, des accidents sans confusion, quelque chose de sauvage et d'ébouriffé, de secret, de pas commun. Enjambe la barrière et marchons.

» Quand mon œil curieux a voulu embrasser l'avenue où le soleil ne pénètre qu'à son lever ou à son coucher, en la zébrant de ses rayons obliques, ma vue a été barrée par le contour que produit une élévation du terrain ; mais, après ce détour, la longue avenue est coupée par un petit bois, et nous sommes dans un carrefour, au centre duquel se dresse un obélisque en pierre, absolument comme un éternel point d'admiration. Entre les assises de ce monument, terminé par une boule à piquants (quelle idée !), pendent quelques fleurs purpurines ou jaunes, selon la saison. Certes, les Aigues ont été bâtis par une femme, ou pour une femme ; un homme n'a pas d'idées si coquettes ; l'architecte a eu quelque

mot d'ordre.

» Après avoir franchi ce bois posé comme en sentinelle, je suis arrivé dans un délicieux pli de terrain, au fond duquel bouillonne un ruisseau que j'ai passé sur une arche en pierres moussues, d'une superbe couleur, la plus jolie des mosaïques entreprises par le temps. L'avenue remonte le cours d'eau par une pente douce. Au loin, se voit le premier tableau ; un moulin et son barrage, sa chaussée et ses arbres, ses canards, son linge étendu, sa maison couverte en chaume, ses filets et sa boutique à poisson, sans compter un garçon meunier qui déjà m'examinait. En quelque endroit que vous soyez à la campagne, et quand vous vous y croyez seul, vous êtes le point de mire de deux yeux couverts d'un bonnet de coton ; un ouvrier quitte sa houe, un vigneron relève son dos voûté, une petite gardeuse de chèvres, de vaches ou de moutons, grimpe dans un saule pour vous espionner.

» Bientôt l'avenue se transforme en une allée d'acacias qui mène à une grille du temps où la serrurerie faisait de ces filigranes aériens qui ne

ressemblent pas mal aux traits enroulés dans l'exemple d'un maître d'écriture. De chaque côté de la grille s'étend un saut de loup, dont la double crête est garnie des lances et des dards les plus menaçants, de véritables hérissons en fer. Cette grille est d'ailleurs encadrée par deux pavillons de concierge semblables à ceux du palais de Versailles, et couronnés par des vases de proportions colossales. L'or des arabesques a rougi, la rouille y a mêlé ses teintes ; mais cette porte, dite de l'Avenue, et qui révèle la main du grand Dauphin, à qui les Aigues la doivent, ne m'en a paru que plus belle. Au bout de chaque saut de loup commencent des murailles non crépies, où les pierres, enchâssées dans un mortier de terre rougeâtre, montrent leurs teintes multipliées : le jaune ardent du silex, le blanc de la craie, le brun rouge de la meulière, et les formes les plus capricieuses. Au premier abord, le parc est sombre, ses murs sont cachés par des plantes grimpantes, par des arbres qui, depuis cinquante ans, n'ont pas entendu la hache. On dirait d'une forêt redevenue vierge par un phénomène exclusivement réservé aux forêts. Les

troncs sont enveloppés de lianes qui vont de l'un à l'autre. Des guis d'un vert luisant pendent à toutes les bifurcations des branches où il a pu séjourner de l'humidité. J'ai retrouvé les lierres gigantesques, les arabesques sauvages qui ne fleurissent qu'à cinquante lieues de Paris, là, où le terrain ne coûte pas assez cher pour qu'on l'épargne. Le paysage, ainsi compris, veut beaucoup de terrain. Là, donc, rien de peigné, le râteau ne se sent pas, l'ornière est pleine d'eau, la grenouille y fait tranquillement ses têtards, les fines fleurs de forêt y poussent, et la bruyère y est aussi belle que celle que j'ai vue en janvier sur ta cheminée, dans le riche cache-pot apporté par Florine. Ce mystère enivre, il inspire de vagues désirs. Les odeurs forestières, senteurs adorées par les âmes friandes de poésie, à qui plaisent les mousses les plus innocentes, les cryptogames les plus vénéneux, les terres mouillées, les saules, les baumes, le serpolet, les eaux vertes d'une mare, l'étoile arrondie des nénuphars jaunes ; toutes ces vigoureuses fécondations se livraient au flair de mes narines, en me livrant toutes une pensée, leur âme peut-être. Je pensais alors à une robe rose,

ondoyant à travers cette allée tournante.

» L'allée finit brusquement par un dernier bouquet où tremblent les bouleaux, les peupliers et tous les arbres frémissants, famille intelligente, à tiges gracieuses, d'un port élégant, les arbres de l'amour libre ! De là j'ai vu, mon cher, un étang couvert de nymphéas, de plantes aux larges feuilles étalées ou aux petites feuilles menues, et sur lequel pourrit un bateau peint en blanc et noir, coquet comme la chaloupe d'un canotier de la Seine, léger comme une coquille de noix. Au-delà s'élève un château signé 1560, en briques d'un beau rouge, avec des chaînes en pierre et des encadrements aux encoignures et aux croisées qui sont encore à petits carreaux (ô Versailles !). La pierre est taillée en pointes de diamant, mais en creux, comme au palais ducal de Venise dans la façade du pont des Soupirs. Ce château n'a de régulier que le corps du milieu, d'où descend un perron orgueilleux à double escalier tournant, à balustres arrondis, fins à leur naissance et à mollets épatés. Ce corps de logis principal est accompagné de tourelles à clochetons où le plomb dessine ses fleurs, de pavillons modernes à

galeries et à vases plus ou moins grecs. Là, mon cher, point de symétrie. Ces nids assemblés au hasard sont comme empaillés par quelques arbres verts dont le feuillage secoue sur les toits ses mille dards bruns, entretient les mousses et vivifie de bonnes lézardes où le regard s'amuse. Il y a le pin d'Italie à écorce rouge avec son majestueux parasol ; il y a un cèdre âgé de deux cents ans, des saules pleureurs, un sapin du Nord, un hêtre qui le dépasse ; puis, en avant de la tourelle principale, les arbustes les plus singuliers : un if taillé qui rappelle quelque ancien jardin français détruit, des magnolias et des hortensias à leurs pieds ; enfin, c'est les Invalides des héros de l'horticulture, tour à tour à la mode, et oubliés comme tous les héros.

» Une cheminée à sculptures originales et qui fumait à grands bouillons dans un angle, m'a certifié que ce délicieux spectacle n'était pas une décoration d'opéra. La cuisine y révélait des êtres vivants. Me vois-tu, moi Blondet, qui crois être en des régions polaires quand je suis à Saint-Cloud, au milieu de cet ardent paysage bourguignon ? Le soleil verse sa plus piquante

chaleur, le martin-pêcheur est au bord de l'étang, les cigales chantent, le grillon crie, les capsules de quelques graines craquent, les pavots laissent aller leur morphine en larmes liquoreuses, tout se découpe nettement sur le bleu foncé de l'éther. Au-dessus des terres rougeâtres de la terrasse s'échappent les joyeuses flamberies de ce punch naturel qui grise les insectes et les fleurs, qui nous brûle les yeux et qui brunit nos visages. Le raisin se perle, son pampre montre un voile de fils blancs dont la délicatesse fait honte aux fabriques de dentelle. Enfin, le long de la maison brillent des pieds d'alouette bleus, des capucines aurore, des poids de senteur. Quelques tubéreuses éloignées, des orangers parfument l'air. Après la poétique exhalation des bois qui m'y avait préparé, venaient les irritantes pastilles de ce sérail botanique. Au sommet du perron, comme la reine des fleurs, vois enfin une femme en blanc et en cheveux, sous une ombrelle doublée de soie blanche, mais plus blanche que la soie, plus blanche que les lis qui sont à ses pieds, plus blanche que les jasmins étoilés qui se fourrent effrontément dans les balustrades, une Française

née en Russie qui m'a dit : « – Je ne vous espérais plus ! » Elle m'avait vu dès le tournant. Avec quelle perfection toutes les femmes, même les plus naïves, entendent la mise en scène ? Le bruit des gens occupés à servir m'annonçait qu'on avait retardé le déjeuner jusqu'à l'arrivée de la diligence. Elle n'avait pas osé venir au-devant de moi.

» N'est-ce pas là notre rêve, n'est-ce pas là celui de tous les amants du beau sous toutes ses formes, du beau séraphique que Luini a mis dans le mariage de la Vierge, sa belle fresque de Saronò, du beau que Rubens a trouvé pour sa mêlée de la bataille du Thermodon, du beau que cinq siècles élaborent aux cathédrales de Séville et de Milan, du beau des Sarrasins à Grenade, du beau de Louis XIV à Versailles, du beau des Alpes et du beau de la Limagne ?

» De cette propriété qui n'a rien de trop princier ni rien de trop financier, mais où le prince et le fermier général ont demeuré, ce qui sert à l'expliquer, dépendent deux mille hectares de bois, un parc de neuf cents arpents, le moulin,

trois métairies, une immense ferme à Conches et des vignes, ce qui devrait produire un revenu de soixante-douze mille francs. Voilà les Aigues, mon cher, où l'on m'attendait depuis deux ans, et où je suis en ce moment, *dans la chambre perse* destinée aux amis du cœur.

» En haut du parc, vers Conches, sortent une douzaine de sources claires, limpides, venues du Morvan, qui se versent toutes dans l'étang, après avoir orné de leurs rubans liquides et les vallées du parc et ses magnifiques jardins. Le nom des Aigues vient de ces charmants cours d'eau. On a supprimé le mot *Vives*, car dans les vieux titres, la terre s'appelle Aigues-Vives, contrepartie d'Aigues-Mortes. L'étang se décharge dans le cours d'eau de l'avenue, par un large canal droit, bordé de saules pleureurs dans toute sa longueur. Ce canal, ainsi décoré, produit un effet délicieux. En y voguant assis sur un banc de la chaloupe, on se croit sous la nef d'une immense cathédrale, dont le chœur est figuré par les corps de logis qui se trouvent au bout. Si le soleil couchant jette sur le château ses tons orangés entrecoupés d'ombres, et allume le verre des croisées, il vous

semble alors voir des vitraux flamboyants. Au bout du canal, on aperçoit Blangy, chef-lieu de la commune, contenant soixante maisons environ, avec une église de village, c'est-à-dire une maison mal entretenue, ornée d'un clocher de bois soutenant un toit de tuiles cassées. On y distingue une maison bourgeoise et un presbytère. La commune est d'ailleurs assez vaste ; elle se compose de deux cents autres feux épars auxquels cette bourgade sert de chef-lieu. Cette commune est, çà et là, coupée en petits jardins ; les chemins sont marqués par des arbres à fruits. Les jardins, en vrais jardins de paysan, ont de tout : des fleurs, des oignons, des choux et des treilles, des groseilles et beaucoup de fumier. Le village paraît naïf ; il est rustique ; il a cette simplicité parée que cherchent tant les peintres. Enfin, dans le lointain, on aperçoit la petite ville de Soulanges posée au bord d'un vaste étang comme une fabrique du lac de Thoune.

» Quand vous vous promenez dans ce parc, qui a quatre portes, chacune d'un superbe style, l'Arcadie mythologique devient pour vous plate comme la Beauce. L'Arcadie est en Bourgogne et

non en Grèce ; l'Arcadie est aux Aigues et non ailleurs. Une rivière, faite à coups de ruisseaux, traverse le parc, dans sa partie basse, par un mouvement serpentin, et y imprime une tranquillité fraîche, un air de solitude qui rappelle d'autant mieux les Chartreuses, que, dans une île factice il se trouve une chartreuse sérieusement ruinée, et d'une élégance intérieure digne du voluptueux financier qui l'ordonna. Les Aigues, mon cher, ont appartenu à ce Bouret, qui dépensa deux millions pour recevoir une fois Louis XV. Combien de passions fougueuses, d'esprits distingués, d'heureuses circonstances n'a-t-il pas fallu pour créer ce beau lieu ? Une maîtresse d'Henri IV a rebâti le château là où il est et y a joint la forêt. La favorite du Grand-Dauphin, mademoiselle Choin, à qui les Aigues furent donnés, les a augmentés de quelques fermes. Bouret a mis dans le château toutes les recherches des petites maisons de Paris, pour une des célébrités de l'Opéra. Les Aigues doivent à Bouret la restauration du rez-de-chaussée dans le style Louis XV.

» Je suis resté stupéfait en admirant la salle à

manger. Les yeux sont d'abord attirés par un plafond peint à fresque dans le goût italien, et où volent les plus folles arabesques. Des femmes en stuc, finissant en feuillages, soutiennent de distance en distance des paniers de fruits, sur lesquels portent les rinceaux du plafond. Dans les panneaux qui séparent chaque femme, d'admirables peintures, dues à quelques artistes inconnus, représentent les gloires de la table : les saumons, les hures de sanglier, les coquillages ; enfin tout le monde mangeable qui, par de fantastiques ressemblances, rappelle l'homme, les femmes, les enfants, et qui lutte avec les plus bizarres imaginations de la Chine, le pays où, selon moi, l'on comprend le mieux le décor. Sous son pied, la maîtresse de la maison trouve un ressort de sonnette pour appeler les gens, afin qu'ils n'entrent qu'au moment voulu, sans jamais rompre un entretien ou déranger une attitude. Les dessus de porte représentent des scènes voluptueuses. Toutes les embrasures sont en mosaïque de marbre. La salle est chauffée en dessous. De chaque fenêtre, on aperçoit des vues délicieuses.

» Cette salle communique à une salle de bain d'un côté, de l'autre à un boudoir qui donne dans le salon. La salle de bain est revêtue en briques de Sèvres peintes en camaïeu, le sol est en mosaïque, la baignoire est en marbre. Une alcôve, cachée par un tableau peint sur cuivre, et qui s'enlève au moyen d'un contrepoids, contient un lit de repos en bois doré du style le plus Pompadour. Le plafond est en lapis-lazuli, étoilé d'or. Les camaïeux sont faits d'après les dessins de Boucher. Ainsi, le bain, la table et l'amour sont réunis.

» Après le salon qui, mon cher, offre toutes les magnificences du style Louis XIV, vient une magnifique salle de billard, à laquelle je ne connais pas de rivale à Paris. L'entrée de ce rez-de-chaussée est une antichambre demi-circulaire, au fond de laquelle on a disposé le plus coquet des escaliers, éclairé par en haut, et qui mène à des logements bâtis tous à différentes époques ! Et l'on a coupé le cou, mon cher, à des fermiers généraux en 1793 ! Mon Dieu, comment ne comprend-on pas que les merveilles de l'art sont impossibles dans un pays sans grandes fortunes,

sans grandes existences assurées ? Si la gauche veut absolument tuer les rois, qu'elle nous laisse quelques petits princes, grands comme rien du tout !

» Aujourd'hui, ces richesses accumulées appartiennent à une petite femme artiste qui, non contente de les avoir magnifiquement restaurées, les entretient avec amour. De prétendus philosophes, qui s'occupent d'eux en ayant l'air de s'occuper de l'humanité, nomment ces belles choses des extravagances. Ils se pâment devant les fabriques de calicot et les plates inventions de l'industrie moderne, comme si nous étions plus grands et plus heureux aujourd'hui que du temps de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XVI, qui tous ont imprimé le cachet de leur règne aux Aigues. Quel palais, quel château royal, quelles habitations, quels beaux ouvrages d'art, quelles étoffes brochées d'or laisserons-nous ? Les jupes de nos grand-mères sont aujourd'hui recherchées pour couvrir nos fauteuils. Usufruitiers égoïstes et ladres, nous rasons tout et nous plantons des choux là où s'élevaient des merveilles. Hier, la charrue a passé sur Persan, magnifique domaine

qui donnait un titre à l'une des plus opulentes familles du parlement de Paris ; le marteau a démoli Montmorency, qui coûta des sommes folles à l'un des Italiens groupés autour de Napoléon ; enfin, le Val, création de Regnault-Saint-Jean d'Angely ; Cassan, bâti par une maîtresse du prince de Conti ; en tout, quatre habitations royales viennent de disparaître dans la seule vallée de l'Oise. Nous préparons autour de Paris la campagne de Rome, pour le lendemain d'un saccage dont la tempête soufflera du nord sur nos châteaux de plâtre et nos ornements en carton-pierre.

» Vois, mon très cher, où vous conduit l'habitude de *tartiner* dans un journal, voilà que je fais une espèce d'article. L'esprit aurait-il donc, comme les chemins, ses ornières ? Je m'arrête, car je vole mon gouvernement, je me vole moi-même, et vous pourriez bâiller. La suite à demain. J'entends le second coup de cloche qui m'annonce un de ces plantureux déjeuners dont l'habitude est depuis longtemps perdue, à l'ordinaire s'entend, par les salles à manger de Paris.

» Voici l’histoire de mon Arcadie. En 1815 est morte, aux Aigues, l’une des *impures* les plus célèbres du dernier siècle, une cantatrice oubliée par la guillotine et par l’aristocratie, par la littérature et par la finance, après avoir tenu à la finance, à la littérature, à l’aristocratie et avoir frôlé la guillotine ; oubliée comme beaucoup de charmantes vieilles femmes qui s’en vont expier à la campagne leur jeunesse adorée, et qui remplacent leur amour perdu par un autre, l’homme par la nature. Ces femmes vivent avec les fleurs, avec la senteur du bois, avec le ciel, avec les effets du soleil, avec tout ce qui chante, frétille, brille et pousse, les oiseaux, les lézards, les fleurs et les herbes ; elles n’en savent rien, elles ne se l’expliquent pas, mais elles aiment encore ; elles aiment si bien, qu’elles oublient les ducs, les maréchaux, les rivalités, les fermiers généraux, leurs folies et leur luxe effréné, leurs strass et leurs diamants, leurs mules à talons et leur rouge, pour les suavités de la campagne.

» J’ai recueilli, mon cher, de précieux renseignements sur la vieillesse de mademoiselle Laguerre, car la vieillesse des filles qui

ressemblent à Florine, à Mariette, à Suzanne du Val-Noble, à Tullia, m'inquiétait de temps en temps, absolument comme je ne sais quel enfant s'inquiétait de ce que devenaient les vieilles lunes.

» En 1790, épouvantée par la marche des affaires publiques, mademoiselle Laguerre vint s'établir aux Aigues, acquis pour elle par Bouret, et où il avait passé plusieurs saisons avec elle ; le sort de la Dubarry la fit tellement trembler, qu'elle enterra ses diamants. Elle n'avait alors que cinquante-trois ans ; et selon sa femme de chambre, devenue la femme d'un gendarme, une madame Soudry, à qui l'on dit madame la mairesse gros comme le bras, « *Madame était plus belle que jamais.* » Mon cher, la nature a sans doute ses raisons pour traiter ses sortes de créatures en enfants gâtés ; les excès, au lieu de les tuer, les engraisent, les conservent, les rajeunissent ; elles ont, sous une apparence lymphatique, des nerfs qui soutiennent leur merveilleuse charpente ; elles sont toujours belles par la raison qui enlaidirait une femme vertueuse. Décidément le hasard n'est pas moral.

» Mademoiselle Laguerre a vécu là d'une manière irréprochable, et ne peut-on pas dire comme une sainte ? après sa fameuse aventure. Un soir, par un désespoir d'amour, elle se sauve de l'Opéra dans son costume de théâtre, va dans les champs, et passe la nuit à pleurer au bord d'un chemin. (A-t-on calomnié l'amour au temps de Louis XV !) Elle était si déshabituée de voir l'aurore, qu'elle la salue en chantant un de ses plus beaux airs. Par sa pose, autant que par ses oripeaux, elle attire des paysans qui, tout étonnés de ses gestes, de sa voix, de sa beauté, la prennent pour un ange et se mettent à genoux autour d'elle. Sans Voltaire, on aurait eu, sous Bagnole, un miracle de plus. Je ne sais si le bon Dieu tiendra compte à cette fille de sa vertu tardive, car l'amour est bien nauséabond à une femme aussi lassée d'amour que devait l'être une impure de l'ancien Opéra. Mademoiselle Laguerre était née en 1740, son beau temps fut en 1760, quand on nommait monsieur de... (le nom m'échappe) *le premier commis de la guerre*, à cause de sa liaison avec elle. Elle quitta ce nom tout à fait inconnu dans le pays, et s'y nomma

madame des Aigues, pour mieux se blottir dans sa terre qu'elle se plut à entretenir dans un goût profondément artiste. Quand Bonaparte devint premier consul, elle acheva d'arrondir sa propriété par des biens d'Église, en y consacrant le produit de ses diamants. Comme une fille d'Opéra ne s'entend guère à gérer ses biens, elle avait abandonné la gestion de sa terre à un intendant, en ne s'occupant que du parc, de ses fleurs et de ses fruits.

» Mademoiselle, morte et enterrée à Blangy, le notaire de Soulanges, cette petite ville située entre la Ville-aux-Fayes et Blangy, le chef-lieu du canton, fit un copieux inventaire, et finit par découvrir les héritiers de la chanteuse, qui ne se connaissait point d'héritiers. Onze familles de pauvres cultivateurs aux environs d'Amiens, couchés dans des torchons, se réveillèrent un beau matin dans des draps d'or. Il fallut liciter. Les Aigues furent alors achetés par Montcornet, qui, dans ses commandements en Espagne et en Poméranie, se trouvait avoir économisé la somme nécessaire à cette acquisition, quelque chose comme onze cent mille francs, y compris le

mobilier. Ce beau lieu devait toujours appartenir au ministère de la guerre. Le général a sans doute ressenti les influences de ce voluptueux rez-de-chaussée, et je soutenais hier à la comtesse que son mariage avait été déterminé par les Aigues.

» Mon cher, pour apprécier la comtesse, il faut savoir que le général est un homme violent, haut en couleur, de cinq pieds neuf pouces, rond comme une tour, un gros cou, des épaules de serrurier qui devaient mouler fièrement une cuirasse. Montcornet a commandé les cuirassiers au combat d'Essling, que les Autrichiens appellent Gross-Aspern, et n'y a pas péri quand cette belle cavalerie a été refoulée vers le Danube. Il a pu traverser le fleuve à cheval sur une énorme pièce de bois. Les cuirassiers, en trouvant le pont rompu, prirent, à la voix de Montcornet, la résolution sublime de faire volte-face et de résister à toute l'armée autrichienne, qui, le lendemain, emmena trente et quelques voitures pleines de cuirasses. Les Allemands ont créé, pour ces cuirassiers, un seul mot qui signifie

hommes de fer¹. Montcornet a les dehors d'un héros de l'antiquité. Ses bras sont gros et nerveux, sa poitrine est large et sonore, sa tête se recommande par un caractère léonin, sa voix est de celles qui peuvent commander la charge au

¹ En principe, je n'aime pas les notes, voici la première que je me permets ; son intérêt historique me servira d'excuse ; elle prouvera, d'ailleurs, que la description des batailles est à faire autrement que par les sèches définitions des écrivains techniques qui, depuis trois mille ans, ne nous parlent que de l'aile droite ou gauche, du centre, plus ou moins enfoncé ; mais qui, du soldat, de ses héroïsmes, de ses souffrances, ne disent pas un mot. La conscience avec laquelle je prépare les *Scènes de la vie militaire*, me conduit sur tous les champs de bataille arrosés par le sang de la France et par celui de l'étranger ; j'ai donc voulu visiter la plaine de Wagram. En arrivant sur les bords du Danube, en face de la Lobau, je remarquai sur la rive, où croît une herbe fine, des ondulations semblables aux grands sillons des champs de luzerne. Je demandai d'où provenait cette disposition du terrain, pensant à quelque méthode d'agriculture : « – Là, me dit le paysan qui nous servait de guide, dorment les cuirassiers de la garde impériale ; ce que vous voyez, c'est leurs tombes ! » Ces paroles me causèrent un frisson ; le prince Frédéric Schwartzenberg, qui les traduisit, ajouta que ce paysan avait conduit le convoi des charrettes chargées de cuirasses. Par une de ces bizarreries fréquentes à la guerre, notre guide avait fourni le déjeuner de Napoléon le matin de la bataille de Wagram. Quoique pauvre, il gardait le

fort des batailles ; mais il n'a que le courage de l'homme sanguin, il manque d'esprit et de portée. Comme beaucoup de généraux à qui le bon sens militaire, la défiance naturelle à l'homme sans cesse en péril, les habitudes du commandement

double napoléon que l'empereur lui avait donné de son lait et de ses œufs. Le curé de Gross-Aspern nous introduisit dans ce fameux cimetière où Français et Autrichiens se battirent, ayant du sang jusqu'à mi-jambe, avec un courage et une persistance également glorieuses de part et d'autre. C'est là que, nous expliquant qu'une tablette de marbre sur laquelle se porta toute notre attention, et où se lisaient les noms du propriétaire de Gross-Aspern, tué dans la troisième journée, était la seule récompense accordée à la famille, il nous dit avec une profonde mélancolie : « – Ce fut le temps des grandes misères, et ce fut le temps des grandes promesses ; mais aujourd'hui, c'est le temps de l'oubli... » Je trouvai ces paroles d'une magnifique simplicité ; mais, en y réfléchissant, je donnai raison à l'apparente ingratitude de la maison d'Autriche. Ni les peuples, ni les rois ne sont assez riches pour récompenser tous les dévouements auxquels donnent lieu les luttes suprêmes. Que ceux qui servent une cause avec l'arrière-pensée de la récompense, estiment leur sang et se fassent *condottieri* !... Ceux qui manient ou l'épée ou la plume pour leur pays, ne doivent penser qu'à *bien faire*, comme disaient nos pères, et ne rien accepter, pas même la gloire, que comme un heureux accident.

Ce fut en allant reprendre ce fameux cimetière pour la

donnent les apparences de la supériorité, Montcornet impose au premier abord ; on le croit un Titan, mais il recèle un nain, comme le géant de carton qui salue Élisabeth à l'entrée du château de Kenilworth. Colère et bon, plein d'orgueil impérial, il a la causticité du soldat, la répartie prompte et la main plus prompte encore. S'il a été superbe sur un champ de bataille, il est insupportable dans un ménage ; il ne connaît que l'amour de garnison, l'amour du militaire, à qui les anciens, ces ingénieux faiseurs de mythes, avaient donné pour patron le fils de Mars et de Vénus, *Éros*. Ces délicieux chroniqueurs de religions s'étaient approvisionnés d'une dizaine d'amours différents. En étudiant les pères et les attributs de ces amours, vous découvrez la nomenclature sociale la plus complète, et nous

troisième fois que Masséna, blessé, porté dans une caisse de cabriolet, fit à ses soldats cette sublime allocution : « – *Comment*, s..... mâtins, vous n'avez que cinq sous par jour, j'ai quarante millions, et vous me laissez en avant ?... » On sait l'ordre du jour de l'empereur à son lieutenant, et apporté par monsieur de Sainte-Croix, qui passa trois fois le Danube à la nage : « Mourir ou reprendre le village ; il s'agit de sauver l'armée ! les ponts sont rompus. » (L'AUTEUR.)

croyons inventer quelque chose ! Quand le globe se retournera comme un malade qui rêve, et que les mers deviendront des continents, les Français de ce temps-là trouveront au fond de notre Océan actuel une machine à vapeur, un canon, un journal et une charte, enveloppés dans des plantes marines.

» Or, mon cher, la comtesse de Montcornet est une petite femme frêle, délicate et timide. Que dis-tu de ce mariage ? Pour qui connaît le monde, ces hasards sont si communs, que les mariages bien assortis sont l'exception. Je suis venu voir comment cette petite femme fluette arrange ses ficelles pour mener ce gros, grand, carré, général, précisément comme il menait, lui, ses cuirassiers.

» Si Montcornet parle haut devant sa Virginie, Madame lève un doigt sur ses lèvres, et il se tait. Le soldat va fumer sa pipe et ses cigares dans un kiosque à cinquante pas du château, et il en revient parfumé. Fier de sa sujétion, il se tourne vers elle comme un ours enivré de raisins, pour dire, quand on lui propose quelque chose : « Si Madame le veut. » Quand il arrive chez sa femme

de ce pas lourd qui fait craquer les dalles comme des planches, si elle lui crie de sa voix effarouchée : « N'entrez pas ! » il accomplit militairement demi-tour par flanc droit en jetant ces humbles paroles : « Vous me ferez dire quand je pourrai vous parler... » de la voix qu'il eut sur les bords du Danube, quand il cria à ses cuirassiers : « Mes enfants, il faut mourir, et très bien, quand on ne peut pas faire autrement ! » J'ai entendu ce mot touchant dit par lui en parlant de sa femme : « Non seulement je l'aime, mais je la vénère. » Quand il lui prend une de ces colères qui brisent toutes les bondes et s'échappent en cascades indomptables, la petite femme va chez elle et le laisse crier. Seulement, quatre ou cinq jours après : « Ne vous mettez pas en colère, lui dit-elle, vous pouvez vous briser un vaisseau dans la poitrine, sans compter le mal que vous me faites. » Et alors le lion d'Essling se sauve pour aller essuyer une larme. Quand il se présente au salon, et que nous y sommes occupés à causer : « Laissez-nous, il me lit quelque chose », dit-elle, et il nous laisse.

» Il n'y a que les hommes forts, grands et

colères, de ces foudres de guerre, de ces diplomates à tête olympienne, de ces hommes de génie, pour avoir ces partis pris de confiance, cette générosité pour la faiblesse, cette constante protection, cet amour sans jalousie, cette bonhomie avec la femme. Ma foi ! je mets la science de la comtesse autant au-dessus des vertus sèches et hargneuses, que le satin d'une causeuse est préférable au velours d'Utrecht d'un sale canapé bourgeois.

» Mon cher, je suis dans cette admirable campagne depuis six jours, et je ne me lasse pas d'admirer les merveilles de ce parc, dominé par de sombres forêts, et où se trouvent de jolis sentiers le long des eaux. La nature et son silence, les tranquilles jouissances, la vie facile à laquelle elle invite, tout m'a séduit. Oh ! voilà la vraie littérature, il n'y a jamais de faute de style dans une prairie. Le bonheur serait de tout oublier ici, même les *Débats*. Tu dois deviner qu'il a plu pendant deux matinées. Pendant que la comtesse dormait, pendant que Montcornet courait dans ses propriétés, j'ai tenu par force la promesse si imprudemment donnée, de vous écrire.

» Jusqu'alors, quoique né dans Alençon, d'un vieux juge et d'un préfet, à ce qu'on dit, quoique connaissant les herbages, je regardais comme une fable l'existence de ces terres au moyen desquelles on touche par mois quatre à cinq mille francs. L'argent, pour moi, se traduisait par deux horribles mots : le travail et le libraire, le journal et la politique... Quand aurons-nous une terre où l'argent poussera dans quelque joli paysage ? C'est ce que je vous souhaite au nom du théâtre, de la presse et du livre. Ainsi soit-il.

» Florine va-t-elle être jalouse de feu mademoiselle Laguerre ? Nos Bourets modernes n'ont plus de noblesse française qui leur apprenne à vivre, ils se mettent trois pour payer une loge à l'Opéra, se cotisent pour un plaisir, et ne coupent plus d'in-quarto magnifiquement reliés pour les rendre pareils aux in-octavo de leur bibliothèque, à peine achète-t-on les livres brochés ! Où allons-nous ? Adieu, mes enfants ! aimez toujours

» Votre doux BLONDET. »

Si, par un hasard miraculeux, cette lettre, échappée à la plus paresseuse plume de notre époque, n'avait pas été conservée, il eût été presque impossible de peindre les Aigues. Sans cette description, l'histoire doublement horrible qui s'y est passée serait peut-être moins intéressante.

Beaucoup de gens s'attendent sans doute à voir la cuirasse de l'ancien colonel de la garde impériale éclairée par un jet de lumière, à voir sa colère allumée, tombant comme une trombe sur cette petite femme, de manière à rencontrer vers la fin de cette histoire ce qui se trouve à la fin de tant de drames modernes, un drame de chambre à coucher. Ce drame moderne pourrait-il éclore dans ce joli salon à dessus de portes en camaïeu bleuâtre, où babillaient les amoureuses scènes de la Mythologie, où de beaux oiseaux fantastiques étaient peints au plafond et sur les volets, où sur la cheminée riaient à gorge déployée les monstres de porcelaine chinoise, où sur les plus riches vases, des dragons bleu et or tournaient leur queue en volute autour du bord que la fantaisie japonaise avait émaillé de ses dentelles de

couleurs, où les duchesses, les chaises longues, les sofas, les consoles, les étagères inspiraient cette paresse contemplative qui détend toute énergie ? Non, le drame ici n'est pas restreint à la vie privée, il s'agit ou plus haut ou plus bas. Ne vous attendez pas à de la passion, le vrai ne sera que trop dramatique. D'ailleurs l'historien ne doit jamais oublier que sa mission est de faire à chacun sa part ; le malheureux et le riche sont égaux devant sa plume ; pour lui, le paysan a la grandeur de ses misères, comme le riche a la petitesse de ses ridicules ; enfin, le riche a des passions, le paysan n'a que des besoins, le paysan est donc doublement pauvre ; et si, politiquement, ses agressions doivent être impitoyablement réprimées, humainement et religieusement, il est sacré.

II

Une bucolique oubliée par Virgile

Quand un Parisien tombe à la campagne, il s’y trouve sevré de toutes ses habitudes, et sent bientôt le poids des heures, malgré les soins les plus ingénieux de ses amis. Aussi, dans l’impossibilité de perpétuer les causeries du tête-à-tête, si promptement épuisées, les châtelains et les châtelaines vous disent-ils naïvement : Vous vous ennuierez bien ici. En effet, pour goûter les délices de la campagne, il faut y avoir des intérêts, en connaître les travaux, et le concert alternatif de la peine et du plaisir, symbole éternel de la vie humaine.

Une fois que le sommeil a repris son équilibre, quand on a réparé les fatigues du voyage et qu’on s’est mis à l’unisson des habitudes champêtres, le moment de la vie de château le plus difficile à

passer pour un Parisien qui n'est ni chasseur ni agriculteur, et qui porte des bottes fines, est la première matinée. Entre l'instant du réveil et celui du déjeuner, les femmes dorment ou font leur toilette et sont inabordables ; le maître du logis est parti de bonne heure à ses affaires : un Parisien se voit donc seul de huit à onze heures, l'instant choisi dans presque tous les châteaux pour déjeuner. Or, après avoir demandé des amusements aux minuties de la toilette, il a perdu bientôt cette ressource, s'il n'a pas apporté quelque travail impossible à réaliser, et qu'il remporte vierge en en connaissant seulement les difficultés ; un écrivain est donc obligé alors de tourner dans les allées du parc, de bayer aux corneilles, de compter les gros arbres. Or, plus la vie est facile, plus ces occupations sont fastidieuses, à moins d'appartenir à la secte des quakers-tourneurs, à l'honorable corps des charpentiers ou des empailleurs d'oiseaux. Si l'on devait, comme les propriétaires, rester à la campagne, on meublerait son ennui de quelque passion géologique, minéralogique, entomologique, ou botanique ; mais un homme

raisonnable ne se donne pas un vice pour tuer une quinzaine de jours. La plus magnifique terre, les plus beaux châteaux deviennent donc assez promptement insipides pour ceux qui n'en possèdent que la vue. Les beautés de la nature semblent bien mesquines, comparées à leur représentation au théâtre. Paris scintille alors par toutes ses facettes. Sans l'intérêt particulier qui nous attache, comme Blondet, *aux lieux honorés par les pas, éclairés par les yeux* d'une certaine personne, on envierait aux oiseaux leurs ailes, pour retourner aux perpétuels, aux émouvants spectacles de Paris et à ses déchirantes luttes.

La longue lettre écrite par le journaliste doit faire supposer aux esprits pénétrants qu'il avait atteint moralement et physiquement à cette phase particulière aux passions satisfaites, aux bonheurs assouvis, et que tous les volatiles engraisés par force représentent parfaitement quand, la tête enfoncée dans leur gésier qui bombe, ils restent sur leurs pattes, sans pouvoir ni vouloir regarder le plus appétissant manger. Aussi, quand sa formidable lettre fut achevée, Blondet éprouva-t-il le besoin de sortir des jardins d'Armide et

d'animer la mortelle lacune des trois premières heures de la journée ; car, entre le déjeuner et le dîner, le temps appartenait à la châtelaine qui savait le rendre court. Garder, comme le fit madame de Montcornet, un homme d'esprit pendant un mois à la campagne, sans avoir vu sur son visage le rire faux de la satiété, sans avoir surpris le bâillement caché d'un ennui qui se devine toujours, est un des plus beaux triomphes d'une femme. Une affection qui résiste à ces sortes d'essais doit être éternelle. On ne comprend point que les femmes ne se servent pas de cette épreuve pour juger leurs amants ; il est impossible à un sot, à un égoïste, à un petit esprit d'y résister. Philippe II lui-même, l'Alexandre de la dissimulation, aurait dit son secret durant un mois de tête-à-tête à la campagne. Aussi les rois vivent-ils dans une agitation perpétuelle, et ne donnent-ils à personne le droit de les voir pendant plus d'un quart d'heure.

Nonobstant les délicates attentions d'une des plus charmantes femmes de Paris, Émile Blondet retrouva donc le plaisir oublié depuis longtemps de l'école buissonnière, quand, le lendemain du

jour où sa lettre fut finie, il se fit éveiller par François, le premier valet de chambre attaché spécialement à sa personne, avec l'intention d'explorer la vallée de l'Avonne.

L'Avonne est la petite rivière qui, grossie au-dessus de Conches par de nombreux ruisseaux, dont quelques-uns sourdent aux Aigues, va se jeter à la Ville-aux-Fayes dans un des plus considérables affluents de la Seine. La disposition géographique de l'Avonne, flottable pendant environ quatre lieues, avait, depuis l'invention de Jean Rouvet, donné toute leur valeur aux forêts des Aigues, de Soulanges et de Ronquerolles, situées sur la crête des collines au bas desquelles coule cette charmante rivière. Le parc des Aigues occupait la partie la plus large de la vallée, entre la rivière que la forêt, dite des Aigues, borde des deux côtés, et la grande route royale que de vieux ormes tortillards indiquent à l'horizon sur une côte parallèle à celle des monts dits de l'Avonne, ce premier gradin du magnifique amphithéâtre appelé le Morvan.

Quelque vulgaire que soit cette comparaison,

le parc ressemblait, ainsi posé au fond de la vallée, à un immense poisson dont la tête touchait au village de Conches et la queue au bourg de Blangy ; car, plus long que large, il s'étalait au milieu par une largeur d'environ deux cents arpents, tandis qu'il en comptait à peine trente vers Conches et quarante vers Blangy. La situation de cette terre, entre trois villages, à une lieue de la petite ville de Soulanges, d'où l'on plongeait sur cet Éden, a peut-être fomenté la guerre et conseillé les excès qui forment le principal intérêt de cette scène. Si, vu de la grande route, vu de la partie haute de la Ville-aux-Fayes, le paradis des Aigues fait commettre le péché d'envie aux voyageurs, comment les riches bourgeois de Soulanges et de la Ville-aux-Fayes auraient-ils été plus sages, eux qui l'admiraient à toute heure ?

Ce dernier détail topographique était nécessaire pour faire comprendre la situation, l'utilité des quatre portes par lesquelles on entrait dans le parc des Aigues, entièrement clos de murs, excepté les endroits où la nature avait disposé des points de vue et où l'on avait creusé

des sauts-de-loup. Ces quatre portes, dites la porte de Conches, la porte d'Avonne, la porte de Blangy et la porte de l'Avenue, révélèrent si bien le génie des diverses époques où elles furent construites, que, dans l'intérêt des archéologues, elles seront décrites, mais aussi succinctement que Blondet a déjà décrit celle de l'Avenue.

Après huit jours de promenades avec la comtesse, l'illustre rédacteur du journal *des Débats* connaissait à fond le pavillon chinois, les ponts, les îles, la chartreuse, le chalet, les ruines du temple, la glacière babylonienne, les kiosques, enfin tous les détours inventés par les architectes de jardins, et auxquels neuf cents arpents peuvent se prêter ; il voulait donc s'ébattre aux sources de l'Avonne, que le général et la comtesse lui vantaient tous les jours, en formant chaque soir le projet oublié chaque matin d'aller les visiter. En effet, au-dessus du parc des Aigues, l'Avonne a l'apparence d'un torrent alpestre. Tantôt elle se creuse un lit entre les roches, tantôt elle s'enterre comme dans une cuve profonde ; là, des ruisseaux y tombent brusquement en cascade ; ici, elle s'étale à la façon de la Loire, en

effleurant des sables et rendant le flottage impraticable, par le changement perpétuel de son chenal. Blondet prit le chemin le plus court à travers les labyrinthes du parc pour gagner la porte de Conches. Cette porte exige quelques mots, pleins d'ailleurs de détails historiques sur la propriété.

Le fondateur des Aigues fut un cadet de la maison de Soulanges, enrichi par un mariage, qui voulut narguer son aîné. Ce sentiment nous a valu les féeries de l'Isola-Bella, sur le lac Majeur. Au moyen âge, le château des Aigues était situé sur l'Avonne. De ce castel, la porte seule subsistait, composée d'un porche semblable à celui des villes fortifiées, et flanqué de deux tourelles à poivrières. Au-dessus de la voûte du porche s'élevaient de puissantes assises ornées de végétations et percées de trois larges croisées à croisillons. Un escalier en colimaçon, ménagé dans une des tourelles, menait à deux chambres, et la cuisine occupait la seconde tourelle. Le toit du porche, à forme aiguë, comme toute vieille charpente, se distinguait par deux girouettes, perchées aux deux bouts d'une cime ornée de

serrureries bizarres. Beaucoup de localités n'ont pas d'hôtel de ville si magnifique. Au dehors, le claveau du cintre offrait encore l'écusson des Soulanges, conservé par la dureté de la pierre de choix, où le ciseau du tailleur d'images l'avait gravé : *d'azur à trois bourdons en pal d'argent, à la farce brochante de gueules, chargée de cinq croisettes d'or au pied aiguisé*, et il portait la déchiqueture héraldique imposée aux cadets. Blondet déchiffra la devise : *Je soule agir*, un de ces calembours que les croisés se plaisaient à faire avec leurs noms, et qui rappelle une belle maxime de politique, malheureusement oubliée par Montcornet, comme on le verra. La porte, qu'une jolie fille avait ouverte à Blondet, était en vieux bois alourdi par des quinconces de ferraille. Le garde, réveillé par le grincement des gonds, mit le nez à sa fenêtre et se laissa voir en chemise.

– Comment ! nos gardes dorment encore à cette heure-ci, se dit le Parisien en se croyant très fort sur la coutume forestière.

En un quart d'heure de marche, il atteignit aux

sources de la rivière, à la hauteur des Conches ; et ses yeux furent alors ravis par un de ces paysages dont la description devrait être faite comme l'histoire de France, en mille volumes ou en un seul. Contentons-nous de deux phrases.

Une roche ventrue et veloutée d'arbres nains, rongée au pied par l'Avonne, disposition à laquelle elle doit un peu de ressemblance avec une énorme tortue mise en travers de l'eau, figure une arche, par laquelle le regard embrasse une petite nappe claire comme un miroir, où l'Avonne semble endormie, et que terminent au loin des cascades à grosses roches, ou de petits saules, pareils à des ressorts, vont et viennent constamment sous l'effort des eaux.

Au-delà de ces cascades, les flancs de la colline, coupés roide comme une roche du Rhin vêtue de mousses et de bruyères, mais troués comme elle par des arêtes schisteuses, versant çà et là de blancs ruisseaux bouillonnants, auxquels une petite prairie, toujours arrosée et toujours verte, sert de coupe ; puis, comme contraste à cette nature sauvage et solitaire, les derniers

jardins de Conches se voient de l'autre côté de ce chaos pittoresque, au bout des prés, avec la masse du village et son clocher.

Voilà les deux phrases, mais le soleil levant, mais la pureté de l'air, mais l'âcre rosée, mais le concert des eaux et des bois ?... devinez-les !

– Ma foi, c'est presque aussi beau qu'à l'Opéra ! se dit Blondet en remontant l'Avonne innavigable, dont les caprices faisaient ressortir le canal droit, profond et silencieux de la basse Avonne, encaissée par les grands arbres de la forêt des Aigues.

Blondet ne poussa pas très loin sa promenade matinale, il fut bientôt arrêté par un des paysans qui sont, dans ce drame, des comparses si nécessaires à l'action, qu'on hésitera peut-être entre eux et les premiers rôles.

En arrivant à un groupe de rochers où la source principale est serrée comme entre deux portes, le spirituel écrivain aperçut un homme qui se tenait dans une immobilité capable de piquer la curiosité d'un journaliste, si déjà la tournure et l'habillement de cette statue animée ne l'avaient

profondément intrigué.

Il reconnut dans cet humble personnage un de ces vieillards affectionnés par le crayon de Charlet, qui tenait aux troupiers de cet Homère des soldats, par la solidité d'une charpente habile à porter le malheur, et à ses immortels balayeurs, par une figure rougie, violacée, rugueuse, inhabile à la résignation. Un chapeau de feutre grossier, dont les bords tenaient à la calotte par des reprises, garantissait des intempéries cette tête presque chauve ; il s'en échappait deux flocons de cheveux, qu'un peintre aurait payé quatre francs à l'heure pour pouvoir copier cette neige éblouissante et disposée comme celle de tous les Pères éternels classiques. À la manière dont les joues rentraient en continuant la bouche, on devinait que le vieillard édenté s'adressait plus souvent au tonneau qu'à la huche. Sa barbe blanche, clairsemée, donnait quelque chose de menaçant à son profil par la roideur des poils coupés court. Ses yeux, trop petits pour son énorme visage, inclinés comme ceux du cochon, exprimaient à la fois la ruse et la paresse ; mais en ce moment ils jetaient comme une lueur, tant

le regard jaillissait droit sur la rivière. Pour tout vêtement, ce pauvre homme portait une vieille blouse, autrefois bleue, et un pantalon de cette toile grossière qui sert à Paris à faire des emballages. Tout citadin aurait frémi de lui voir aux pieds des sabots cassés, sans même un peu de paille pour en adoucir les crevasses. Assurément, la blouse et le pantalon n'avaient de valeur que pour la cuve d'une papeterie.

En examinant ce Diogène campagnard, Blondet admit la possibilité du type de ces paysans qui se voient dans les vieilles tapisseries, les vieux tableaux, les vieilles sculptures, et qui lui paraissait jusqu'alors fantastique. Il ne condamna plus absolument l'école du laid en comprenant que, chez l'homme, le beau n'est qu'une flatteuse exception, une chimère à laquelle il s'efforce de croire.

– Quelles peuvent être les idées, les mœurs d'un pareil être, à quoi pense-t-il ? se disait Blondet pris de curiosité. Est-ce là mon semblable ? Nous n'avons de commun que la forme, et encore !...

Il étudiait cette rigidité particulière au tissu des gens qui vivent en plein air, habitués aux intempéries de l'atmosphère, à supporter les excès du froid et du chaud, à tout souffrir enfin, qui font de leur peau des cuirs presque tannés, et de leurs nerfs un appareil contre la douleur physique, aussi puissant que celui des Arabes ou des Russes.

– Voilà les Peaux-Rouges de Cooper, se dit-il, il n'y a pas besoin d'aller en Amérique pour observer des sauvages.

Quoique le Parisien ne fût qu'à deux pas, le vieillard ne tourna pas la tête, et regarda toujours la rive opposée avec cette fixité que les fakirs de l'Inde donnent à leurs yeux vitrifiés et à leurs membres ankylosés. Vaincu par cette espèce de magnétisme, plus communicatif qu'on ne le croit, Blondet finit par regarder l'eau.

– Eh bien ! mon bonhomme, qu'y a-t-il donc là ? demanda Blondet, après un gros quart d'heure, pendant lequel il n'aperçut rien qui motivât cette profonde attention.

– Chut !... dit tout bas le vieillard en faisant

signe à Blondet de ne pas agiter l'air par sa voix. Vous allez l'effrayer...

– Qui ?...

– Une *loute*, mon cher monsieur. Si *alle* nous entend, *alle* est *capabe ed* filer sous l'eau ! Et, *gnia* pas à dire, elle a sauté là, tenez !... Voyez-vous, où l'eau *bouille*... Oh ! elle guette un poisson ; mais quand elle va vouloir rentrer, mon petit l'empoignera. C'est que, voyez-vous, la loute est ce qu'il y a de plus rare. C'est un gibier scientifique, *ben* délicat, tout de même ; on me la paierait dix francs aux Aigues, vu que leur dame fait maigre, et c'est maigre demain. Dans les temps, défunt madame m'en a payé jusqu'à vingt francs et *a* me rendait la peau !... Mouche, appela-t-il à voix basse, regarde bien...

De l'autre côté de ce bras de l'Avonne, Blondet vit deux yeux brillants, comme des yeux de chat, sous une touffe d'aunes ; puis il aperçut le front brun, les cheveux ébouriffés d'un enfant d'environ douze ans, couché sur le ventre, qui fit un signe pour indiquer la loutre et avertir le vieillard qu'il ne la perdait pas de vue. Blondet,

subjugué par le dévorant espoir du vieillard et de l'enfant, se laissa mordre par le démon de la chasse.

Ce démon à deux griffes, l'espérance et la curiosité, vous mène où il veut.

– La peau se vend aux chapeliers, reprit le vieillard. C'est si beau, si doux ! Ça se met aux casquettes...

– Vous croyez, vieillard ? dit Blondet en souriant.

– Certainement, monsieur, vous devez en savoir plus long que moi, quoique j'aie soixante-dix ans, répondit humblement et respectueusement le vieillard en prenant une pose de donneur d'eau bénite, et vous pourriez peut-être *ben* me dire pourquoi ça plaît tant aux conducteurs et aux marchands de vin.

Blondet, ce maître en ironie, déjà mis en défiance par le mot *scientifique* en souvenir du maréchal de Richelieu, soupçonna quelque raillerie chez ce vieux paysan ; mais il fut détrompé par la naïveté de la pose et par la bêtise

de l'expression.

– Dans ma jeunesse, on en voyait beaucoup *eu d'loutes*, le pays leur est si favorable, reprit le bonhomme ; mais on les a tant chassées, que c'est tout au plus si nous en apercevons la queue d'*eune* par sept ans... Aussi *el'souparfait* de la Ville-aux-Fayes... Monsieur le connaît-il ? Quoique Parisien, c'est un brave jeune homme comme vous, il aime les curiosités. Pour lors, sachant mon talent pour prendre les loutes, car je les connais comme vous pouvez connaître votre alphabet, il m'a donc dit comme ça : – « Père Fourchon, quand vous trouverez une loute, apportez-la-moi, *qui* me dit, je vous la payerai bien, et si elle était tachetée de blanc *sul'dos*, *qui* me dit, je vous en donnerais trente francs. V'la ce *qui* me dit sur le port de la Ville-aux-Fayes, aussi vrai que je *crais* en Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Il y *acore* un savant, à Soulanges, M. Gourdon, *nout* médecin qui fait comme ils disent, un cabinet d'histoire naturelle, qu'il n'y a pas son pareil à Dijon, enfin le premier savant de ces pays-ci qui me la paierait bien cher !... Il sait empailer *les houmes* et les bêtes ! Et dont que

mon garçon me soutient que c'te loute a des poils blancs... Si c'est ça, que je lui ai dit, *el* bon Dieu nous veut du bien, à ce matin ! Voyez-vous l'eau qui bouille ?... Oh ! elle est là... Quoique ça vive dans une manière de terrier, ça reste des jours entiers sous l'eau. Ah ! elle vous a entendu, mon cher monsieur, *alle* se défie, car gn'y a pas *d'animau* plus fin que celui-là ; c'est pire qu'une femme.

– C'est peut-être pour cela qu'on les appelle au féminin des loutres ? dit Blondet.

– Dame, monsieur, vous qu'êtes de Paris, vous savez cela mieux que nous ; mais vous auriez ben mieux fait pour nous, *ed'dormi* la grasse matinée, car, voyez-vous c'te manière de flot ? elle s'en va par en dessous... Va, Mouche ! elle a entendu monsieur, la *loute*, et elle est capable de nous faire droguer jusqu'à *ménuit*, allons-nous-en... V'la nos trente francs qui nagent !...

Mouche se leva, mais à regret ; il regardait l'endroit où bouillonnait l'eau, le montrant du doigt et ne perdant pas tout espoir. Cet enfant, à cheveux crépus, la figure brunie comme celle des

anges dans les tableaux du quinzième siècle, paraissait être en culotte, car son pantalon finissait au genou par des déchiquetures ornées d'épines et de feuilles mortes. Ce vêtement nécessaire tenait par deux cordes d'étoupes en guise de bretelles. Une chemise de toile de la même qualité que celle du pantalon du vieillard, mais épaissie par des raccommodages barbus, laissait voir une poitrine hâlée. Ainsi, le costume de Mouche l'emportait encore en simplicité sur celui du père Fourchon.

– Ils sont bien bons enfants ici, se dit en lui-même Blondet ; les gens de la banlieue de Paris vous apostropheraient drôlement un bourgeois qui ferait envoler leur gibier !

Et comme il n'avait jamais vu de loutres, pas même au Muséum, il fut enchanté de cet épisode de sa promenade.

– Allons, reprit-il, touché de voir le vieillard s'en allant sans rien demander, vous vous dites un chasseur de loutres fini... Si vous êtes sûr que la loutre soit là...

De l'autre côté, Mouche leva le doigt et fit

voir des bulles d'air montées du fond de l'Avonne, qui vinrent expirer en cloches au milieu du bassin.

– Elle est revenue là, dit le père Fourchon, elle a respiré, la gueuse, c'est *alle qu'a fait ces boutifes-là*. Comment s'arrangent-elles pour respirer au fond de l'eau ? Mais c'est si malin, que ça se moque de la science.

– Eh ! bien, répondit Blondet, à qui ce dernier mot parut être une plaisanterie plutôt due à l'esprit paysan qu'à l'individu, attendez et prenez la loutre.

– Et notre journée à Mouche et à moi ?

– Que vaut-elle, votre journée ?

– À nous deux, mon apprenti et moi ?... cinq francs... dit le vieillard en regardant Blondet dans les yeux, avec une hésitation qui révélait un surfaix énorme.

Le journaliste tira dix francs de sa poche en disant :

– En voilà dix, et je vous en donnerai tout autant pour la loutre.

– Elle ne vous coûtera pas cher, si elle a du blanc sur le dos, car *el' souparfait* m'disait *c'que nout Muséon* n'en a qu'une de ce genre-là. – Mais c'est qu'il est instruit *tout de même, nout souparfait !* et pas bête. Si je chasse à la *loute*, M. des Lupeaulx chasse à la fille de *môsieu Gaubertin*, qu'a *eune fiare dot blanche* su le dos.

– Tenez, mon cher *môsieur*, sans vous commander, allez vous *bouter au mitant* de l'Avonne, à *c'te piarre*, là bas... Quand nous aurons forcé la *loute*, elle descendra le fil de l'eau, car voilà leur ruse à ces bêtes, elles remontent plus haut que leur trou pour pêcher, et une fois chargées de poisson, elles savent qu'elles iront mieux à la dérive. Quand je vous dis que c'est fin... Si j'avais appris la finesse à leur école, je vivrais à c'te heure de mes rentes... J'ai su trop tard qu'il fallait *eurmonter* le courant *ed'grand* matin pour trouver le butin avant les autres. Enfin, on m'a jeté un sort à ma naissance. À nous trois, nous serons peut-être plus fins que *c'te loute*...

– Et comment, mon vieux nécromancien ?

– Ah dame ! nous sommes si bêtes, nous aut'*pésans*, que nous finissons par entendre les bêtes. V'la comme nous ferons. Quand la loute voudra s'en revenir chez elle, nous l'effrayerons ici, vous l'effrayerez là-bas ; effrayée par nous, effrayée par vous, elle se jettera sur le bord ; si elle prend la voie de *tarre*, elle est perdue. Ça ne peut pas marcher ; c'est fait pour la nage avec leurs pattes d'oie. Oh ! ça va-t-il vous amuser, car c'est un vrai carambolage : on pêche et l'on chasse à la fois !... Le général, chez qui vous êtes aux Aigues, y est revenu trois jours de suite, tant il s'y entêtait !

Blondet, muni d'une branche coupée par le vieillard, qui lui dit de s'en servir pour fouetter la rivière à son commandement, alla se poster au milieu de l'Avonne en sautant de pierre en pierre.

– Là, bien ! mon cher monsieur.

Blondet resta là, sans s'apercevoir de la fuite du temps ; car de moment en moment, un geste du vieillard lui faisait espérer un heureux dénouement ; mais d'ailleurs rien ne dépêche mieux le temps que l'attente de l'action vive qui

va succéder au profond silence de l'affût.

– Père Fourchon, dit tout bas l'enfant en se voyant seul avec le vieillard, *gnia* tout de même une *loute*...

– Tu la vois !...

– La v'là !

Le vieillard fut stupéfait en apercevant entre deux eaux le pelage brun-rouge d'une loutre.

– *À va su mé !* dit le petit.

– Fiche l'y un petit coup sec sur la tête et jette-toi dans l'eau pour la tenir au fin fond sans la lâcher...

Mouche fondit dans l'Avonne comme une grenouille effrayée.

– Allez ! allez ! mon cher monsieur, dit le père Fourchon à Blondet, en se jetant aussi dans l'Avonne et en laissant ses sabots sur le bord, effrayez-la donc ! la voyez-vous... *a nage su vous*.

Le vieillard courut sur Blondet en fendant les eaux et lui criant avec le sérieux que les gens de

la campagne gardent dans leurs plus grandes vivacités : – La voyez-vous là, *el'* long des roches !

Blondet, placé par le vieillard de manière à recevoir les rayons du ciel dans les yeux, frappait sur l'eau de confiance.

– Allez ! allez ! du côté des roches ! cria le père Fourchon, le trou est là-bas, à *vout* gauche.

Emporté par son dépit, qu'une longue attente avait stimulé, Blondet prit un bain de pieds en glissant de dessus les pierres.

– Hardi ! mon cher monsieur, hardi ! vous y êtes. Ah ! vingt bon Dieu ! la voilà qui passe entre vos jambes ! Ah ! *alle* passe... *all'* passe ! dit le vieillard au désespoir.

Et comme pris à l'ardeur de cette chasse, le vieux paysan s'avança dans les profondeurs de la rivière jusque devant Blondet.

– Nous l'avons manquée par *vout* faute ! dit le père Fourchon, à qui Blondet donna la main et qui sortit de l'eau comme un triton, mais comme un triton vaincu. La *garse*, elle est là, sous les

rochers !... Elle a lâché son poisson, dit le bonhomme en regardant au loin et montrant quelque chose qui flottait... Nous aurons toujours la tanche, car c'est une vraie tanche !...

En ce moment, un valet en livrée et à cheval qui menait un autre cheval par la bride se montra galopant sur le chemin de Conches.

– Tenez, v'la les gens du château qui font mine de vous chercher, dit le bonhomme. Si vous voulez repasser la rivière, je vas vous donner la main... Ah ! ça m'est égal de me mouiller, ça m'évite du blanchissage !...

– Et les rhumes ? dit Blondet.

– Ah ! *ouin !* Ne voyez-vous pas que le soleil nous a culottés, Mouche et moi, comme des pipes *ed'major !* Appuyez-vous sur moi, mon cher monsieur... Vous êtes de Paris, vous ne savez pas vous tenir sur *nous* roches, vous qui savez tant de choses... Si vous restez longtemps ici, vous apprendrez ben des choses dans *el'livre ed' la nature*, vous qui, dit-on, écrivez dans les *papiers-nouvelles*.

Blondet était arrivé sur l'autre bord de l'Avonne, quand Charles, le valet de pied, l'aperçut.

– Ah ! monsieur, s'écria-t-il, vous ne vous figurez pas l'inquiétude dans laquelle est madame, depuis qu'on lui a dit que vous étiez sorti par la porte de Conches : elle vous croit noyé. Voilà trois fois qu'on sonne le second coup du déjeuner à grandes volées, après vous avoir appelé partout dans le parc, où monsieur le curé vous cherche encore.

– Quelle heure est-il donc, Charles ?...

– Onze heures trois quarts !...

– Aide-moi à monter à cheval...

– Est-ce que par hasard monsieur aurait donné dans la loutre du père Fourchon ?... dit le valet, en remarquant l'eau qui s'égouttait des bottes et du pantalon de Blondet.

Cette seule question éclaira le journaliste.

– Ne dis pas un mot de cela, Charles, et j'aurai soin de toi, s'écria-t-il.

– Oh ! pardi ! monsieur le comte lui-même a

été pris à la loutre du père Fourchon, répondit le valet. Dès qu'il arrive un étranger à Aigues, le père Fourchon se met aux aguets, et si le bourgeois va voir les sources de l'Avonne, il lui vend sa loutre... Il joue ça si bien que monsieur le comte y est revenu trois fois, et lui a payé six journées pendant lesquelles ils ont regardé l'eau couler.

– Et moi qui croyais avoir vu dans Potier, dans Baptiste cadet, dans Michot et dans Monrose, les plus grands comédiens de ce temps-ci !... se dit Blondet, que sont-ils auprès de ce mendiant ?

– Oh ! il connaît très bien cet exercice-là, le père Fourchon, dit Charles. Il a en outre une autre corde à son arc, car il se dit cordier de son état. Il a sa fabrique le long du mur de la porte de Blangy. Si vous vous avisiez de toucher à sa corde, il vous entortille si bien qu'il vous prend l'envie de tourner la roue et de faire un peu de corde ; il vous demande alors la gratification due au maître par l'apprenti. Madame y a été prise, et lui a donné vingt francs. C'est le roi des finauds, dit Charles en se servant d'un mot honnête.

Ce bavardage de laquais permit à Blondet de se livrer à quelques réflexions sur la profonde astuce des paysans, en se rappelant tout ce qu'il avait entendu dire par son père, le juge d'Alençon. Puis toutes les plaisanteries cachées sous la malicieuse rondeur du père Fourchon lui revenant à la mémoire, éclairées par les confidences de Charles, il s'avoua *gaussé* par le vieux mendiant bourguignon.

– Vous ne sauriez croire, monsieur, disait Charles en arrivant au perron des Aigues, combien il faut se défier de tout dans la campagne, et surtout ici, que le général n'est pas très aimé...

– Pourquoi ?...

– Ah ! dame ! je ne sais pas, répondit Charles en prenant l'air bête sous lequel les domestiques savent abriter leurs refus à des supérieurs, et qui donna beaucoup à penser à Blondet.

– Vous voilà donc, coureur ? dit le général, que le pas des chevaux amena sur le perron. Le voilà ! soyez calme ! cria-t-il à sa femme dont le petit pas se faisait entendre, il ne nous manque

plus maintenant que l'abbé Brossette ; va le chercher, Charles ! dit-il au domestique.

III

Le cabaret

La porte dite de Blangy, due à Bouret, se composait de deux larges pilastres à bossages vermiculés, surmontés chacun d'un chien dressé sur ses pattes de derrière, et tenant un écusson entre ses pattes de devant. Le voisinage du pavillon où logeait le régisseur avait dispensé le financier de bâtir une loge de concierge. Entre ces deux pilastres, une grille somptueuse, dans le genre de celle forgée au temps de Buffon pour le Jardin des Plantes, s'ouvrait sur un bout de pavé conduisant à la route cantonale, jadis entretenue soigneusement par les Aigues, par la maison de Soulanges, et qui relie Conches, Cerneux, Blangy, Soulanges à la Ville-aux-Fayes, comme par une guirlande, tant cette route est fleurie d'héritages entourés de haies et parsemée de

maisonnettes à rosiers, chèvrefeuilles et plantes grimpantes.

Là, le long d'une coquette muraille qui s'étendait jusqu'à un saut-de-loup par lequel le château plongeait sur la vallée jusqu'au-delà de Soulanges, se trouvaient le poteau pourri, la vieille roue et les piquets à râteaux qui constituent la fabrique d'un cordier de village.

Vers midi et demi, au moment où Blondet s'asseyait à un bout de la table, en face de l'abbé Brossette, en recevant les caressants reproches de la comtesse, le père Fourchon et Mouche arrivaient à leur établissement. De là, le père Fourchon, sous prétexte de fabriquer des cordes, surveillait les Aigues, et pouvait y voir les maîtres entrant ou sortant. Aussi, les persiennes ouvertes, les promenades à deux, le plus petit incident de la vie au château, rien n'échappait à l'espionnage du vieillard, qui ne s'était établi cordier que depuis trois ans, circonstance minime que ni les gardes des Aigues, ni les domestiques, ni les maîtres n'avaient encore remarquée.

– Fais le tour par la porte de l'Avonne pendant

que je vas serrer nos agrès, dit le père Fourchon, et quand tu leur auras dégoisé la chose, on viendra sans doute me chercher au Grand-I-Vert, où je vas me rafraîchir, car ça donne soif d'être sur l'eau comme ça ! Si tu t'y prends comme je viens de te le dire, tu leur accrocheras un bon déjeuner ; tâche de parler à la comtesse, et *tape su moi*, de manière à ce qu'ils aient l'idée de me chanter un air de leur morale, quoi !... Y aura quelques verres de bon vin à *siffler*.

Après ces dernières instructions, que l'air narquois de Mouche rendait presque superflues, le vieux cordier, tenant sa loutre sous le bras, disparut dans le chemin cantonal.

À mi-chemin de cette jolie porte de village, se trouvait, au moment où Émile Blondet vint aux Aigues, une de ces maisons qui ne se voient qu'en France, partout où la pierre est rare. Les morceaux de briques ramassés de tous côtés, les gros cailloux sertis comme des diamants dans une terre argileuse qui formaient des murs solides, quoique rongés, le toit soutenu par de grosses branches et couvert en jonc et en paille, les

grossiers volets, la porte, tout de cette chaumière provenait de trouvailles heureuses ou de dons arrachés par l'importunité.

Le paysan a pour sa demeure l'instinct qu'a l'animal pour son nid ou pour son terrier, et cet instinct éclatait dans toutes les dispositions de cette chaumière. D'abord la fenêtre et la porte regardaient au nord. La maison, assise sur une petite éminence dans l'endroit le plus caillouteux d'un terrain à vignes, devait être salubre. On y montait par trois marches industrieusement faites avec des piquets, avec des planches et remplies de pierrailles. Les eaux s'écoulaient donc rapidement. Puis, comme en Bourgogne la pluie vient rarement du nord, aucune humidité ne pouvait pourrir les fondations, quelque légères qu'elles fussent. Au bas, le long du sentier, régnait un rustique palis, perdu dans une haie d'aubépine et de ronces. Une treille, sous laquelle de méchantes tables, accompagnées de bancs grossiers, invitaient les passants à s'asseoir, couvrait de son berceau l'espace qui séparait cette chaumière du chemin. À l'intérieur, le haut du talus offrait pour décor des roses, des

giroflées, des violettes, toutes les fleurs qui ne coûtent rien. Un chèvrefeuille et un jasmin attachaient leurs brindilles sur le toit déjà chargé de mousses, malgré son peu d'ancienneté.

À droite de sa maison, le possesseur avait adossé une étable pour deux vaches. Devant cette construction en mauvaises planches, un terrain battu servait de cour ; et, dans un coin, se voyait un énorme tas de fumier. De l'autre côté de la maison et de la treille, s'élevait un hangar en chaume soutenu par deux troncs d'arbres, sous lequel se mettaient les ustensiles des vigneron, leurs futailles vides, des fagots de bois empilés autour de la bosse que formait le four, dont la bouche s'ouvre presque toujours, dans les maisons de paysans, sous le manteau de la cheminée.

À la maison attenait environ un arpent enclos d'une haie vive et plein de vignes, soignées comme le sont celles des paysans, toutes si bien fumées, provignées et bêchées, que leur pampres verdoient les premiers à trois lieues à la ronde. Quelques arbres, des amandiers, des pruniers et

des abricotiers montraient leurs têtes grêles, çà et là, dans cet enclos. Entre les ceps, le plus souvent on cultivait des pommes de terre ou des haricots. En hache, vers le village, et derrière la cour, dépendait encore de cette habitation un petit terrain humide et bas, favorable à la culture des choux, des oignons, légumes favoris de la classe ouvrière, et fermé d'une porte à claire-voie par où passaient les vaches, en pétrissant le sol et y laissant leurs bouses étalées.

Cette maison, composée de deux pièces au rez-de-chaussée, avait sa sortie sur le vignoble. Du côté des vignes, une rampe en bois, appuyée au mur de la maison et couverte d'une toiture en chaume, montait jusqu'au grenier, éclairé par un œil-de-bœuf. Sous cet escalier rustique, un caveau, tout en briques de Bourgogne, contenait quelques pièces de vin.

Quoique la batterie de cuisine du paysan consiste ordinairement en deux ustensiles avec lesquels on fait tout, une poêle et un chaudron de fer, par exception, il se trouvait dans cette chaumière deux casseroles énormes, accrochées

sous le manteau de la cheminée, au-dessus d'un petit fourneau portatif. Malgré ce symptôme d'aisance, le mobilier était en harmonie avec les dehors de la maison. Ainsi, pour contenir l'eau, une jarre ; pour argenterie, des cuillers de bois ou d'étain, des plats en terre brune au dehors et blanche en dedans, mais écaillés et raccommodés avec des attaches ; enfin, autour d'une table solide, des chaises en bois blanc, et pour plancher de la terre battue. Tous les cinq ans les murs recevaient une couche d'eau de chaux, ainsi que les maigres solives du plafond, auxquelles pendent du lard, des bottes d'oignons, des paquets de chandelles et les sacs où le paysan met ses graines ; auprès de la huche, une antique armoire en vieux noyer garde le peu de linge, les vêtements de rechange et les habits de fête de la famille.

Sur le manteau de la cheminée brillait un vieux fusil de braconnier ; vous n'en donneriez pas cinq francs, le bois est quasi brûlé, le canon, sans aucune apparence, ne semble pas nettoyé. Vous pensez que la défense d'une cabane à loquet, dont la porte extérieure pratiquée dans le

palis, n'est jamais fermée, n'exige pas mieux, et vous vous demandez à quoi peut servir une pareille arme. D'abord, si le bois est d'une simplicité commune, le canon, choisi avec soin, provient d'un fusil de prix, donné sans doute à quelque garde-chasse. Aussi le propriétaire de ce fusil ne manque-t-il jamais son coup ; il existe entre son arme et lui l'intime connaissance que l'ouvrier a de son outil. S'il faut abaisser le canon d'un millimètre au-dessous ou au-dessus du but, parce qu'il relève ou tombe de cette faible estime, le braconnier le sait, il obéit à cette loi sans se tromper. Puis, un officier d'artillerie trouverait les parties essentielles de l'arme en bon état : rien de moins, rien de plus. Dans tout ce qu'il s'approprie, dans tout ce qui doit lui servir, le paysan déploie la force convenable, il y met le nécessaire et rien au-delà. La perfection extérieure, il ne la comprend jamais. Juge infailible des nécessités en toutes choses, il connaît tous les degrés de force, et sait, en travaillant pour le bourgeois, donner le moins possible pour le plus possible. Enfin, ce fusil méprisable entre pour beaucoup dans l'existence

de la famille, et vous saurez tout à l'heure comment.

Avez-vous bien saisi les mille détails de cette hutte assise à cinq cents pas de la jolie porte des Aigues ? La voyez-vous accroupie là comme un mendiant devant un palais ? Eh bien ! son toit chargé de mousses veloutées, ses poules caquetant, son cochon qui se vautre, sa génisse qui vague, toutes ses poésies champêtres avaient un horrible sens. À la porte du palis, une grande perche élevait à une certaine hauteur un bouquet flétri, composé de trois branches de pin et d'un feuillage de chêne réuni par un chiffon. Au-dessus de la porte, un peintre forain avait, pour un déjeuner, peint dans un tableau de deux pieds carrés, sur un champ blanc, un *I* majuscule en vert, et pour ceux qui savent lire, ce calembour en douze lettres : *Au Grand-I-Vert* (hiver). À gauche de la porte éclataient les vives couleurs de cette vulgaire affiche : Bonne bière de mars, où de chaque côté d'un cruchon qui lance un jet de mousse se carrent une femme en robe excessivement décolletée et un hussard, tous deux grossièrement coloriés. Aussi, malgré les

fleurs et l'air de la campagne s'exhalait-il de cette chaumière la forte et nauséabonde odeur de vin et de mangeaille qui vous saisit à Paris en passant devant les gargotes de faubourg.

Vous connaissez les lieux. Voici les êtres et leur histoire qui contient plus d'une leçon pour les philanthropes.

Le propriétaire du Grand-I-Vert, nommé François Tonsard, se recommande à l'attention des philosophes par la manière dont il avait résolu le problème de la vie fainéante et de la vie occupée, de manière à rendre la fainéantise profitable et l'occupation nulle.

Ouvrier en toutes choses, il savait travailler à la terre, mais pour lui seul. Pour les autres, il creusait des fossés, fagottait, écorçait des arbres ou les abattait. Dans ces travaux, le bourgeois est à la discrétion de l'ouvrier. Tonsard avait dû son coin de terre à la générosité de mademoiselle Laguerre. Dès sa première jeunesse, Tonsard faisait des journées pour le jardinier du château, car il n'y avait pas son pareil pour tailler les arbres d'allée, les charmilles, les haies, les

marronniers de l'Inde. Son nom indique assez un talent héréditaire. Au fond des campagnes, il existe des privilèges obtenus et maintenus avec autant d'art qu'en déploient les commerçants pour s'attribuer les leurs. Un jour, en se promenant, Madame entendit Tonsard, garçon bien découplé, disant : « Il me suffirait pourtant d'un arpent de terre pour vivre, et pour vivre heureusement ! » Cette bonne fille, habituée à faire des heureux, lui donna cet arpent de vignes en avant de la porte de Blangy, contre cent journées (délicatesse peu comprise !), en lui permettant de rester aux Aigues, où il vécut avec les gens du château auxquels il parut être le meilleur garçon de la Bourgogne.

Ce pauvre Tonsard (ce fut le mot de tout le monde) travailla pendant environ trente journées sur les cent qu'il devait ; le reste du temps il baguenauda, riant avec les femmes de Madame, et surtout avec mademoiselle Cochet, la femme de chambre, quoiqu'elle fût laide comme toutes les femmes de chambre des belles actrices. Rire avec mademoiselle Cochet signifiait tant de choses que Soudry, l'heureux gendarme dont il

est question dans la lettre de Blondet, regardait encore Tonsard de travers, après vingt-cinq ans. L'armoire en noyer, le lit à colonnes et à bonnes grâces, ornements de la chambre à coucher, furent sans doute le fruit de quelque *risette*.

Une fois en possession de son champ, au premier qui lui dit que madame le lui avait donné, Tonsard répondit : « Je l'ai parguienne bien acheté et bien payé. Est-ce que les bourgeois nous donnent jamais quelque chose ? Est-ce donc rien que cent journées ? Ça me coûte trois cents francs et c'est tout cailloux ! » Le propos ne dépassa point la région populaire.

Tonsard se bâtit alors cette maison lui-même, en prenant les matériaux de ci et de là, se faisant donner un coup de main par l'un et l'autre, grapillant au château les choses de rebut, ou les demandant et les obtenant toujours. Une mauvaise porte de montreuil démolie pour être reportée plus loin, devint celle de l'étable. La fenêtre venait d'une vieille serre abattue. Les débris du château servirent donc à élever cette fatale chaumière.

Sauvé de la réquisition par Gaubertin, le régisseur des Aigues, dont le père était accusateur public au département, et qui d'ailleurs ne pouvait rien refuser à mademoiselle Cochet, Tonsard se maria dès que sa maison fut terminée et sa vigne en rapport. Garçon de vingt-trois ans, familier aux Aigues, ce drôle, à qui madame venait de donner un arpent de terre et qui paraissait travailleur, eut l'art de faire sonner haut toutes ses valeurs négatives, et il obtint la fille d'un fermier de la terre de Ronquerolles, située au-delà de la forêt des Aigues.

Ce fermier tenait une ferme à moitié qui dépérissait entre ses mains, faute d'une fermière. Veuf et inconsolable, il tâchait, à la manière anglaise, de noyer ses soucis dans le vin ; mais quand il ne pensa plus à sa pauvre chère défunte, il se trouva marié, selon une plaisanterie de village, avec la Boisson. En peu de temps, de fermier le beau-père redevint ouvrier, mais ouvrier buveur et paresseux, méchant et hargneux, capable de tout comme les gens du peuple qui, d'une sorte d'aisance, retombent dans la misère. Cet homme, que ses connaissances

pratiques, la lecture et la science de l'écriture mettaient au-dessus des autres ouvriers, mais que ses vices tenaient au niveau des mendiants, venait de se mesurer, comme on l'a vu, sur les bords de l'Avonne, avec un des hommes les plus spirituels de Paris, dans une bucolique oubliée par Virgile.

Le père Fourchon, d'abord maître d'école à Blangy, perdit sa place à cause de son inconduite et de ses idées sur l'instruction publique. Il aidait beaucoup plus les enfants à faire des petits bateaux et des cocottes avec leurs abécédaires qu'il ne leur apprenait à lire ; il les grondait si curieusement, quand ils avaient *chippé* des fruits, que ses semonces pouvaient passer pour des leçons sur la manière d'escalader les murs. On cite encore à Soulanges sa réponse à un petit garçon venu trop tard, et qui s'excusait ainsi : – Dame m'sieur, j'ai mené boire notre *chevau* ! – On dit cheval, *animau* !

D'instituteur, il fut nommé piéton. Dans ce poste, qui sert de retraite à tant de vieux soldats, le père Fourchon fut réprimandé tous les jours. Tantôt il oubliait les lettres dans les cabarets,

tantôt il les gardait sur lui. Quand il était gris, il remettait les paquets d'une commune dans une autre, et quand il était à jeun, il lisait les lettres. Il fut donc promptement destitué. Ne pouvant être rien dans l'État, le père Fourchon avait fini par devenir fabricant. Dans la campagne, les indigents exercent une industrie quelconque, ils ont tous un prétexte d'existence honnête. À l'âge de soixante-huit ans, le vieillard entreprit la corderie en petit, un des commerces qui demandent le moins de mise de fonds. L'atelier est, comme on l'a vu, le premier mur venu, les machines valent à peine dix francs, l'apprenti couche comme son maître dans une grange, et vit de ce qu'il ramasse. La rapacité de la loi sur les portes et fenêtres expire *sub dio*. On emprunte la matière première pour la rendre fabriquée. Mais le principal revenu du père Fourchon et de son apprenti Mouche, fils naturel d'une de ses filles naturelles, leur venait de sa chasse aux loutres, puis des déjeuners ou dîners que leur donnaient les gens qui, ne sachant ni lire ni écrire, usaient des talents du père Fourchon dans le cas d'une lettre à répondre ou d'un compte à présenter.

Enfin il savait jouer de la clarinette, et tenait compagnie à l'un de ses amis appelé Vermichel, le ménétrier de Soulanges, dans les noces des village, ou les jours de grand bal au Tivoli de Soulanges.

Vermichel s'appelait Michel Vert, mais le calembour fait avec le nom vrai devint d'un usage si général, que dans ses actes, Brunet, huissier audiencier de la justice de paix de Soulanges, mettait Michel-Jean-Jérôme Vert, *dit Vermichel*, praticien. Vermichel, violon très distingué de l'ancien régiment de Bourgogne, par reconnaissance des services que lui rendait le papa Fourchon, lui avait procuré cette place de praticien dévolue à ceux qui, dans les campagnes, savent signer leur nom. Le père Fourchon servait donc de témoin ou de praticien pour les actes judiciaires, quand le sieur Brunet venait instrumenter dans les communes de Cerneux, Conches et Blangy. Vermichel et Fourchon, liés par une amitié qui comptait vingt ans de bouteille, constituaient presque une raison sociale.

Mouche et Fourchon, unis par le vice comme Mentor et Télémaque le furent jadis par la vertu, voyageaient comme eux, à la recherche de leur pain, *panis angelorum*, seuls mots latins qui restassent dans la mémoire du vieux villageois. Ils allaient haricotant les restes du Grand-I-Vert, et ceux des châteaux circonvoisins ; car, à eux deux, dans les années les plus occupées, les plus prospères, ils n'avaient jamais pu fabriquer en moyenne trois cent soixante brasses de corde. D'abord, aucun marchand, dans un rayon de vingt lieues, n'aurait confié d'étope ni à Fourchon ni à Mouche. Le vieillard, devançant les miracles de la chimie moderne, savait trop bien changer l'étope en benoît jus de treille. Puis, ses triples fonctions d'écrivain public de trois communes, de praticien de la justice de paix, de joueur de clarinette, nuisaient, disait-il, aux développements de son commerce.

Ainsi Tonsard fut déçu tout d'abord dans l'espérance assez joliment caressée, de conquérir une espèce de bien-être par l'augmentation de ses propriétés. Le gendre paresseux rencontra, par un accident assez ordinaire, un beau-père fainéant.

Les affaires devaient aller d'autant plus mal que la Tonsard, douée d'une espèce de beauté champêtre, grande et bien faite, n'aimait point à travailler en plein air. Tonsard s'en prit à sa femme de la faillite paternelle, et la maltraita par suite de cette vengeance familière au peuple, dont les yeux, uniquement occupés de l'effet, remontent rarement jusqu'à la cause.

En trouvant sa chaîne pesante, cette femme voulut l'alléger. Elle se servit des vices de Tonsard pour se rendre maîtresse de lui. Gourmande, aimant ses aises, elle encouragea la paresse et la gourmandise de cet homme. D'abord, elle sut se procurer la faveur des gens du château, sans que Tonsard lui reprochât les moyens, en voyant les résultats. Il s'inquiéta fort peu de ce que faisait sa femme, pourvu qu'elle fît tout ce qu'il voulait. C'est la secrète transaction de la moitié des ménages. La Tonsard créa donc la buvette du Grand-I-Vert, dont les premiers consommateurs furent les gens des Aigues, les gardes et les chasseurs.

Gaubertin, l'intendant de mademoiselle

Laguerre, un des premiers chalands de la belle Tonsard, lui donna quelques pièces d'excellent vin pour allécher la pratique. L'effet de ces présents, périodiques, tant que le régisseur resta garçon, et la renommée de beauté peu sauvage qui signala cette femme aux dons Juans de la vallée, achalandèrent le Grand-I-Vert. En sa qualité de gourmande, la Tonsard devint excellente cuisinière, et quoique ses talents ne s'exerçassent que sur les plats en usage dans la campagne, le civet, la sauce de gibier, la matelotte, l'omelette, elle passa dans le pays pour savoir admirablement cuisiner un de ces repas qui se mangent sur le bout de la table, et dont les épices, prodiguées outre mesure, excitent à boire. En deux ans, elle se rendit ainsi maîtresse de Tonsard et le poussa sur une pente mauvaise, à laquelle il ne demandait pas mieux que de s'abandonner.

Ce drôle braconna constamment sans avoir rien à craindre. Les liaisons de sa femme avec Gaubertin l'intendant, avec les gardes particuliers, et les autorités champêtres, le relâchement du temps, lui assurèrent l'impunité.

Dès que ses enfants furent assez grands, il en fit les instruments de son bien-être, sans se montrer plus scrupuleux pour leurs mœurs que pour celles de sa femme. Il eut des filles et deux garçons. Tonsard, qui vivait, ainsi que sa femme, au jour le jour, aurait vu finir sa joyeuse vie, s'il n'eût pas maintenu constamment chez lui la loi quasi martiale de travailler à la conservation de son bien-être, auquel sa famille participait d'ailleurs. Quand sa famille fut élevée aux dépens de ceux à qui sa femme savait arracher des présents, voici quels furent la charte et le budget du Grand-I-Vert.

La vieille mère de Tonsard et ses deux filles, Catherine et Marie, allaient continuellement au bois, et revenaient deux fois par jour chargées à plier sous le poids d'un fagot qui tombait à leurs chevilles et dépassait leurs têtes de deux pieds. Quoique fait en dessus avec du bois mort, l'intérieur se composait de bois vert, coupé souvent parmi les jeunes arbres. À la lettre, Tonsard prenait son bois pour l'hiver dans la forêt des Aigues. Le père et les deux fils braconnaient continuellement. De septembre en

mars, les lièvres, les lapins, les perdrix, les grives, les chevreuils, tout le gibier qui ne se consommait pas au logis, se vendait à Blangy, dans la petite ville de Soulanges, chef-lieu du canton, où les deux filles de Tonsard fournissaient du lait, et d'où elles rapportaient chaque jour des nouvelles, en y colportant celles des Aigues, de Cerneux et de Conches. Quand on ne pouvait plus chasser, les trois Tonsard tendaient des collets. Si les collets rendaient trop, la Tonsard faisait des pâtés expédiés à la Ville-aux-Fayes. Au temps de la moisson, sept Tonsard, la vieille mère, les deux garçons, tant qu'ils n'eurent pas dix-sept ans, les deux filles, le vieux Fourchon et Mouche glanaient, ramassaient près de seize boisseaux par jour, glanant seigle, orge, blé, tout grain bon à moudre.

Les deux vaches, menées d'abord par la plus jeune des filles, le long des routes, s'échappaient la plupart du temps dans les prés des Aigues ; mais comme au moindre délit trop flagrant pour que le garde se dispensât de le constater, les enfants étaient ou battus ou privés de quelques friandises, ils avaient acquis une habileté

singulière pour entendre les pas ennemis, et presque jamais le garde champêtre ou le garde des Aigues ne les surprenaient en faute. D'ailleurs, les liaisons de ces dignes fonctionnaires avec Tonsard et sa femme leur mettaient une taie sur les yeux. Les bêtes, conduites par de longues cordes, obéissaient d'autant mieux à un seul coup de rappel, à un cri particulier qui les ramenaient sur le terrain commun, qu'elles savaient, le péril passé, pouvoir achever leur lippée chez le voisin. La vieille Tonsard, de plus en plus débile, avait succédé à Mouche, depuis que Fourchon gardait son petit-fils naturel avec lui, sous prétexte de soigner son éducation. Marie et Catherine faisaient de l'herbe dans le bois. Elles y avaient reconnu des places où vient ce foin forestier si joli, si fin, qu'elles coupaient, fanaient, bottelaient et engrangeaient ; elles y trouvaient les deux tiers de la nourriture des vaches en hiver, qu'on menait d'ailleurs paître pendant les plus belles journées aux endroits bien connus où l'herbe verdoie. Il y a, dans certains endroits de la vallée des Aigues, comme dans tous les pays

dominés par des chaînes de montagnes, des terrains qui donnent, comme en Piémont et en Lombardie, de l'herbe en hiver. Ces prairies, nommées en Italie *marciti*, ont une grande valeur ; mais en France, il ne leur faut ni trop grandes glaces, ni trop de neige. Ce phénomène est dû sans doute à une exposition particulière, à des infiltrations d'eaux qui conservent une température chaude.

Les deux veaux produisaient environ 80 francs. Le lait, déduction faite du temps où les vaches nourrissaient ou vèlaient, rapportait environ 160 francs, et elles pourvoyaient en outre aux besoins du logis en fait de laitage. Tonsard gagnait une cinquantaine d'écus en journées faites de côté et d'autre.

La cuisine et le vin vendu donnaient, tous les frais déduits, une centaine d'écus, car les régéralades, essentiellement passagères, venaient en certains temps et pendant certaines saisons ; d'ailleurs, les gens à régéralades prévenaient la Tonsard et son mari, qui prenaient alors à la ville le peu de viande et de provisions nécessaires. Le

vin du clos de Tonsard était vendu, année commune, 20 francs le tonneau, sans fût, à un cabaretier de Soulanges avec lequel Tonsard entretenait des relations. Par certaines années plantureuses, Tonsard récoltait douze pièces dans son arpent ; mais la moyenne était de huit pièces, et Tonsard en gardait moitié pour son débit. Dans les pays vignobles, le glanage des vignes constitue le *hallebotage*. Par le hallebotage, la famille Tonsard recueillait trois pièces de vin environ. Mais à l'abri sous les usages, elle mettait peu de conscience dans ses procédés ; elle entrait dans les vignes avant que les vendangeurs n'en fussent sortis ; de même qu'elle se ruait sur les champs de blé quand les gerbes amoncelées attendaient les charrettes. Ainsi, les sept ou huit pièces de vin, tant halleboté que récolté, se vendaient à un bon prix. Mais sur cette somme, le Grand-I-Vert réalisait des pertes provenant de la consommation de Tonsard et de sa femme, habitués tous deux à manger les meilleurs morceaux, à boire du vin meilleur que celui qu'ils vendaient et fourni par leur correspondant de Soulanges, en paiement du leur. L'argent gagné

par cette famille allait donc à environ 900 francs, car ils engraisaient deux cochons par an, un pour eux, un autre pour le vendre.

Les ouvriers, les mauvais garnements du pays prirent, à la longue, en affection le cabaret du Grand-I-Vert, autant à cause des talents de la Tonsard que de la camaraderie existant entre cette famille et le menu peuple de la vallée. Les deux filles, toutes deux remarquablement belles, continuaient les mœurs de leur mère. Enfin l'ancienneté du Grand-I-Vert, qui datait de 1795, en faisait une chose consacrée dans la campagne. Depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes, les ouvriers y venaient conclure leurs marchés, y apprendre les nouvelles pompées par les filles à Tonsard, par Mouche, par Fourchon, dites par Vermichel, par Brunet, l'huissier le plus en renom à Soulanges, quand il y venait chercher son praticien. Là s'établissaient les prix des foins, des vins, celui des journées et celui des ouvrages à tâche. Tonsard, juge souverain en ces matières, y donnait des consultations, tout en trinquant avec les buveurs. Soulanges, selon le mot du pays, passait pour être uniquement une ville de

société, d'amusement, et Blangy était le bourg commercial, écrasé néanmoins par le grand centre de la Ville-aux-Fayes, devenue en vingt-cinq ans la capitale de cette magnifique vallée. Le marché des bestiaux, de grains, se tenait à Blangy, sur la place, et ses prix servaient de mercuriale à l'arrondissement.

En restant au logis, la Tonsard était restée fraîche, blanche, potelée, par exception aux femmes des champs, qui passent aussi rapidement que les fleurs, et qui sont déjà vieilles à trente ans. Aussi la Tonsard aimait-elle à être bien mise. Elle n'était que propre ; mais au village, cette propreté vaut le luxe. Les filles, mieux vêtues que ne le comportait leur pauvreté, suivaient l'exemple de leur mère. Sous leur corps de jupe, presque élégant relativement, elles portaient du linge plus fin que celui des paysannes les plus riches. Aux jours de fête, elles se montraient en jolies robes, gagnées Dieu sait comme ! La livrée des Aigues leur vendait, à des prix facilement payés, la défroque des femmes de chambre, qui avait balayé les rues de Paris, et qui, refaite à l'usage de Marie et de Catherine,

s'étalait triomphante sous l'enseigne du Grand-I-Vert. Ces deux filles, les bohémiennes de la vallée, ne recevaient pas un liard de leurs parents, qui leur donnaient uniquement la nourriture et les couchaient sur d'affreux grabats, avec leur grand-mère, dans le grenier où leurs frères couchaient, blottis à même le foin comme des animaux. Ni le père ni la mère ne songeaient à cette promiscuité.

L'âge de fer et l'âge d'or se ressemblent plus qu'on ne le pense. Dans l'un, l'on ne prend garde à rien ; dans l'autre, on prend garde à tout ; pour la société, le résultat est peut-être le même. La présence de la vieille Tonsard, qui ressemblait bien plus à une nécessité qu'à une garantie, était une immoralité de plus.

Aussi l'abbé Brossette, après avoir étudié les mœurs de ses paroissiens, disait-il à un évêque ce mot profond : – « Monseigneur, à voir comment ils s'appuient de leur misère, on devine que ces paysans tremblent de perdre le prétexte de leurs débordements. »

Quoique tout le monde sût combien cette famille avait peu de principes et peu de scrupules,

personne ne trouvait à redire aux mœurs du Grand-I-Vert. Au commencement de cette scène, il est nécessaire d'expliquer une fois pour toutes aux gens habitués à la moralité des familles bourgeoises, que les paysans n'ont, en fait de mœurs domestiques, aucune délicatesse. Ils n'invoquent la morale, à propos d'une de leurs filles séduites, que si le séducteur est riche et craintif. Les enfants, jusqu'à ce que l'État les leur arrache, sont des capitaux ou des instruments de bien-être. L'intérêt est devenu, surtout depuis 1789, le seul mobile de leurs idées ; il ne s'agit jamais pour eux de savoir si une action est légale ou immorale, mais si elle est profitable. La moralité, qu'il ne faut pas confondre avec la religion, commence à l'aisance ; comme on voit, dans la sphère supérieure, la délicatesse fleurir dans l'âme quand la Fortune a doré le mobilier. L'homme absolument probe et moral est, dans la classe des paysans, une exception. Les curieux demanderont pourquoi ? De toutes les raisons qu'on peut donner de cet état de choses, voici la principale. Par la nature de leurs fonctions sociales, les paysans vivent d'une vie purement

matérielle, qui se rapproche de l'état sauvage auquel les invite leur union constante avec la Nature. Le travail, quand il écrase le corps, ôte à la pensée son action purifiante, surtout chez des gens ignorants. Enfin, pour les paysans, la misère est leur *raison d'État*, comme le disait l'abbé Brossette.

Mêlé à tous les intérêts, Tonsard écoutait les plaintes de chacun et dirigeait les fraudes utiles aux nécessiteux. La femme, bonne personne en apparence, favorisait par des coups de langue les malfaiteurs du pays, ne refusait jamais ni son approbation, ni même un coup de main à ses pratiques, quoi qu'elles fissent, contre *le bourgeois*. Dans ce cabaret, vrai nid de vipères, s'entretenait donc, vivace et venimeuse, chaude et agissante, la haine du prolétaire et du paysan contre le maître et le riche.

La vie heureuse des Tonsard fut alors d'un très mauvais exemple. Chacun se demanda pourquoi ne pas prendre, comme Tonsard, dans la forêt des Aigues, son bois pour le four, pour la cuisine et pour se chauffer l'hiver ? Pourquoi ne pas avoir

la nourriture d'une vache et trouver comme eux du gibier à manger ou à vendre ? Pourquoi, comme eux, ne pas récolter sans semer, à la moisson et aux vendanges ? Aussi, le vol sournois qui ravage les bois, qui dîme les guérets, les prés et les vignes, devenu général dans cette vallée, dégénéra-t-il promptement en droit dans les communes de Blangy, de Conches et de Cerneux, sur lesquelles s'étendait le domaine des Aigues. Cette plaie, par des raisons qui seront dites en temps et lieu, frappa beaucoup plus la terre des Aigues que les biens de Ronquerolles et de Soulanges. Ne croyez pas, d'ailleurs, que jamais Tonsard, sa femme, ses enfants et sa vieille mère se fussent dit, de propos délibéré : Nous vivrons de vols, et nous les commettrons avec habileté ! Ces habitudes avaient grandi lentement. Au bois mort, la famille mêla quelque peu de bois vert ; puis, enhardie par l'habitude et par une impunité calculée, nécessaire à des plans que ce récit va développer, en vingt ans, elle en était arrivée à *faire son bois*, à voler presque toute sa vie ! Le pâturage des vaches, les abus du glanage et du hallebotage s'établirent ainsi par

degrés. Une fois que la famille et les fainéants de la vallée eurent goûté les bénéfices de ces quatre droits conquis par les pauvres de la campagne, et qui vont jusqu'au pillage, on conçoit que les paysans ne pouvaient y renoncer que contraints par une force supérieure à leur audace.

Au moment où cette histoire commence, Tonsard, âgé d'environ cinquante ans, homme fort et grand, plus gras que maigre, les cheveux crépus et noirs, le teint violemment coloré, jaspé comme une brique de tons violâtres, l'œil orangé, les oreilles rabattues et largement ourlées, d'une constitution musculeuse, mais enveloppée d'une chair molle et trompeuse, le front écrasé, la lèvre inférieure pendante, cachait son vrai caractère sous une stupidité entremêlée des éclairs d'une expérience qui ressemblait d'autant plus à de l'esprit, qu'il avait acquis dans la société de son beau-père un parler *gouailleur*, pour employer une expression du dictionnaire Vermichel et Fourchon. Son nez, aplati du bout comme si le doigt de Dieu avait voulu le marquer, lui donnait une voix qui partait du palais, comme chez tous ceux que la maladie a défigurés en tronquant la

communication des fosses nasales, où l'air passe alors péniblement. Ses dents supérieures, entrecroisées, laissaient d'autant mieux voir ce défaut, terrible au dire de Lavater, que ses dents offraient la blancheur de celles d'un chien. Sans la fauve bonhomie du fainéant et le laisser-aller du gobelotteur de campagne, cet homme eût effrayé les gens les moins perspicaces.

Si le portrait de Tonsard, si la description de son cabaret, celle de son beau-père apparaissent en première ligne, croyez bien que cette place est due à l'homme, au cabaret et à la famille. D'abord, cette existence, si minutieusement expliquée, est le type de celle que menaient cent autres ménages dans la vallée des Aigues. Puis, Tonsard, sans être autre chose que l'instrument de haines actives et profondes, eut une influence énorme dans la bataille qui devait se livrer, car il fut le conseil de tous les plaignants de la basse classe. Son cabaret servit constamment, comme on va le voir, de rendez-vous aux assaillants, de même qu'il devint leur chef, par suite de la terreur qu'il inspirait à cette vallée, moins par ses actions que par ce qu'on attendait toujours de lui.

La menace de ce braconnier étant aussi redoutée que le fait, il n'avait jamais eu besoin d'en exécuter aucune.

Toute révolte, ouverte ou cachée a son drapeau. Le drapeau des maraudeurs, des fainéants, des buveurs, était donc la terrible perche du Grand-I-Vert. On s'y amusait, chose aussi recherchée et aussi rare à la campagne qu'à la ville. Il n'existait d'ailleurs pas d'auberges sur une route cantonale de quatre lieues, que les voitures chargées faisaient facilement en trois heures ; aussi, tous ceux qui allaient de Conches à la Ville-aux-Fayes, s'arrêtaient-ils au Grand-I-Vert, ne fût-ce que pour se rafraîchir. Enfin, le meunier des Aigues, adjoint du maire, et ses garçons y venaient. Les domestiques du général eux-mêmes ne dédaignaient pas ce bouchon, que les filles à Tonsard rendaient attrayant, en sorte que le Grand-I-Vert communiquait souterrainement avec le château par les gens, et pouvait en savoir tout ce qu'ils en savaient. Il est impossible, ni par le bienfait, ni par l'intérêt, de rompre l'accord éternel du domestique avec le peuple. La livrée sort du peuple, elle lui reste

attachée. Cette funeste camaraderie explique déjà la réticence que contenait le dernier mot dit au perron par Charles, le valet de pied, à Blondet.

IV

Autre idylle

– Ah ! nom d'un nom ! papa, dit Tonsard en voyant entrer son beau-père et le soupçonnant d'être à jeun, vous avez la gueule hâtive ce matin. Nous n'avons rien à vous donner... Et *s'te* corde, *s'te* corde que nous devons faire ? C'est étonnant comme vous en fabriquez la veille, et comme vous en trouvez peu de faite au lendemain. Il y a longtemps que vous auriez dû tortiller celle qui mettra fin à votre existence, car vous nous devenez beaucoup trop cher...

La plaisanterie du paysan et de l'ouvrier est très attique, elle consiste à dire toute sa pensée, en la grossissant par une expression grotesque. On n'agit pas autrement dans les salons. La finesse de l'esprit y remplace le pittoresque de la grossièreté, voilà toute la différence.

– Y a pas de beau-père ! dit le vieillard, parle-moi en pratique, je veux une bouteille du meilleur.

Ce disant, Fourchon frappa d'une pièce de cent sous, qui dans sa main brillait comme un soleil, la méchante table à laquelle il s'était assis, et que son tapis de graisse rendait aussi curieuse à voir que ses brûlures noires, ses marques vineuses et ses entailles. Au son de l'argent, Marie Tonsard, taillée comme une corvette pour la course, jeta sur son grand-père un regard fauve qui jaillit de ses yeux bleus comme une étincelle. La Tonsard sortit de sa chambre, attirée par la musique du métal.

– Tu brutalises toujours mon pauvre père, dit-elle à Tonsard, il gagne pourtant bien de l'argent depuis un an ; Dieu veuille que ce soit honnêtement. Voyons ça ?... dit-elle en sautant sur la pièce et l'arrachant des mains de Fourchon.

– Va, Marie, dit gravement Tonsard, au-dessus de la planche, y a encore *du vin bouché*.

Dans la campagne, le vin n'est que d'une seule qualité, mais il se vend sous deux espèces : le vin

au tonneau, le vin bouché.

– D’où ça vous vient-il ? demanda la Tonsard à son père en coulant la pièce dans sa poche.

– Philippine ! tu finiras mal, dit le vieillard en hochant la tête et sans essayer de reprendre son argent.

Déjà, sans doute, Fourchon avait reconnu l’inutilité d’une lutte entre son terrible gendre, sa fille et lui.

– V’là une bouteille de vin que vous me vendez encore cent sous, ajouta-t-il d’un ton amer ; mais aussi sera-ce la dernière. Je donnerai ma pratique au café de la Paix.

– Tais-toi ! papa, reprit la blanche et grasse cabaretière, qui ressemblait assez à une matrone romaine ; il te faut une chemise, un pantalon propre, un autre chapeau, je veux te voir enfin un gilet.

– Je t’ai déjà dit que ce serait me ruiner, s’écria le vieillard. Quand on me croira riche, personne ne me donnera plus rien.

La bouteille apportée par la blonde Marie

arrêta l'éloquence du vieillard, qui ne manquait pas de ce trait particulier à ceux dont la langue se permet de tout dire, et dont l'expression ne recule devant aucune pensée, fût-elle atroce.

– Vous ne voulez donc pas nous dire où vous *pigez* tant de monnaie ? demanda Tonsard ; nous irions aussi, nous autres !...

Tout en finissant un collet, le féroce cabaretier espionnait le pantalon de son beau-père, et il y vit bientôt la rondeur dessinée en saillie par la seconde pièce de cinq francs.

– À votre santé, je deviens capitaliste, dit le père Fourchon.

– Si vous vouliez, vous le seriez, dit Tonsard, vous avez des moyens, vous !... Mais le diable vous a percé au bas de la tête un trou par où tout s'en va !

– Hé ! j'ai fait le tour de la loute à ce petit bourgeois des Aigues qui est venu de Paris, voilà tout !

– S'il venait beaucoup de monde voir les sources d'Avonne, dit Marie, vous seriez riche,

papa Fourchon.

– Oui, reprit-il en buvant le dernier verre de sa bouteille ; mais à force de jouer avec les *loutes*, les *loutes* se sont mises en colère, et il s'en est jeté une entre mes jambes, qui va me rapporter *pus* de vingt francs.

– Gageons, papa, que *t'as* fait une loutre en filasse ?... dit la Tonsard en regardant son père d'un air finaud.

– Si tu me donnes un pantalon, un gilet, des bretelles en lisière pour ne pas trop faire honte à Vermichel, sur notre estrade à Tivoli, car le père Socquard grogne toujours après moi, je te laisse la pièce, ma fille, ton idée la vaut bien. Je pourrai repincer le bourgeois des Aigues, qui, du coup, va peut-être s'adonner aux *loutes* !

– Va nous quérir une autre bouteille, dit Tonsard à sa fille. S'il avait une *loute*, ton père nous la montrerait, répondit-il en s'adressant à sa femme et tâchant de réveiller la susceptibilité de Fourchon.

– J'ai trop peur de la voir dans votre poêle à

frire ! dit le vieillard, qui cligna de l'un de ses petits yeux verdâtres en regardant sa fille. Philippine m'a déjà *esbigné* ma pièce ; et combien donc que vous m'en avez effarouché *ed'* mes pièces, sous couleur de me vêtir, de me nourrir ?... Et vous me dites que ma gueule est hâtive, et je vas toujours tout nu.

– Vous avez vendu votre dernier habillement pour boire du vin cuit au café de la Paix, papa !... dit la Tonsard, à preuve que Vermichel a voulu vous en empêcher...

– Vermichel !... lui que j'ai régalé ! Vermichel est incapable d'avoir trahi l'amitié. Ce sera ce quintal de vieux lard à deux pattes qu'il n'a pas honte d'appeler sa femme !

– Lui ou elle, répondit Tonsard, ou Bonnébault...

– Si c'était Bonnébault, reprit Fourchon, lui qu'est un des piliers du café... je... le... suffit.

– Mais, licheur, quéque ça fait que vous ayez vendu vos effets ? Vous les avez vendus parce que vous les avez vendus ; vous êtes majeur !

reprit Tonsard en frappant sur le genou du vieillard. Allez, faites concurrence à mes futailles, rougissez-vous le gosier ! Le père à *mame* Tonsard en a le droit, et vaut mieux ça que de porter votre argent blanc à Socquard !

– Dire que voilà quinze ans que vous faites danser le monde à Tivoli, sans avoir pu deviner le secret du vin cuit de Socquard, vous qui êtes si fin ! dit la fille à son père. Vous savez pourtant bien qu’avec ce secret-là nous deviendrions aussi riches que Rigou !

Dans le Morvan et dans la partie de la Bourgogne qui s’étale à ses pieds du côté de Paris, ce vin cuit, reproché par la Tonsard au père Fourchon, est un breuvage assez cher, qui joue un grand rôle dans la vie des paysans, et que savent faire plus ou moins bien les épiciers ou les limonadiers, là où il existe des cafés. Cette benoîte liqueur, composée de vin choisi, de sucre, de cannelle et autres épices, est préférable à tous les déguisements ou mélanges de l’eau-de-vie appelée ratafia, cent-sept-ans, eau des braves, cassis, Vespéto, esprit de soleil, etc. On retrouve

le vin cuit jusque sur les frontières de la France et de la Suisse. Dans le Jura, dans les lieux sauvages où pénètrent quelques touristes sérieux, les aubergistes donnent, sur la foi des commis-voyageurs, le nom de vin de Syracuse à ce produit industriel, excellent d'ailleurs, et qu'on est enchanté de payer trois ou quatre francs la bouteille, par la faim canine qui se gagne à l'ascension des pics. Or, dans les ménages morvandiaux et bourguignons, la plus légère douleur, le plus petit tressaillement de nerfs est un prétexte à vin cuit. Les femmes, pendant, avant et après l'accouchement, y joignent des rôties au sucre. Le vin cuit a dévoré des fortunes de paysan. Aussi plus d'une fois ce séduisant liquide a-t-il nécessité des corrections maritales.

– Et y a pas mèche ! répondit Fourchon. Socquard s'est toujours enfermé pour fabriquer son vin cuit ! Il n'en a pas dit le secret à défunt sa femme. Il tire tout de Paris pour *s'te* fabrique-là !

– Ne tourmentes donc pas ton père ! s'écria Tonsard ; il ne sait pas, eh bien ! il ne sait pas ! On ne peut pas tout savoir !

Fourchon fut saisi d'inquiétude en voyant la physionomie de son gendre s'adoucir aussi bien que sa parole.

– *Quéque* tu veux me voler ? dit naïvement le vieillard.

– Moi, dit Tonsard, je n'ai rien que de légitime dans ma fortune, et quand je vous prends quelque chose, je me paye de la dot que vous m'aviez promise.

Fourchon, rassuré par cette brutalité, baissa la tête en homme vaincu et convaincu.

– V'là un joli collet, reprit Tonsard en se rapprochant de son beau-père et lui posant le collet sur les genoux, ils auront besoin de gibier aux Aigues, et nous arriverons bien à leur vendre le leur, ou y aurait pas de bon Dieu pour nous autres pauvres gens.

– Un solide travail, dit le vieillard en examinant cet engin malfaisant.

– Laissez-nous ramasser des sous, allez, papa, dit la Tonsard, nous aurons notre part au gâteau des Aigues !...

– Oh ! les bavardes ! dit Tonsard. Si je suis pendu, ce ne sera pas pour un coup de fusil, ce sera pour un coup de langue de votre fille.

– Vous croyez donc que les Aigues seront vendus en détail pour votre fichu nez ? répondit Fourchon. Comment ! depuis trente ans que le père Rigou vous suce la moelle de vos os, vous n’avez pas *core* vu que les bourgeois seront pires que les seigneurs ? Dans cette affaire-là, mes petits, les Soudry, les Gaubertin, les Rigou vous feront danser sur l’air : *J’ai du bon tabac, tu n’en auras pas !* l’air national des riches, quoi !... Le paysan sera toujours le paysan ! Ne voyez-vous pas (mais vous ne connaissez rien à la politique !...) que le gouvernement n’a tant mis de droits sur le vin que pour nous repincer notre *quibus* et nous maintenir dans la misère ! Les bourgeois et le gouvernement, c’est tout un. *Qué* qu’ils deviendraient si nous étions tous riches ?... Laboureraient-ils leurs champs, feraient-ils la moisson ? Il leur faut des malheureux ! J’ai été riche pendant dix ans, et je sais bien ce que je pensais des gueux !...

– Faut tout de même chasser avec eux, répondit Tonsard, puisqu'ils veulent *allotir* les grandes terres, et après nous nous retournerons contre les Rigou. À la place de Courtecuisse qu'il dévore, il y a longtemps que je lui aurais soldé son compte avec d'autres *balles* que celles que le pauvre homme lui donne...

– Vous avez raison, répondit Fourchon. Comme dit le père Nizeron, qu'est resté républicain après tout le monde : le peuple a la vie dure, il ne meurt pas, il a le temps pour lui !...

Fourchon tomba dans une sorte de rêverie, et Tonsard en profita pour reprendre son collet ; mais en le reprenant, il coupa d'un coup de ciseaux le pantalon pendant que le père Fourchon levait son verre pour boire, et il mit le pied sur la pièce de cent sous, qui alla tomber sur la partie du sol toujours humide là, où les buveurs égouttaient leurs verres. Quoique lestement faite, cette soustraction aurait peut-être été sentie par le vieillard, sans l'arrivée de Vermichel.

– Tonsard, savez-vous où se trouve le papa ? demanda le fonctionnaire au pied du palier.

Le cri de Vermichel, le vol de la pièce et l'épuisement du verre eurent lieu simultanément.

– Présent ! mon officier, dit le père Fourchon en tendant la main à Vermichel pour l'aider à monter les marches du cabaret.

De toutes les figures bourguignonnes, Vermichel vous eût semblé la plus bourguignonne. Le praticien n'était pas rouge, mais écarlate. Sa face, comme certaines parties tropicales du globe, éclatait sur plusieurs points par de petits volcans desséchés qui dessinaient de ces mousses plates et vertes appelées assez poétiquement par Fourchon *des fleurs de vin*. Cette tête ardente dont les traits avaient été démesurément grossis par de continuelles ivresses, paraissait cyclopéenne, allumée du côté droit par une prunelle vive, éteinte de l'autre côté par un œil couvert d'une taie jaunâtre. Des cheveux roux toujours ébouriffés, une barbe semblable à celle de Judas, rendaient Vermichel aussi formidable en apparence qu'il était doux en réalité. Le nez en trompette ressemblait à un point d'interrogation auquel la bouche,

excessivement fendue, paraissait toujours répondre, même quand elle ne s'ouvrait pas. Vermichel, homme de petite taille, portait des souliers ferrés, un pantalon de velours vert bouteille, un vieux gilet rapetassé d'étoffes diverses qui paraissait avoir été fait avec une courte-pointe, une veste en gros drap bleu et un chapeau gris à larges bords. Ce luxe imposé par la ville de Soulanges, où Vermichel cumulait les fonctions de concierge de l'hôtel de ville, de tambour, de geôlier, de ménétrier et de praticien, était entretenu par madame Vermichel, une terrible antagoniste de la philosophie rabelaisienne. Cette virago à moustaches, large d'un mètre, d'un poids de cent vingt kilogrammes, et néanmoins agile, avait établi sa domination sur Vermichel, qui, battu par elle pendant ses ivresses, la laissait encore faire quand il était à jeun. Aussi le père Fourchon disait-il en méprisant la tenue de Vermichel : C'est la livrée d'un esclave.

– Quand on parle du soleil, on en voit les rayons, reprit Fourchon en répétant une plaisanterie inspirée par la rutilante figure de

Vermichel, qui ressemblait en effet à ces soleils d'or peints sur les enseignes d'auberges en province. *Mame* Vermichel a-t-elle aperçu trop de poussière sur ton dos, que tu fuis tes quatre cinquièmes, car on ne peut pas l'appeler ta moitié, *c'te* femme ? Qui t'amène de si bonne heure ici, tambour battu ?

– Toujours la politique ! répondit Vermichel, évidemment accoutumé à ces plaisanteries.

– Ah ! le commerce de Blangy va mal, nous allons protester des billets, dit le père Fourchon en versant un verre de vin à son ami.

– Mais notre singe est sur mes talons, répondit Vermichel en haussant le coude.

Dans l'argot des ouvriers, le *singe* c'est le maître. Cette locution faisait partie du dictionnaire Vermichel et Fourchon.

– *Quéque m'sieur* Brunet vient donc tracasser par ici ? demanda la Tonsard.

– Hé ! pardi, vous autres, dit Vermichel, vous lui rapportez depuis trois ans pus que vous ne valez... Ah ! il vous travaille joliment les côtes, le

bourgeois des Aigues ! Il va bien, le Tapissier... Comme dit le père Brunet : « S'il y avait trois propriétaires comme lui dans la vallée, ma fortune serait faite !... »

– *Qué* qu'ils ont donc inventé de nouveau contre le pauvre monde ? dit Marie.

– Ma foi ! reprit Vermichel, ça n'est pas bête, allez ! et vous finirez par mettre les pouces... Que voulez-vous ? les voilà bien en force, depuis bientôt deux ans, avec trois gardes, un garde à cheval, tous actifs comme des fourmis, et un garde champêtre qu'est un dévorant. Enfin la gendarmerie se botte maintenant à tout propos pour eux... Ils vous écraseront...

– Ah ! *ouin* ! dit Tonsard, nous sommes trop plats... Ce qu'il y a de plus résistant, c'est pas l'arbre, c'est l'herbe...

– Ne t'y fies pas, répondit le père Fourchon à son gendre, t'as des propriétés...

– Enfin, reprit Vermichel, ils vous aiment, ces gens, car ils ne pensent qu'à vous du matin au soir ! Ils se sont dit comme ça : « Les bestiaux de

ces gens nous mangent nos prés ; nous allons les leur prendre, leurs bestiaux ; ils ne pourront pas manger eux-mêmes l'herbe de nos prés. » Comme vous avez tous des condamnations sur le dos, ils ont dit à notre *singe* de saisir vos vaches. Nous commencerons ce matin par Conches, nous allons y saisir la vache à la mère Bonnébault, la vache à la Godain, la vache à la Mitant.

Dès qu'elle eut entendu le nom de Bonnébault, Marie, l'amoureuse de Bonnébault, le petit-fils de la vieille à la vache, sauta dans le clos de vigne, après avoir guigné son père et sa mère. Elle passa comme une anguille à travers un trou de la haie, et s'élança vers Conches avec la rapidité d'un lièvre poursuivi.

– Ils en feront tant, dit tranquillement Tonsard, qu'ils se feront casser les os, et ce sera dommage, leurs mères ne leur en feront pas d'autres.

– Ça se pourrait bien tout de même, ajouta le père Fourchon. Mais vois-tu, Vermichel, je ne peux pas être à vous avant une heure d'ici, j'ai des affaires importantes au château.

– Plus importantes que trois vacations à cinq

sous ? Faut pas cracher sur la vendange, a dit papa Noé.

– Je te dis, Vermichel, que mon commerce m'appelle au château des Aigues, répéta le vieux Fourchon en prenant un air de risible importance.

– D'ailleurs, ça ne serait pas, dit la Tonsard, que mon père ferait bien de s'évanouir. Est-ce que, par hasard, vous voudriez trouver les vaches ?

– Monsieur Brunet, qui est un bonhomme, ne demande pas mieux que de n'en trouver que les bouses, répondit Vermichel. Un homme obligé comme lui de trotter par les chemins à la nuit doit être prudent.

– S'il l'est, il a raison, dit sèchement Tonsard.

– Donc, reprit Vermichel, il a dit comme ça à monsieur Michaud : « J'irai dès que l'audience sera terminée. » S'il voulait trouver les vaches, il y serait allé demain à sept heures. Mais il faudra qu'il marche, allez, monsieur Brunet. On n'attrape pas deux fois le Michaud, c'est un chien de chasse fini ! Ah ! *qué* brigand !

– Ça devrait rester à l’armée, des sacripants comme ça, dit Tonsard, ça n’est bon qu’à lâcher sur les ennemis... Je voudrais bien qu’il me demandât mon nom ; il a beau se dire un vieux de la Jeune Garde, je suis sûr qu’après avoir mesuré nos ergots, il m’en resterait plus long qu’à lui dans les pattes.

– Ah ça ! dit la Tonsard à Vermichel, et les affiches de la fête de Soulanges, quand les verra-t-on ? Nous voici le 8 août.

– Je les ai portées à imprimer chez monsieur Bournier, hier, à la Ville-aux-Fayes, répondit Vermichel. On a parlé chez *mame* Soudry d’un feu d’artifice sur le lac.

– Quel monde nous aurons ! s’écria Fourchon.

– En v’là des journées pour Socquard, dit le cabaretier d’un air envieux.

– Oh ! s’il ne pleut pas, ajouta sa femme comme pour se rassurer elle-même.

On entendit le trot d’un cheval venant de Soulanges, et cinq minutes après, l’huissier attachait son cheval à un poteau mis exprès à la

clairevoie par où passaient les vaches. Puis il montra sa tête à la porte du Grand-I-Vert.

– Allons, allons, mes enfants, ne perdons pas de temps, dit-il en affectant d’être pressé.

– Ah ! dit Vermichel, vous avez un réfractaire, monsieur Brunet. Le père Fourchon a la goutte.

– Il a plusieurs gouttes, répliqua l’huissier, mais la loi ne lui demande pas d’être à jeun.

– Pardon, monsieur Brunet, dit Fourchon, je suis attendu pour affaire aux Aigues, nous sommes en marché pour une *loute*...

Brunet, petit homme sec, au teint bilieux, vêtu tout en drap noir, l’œil fauve, les cheveux crépus, la bouche serrée, le nez pincé, l’air inquiet, la parole enrouée, offrait le phénomène d’une physionomie, d’un maintien et d’un caractère en harmonie avec sa profession. Il connaissait si bien le Droit, ou pour mieux dire, la chicane, qu’il était à la fois la terreur et le conseiller du canton ; aussi ne manquait-il pas d’une certaine popularité parmi les paysans auxquels il demandait la plupart du temps son paiement en

denrées. Toutes ses qualités actives et négatives et ce savoir-faire lui valaient la clientèle du canton, à l'exclusion de son confrère maître Plissoud, dont il sera question plus tard. Ce hasard d'un huissier qui fait tout et d'un huissier qui ne fait rien est fréquent dans les justices de paix, au fond des campagnes.

– Ça chauffe donc ? dit Tonsard au petit père Brunet.

– Que voulez-vous, vous le pillez aussi par trop, cet homme ! Il se défend ! répondit l'huissier ; ça finira mal, toutes vos affaires, le gouvernement s'en mêlera.

– Il faudra donc que nous autres malheureux nous crevions ? dit la Tonsard en offrant un petit verre sur une soucoupe à l'huissier.

– Les malheureux peuvent crever, on n'en manquera jamais, dit sentencieusement Fourchon.

– Vous dévastez aussi par trop les bois, répliqua l'huissier.

– Ne croyez pas ça, monsieur Brunet, on fait bien du bruit, allez ! pour quelques misérables

fagots, dit la Tonsard.

– On n’a pas assez rasé de riches pendant la révolution, voilà tout, dit Tonsard.

En ce moment, l’on entendit un bruit horrible en ce qu’il était inexplicable. Le galop de deux pieds enragés, mêlé à un cliquetis d’armes, dominait un bruissement de feuillages et de branches entraînés par des pas encore plus précipités. Deux voix aussi différentes que les deux galops lançaient des interjections braillardes. Tous les gens du cabaret devinèrent la poursuite d’un homme et la fuite d’une femme ; mais à quel propos ?... L’incertitude ne dura pas.

– C’est la mère, dit Tonsard en se dressant, je reconnais sa *grelotte* !

Et soudain, après avoir gravi les méchantes marches du Grand-I-Vert, par un dernier effort dont l’énergie ne se trouve qu’au jarrets des contrebandiers, la vieille Tonsard tomba, les quatre fers en l’air, au milieu du cabaret. L’immense lit de bois de son fagot fit un fracas terrible en se brisant contre le haut de la porte et sur le plancher. Tout le monde s’était écarté. Les

tables, les bouteilles, les chaises atteintes par les branches s'éparpillèrent. Le tapage n'eût pas été si grand si la chaumière se fût écroulée.

– Je suis morte du coup ! le gremlin m'a tuée !...

Le cri, l'action et la course de la vieille femme s'expliquèrent par l'apparition sur le seuil d'un garde habillé tout en drap vert, le chapeau bordé d'une ganse d'argent, le sabre au côté, la bandoulière de cuir aux armes de Montcornet avec celles des Troisvilles en abîme, le gilet rouge d'ordonnance, les guêtres de peau montant jusqu'au-dessus du genou.

Après un moment d'hésitation, le garde dit en voyant Brunet et Vermichel :

– J'ai des témoins.

– De quoi !... dit Tonsard.

– Cette femme a dans son fagot un chêne de dix ans coupé en rondins, un vrai crime !...

Vermichel, dès que le mot témoins eut été prononcé, jugea très à propos d'aller dans le clos prendre l'air.

– De quoi !.... de quoi !... dit Tonsard en se plaçant devant le garde pendant que la Tonsard relevait sa belle-mère, veux-tu bien me montrer tes talons, Vatel ?... Verbalise et saisis sur le chemin, tu es là chez toi, brigand, mais sors d'ici. Ma maison est à moi, peut-être ? Charbonnier est maître chez lui...

– Il y a flagrant délit, ta mère va me suivre.

– Arrêter ma mère chez moi ? tu n'en a pas le droit. Mon domicile est inviolable, on sait ça, du moins. As-tu un mandat de monsieur Guerbet, notre juge d'instruction ? Ah ! c'est qu'il faut la justice pour entrer ici. Tu n'es pas la justice, quoique tu aies prêté serment au tribunal de nous faire crever de faim, méchant gabelou de forêt !

La fureur du garde était arrivée à un tel paroxysme qu'il voulut s'emparer du fagot ; mais la vieille, un affreux parchemin noir doué de mouvement et dont le pareil ne se voit que dans le tableau des *Sabines* de David, lui cria :

– N'y touche pas ou je te saute aux yeux !

– Eh bien ! osez défaire votre fagot en

présence de monsieur Brunet, dit le garde.

Quoique l'huissier affectât cet air d'indifférence que l'habitude des affaires donne aux officiers ministériels, il fit à la cabaretière et à son mari ce clignement d'yeux qui signifie : mauvaise affaire !... Le vieux Fourchon, lui ! montra du doigt à sa fille le tas de cendres amoncelées dans la cheminée. La Tonsard, qui comprit à la fois par ce geste significatif le danger de sa belle-mère et le conseil de son père, prit une poignée de cendres et la jeta dans les yeux du garde. Vatel se prit à hurler ; Tonsard, éclairé de toute la lumière que perdait le garde, le poussa rudement sur les méchantes marches extérieures où les pieds d'un aveugle devaient si facilement trébucher, que Vatel roula jusque dans le chemin en lâchant son fusil. En un moment le fagot fut défait, les bûches en furent extraites et cachées avec une prestesse qu'aucune parole ne peut rendre. Brunet, ne voulant pas être témoin de cette opération prévue par lui, se précipita sur le garde pour le relever, il l'assit sur le talus et alla mouiller son mouchoir dans l'eau pour laver les yeux au patient, qui, malgré ses souffrances,

essayait de se traîner vers le ruisseau.

– Vatel, vous avez tort, lui dit l’huissier, vous n’avez pas le droit d’entrer dans les maisons, voyez-vous...

La vieille, petite femme presque bossue, lançait autant d’éclairs par ses yeux que d’injures par sa bouche démeublée et couverte d’écume, en se tenant sur le seuil de la porte, les poings sur ses hanches et criant à se faire entendre de Blangy.

– Ah ! gredin, c’est bien fait, va ! Que l’enfer le confonde !... me soupçonner de couper des *âbres* ! moi, la *pus* honnête femme du village, et me chasser comme une bête malfaisante ! Je voudrais te voir perdre tes maudits yeux, le pays y gagnerait sa tranquillité. Vous êtes tous des porte-malheurs, toi et tes compagnons qui supposez des infamies pour animer la guerre entre votre maître et nous !...

Le garde se laissait nettoyer les yeux par l’huissier, qui, tout en le pansant, lui démontrait toujours qu’en Droit il était répréhensible.

– La gueuse ! elle nous a mis sur les dents, dit enfin Vatel, elle est dans le bois depuis cette nuit...

Tout le monde ayant prêté main-vive au recel de l'arbre coupé, les choses furent promptement remises en état dans le cabaret ; Tonsard vint alors sur la porte d'un air rogue :

– Vatel, mon fiston, si tu t'avises une autre fois de violer mon domicile, c'est mon fusil qui te répondra, dit-il ; aujourd'hui tu as eu la cendre, tu pourrais bien voir le feu un autre jour. Tu ne sais pas ton métier... Après cela, tu as chaud, si tu veux un verre de vin, on te l'offre, tu pourras voir que le fagot de ma mère n'a pas un brin de bois suspect, c'est tout broussailles.

– Canaille !... dit tout bas à l'huissier le garde plus vivement atteint au cœur par cette ironie qu'il n'avait été atteint aux yeux par la cendre.

En ce moment, Charles, le valet de pied, naguère envoyé à la recherche de Blondet, parut à la porte du Grand-I-Vert.

– Qu'avez-vous donc, Vatel ? dit le valet au

garde.

– Ah ! répondit le garde-chasse en s’essuyant les yeux, qu’il avait plongés tout ouverts dans le ruisseau pour achever de les nettoyer, j’ai là des débiteurs à qui je ferai maudire le jour où ils ont vu la lumière.

– Si vous l’entendez ainsi, monsieur Vatel, dit froidement Tonsard, vous vous apercevrez que nous n’avons pas froid aux yeux en Bourgogne !

Vatel disparut. Peu curieux d’avoir le mot de cette énigme, Charles regarda dans le cabaret.

– Venez au château, vous et votre loutre, si vous en avez une, dit-il au père Fourchon.

Le vieillard se leva précipitamment et suivit Charles.

– Eh bien ! où donc est-elle, cette loutre ? dit Charles en souriant d’un air de doute.

– Par ici, dit le vieux cordier en allant vers la Thune.

Ce nom est celui du ruisseau fourni par le trop plein des eaux du moulin et du parc des Aigues. La Thune court tout le long du chemin cantonal

jusqu'au petit lac de Soulanges qu'elle traverse, et d'où elle regagne l'Avonne, après avoir alimenté les moulins et les eaux du château de Soulanges.

– La voilà, je l'ai cachée dans le *ru* des Aigues avec une pierre à son cou.

En se baissant et se relevant, le vieillard ne sentit plus la pièce de cent sous dans sa poche, où le métal habitait si peu, qu'il devait s'apercevoir aussi bien du vide que du plein.

– Ah ! les *guerdins* ! s'écria-t-il, si je chasse aux *loutes*, ils chassent au beau-père, eux !... Ils me prennent tout ce que je gagne, et ils disent que c'est pour mon bien. Ah ! je le crois qu'il s'agit de mon bien ! Sans mon pauvre Mouche, qu'est la consolation de mes vieux jours, je me noierais. Les enfants, c'est la ruine des pères. Vous n'êtes pas marié, vous, monsieur Charles, ne vous mariez jamais ! vous n'aurez pas à vous reprocher d'avoir semé de mauvaises graines. Moi qui croyais pouvoir acheter de la filasse, la v'là filée, ma filasse ! Ce monsieur, qui est gentil, m'avait donné dix francs, eh ben ! la v'la ben

renchérie, ma *loute*, à s'te heure !

Charles se défiait tellement du père Fourchon, qu'il prit ses doléances, cette fois bien sincères, pour la préparation de ce qu'en style d'office il appelait *une couleur*, et il commit la faute de laisser percer son opinion dans un sourire que surprit le malicieux vieillard.

– Ah çà ! père Fourchon, de la tenue, hein ! vous allez parler à madame, dit Charles en remarquant une assez grande quantité de rubis flamboyant sur le nez et les joues du vieillard.

– Je suis à mon affaire, Charles, à preuve que si tu veux me régaler à l'office des restes du déjeuner et d'une bouteille ou deux de vin d'Espagne, je te dirai trois mots qui t'éviteront de recevoir *une danse*...

– Dites, et François aura l'ordre de monsieur de vous donner un verre de vin, répondit le valet de pied.

– C'est dit ?

– C'est dit.

– Eh bien ! tu vas causer avec ma petite fille

Catherine sous l'arche du pont d'Avonne ; Godain l'aime ; il vous a vus, et il a la bêtise d'être jaloux... Je dis une bêtise, car un paysan ne doit pas avoir de sentiments qui ne sont permis qu'aux riches. Si donc tu vas le jour de la fête de Soulanges à Tivoli pour danser avec elle, tu danseras plus que tu ne voudras !... Godain est avare et méchant, il est *capabe* de te casser le bras sans que tu puisses l'assigner...

– C'est trop cher ; Catherine est une belle fille, mais elle ne vaut pas ça, dit Charles. Et pourquoi donc qu'il se fâche, Godain ? Les autres ne se fâchent pas ?

– Ah ! il l'aime pour l'épouser...

– En voilà une qui sera battue !... dit Charles.

– C'est selon, dit le vieillard ; elle tient de sa mère, sur qui Tonsard n'a pas levé la main, tant il a eu peur de lui voir lever le pied. Une femme qui sait se remuer, c'est bien profitant... Et d'ailleurs, à la main chaude avec Catherine, quoiqu'il soit fort, Godain n'aurait pas le dernier.

– Tenez, père Fourchon, v'la quarante sous

pour boire à ma santé, dans le cas où nous ne pourrions pas siroter du vin d'Alicante.

Le père Fourchon détourna la tête en empochant la pièce pour que Charles ne pût pas voir une expression de plaisir et d'ironie qu'il lui fut impossible de réprimer.

– Catherine, reprit le vieillard, c'est une fière ribaude, elle aime le malaga, il faut lui dire de venir en chercher aux Aigues, imbécile !

Charles regarda le père Fourchon avec une naïve admiration, sans pouvoir deviner l'immense intérêt que les ennemis du général avaient à glisser un espion de plus dans le château.

– Le général doit être heureux, demanda le vieillard, les paysans sont bien tranquilles maintenant. Qu'en dit-il ? est-il toujours content de Sibilet ?

– Il n'y a que monsieur Michaud qui tracasse monsieur Sibilet ; on dit qu'il le fera renvoyer.

– Jalousie de métier ! reprit Fourchon. Je gage que tu voudrais bien voir congédier François, et

devenir premier valet de chambre à sa place ?

– Dame ! il a douze cents francs, dit Charles ; mais on ne peut pas le renvoyer, il a les secrets du général...

– Comme madame Michaud avait ceux de madame la comtesse, répliqua Fourchon en espionnant Charles jusque dans les yeux. Voyons, mon gars, sais-tu si monsieur et madame ont chacun leur chambre ?

– Parbleu, sans cela monsieur n'aimerait pas tant madame, dit Charles.

– Tu n'en sais pas plus ? demanda Fourchon.

Il fallut se taire, Charles et Fourchon se trouvaient devant les croisées des cuisines.

V

Les ennemis en présence

Au début du déjeuner, François, le premier valet de chambre, vint dire tout bas à Blondet, mais assez haut pour que le comte l'entendit : – Monsieur, le petit au père Fourchon prétend qu'ils ont fini par prendre une loutre, et demande si vous la voulez, avant qu'ils ne la portent au sous-préfet de la Ville-aux-Fayes.

Émile Blondet, quoique professeur en mystification, ne put s'empêcher de rougir comme une vierge à qui l'on dit une histoire un peu leste, dont le mot lui est connu.

– Ah ! vous avez chassé la loutre ce matin avec le père Fourchon ? s'écria le général pris d'un fou rire.

– Qu'est-ce ? demanda la comtesse inquiétée

par ce rire de son mari.

– Du moment où un homme d'esprit comme lui, reprit le général, s'est laissé enfoncer par le père Fourchon, un cuirassier retiré n'a pas à rougir d'avoir chassé cette loutre, qui ressemble énormément au troisième cheval que la poste vous fait toujours payer et qu'on ne voit jamais. À travers de nouvelles explosions de fou rire, le général put encore dire : – Je ne m'étonne plus si vous avez changé de bottes et de pantalon, vous vous serez mis à la nage. Moi, je ne suis pas allé si loin que vous dans la mystification, je suis resté à fleur d'eau ; mais aussi, avez-vous beaucoup plus d'intelligence que moi...

– Vous oubliez, mon ami, reprit madame de Montcornet, que je ne sais de quoi vous parlez...

À ces mots, dits d'un air piqué que la confusion de Blondet inspirait à la comtesse, le général devint sérieux, et Blondet raconta lui-même sa pêche à la loutre.

– Mais, dit la comtesse, s'ils ont une loutre, ces pauvres gens ne sont pas si coupables.

– Oui, mais il y a dix ans qu'on n'a pas vu la loutre, reprit l'impitoyable général.

– Monsieur le comte, dit François, le petit jure tous ses serments, qu'il en tient une...

– S'ils en ont une, je la leur paye, dit le général.

– Dieu, fit observer l'abbé Brossette, n'aura pas condamné les Aigues à n'avoir jamais de loutres.

– Ah ! monsieur le curé, s'écria Blondet, si vous déchaînez Dieu contre moi...

– Qui donc est venu ? demanda vivement la comtesse.

– Mouche, madame, ce petit qui va toujours avec le père Fourchon, répondit le valet de chambre.

– Faites-le venir.... si madame le permet, dit le général, il vous amusera peut-être.

– Mais au moins faut-il savoir à quoi s'en tenir, dit la comtesse.

Mouche comparut quelques instants après

dans sa presque nudité. En voyant cette personnification de l'indigence au milieu de cette salle à manger, dont un trumeau seul aurait donné, par son prix, presque une fortune à cet enfant, pieds nus, jambes nues, poitrine nue, tête nue, il était impossible de ne pas se laisser aller aux inspirations de la charité. Les yeux de Mouche, comme deux charbons ardents, regardaient tour à tour les richesses de cette salle et celles de la table.

– Tu n'as donc pas de mère ? demanda madame de Montcornet, qui ne pouvait pas autrement expliquer un pareille dénuement.

– Non, *ma'me*, *m'man* est morte *d'chagrin* de n'avoir pas revu *p'pa* qui est parti pour l'armée, en 1812, sans l'avoir épousée *avec les papiers*, et qu'a sous vot'respect été gelé... Mais j'ai mon grand-*p'pa* Fourchon qu'est un *ben* bon homme, quoiqu'y me batte *quéquefois*, comme un Jésus.

– Comment se fait-il, mon ami, qu'il y ait sur votre terre des gens si malheureux ? dit la comtesse en regardant le général.

– Madame la comtesse, dit le curé, nous

n'avons dans cette commune que des malheurs volontaires. Monsieur le comte a de bonnes intentions ; mais nous avons affaire à des gens sans religion, qui n'ont qu'une seule pensée, celle de vivre à vos dépens.

– Mais, dit Blondet, mon cher curé, vous êtes ici pour leur faire de la morale.

– Monsieur, répondit l'abbé Brossette à Blondet, monseigneur m'a envoyé ici comme en mission chez des sauvages ; mais, ainsi que j'ai eu l'honneur de le lui dire, les sauvages de France sont inabordables ; ils ont pour loi de ne pas nous écouter, tandis qu'on peut intéresser les sauvages de l'Amérique.

– *M'sieu* le curé, on m'aide encore un peu ; mais si j'allais à vout'église, on ne m'aiderait *pus* du tout et on me ficherait des calottes.

– La religion devrait commencer par lui donner des pantalons, mon cher abbé, dit Blondet. Dans vos missions, ne débutez-vous pas par amadouer les sauvages ?

– Il aurait bientôt vendu ses habits, répondit

l'abbé Brossette à voix basse, et je n'ai pas un traitement qui me permette de faire un pareil commerce.

– Monsieur le curé a raison, dit le général en regardant Mouche.

La politique du petit gars consistait à paraître ne rien comprendre à ce qu'on disait quand on avait raison contre lui.

– L'intelligence du petit drôle vous prouve qu'il sait discerner le bien du mal, reprit le comte. Il est en âge de travailler, et il ne songe qu'à commettre des délits impunément. Il est bien connu des gardes... Avant que je ne fusse maire, il savait déjà qu'un propriétaire, témoin d'un délit sur ses terres, ne peut pas faire de procès-verbal, il restait effrontément dans mes prés avec ses vaches, sans en sortir quand il m'apercevait, tandis que maintenant il se sauve.

– Ah ! c'est bien mal, dit la comtesse, il ne faut pas prendre le bien d'autrui, mon petit ami.

– Madame, faut manger ; mon grand-père me donne *pus* de coups que de miches, et ça creuse

l'estomac, les gifles ! Quand les vaches ont du lait, j'en trais un peu, ça me soutient. Monseigneur est-il donc si pauvre qu'il ne puisse me laisser boire un peu de son herbe !

– Mais il n'a peut-être rien mangé d'aujourd'hui, dit la comtesse émue par cette profonde misère. Donnez-lui donc du pain et ce reste de volaille ; enfin qu'il déjeune !... ajouta-t-elle en regardant le valet de chambre. – Où couches-tu ?

– Partout, madame, où l'on veut bien nous souffrir l'hiver, et à la belle étoile quand il fait beau.

– Quel âge as-tu ?

– Douze ans.

– Mais il est encore temps de le mettre en bon chemin, dit la comtesse à son mari.

– Ça fera un soldat, dit rudement le général, il est bien préparé. J'ai souffert tout autant que lui, moi, et me voilà.

– Pardon, général, je ne suis pas déclaré, dit l'enfant, je ne tirerai pas au sort. Ma pauvre mère,

qu'était fille, est accouchée aux champs. Je suis fils de la *tarre*, comme dit mon grand-papa. *M'man* m'a sauvé de la milice. Je ne m'appelle pas plus Mouche que rien du tout. Grand-papa m'a *ben* appris *m's'avantaiges* ; je ne suis pas mis sur les *papiers* du gouvernement, et quand j'aurai l'âge de la conscription, je ferai mon tour de France ! on ne m'attrapera pas.

– Tu l'aimes, ton grand-père ? dit la comtesse en essayant de lire dans ce cœur de douze ans.

– Dame ! *y me fiche* des gifles quand il est dans le train ; mais que voulez-vous ? il est si amusant ! si bon enfant ! Et puis, il dit qu'il se paye de m'avoir enseigné à lire et à écrire.

– Tu sais lire ?... dit le comte.

– *Eh dà, voui*, monsieur le comte, et dans la fine écriture encore, vrai comme nous avons une loutre.

– Qu'y a-t-il ? dit le comte en lui présentant le journal.

– La *Cu-o-tidienne*, répliqua Mouche en n'hésitant que trois fois.

Tout le monde, même l'abbé Brossette, se mit à rire.

– Eh ! dame ! vous me faites lire *el'journal*, s'écria Mouche exaspéré. Mon grand-papa dit que c'est fait pour les riches, et qu'on sait toujours, plus tard, ce qu'il y a là-dedans.

– Il a raison, cet enfant, général, il me donne envie de revoir mon vainqueur de ce matin, dit Blondet ; je vois que sa mystification était mouchetée...

Mouche comprenait admirablement qu'il posait pour les menus plaisirs des bourgeois ; l'élève du père Fourchon fut alors digne de son maître, il se mit à pleurer...

– Comment pouvez-vous plaisanter un enfant qui va pieds nus ? dit la comtesse.

– Et qui trouve tout simple que son grand-père se rembourse en tapes des frais de son éducation ? dit Blondet.

– Voyons, mon pauvre petit, avez-vous pris une loutre ? dit la comtesse.

– Oui, madame, aussi vrai que vous êtes la

plus belle femme que j'aie vue et que je verrai jamais, dit l'enfant en essuyant ses larmes.

– Montre donc cette loutre, dit le général.

– Oh ! *m'sieu* le comte, mon grand-papa l'a cachée ; mais elle gigotait core quand nous étions à notre corderie... Vous pouvez faire venir mon grand-*p'pa*, car il veut la vendre lui-même.

– Emmenez-le à l'office, dit la comtesse à François, qu'il y déjeune en attendant le père Fourchon, que vous enverrez chercher par Charles. Voyez à trouver des souliers, un pantalon et une veste pour cet enfant. Ceux qui viennent ici tout nus, doivent en sortir habillés...

– Que Dieu vous bénisse, ma chère dame, dit Mouche en s'en allant. *M'sieu* le curé peut être certain que venant de vous, je garderai ces hardes pour les jours de fête.

Émile et madame de Montcornet se regardèrent étonnés de cet à-propos, et parurent dire au curé par un coup d'œil : Il n'est pas si sot !...

– Certes, madame, dit le curé quand l'enfant

ne fut plus là, l'on ne doit pas compter avec la Misère ; je pense qu'elle a des raisons cachées dont le jugement n'appartient qu'à Dieu, des raisons physiques souvent fatales, et des raisons morales nées du caractère, produites par des dispositions que nous accusons et qui parfois sont le résultat de qualités, malheureusement pour la société, sans issue. Les miracles accomplis sur les champs de bataille nous ont appris que les plus mauvais drôles pouvaient s'y transformer en héros... Mais ici, vous êtes dans des circonstances exceptionnelles, et si votre bienfaisance ne marche pas accompagnée de la réflexion, vous courrez risque de solder vos ennemis...

– Nos ennemis ? s'écria la comtesse.

– De cruels ennemis, répéta gravement le général.

– Le père Fourchon est avec son gendre Tonsard, reprit le curé, toute l'intelligence du menu peuple de la vallée, on les consulte pour les moindres choses. Ces gens-là sont d'un machiavélisme incroyable. Sachez-le, dix paysans réunis dans un cabaret sont la monnaie

d'un grand politique...

En ce moment, François annonça monsieur Sibilet.

– C'est le ministre des finances, dit le général en souriant, faites-le entrer, il vous expliquera la gravité de la question, ajouta-t-il en regardant sa femme et Blondet.

– D'autant plus qu'il ne vous la dissimule guère, dit tout bas le curé.

Blondet aperçut alors le personnage dont il entendait parler depuis son arrivée, et qu'il désirait connaître, le régisseur des Aigues. Il vit un homme de moyenne taille, d'environ trente ans, doué d'un air boudeur, d'une figure disgracieuse, à qui le rire allait mal. Sous un front soucieux, des yeux d'un vert changeant se fuyaient l'un l'autre en déguisant ainsi la pensée. Sibilet, vêtu d'une redingote brune, d'un pantalon et d'un gilet noirs, portait les cheveux longs et plats, ce qui lui donnait une tournure cléricale. Le pantalon cachait très imparfaitement des genoux cagneux. Quoique son teint blafard et ses chairs molles pussent faire croire à une constitution

maladive, Sibilet était robuste. Le son de sa voix, un peu sourde, s'accordait avec cet ensemble peu flatteur.

Blondet échangea secrètement un regard avec l'abbé Brossette, et le coup d'œil par lequel le jeune prêtre lui répondit, apprit au journaliste que ses soupçons sur le régisseur étaient une certitude chez le curé.

– N'avez-vous pas, mon cher Sibilet, dit le général, évalué ce que nous volent les paysans, au quart des revenus ?

– À beaucoup plus, monsieur le comte, répondit le régisseur. Vos pauvres touchent de vous plus que l'État ne vous demande. Un petit drôle comme Mouche glane ses deux boisseaux par jour. Et les vieilles femmes, que vous diriez à l'agonie, se trouvent à l'époque du glanage de l'agilité, de la santé, de la jeunesse. Vous pouvez être témoin de ce phénomène, dit Sibilet en s'adressant à Blondet ; car, dans six jours, la moisson, retardée par les pluies du mois de juillet, commencera. Les seigles vont se couper la semaine prochaine. On ne devrait glaner qu'avec

un certificat d'indigence donné par le maire de la commune, et surtout les communes ne devraient laisser glaner sur leurs territoires que les indigents ; mais les communes d'un canton glanent les unes chez les autres, sans certificat. Si nous avons soixante pauvres dans la commune, il s'y joint quarante fainéants. Enfin les gens établis, eux-mêmes, quittent leurs occupations pour glaner et pour halleboter. Ici, tous ces gens-là récoltent trois cents boisseaux par jour, la moisson dure quinze jours, c'est quatre mille cinq cents boisseaux qui s'enlèvent dans le canton. Aussi le glanage représente-t-il plus que la dîme. Quant au pâturage abusif, il gâche environ le sixième du produit de nos prés. Quant aux bois, c'est incalculable ; on est arrivé à couper des arbres de six ans... Les dommages que vous souffrez, monsieur le comte, vont à vingt et quelques mille francs par an.

– Eh bien ! madame ! dit le général à la comtesse, vous l'entendez.

– N'est-ce pas exagéré ? demanda madame de Montcornet.

– Non, madame, malheureusement, répondit le curé. Le pauvre père Niseron, ce vieillard à tête blanche, qui cumule les fonctions de sonneur, de bedeau, de fossoyeur, de sacristain et de chantre, malgré ses opinions républicaines, enfin le grand-père de cette petite Geneviève que vous avez placée chez madame Michaud...

– La Péchina ! dit Sibilet en interrompant l'abbé.

– Quoi ! la Péchina, demanda la comtesse, que voulez-vous dire ?

– Madame la comtesse, quand vous avez rencontré Geneviève sur le chemin dans une si misérable situation, vous vous êtes écriée en italien : *Piccina* ! Ce mot là, devenu son sobriquet, s'est si bien corrompu, qu'aujourd'hui toute la commune appelle votre protégée la Péchina, dit le curé. La pauvre enfant est la seule qui vienne à l'église, avec madame Michaud et madame Sibilet.

– Et elle ne s'en trouve guère bien ! dit le régisseur, on la maltraite en lui reprochant sa religion.

– Eh bien ! ce pauvre vieillard de soixante-douze ans ramasse, honnêtement d'ailleurs, près d'un boisseau et demi par jour, reprit le curé ; mais la rectitude de ses opinions lui défend de vendre ses glanes comme les vendent tous les autres, il les garde pour sa consommation. En ma faveur, monsieur Langlumé, votre adjoint, lui moud son grain gratis, et ma domestique lui cuit son pain avec le mien.

– J'avais oublié ma petite protégée, dit la comtesse, que le mot de Sibilet avait épouvantée. Votre arrivée ici, reprit-elle en regardant Blondet, m'a fait tourner la tête. Mais après déjeuner, nous irons ensemble à la porte d'Avonne, je vous montrerai vivante une de ces figures de femme comme en inventaient les peintres du quinzième siècle.

En ce moment le père Fourchon, amené par François, fit entendre le bruit de ses sabots cassés, qu'il déposait à la porte de l'office. Sur une inclination de tête de la comtesse à François qui l'annonça, le père Fourchon, suivi de Mouche, la bouche pleine, se montra tenant sa

loutre à la main, pendue par une ficelle nouée à des pattes jaunes, étoilées comme celles des palmipèdes. Il jeta sur les quatre maîtres assis à table et sur Sibilet ce regard empreint de défiance et de servilité qui sert de voile aux paysans, puis il brandit l'amphibie d'un air de triomphe.

– La voilà, dit-il en s'adressant à Blondet.

– Ma loutre, reprit le Parisien, car je l'ai bien payée.

– Oh ! mon cher monsieur, répondit le père Fourchon, la vôtre s'est enfuie, elle est à cette heure dans son trou d'où elle n'a pas voulu sortir, car c'est la femelle, *au lieu* que celle-là, c'est le mâle !... Mouche l'a vu venir de loin quand vous vous êtes en allé. Aussi vrai que monsieur le comte s'est couvert de gloire avec ses cuirassiers à Waterloo, la *loute* est à moi, comme les Aigues sont à monseigneur le général... Mais pour vingt francs la *loute* est à vous, ou je la porte à notre *sou parfait*. Si monsieur Gourdon la trouve trop chère, comme nous avons chassé ce matin ensemble, je vous donne la *parférence*, ça vous est dû.

– Vingt francs ? dit Blondet, en bon français, ça ne peut pas s'appeler *donner* la préférence.

– Eh ! mon cher monsieur... s'écria le vieillard, je sais si peu le français, que je vous les demanderai, si vous voulez, en Bourguignon, pourvu que je les aie, ça m'est égal, je parlerai latin : *latinus, latina, latinum* !... Après tout, c'est ce que vous m'avez promis ce matin. D'ailleurs, mes enfants m'ont déjà pris votre argent, que j'en ai pleuré dans le chemin en venant. Demandez à Charles ?... Je ne peux pas les *assiner* pour dix francs et publier leurs méfaits *au Tribunal*. Dès que j'ai quelques sous, ils me les volent en me faisant boire... C'est dur d'en être réduit à aller prendre un verre de vin ailleurs que chez ma fille ! Mais voilà les enfants aujourd'hui !... C'est ce que nous avons gagné à la Révolution ; il n'y a plus que pour les enfants, on a supprimé les pères ! Ah ! j'éduque Mouche tout autrement ; il m'aime le petit *guerдин*, dit-il en donnant une tape à son petit-fils.

– Il me semble que vous en faites un petit voleur tout comme les autres, dit Sibilet, car il ne

se couche jamais sans avoir un délit sur la conscience.

– Ah ! monsieur Sibilet, il a la conscience *pu* tranquille que la vôtre... Pauvre enfant ! *qué* qu'il prend donc ? Un peu *d'harbe* ; ça vaut mieux que d'étrangler un homme ! Dame ! il ne sait pas, comme vous, les mathématiques, il ne connaît pas core la soustraction, l'addition, la multiplication... Vous nous faites bien du mal, allez ! Vous dites que nous sommes des tas de brigands, et vous êtes cause *ed'* la division entre notre seigneur que voilà, qu'est un brave homme, et nous autres, qui sommes de braves gens. Et *gnia* pas un *pus* brave pays que celui-ci. Voyons ? est-ce que nous avons des rentes ? est-ce qu'on ne va pas quasiment nu, et Mouche aussi ! Nous couchons dans de beaux draps, lavés tous les matins par la rosée, et à moins qu'on nous envie l'air que nous respirons et les rayons du soleil *eq'* nous buvons, je ne vois pas ce qu'on peut nous vouloir ôter ?... Les bourgeois volent au coin du feu, c'est plus profitant que de ramasser ce qui traîne au coin des bois. Il n'y a ni gardes champêtres, ni garde à cheval pour *m'sieu*

Gaubertin qu'est entré ici nu comme *un var*, et *qu'a* deux millions ! C'est bientôt dit : Voleurs ! V'là quinze ans que le père Guerbel, *el parcepteur* de Soulanges, s'en va *ed'* nos villages à la nuit avec sa recette, et qu'on ne lui a pas *core* demandé deux liards. Ce n'est pas le fait d'un pays *ed'* voleurs ? Le vol ne nous enrichit guère. Montrez-moi donc qui de nous ou de vous *aut'* bourgeois ont *d' quoi viv'* à rien faire ?

– Si vous aviez travaillé, vous auriez des rentes, dit le curé. Dieu bénit le travail.

– Je ne veux pas vous démentir, *m'sieu* l'abbé, car vous êtes plus savant que moi, et vous saurez peut-être m'expliquer *c'te* chose-ci. Me voilà, n'est-ce pas ? Moi le paresseux, le fainéant, l'ivrogne, le propre à rien de pare Fourchon, qui a eu de l'éducation, *qu'a été* *farmier*, *qu'a* tombé dans le malheur et ne s'en est pas *erlevé* !... Eh bien ! *qué* différence y a-t-il donc entre moi et ce brave, *c't'honnête* père Niseron, un vigneron de soixante dix ans, car il a mon âge, qui, pendant soixante ans a pioché la terre, qui s'est levé tous les matins avant le jour pour aller au labour, qui

s'est fait un corps *ed'* fer, et *eune* belle âme ! Je le vois tout aussi pauvre que moi. La Péchina, sa petite-fille, est en service chez madame Michaud, tandis que mon petit Mouche est libre comme l'air. Ce pauvre bonhomme est donc récompensé de ses *vartus* de la même manière que je suis puni de mes vices ? Il ne sait pas ce qu'est un verre de vin, il est sobre comme un apôtre, il enterre les morts, et moi je fais danser les vivants. Il a mangé de la vache enragée, et moi je me suis rigolé comme une joyeuse créature du diable. Nous sommes aussi avancés l'un que l'autre, nous avons la même neige sur la tête, le même avoir dans nos poches, et je lui fournis la corde pour sonner la cloche. Il est républicain, et je ne suis pas même publicain. *V'là* tout. Que le *pésan* vive de bien et de mal faire, à *vout'* idée, il s'en va comme il est venu, dans des haillons, et vous dans de beaux linges !...

Personne n'interrompt le père Fourchon, qui paraissait devoir son éloquence au vin bouché ; d'abord, Sibilet voulut lui couper la parole, mais un geste de Blondet rendit le régisseur muet. Le curé, le général et la comtesse comprirent, aux

regards jetés par l'écrivain, qu'il voulait étudier la question du paupérisme sur le vif, et peut-être prendre sa revanche avec le père Fourchon.

– Et comment entendez-vous l'éducation de Mouche ? Comment vous y prenez-vous pour le rendre meilleur que vos filles ?... demanda Blondet.

– Lui parle-t-il seulement de Dieu ! dit le curé.

– Oh ! non, non, *m'sieur* le curé, je ne lui disons pas de craindre Dieu, mais *l'zhoumes* ! Dieu est bon, et nous a promis, selon *vous aut'*, le royaume du ciel, puisque les riches gardent celui de la terre. Je lui dis : Mouche ! crains la prison, c'est par là qu'on sort pour aller à l'échafaud. Ne vole rien, fais-toi donner ! Le vol mène à l'assassinat, et l'assassinat appelle la justice *ed'z'houmes*. *E'l'* rasoir de la justice, v'là ce qu'il faut craindre, il garantit le sommeil des riches contre les insomnies des pauvres. Apprends à lire. Avec de l'instruction, tu trouveras des moyens d'amasser de l'argent à couvert de la loi, comme ce beau monsieur Gaubertin ; tu seras régisseur, quoi ! comme M. Sibilet, à qui

monsieur le comte laisse prendre ses rations... Le fin est d'être à côté des riches, il y a des miettes sous leurs tables !... *V'là* ce que j'appelle *eune fiarre* éducation et solide. Aussi le petit mâtin est-il toujours du *coûté* de la loi... Ce sera *ein* bon sujet, il aura soin de moi.

– Et qu'en ferez-vous ?

– Un domestique pour commencer, reprit Fourchon, parce qu'en voyant les maîtres *ed'* près, il s'achèvera *ben*, allez ! Le bon exemple lui fera faire fortune la loi en main, comme vous *aut'* !... Si *m'sieu* le comte le mettait dans ses écuries, pour apprendre à panser les chevaux, le petit garçon serait bien content... vu que s'il craint *l' z'houmes*, il ne craint pas les bêtes.

– Vous avez de l'esprit, père Fourchon, reprit Blondet, vous savez bien ce que vous dites, et vous ne parlez pas sans raison.

– Oh ! *ma fine* ! si, car elle est au Grand-I-Vert, ma raison, avec mes deux pièces *ed'* cent sous.

– Comment un homme comme vous s'est-il

laissé tomber dans la misère ? Car, dans l'état actuel des choses, un paysan n'a qu'à s'en prendre à lui-même de son malheur ; il est libre, il peut devenir riche. Ce n'est plus comme autrefois. Si le paysan sait amasser un pécule, il trouve de la terre à vendre, il peut l'acheter, il est son maître !

– J'ai vu l'ancien temps et je vois le nouveau, mon cher savant monsieur, répondit Fourchon ; l'enseigne est changée, c'est vrai, mais le vin est toujours le même ! *Aujourd'hui* n'est que le cadet d'*hier*. Allez ! mettez ça dans *vout' journiau* ! Est-ce que nous sommes affranchis ? Nous appartenons toujours au même village, et le seigneur est toujours là, je l'appelle travail. La houe, qui est toute notre chevance, n'a pas quitté nos mains. Que ce soit pour un seigneur ou pour l'impôt, qui prend le plus clair de notre avoir, faut toujours dépenser notre vie en sueurs...

– Mais vous pouvez choisir un état, tenter ailleurs la fortune, dit Blondet.

– Vous me parlez d'aller quérir la fortune ?... Où donc irais-je ? Pour franchir mon

département, il me faut un passeport, qui coûte quarante sous ! V'là quarante ans que je n'ai pu me voir une gueuse *ed'*pièce de quarante sous sonnante dans ma poche avec une voisine. Pour aller devant soi, faut autant d'écus que l'on trouve de villages, et il n'y a pas beaucoup de Fourchon qui aient de quoi visiter six villages ! Il n'y a que la conscription qui nous tire *ed'* nos communes. Et à quoi nous sert l'armée ? À faire vivre le colonel par le soldat, comme le bourgeois vit par le paysan. Compte-t-on, sur cent, un colonel sorti de nos flancs ? C'est là, comme dans le monde, un enrichi sur cent *aut'* qui tombent. Faute de quoi tombent-ils ?... Dieu le sait et *l'z'usuriers* aussi ! Ce que nous avons de mieux à faire est donc de rester dans nos communes, où nous sommes parqués comme des moutons par la force des choses, comme nous l'étions par les seigneurs. Et je me moque bien de ce qui m'y cloue ! Cloué par la loi de la nécessité, cloué par celle de la seigneurie, on est toujours condamné à perpétuité à remuer la *tarre*. Là, où nous sommes, nous la creusons la *tarre* et nous la bêchons, nous la fumons et nous la travaillons pour vous autres

qu'êtes nés riches, comme nous sommes nés pauvres. La masse sera toujours la même, elle reste ce qu'elle est... Les gens de *cheux* nous qui s'élèvent ne sont pas si nombreux que ceux de *cheux* vous qui dégringolent !... Nous savons *ben* ça, si nous ne sommes pas savants ; faut pas nous faire *nout'* procès à tout moment. Nous vous laissons tranquilles, laissez-nous vivre... Autrement si ça continue, vous serez forcés de nous nourrir dans vos prisons où l'on est *ben* mieux que *su nout'* paille. Vous voulez rester les maîtres, nous serons toujours ennemis, aujourd'hui comme il y a trente ans. Vous avez tout, nous n'avons rien, vous ne pouvez pas encore prétendre à notre amitié.

– Voilà ce qui s'appelle une déclaration de guerre, dit le général.

– Monseigneur, répliqua Fourchon, quand les Aigues appartenait à *s'te* pauvre Madame que Dieu veuille prendre soin de son âme, puisqu'elle a chanté l'iniquité dans sa jeunesse, nous étions heureux. Elle nous laissait ramasser notre vie dans ses champs, et notre bois dans ses forêts,

alle n'en était pas plus pauvre pour cela ! Et vous au moins aussi riche qu'elle, vous nous pourchassez, ni plus ni moins que des bêtes féroces, et vous traînez le petit monde au *tribunau* !... Eh bien ! ça finira mal ! vous serez cause de quelque mauvais coup ! Je viens de voir votre garde, ce gringalet de Vatel, qui a failli tuer une pauvre vieille femme pour un brin de bois. On fera de vous un ennemi du peuple, et l'on s'aigriera contre vous dans les veillées ; l'on vous maudira tout aussi dru qu'on maudissait feu Madame !... La malédiction des pauvres, monseigneur, ça pousse ! et ça devient *pus* grand que le *pus* grand *ed'* vos chênes, et le chêne fournit la potence... Personne ici ne vous dit la vérité ; la *v'là*, la *varité*. J'attends tous les matins la mort, je ne risque pas grand-chose à vous la donner par-dessus le marché, la *varité* !... Moi qui fais danser les *pésans* aux grandes fêtes, en accompagnant Vermichel au café de la Paix, à Soulanges, j'entends leurs discours ; eh bien ! ils sont mal disposés, et ils vous rendront le pays difficile à habiter. Si votre damné Michaud ne change pas, on vous forcera *ed' l'* changer... *St'*

avis-là et la *loute*, ça vaut *ben* vingt francs, allez !...

Pendant que le vieillard disait cette dernière phrase, un pas d'homme se fit entendre, et celui que Fourchon menaçait ainsi se montra sans être annoncé. Au regard que Michaud lança sur l'orateur des pauvres, il fut facile de voir que la menace était arrivée à son oreille, et toute l'audace de Fourchon tomba. Ce regard produisit sur le pêcheur de loutre l'effet du gendarme sur le voleur. Fourchon se savait en faute, Michaud semblait avoir le droit de lui demander compte de discours évidemment destinés à effrayer les habitants des Aigues.

– Voilà le ministre de la guerre, dit le général en s'adressant à Blondet et lui montrant Michaud.

– Pardonnez-moi, madame, dit ce ministre à la comtesse, d'être entré par le salon sans vous avoir demandé si vous vouliez me recevoir ; mais l'urgence des affaires exige que je parle à mon général.

Michaud, tout en s'excusant, observait Sibilet, à qui les hardis propos de Fourchon causaient une

joie intime dont la révélation n'existait, sur son visage, pour aucune des personnes assises à table, car Fourchon les préoccupait étrangement, tandis que Michaud, qui par des raisons secrètes observait constamment Sibilet, fut frappé de son air et de sa contenance.

– Il a bien, comme il le dit, gagné ses vingt francs, monsieur le comte, s'écria Sibilet ; la loutre n'est pas chère...

– Donne-lui vingt francs, dit le général à son valet de chambre.

– Vous me la prenez donc ? demanda Blondet au général.

– Je veux la faire empailler ! s'écria le comte.

– Ah ! ce cher monsieur m'avait laissé la peau, monseigneur !... dit le père Fourchon.

– Eh bien ! s'écria la comtesse, vous aurez cent sous pour la peau ; mais laissez-nous...

La forte et sauvage odeur des deux habitués du grand chemin empestait si bien la salle à manger, que madame de Montcornet, dont les sens délicats en étaient offensés, eût été forcée de

sortir, si Mouche et Fourchon fussent restés plus longtemps. Ce fut à cet inconvénient que le vieillard dut ses vingt-cinq francs ; il sortit en regardant toujours monsieur Michaud d'un air craintif, et en lui faisant d'interminables salutations.

– Ce que *j'ons* dit à monseigneur, monsieur Michaud, ajouta-t-il, c'est pour votre bien.

– Ou pour celui des gens qui vous payent, répliqua Michaud en lui lançant un regard profond.

– Une fois le café servi, laissez-nous, dit le général à ses gens, et surtout fermez les portes.

Blondet, qui n'avait pas encore vu le garde général des Aigues, éprouvait, en le regardant, des impressions bien différentes de celles que Sibilet venait de lui donner. Autant le régisseur inspirait de répulsion, autant Michaud commandait l'estime et la confiance.

Le garde général attirait tout d'abord l'attention par une figure heureuse, d'un ovale parfait, fine de contours, que le nez partageait

également, régularité qui manque à la plupart des figures françaises. Tous les traits, bien que d'un dessin correct, ne manquaient cependant pas d'expression, peut-être à cause d'un teint harmonieux où dominaient ces tons d'ocre et de rouge, indices du courage physique. Les yeux brun clair, vifs et perçants, ne marchandait pas l'expression de la pensée, ils regardaient toujours en face. Le front large et pur était encore mis en relief par des cheveux noirs abondants. La probité, la décision, une sainte confiance animaient cette belle figure, où le métier des armes avait laissé quelques rides sur le front. Le soupçon et la défiance s'y lisaient aussitôt formés. Comme tous les hommes triés pour la cavalerie d'élite, sa taille belle et svelte encore, pouvait faire dire du garde qu'il était bien découplé. Michaud, qui gardait ses moustaches, ses favoris et un collier de barbe, rappelait le type de cette figure martiale que le déluge de peintures et de gravures patriotiques a failli ridiculiser. Ce type a eu le défaut d'être commun dans l'armée française ; mais peut-être aussi la continuité des mêmes émotions, les souffrances du bivouac,

dont ne furent exempts ni les grands ni les petits, enfin les efforts semblables chez les chefs et les soldats sur le champ de bataille, ont-ils contribué à rendre cette physionomie uniforme. Michaud, entièrement vêtu de drap bleu de roi, conservait le col de satin noir et les bottes du militaire, comme il en offrait l'attitude un peu roide. Les épaules s'effaçaient, le buste était tendu, comme si Michaud se trouvait encore sous les armes. Le ruban rouge de la Légion d'honneur florissait sa boutonnière. Enfin, pour achever en un seul mot au moral cette esquisse purement physique, si le régisseur, depuis son entrée en fonctions, n'avait jamais manqué de dire monsieur le comte à son patron, jamais Michaud n'avait nommé son maître autrement que mon général.

Blondet échangea derechef avec l'abbé Brossette un regard qui voulait dire : Quel contraste ! en lui montrant le régisseur et le garde général ; puis, pour savoir si le caractère, la pensée, la parole s'harmonisaient avec cette stature, cette physionomie et cette contenance, il regarda Michaud en lui disant : – Mon Dieu ! je suis sorti ce matin de bonne heure, et j'ai trouvé

vos gardes dormant encore.

– À quelle heure ? demanda l'ancien militaire avec inquiétude.

– À sept heures et demie.

Michaud lança un regard presque malicieux à son général.

– Et par quelle porte monsieur est-il sorti ? dit Michaud.

– Par la porte de Conches. Le garde en chemise, à sa fenêtre, me regardait, répondit Blondet.

– Gaillard venait sans doute de se coucher, répliqua Michaud. Quand vous m'avez dit que vous étiez sorti de bonne heure, j'ai cru que vous vous étiez levé au jour, et alors il eût fallu, pour que mon garde fût déjà rentré, qu'il eût été malade ; mais à sept heures et demie, il allait se mettre au lit. Nous passons les nuits, reprit Michaud après une pause, en répondant ainsi à un regard étonné de la comtesse, mais cette vigilance est toujours en défaut ! Vous venez de faire donner vingt-cinq francs à un homme qui tout à

l'heure aidait tranquillement à cacher les traces d'un vol commis ce matin chez vous. Enfin, nous en causerons quand vous aurez fini, mon général, car il faut prendre un parti.

– Vous êtes toujours plein de votre droit, mon cher Michaud, et, *summum jus, summa injuria*. Si vous n'usez pas de tolérance, vous vous ferez de mauvaises affaires, dit Sibilet. J'aurais voulu que vous entendissiez le père Fourchon, tout à l'heure, le vin l'ayant fait parler un peu plus franchement que de coutume.

– Il m'a effrayée, dit la comtesse.

– Il n'a rien dit que je ne sache depuis longtemps, répondit le général.

– Oh ! le coquin n'était pas gris ; il a joué son rôle, au profit de qui ?... vous le savez peut-être ? reprit Michaud en faisant rougir Sibilet par le regard fixe qu'il lui jeta.

– *O Rus !...* s'écria Blondet en guignant l'abbé Brossette.

– Ces pauvres gens souffrent, dit la comtesse, et il y a du vrai dans ce que vient de nous *crier*

Fourchon, car on ne peut pas dire qu'il nous ait *parlé*.

– Madame, répondit Michaud, croyez-vous que pendant quatorze ans les soldats de l'empereur aient été sur des roses ?... Mon général est comte, il est grand officier de la Légion d'honneur, il a eu des dotations ; me voyez-vous jaloux de lui, qui me suis battu comme lui ? Ai-je envie de lui chicaner sa gloire, de lui voler sa dotation, de lui refuser les honneurs dus à son grade ? Le paysan doit obéir, comme les soldats obéissent, il doit avoir la probité du soldat, son respect pour les droits acquis, et tâcher de devenir officier, loyalement, par son travail et non par le vol. Le soc et le briquet sont deux jumeaux. Le soldat a de plus que le paysan, à toute heure, la mort à fleur de tête.

– Voilà ce que je voudrais leur dire en chaire ! s'écria l'abbé Brossette.

– De la tolérance ? reprit le garde général en répondant à l'invitation de Sibilet, je tolérerais bien dix pour cent de perte sur les revenus bruts

des Aigues ; mais à la façon dont vont les choses, c'est trente pour cent que vous perdez, mon général ; et si monsieur Sibilet a tant pour cent sur la recette, je ne comprends pas sa tolérance, car il renonce assez bénévolement à mille ou douze cents francs par an.

– Mon cher monsieur Michaud, répliqua Sibilet d'un ton bourru, je l'ai dit à monsieur le comte, j'aime mieux perdre douze cents francs que la vie. Réfléchissez-y sérieusement ; je ne vous épargne pas les conseils à cet égard !...

– La vie ? s'écria la comtesse, il s'agirait dans ceci de la vie de quelqu'un ?

– Nous ne devrions pas discuter ici les affaires de l'État, reprit le général en riant. Tout ceci, madame, signifie que Sibilet, en sa qualité de financier, est timide et poltron, tandis que mon ministre de la guerre est brave, et, de même que son général, ne redoute rien.

– Dites prudent ! monsieur le comte, s'écria Sibilet.

– Ah ça ! nous sommes donc ici comme les

héros de Cooper dans les forêts de l'Amérique, entourés de pièges par les sauvages ? demanda railleusement Blondet.

– Allons ! votre état, messieurs, est de savoir administrer sans nous effrayer par le bruit des rouages de l'administration, dit madame de Montcornet.

– Ah ! peut-être est-il nécessaire, madame la comtesse, que vous sachiez tout ce qu'un de ces jolis bonnets que vous portez coûte de sueurs ici, dit le curé.

– Non, car je pourrais bien alors m'en passer, devenir respectueuse devant une pièce de vingt francs, être avare comme tous les campagnards, et j'y perdrais trop, répliqua la comtesse en riant. Tenez, mon cher abbé, donnez-moi le bras, laissons le général entre ses deux ministres, et allons à la porte d'Avonne voir madame Michaud, à qui, depuis mon arrivée, je n'ai pas fait de visite ; il est temps de m'occuper de ma petite protégée.

Et la jolie femme, oubliant déjà les haillons de Mouche et de Fourchon, leurs regards haineux et

les terreurs de Sibilet, alla se faire chausser et mettre un chapeau.

L'abbé Brossette et Blondet obéirent à l'appel de la maîtresse de la maison en la suivant, et l'attendirent sur la terrasse devant la façade.

– Que pensez-vous de tout cela ? dit Blondet à l'abbé.

– Je suis un paria, l'on m'espionne comme l'ennemi commun ; je suis forcé d'ouvrir à tout moments les yeux et les oreilles de la prudence pour éviter les pièges qu'on me tend, afin de se débarrasser de moi, répondit le desservant. J'en suis, entre nous, à me demander s'ils ne me tireront pas un coup de fusil...

– Et vous restez ? dit Blondet.

– On ne déserte pas plus la cause de Dieu que celle d'un empereur ! répondit le prêtre avec une simplicité qui frappa Blondet.

L'écrivain prit la main du prêtre et la lui serra cordialement.

– Vous devez comprendre alors, reprit l'abbé Brossette, comment je ne puis rien savoir de ce

qui se trame. Néanmoins, il me semble que le général est ici sous le coup de ce qu'en Artois et en Belgique on appelle *le mauvais gré*.

Quelques phrases sont ici nécessaires sur le curé de Blangy.

Cet abbé, quatrième fils d'une bonne famille bourgeoise d'Autun, était un homme d'esprit, portant le rabat très haut. Petit et fluet, il rachetait sa piètre figure par cet air têtue qui sied aux Bourguignons. Il avait accepté ce poste secondaire par dévouement, car sa conviction religieuse était doublée d'une conviction politique. Il y avait en lui du prêtre des anciens temps ; il tenait à l'Église et au clergé passionnément ; il voyait l'ensemble des choses, et l'égoïsme ne gâtait pas son ambition : *servir* était sa devise, servir l'Église et la monarchie sur le point le plus menacé, servir au dernier rang, comme un soldat qui se sent destiné, tôt ou tard, au généralat, par son désir de bien faire et par son courage. Il ne transigeait avec aucun de ses vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance.

Du premier coup d'œil, ce prêtre éminent

devina l'attachement de Blondet pour la comtesse, il comprit qu'avec une Troisville et un écrivain monarchique, il devait se montrer homme d'esprit, parce que sa robe serait toujours respectée. Presque tous les soirs, il venait faire le quatrième au whist. L'écrivain, qui sut reconnaître la valeur de l'abbé Brossette, avait eu pour lui tant de déférence, qu'ils s'étaient pris de sympathie l'un pour l'autre, comme il arrive à tout homme d'esprit enchanté de trouver un compère, ou, si vous voulez, un écouteur. Toute épée aime son fourreau.

– Mais à quoi, monsieur l'abbé, vous qui vous trouvez par votre dévouement au-dessus de votre position, attribuez-vous cet état de choses ?

– Je ne veux pas vous dire de banalités après une si flatteuse parenthèse, reprit en souriant l'abbé Brossette. Ce qui se passe dans cette vallée a lieu partout en France, et tient aux espérances que le mouvement de 1789 a infiltré pour ainsi dire dans l'esprit des paysans. La révolution a plus profondément affecté certains pays que d'autres, et cette lisière de la Bourgogne, si

voisine de Paris, est un de ceux où le sens de ce mouvement a été pris comme le triomphe du Gaulois sur le Franc.

Historiquement, les paysans sont encore au lendemain de la Jacquerie, leur défaite est restée inscrite dans leur cervelle. Ils ne se souviennent plus du fait, il est passé à l'état d'idée instinctive. Cette idée est dans le sang paysan, comme l'idée de la supériorité fut jadis dans le sang noble. La révolution de 1789 a été la revanche des vaincus. Les paysans ont mis le pied dans la possession du sol que la loi féodale leur interdisait depuis douze cents ans. De là leur amour pour la terre qu'ils partagent entre eux jusqu'à couper un sillon en deux parts, ce qui souvent annule la perception de l'impôt, car la valeur de la propriété ne suffirait pas à couvrir les frais de poursuite pour le recouvrement...

– Leur entêtement, leur défiance, si vous voulez, est telle à cet égard, que dans mille cantons sur les trois mille dont se compose le territoire français, il est impossible à un riche d'acheter du bien de paysan, dit Blondet en

interrompant l'abbé. Les paysans, qui se cèdent leurs lopins de terre entre eux, ne s'en dessaisissent à aucun prix ni à aucune condition pour le bourgeois. Plus le grand propriétaire offre d'argent, plus la vague inquiétude du paysan augmente. L'expropriation seule fait rentrer le bien du paysan sous la loi commune des transactions. Beaucoup de gens ont observé ce fait et n'y trouvent point de cause.

– Cette cause, la voici, reprit l'abbé Brossette, en croyant avec raison que chez Blondet une pause équivalait à une interrogation. Douze siècles ne sont rien pour une caste que le spectacle historique de la civilisation n'a jamais divertie de sa pensée principale, et qui conserve encore orgueilleusement le chapeau à grands rebords et à tour en soie de ses maîtres, depuis le jour où la mode abandonnée le lui a laissé prendre. L'amour, dont la racine plongeait jusqu'aux entrailles du peuple, et qui s'attacha violemment à Napoléon, dans le secret duquel il ne fut même pas autant qu'il le croyait, et qui peut expliquer le prodige de son retour en 1815, procédait uniquement de cette idée. Aux yeux du

peuple, Napoléon, sans cesse uni au peuple par son million de soldats, est encore le roi sorti des flancs de la révolution, l'homme qui lui assurait la possession des biens nationaux. Son sacre fut trempé dans cette idée...

– Une idée à laquelle 1814 a touché malheureusement, et que la monarchie doit regarder comme sacrée, dit vivement Blondet, car le peuple peut trouver auprès du trône, un prince à qui son père a laissé la tête de Louis XVI comme une valeur d'hoirie.

– Voici madame, taisons-nous, dit tout bas l'abbé Brossette, Fourchon lui a fait peur ; et il faut la conserver ici, dans l'intérêt de la religion, du trône et de ce pays même.

Michaud, le garde général des Aigues, était sans doute amené par l'attentat perpétré sur les yeux de Vatel. Mais avant de rapporter la délibération qui allait avoir lieu dans le conseil de l'État, l'enchaînement des faits exige la narration succincte des circonstances dans lesquelles le général avait acheté les Aigues, des causes graves qui firent de Sibilet le régisseur de cette

magnifique propriété, des raisons qui rendirent Michaud garde général ; enfin des antécédents auxquels étaient dues et la situation des esprits et les craintes exprimées par Sibilet.

Ce précis rapide aura le mérite d'introduire quelques-uns des principaux acteurs du drame, de dessiner leurs intérêts et de faire comprendre les dangers de la situation où se trouvait alors le général comte de Montcornet.

VI

Une histoire de voleurs

Vers 1791, en visitant sa terre, mademoiselle Laguerre accepta pour intendant le fils de l'ex-bailli de Soulanges, appelé Gaubertin. La petite ville de Soulanges, aujourd'hui simple chef-lieu du canton, fut la capitale d'un comté considérable au temps où la maison de Bourgogne guerroyait contre la maison de France. La Ville-aux-Fayes, aujourd'hui siège de la sous-préfecture, simple petit fief, relevait alors de Soulanges, comme les Aigues, Ronquerolles, Cerneux, Conches et quinze autres clochers. Les Soulanges sont restés comtes, tandis que les Ronquerolles sont aujourd'hui marquis par le jeu de cette puissance, appelée la cour, qui fit le fils du capitaine du Plessis duc avant les premières familles de la conquête. Ceci prouve que les villes ont, comme

les familles, de très changeantes destinées.

Le fils du bailli, garçon sans aucune espèce de fortune, succédait à un intendant enrichi par une gestion de trente années, et qui préféra la troisième part dans la fameuse compagnie Minoret à la gestion des Aigues. Dans son propre intérêt, le futur vivrier avait présenté pour régisseur François Gaubertin, alors majeur, son comptable depuis cinq ans, chargé de protéger sa retraite, et qui, par reconnaissance pour les instructions qu'il reçut de son maître en intendance, lui promit d'obtenir un *quitus* de mademoiselle Laguerre, en la voyant très effrayée de la révolution. L'ancien bailli, devenu accusateur public au département, fut le protecteur de la peureuse cantatrice. Ce Fouquier-Tinville de province arrangea contre une reine de théâtre, évidemment suspecte à raison de ses liaisons avec l'aristocratie, une fausse émeute pour donner à son fils le mérite d'un sauvetage postiche, à l'aide duquel on eut le *quitus* du prédécesseur. La citoyenne Laguerre fit alors de François Gaubertin son premier ministre, autant par politique que par reconnaissance.

Le futur fournisseur des vivres de la république n'avait pas gâté mademoiselle ; il lui faisait passer à Paris environ trente mille livres par an, quoique les Aigues en dussent dès ce temps rapporter quarante au moins ; l'ignorante fille d'Opéra fut donc émerveillée quand Gaubertin lui en promit trente-six.

Pour justifier de la fortune actuelle du régisseur des Aigues au tribunal des probabilités, il est nécessaire d'en expliquer les commencements. Protégé par son père, le jeune Gaubertin fut nommé maire de Blangy. Il put donc faire payer en argent, malgré les lois, *en terrorisant* (un mot du temps) les débiteurs qui pouvaient, à sa guise, être ou non frappés par les écrasantes réquisitions de la république. Le régisseur, lui, donna des assignats à sa bourgeoise, tant que dura le cours de ce papier-monnaie, qui, s'il ne fit pas la fortune publique, fit du moins beaucoup de fortunes particulières. De 1792 à 1795, pendant trois ans, le jeune Gaubertin récolta cent cinquante mille livres aux Aigues, avec lesquelles il opéra sur la place de Paris. Bourrée d'assignats, mademoiselle

Laguerre fut obligée de battre monnaie avec ses diamants désormais inutiles ; elle les remit à Gaubertin, qui les vendit et lui en rapporta fidèlement le prix en argent. Ce trait de probité toucha beaucoup mademoiselle, elle crut dès lors en Gaubertin comme en Piccini.

En 1796, époque de son mariage avec la citoyenne Isaure Mouchon, fille d'un ancien conventionnel, ami de son père, Gaubertin possédait trois cent cinquante mille francs en argent ; et comme le Directoire lui parut devoir durer, il voulut, avant de se marier, faire approuver ses cinq ans de gestion par mademoiselle, en prétextant d'une nouvelle ère.

– Je serai père de famille, dit-il ; vous savez quelle est la réputation des intendants ; mon beau-père est un républicain d'une probité romaine, un homme influent d'ailleurs ; je veux lui prouver que je suis digne de lui.

Mademoiselle Laguerre arrêta les comptes de Gaubertin dans les termes les plus flatteurs.

Pour inspirer de la confiance à madame des Aigues, le régisseur essaya, dans les premiers

temps, de réprimer les paysans en craignant, avec raison, que les revenus ne souffrissent de leurs dévastations, et que les prochains pots-de-vin du marchand de bois fussent moindres ; mais alors le peuple souverain se regardait partout comme chez lui ; madame eut peur de ses rois en les voyant de si près, et dit à son Richelieu qu'elle voulait, avant tout, mourir en paix. Les revenus de l'ancien Premier Sujet du Chant étaient si fort au-dessus de ses dépenses, qu'elle laissa s'établir les plus funestes précédents. Ainsi, pour ne pas plaider, elle souffrit les empiétements de terrain de ses voisins. En voyant son parc entouré de murs infranchissables, elle ne craignit point d'être troublée dans ses jouissances immédiates, et ne souhaitait pas autre chose que la paix, en vraie philosophe qu'elle fut. Quelques mille livres de rentes de plus ou de moins, des indemnités demandées sur le prix du bail par le marchand de bois pour les dégâts commis par les paysans, qu'était-ce aux yeux d'une ancienne fille d'Opéra, prodigue, insouciant, à qui ses cent mille livres de revenu n'avaient coûté que du plaisir, et qui venait de subir, sans se plaindre, la

réduction des deux tiers sur soixante mille francs de rente.

– Eh ! disait-elle avec la facilité des impures de l'ancien régime, il faut que tout le monde vive, même la république !

La terrible mademoiselle Cochet, sa femme de chambre, et son visir femelle, avait essayé de l'éclairer en voyant l'empire que Gaubertin prit sur celle qu'il appela tout d'abord madame, malgré les lois révolutionnaires sur l'égalité ; mais Gaubertin éclaira de son côté mademoiselle Cochet, en lui montrant une dénonciation soi-disant envoyée à son père, l'accusateur public, et où elle était véhémentement accusée de correspondre avec Pitt et Cobourg. Dès lors, ces deux puissances partagèrent, mais à la Montgomery. La Cochet vanta Gaubertin à mademoiselle Laguerre, comme Gaubertin lui vanta la Cochet. Le lit de la femme de chambre était d'ailleurs tout fait, elle se savait couchée sur le testament de madame pour soixante mille francs. Madame ne pouvait plus se passer de la Cochet, tant elle y était habituée. Cette fille

connaissait tous les secrets de la toilette de chère maîtresse ; elle avait le talent d'endormir chère maîtresse, le soir, par mille contes, et de la réveiller le lendemain par des paroles flatteuses ; enfin jusqu'au jour de la mort, elle ne trouva jamais chère maîtresse changée, et quand chère maîtresse fut dans son cercueil, elle la trouva sans doute encore bien mieux qu'elle ne l'avait jamais vue.

Les gains annuels de Gaubertin et ceux de mademoiselle Cochet, leurs appointements, leurs intérêts devinrent si considérables, que les parents les plus affectueux n'eussent pas été plus attachés qu'eux à cette excellente créature. On ne sait pas encore combien le fripon dorlote sa dupe. Une mère n'est pas si caressante ni si prévoyante pour une fille adorée, que l'est tout commerçant en tartuferie pour sa vache à lait. Aussi quel succès n'ont pas les représentations de *Tartufe* jouées à huis-clos ? Ça vaut l'amitié. Molière est mort trop tôt, il nous aurait montré le désespoir d'Orgon ennuyé par sa famille, tracassé par ses enfants, regrettant les flatteries de Tartufe, et disant : – C'était le bon temps !

Dans les huit dernières années de sa vie, mademoiselle Laguerre ne toucha pas plus de trente mille francs sur les cinquante que rapportait en réalité la terre des Aigues. Gaubertin en était arrivé, comme on voit, au même résultat administratif que son prédécesseur, quoique les fermages et les produits territoriaux eussent notablement augmenté de 1791 à 1815, sans compter les continuelles acquisitions de mademoiselle Laguerre. Mais le plan formé par Gaubertin pour hériter des Aigues à la mort prochaine de madame, l'obligeait à maintenir cette magnifique terre dans un état patent de dépréciation, quant aux revenus ostensibles. Initiée à cette combinaison, la Cochet devait en partager les profits. Comme au déclin de ses jours, l'ex-reine de théâtre, riche de vingt mille livres de rente dans les fonds appelés les consolidés (tant la langue politique se prête à la plaisanterie), dépensait à peine lesdits vingt mille francs par an ; elle s'étonnait des acquisitions annuelles faites par son régisseur pour employer les fonds disponibles, elle qui jadis anticipait toujours sur ses revenus. L'effet du peu de

besoins de sa vieillesse, lui semblait un résultat de la probité de Gaubertin et de mademoiselle Cochet.

– Deux perles ! disait-elle aux personnes qui la venaient voir.

Gaubertin gardait d'ailleurs dans ses comptes les apparences de la probité. Il portait exactement en recette les fermages. Tout ce qui devait frapper la faible intelligence de la cantatrice en fait d'arithmétique, était clair, net, précis. Le régisseur demandait ses bénéfices à la dépense, aux frais d'exploitation, aux marchés à conclure, aux ouvrages, aux procès qu'il inventait, aux réparations, détails que jamais madame ne vérifiait et qu'il lui arrivait quelquefois de doubler, d'accord avec les entrepreneurs, dont le silence s'achetait par des prix avantageux. Cette facilité conciliait l'estime publique à Gaubertin, et les louanges de madame sortaient de toutes les bouches ; car, outre ses arrosages en travaux, elle faisait beaucoup d'aumônes en argent.

– Que Dieu la conserve, la chère dame ! était le mot de tout le monde.

Chacun obtenait en effet quelque chose d'elle, en pur don ou indirectement. En représailles de sa jeunesse, la vieille artiste était exactement pillée, et si bien pillée que chacun y mettait une certaine mesure, afin que les choses n'allassent pas si loin qu'elle n'ouvrit les yeux, ne vendît les Aigues et ne retournât à Paris.

Cet intérêt de grappillage fut, hélas ! la raison de l'assassinat de Paul-Louis Courier, qui fit la faute d'annoncer la vente de sa terre et son projet d'emmener sa femme, dont vivaient plusieurs Tonsards de Touraine. Dans cette crainte, les maraudeurs des Aigues ne coupaient un jeune arbre qu'à la dernière extrémité, quand ils ne voyaient plus de branches à la hauteur des faucilles mises au bout d'une perche. On faisait le moins de tort possible, dans l'intérêt même du vol. Néanmoins, pendant les dernières années de la vie de mademoiselle Laguerre, l'usage d'aller ramasser du bois était devenu l'abus le plus effronté. Par certaines nuits claires, il ne se liait pas moins de deux cents fagots. Quant au glanage et au hallebotage, les Aigues y perdaient, comme l'a démontré Sibilet, le quart des produits.

Mademoiselle Laguerre avait interdit à la Cochet de se marier de son vivant, par une sorte d'égoïsme de maîtresse à femme de chambre dont beaucoup d'exemples peuvent avoir été remarqués en tout pays, et qui n'est pas plus absurde que la manie de garder jusqu'au dernier soupir des biens parfaitement inutiles au bonheur matériel, au risque de se faire empoisonner par d'impatients héritiers. Aussi, vingt jours après l'enterrement de mademoiselle Laguerre, mademoiselle Cochet épousa-t-elle le brigadier de la gendarmerie de Soulanges, nommé Soudry, très bel homme de quarante-deux ans, qui depuis 1800, époque de la création de la gendarmerie, la venait voir presque tous les jours aux Aigues, et qui, par semaine, dînait au moins quatre fois avec elle et les Gaubertin.

Madame, pendant toute sa vie, eut une table servie pour elle seule ou pour sa compagnie. Malgré leur familiarité, jamais ni la Cochet ni les Gaubertin ne furent admis à la table du Premier Sujet de l'Académie Royale de Musique et de Danse, qui conserva jusqu'à sa dernière heure son étiquette, ses habitudes de toilette, son rouge et

ses mules, sa voiture, ses gens et sa majesté de Déesse. Déesse au théâtre, Déesse à la ville, elle resta Déesse jusqu'au fond de la campagne, où sa mémoire est encore adorée et balance bien certainement la cour de Louis XVI dans l'esprit de *la première société* de Soulanges.

Ce Soudry, qui dès son arrivée dans le pays, fit la cour à la Cochet, possédait la plus belle maison de Soulanges, six mille francs environ, et l'espérance de quatre cents francs de retraite le jour où il quitterait le service. Devenue madame Soudry, la Cochet obtint dans Soulanges une grande considération. Quoiqu'elle gardât un secret absolu sur le montant de ses économies, placées comme les fonds de Gaubertin, à Paris, chez le commissionnaire des marchands de vin du département, un certain Leclercq, enfant du pays, que le régisseur commandita, l'opinion générale fit de l'ancienne femme de chambre une des premières fortunes de cette petite ville d'environ douze cents âmes.

Au grand étonnement du pays, monsieur et madame Soudry reconnurent pour légitime, par

leur acte de mariage, un fils naturel du gendarme, à qui dès lors la fortune de madame Soudry devait appartenir. Le jour où ce fils acquit officiellement une mère, il venait d'achever son droit à Paris, et se proposait d'y faire son stage, afin d'entrer dans la magistrature.

Il est presque inutile de faire observer qu'une mutuelle intelligence de vingt années engendra l'amitié la plus solide entre les Gaubertin et les Soudry. Les uns et les autres devaient, jusqu'à la fin de leurs jours, se donner réciproquement, *ubi et orbi* pour *les plus honnêtes gens* de France. Cet intérêt, basé sur une connaissance réciproque des taches secrètes que portait la blanche tunique de leur conscience, est un des liens les moins dénoués ici-bas. Vous en avez, vous qui lisez ce drame social, une telle certitude, que pour expliquer la continuité de certains dévouements qui font rougir votre égoïsme, vous dites de deux personnes : « Elles ont, pour sûr, commis quelque crime ensemble ! »

Après vingt-cinq ans de gestion, l'intendant se voyait alors à la tête de six cent mille francs en

argent, et la Cochet possédait environ deux cent cinquante mille francs. Le revirement agile et perpétuel de ces fonds, confiés à la maison Leclercq et compagnie, du quai de Béthune, à l'île Saint-Louis, antagoniste de la fameuse maison Grandet, aida beaucoup à la fortune de ce commissionnaire en vins et à celle de Gaubertin. À la mort de mademoiselle Laguerre, Jenny, fille aînée du régisseur, fut demandée en mariage par Leclercq, chef de la maison du quai de Béthune. Gaubertin se flattait alors de devenir le maître des Aigues par un complot ourdi dans l'étude de maître Lupin, notaire, établi par lui depuis onze ans à Soulanges.

Lupin, fils du dernier intendant de la maison de Soulanges, s'était prêté à de faibles expertises, à une mise à prix de cinquante pour cent au-dessous de la valeur, à des affichages inédits, à toutes les manœuvres, malheureusement si communes au fond des provinces, pour adjuger, sous le manteau, selon le proverbe, d'importants immeubles. Dernièrement il s'est formé, dit-on, à Paris, une compagnie dont le but est de rançonner les auteurs de ces trames, en les menaçant

d'enchérir. Mais, en 1816, la France n'était pas, comme aujourd'hui, brûlée par une flamboyante publicité ; les complices pouvaient donc compter sur le partage des Aigues fait secrètement entre la Cochet, le notaire et Gaubertin, qui se réservait *in petto* de leur offrir une somme pour les désintéresser de leurs lots, une fois la terre en son nom. L'avoué chargé de poursuivre la licitation au tribunal par Lupin avait vendu sa charge sur parole à Gaubertin pour son fils, en sorte qu'il favorisa cette spoliation, si tant est que les onze cultivateurs picards à qui cette succession tomba des nues se regardèrent comme spoliés.

Au moment où tous les intéressés croyaient leur fortune doublée, un avoué de Paris vint, la veille de l'adjudication définitive, charger l'un des avoués de la Ville-aux-Fayes, qui se trouvait être un de ses anciens clercs, d'acquérir les Aigues, et il les eut pour onze cent mille cinquante francs. À onze cent mille francs, aucun des conspirateurs n'osa continuer d'enchérir. Gaubertin crut à quelque trahison de Soudry, comme Lupin et Soudry se crurent joués par Gaubertin ; mais la déclaration de *command* les

réconcilia. Quoique soupçonnant le plan formé par Gaubertin, Lupin et Soudry, l'avoué de province se garda bien d'éclairer son ancien patron. Voici pourquoi : en cas d'indiscrétion des nouveaux propriétaires, cet officier ministériel aurait eu trop de monde à dos pour pouvoir rester dans le pays. Ce mutisme, particulier à l'homme de province, sera d'ailleurs parfaitement justifié par les événements de cette étude. Si l'homme de province est sournois, il est obligé de l'être ; sa justification se trouve dans son péril, admirablement exprimé par ce proverbe : *Il faut hurler avec les loups !* le sens du personnage de Philinte.

Quand le général Montcornet prit possession des Aigues, Gaubertin ne se trouva plus assez riche pour quitter sa place. Afin de marier sa fille aînée au riche banquier de l'Entrepôt, il était obligé de la doter de deux cent mille francs ; il devait payer trente mille francs la charge achetée à son fils ; il ne lui restait donc plus que trois cent soixante-dix mille francs, sur lesquels il lui faudrait tôt ou tard prendre la dot de sa dernière fille Éliisa, à laquelle il se flattait de moyenner un

mariage au moins aussi beau que celui de l'aînée. Le régisseur voulut étudier le comte de Montcornet, afin de savoir s'il pourrait le dégoûter des Aigues, en comptant alors réaliser pour lui seul la conception avortée.

Avec la finesse particulière aux gens qui font leur fortune par la cautèle, Gaubertin crut à la ressemblance, assez probable d'ailleurs, du caractère d'un vieux militaire et d'une vieille cantatrice. Une fille d'Opéra, un vieux général de Napoléon, n'étaient-ce pas les mêmes habitudes de prodigalité, la même insouciance ? À la fille comme au soldat, le bien ne vient-il pas capricieusement et au feu ? S'il se rencontre des militaires rusés, astucieux, politiques, n'est-ce pas l'exception ? Et le plus souvent, le soldat, surtout un sabreur fini comme Montcornet, doit être simple, confiant, novice en affaires, et peu propre aux mille détails de la gestion d'une terre. Gaubertin se flatta de prendre et de tenir le général dans la nasse où mademoiselle Laguerre avait fini ses jours. Or, l'empereur avait jadis permis, par calcul, à Montcornet d'être en Poméranie ce que Gaubertin était aux Aigues ; le

général se connaissait donc en fourrage d'intendance.

En venant planter ces choux, suivant l'expression du premier duc de Biron, le vieux cuirassier voulut s'occuper de ses affaires pour se distraire de sa chute. Quoiqu'il eût livré son corps d'armée aux Bourbons, ce service commis par plusieurs généraux et nommé licenciement de l'armée de la Loire ne put racheter le crime d'avoir suivi l'homme des Cent-Jours sur son dernier champ de bataille. En présence des étrangers, il fut impossible au pair de 1815 de se maintenir sur les cadres de l'armée, à plus forte raison de rester au Luxembourg. Montcornet alla donc, selon le conseil d'un maréchal en disgrâce, cultiver les carottes en nature. Le général ne manquait pas de cette ruse particulière aux vieux loups de guérite ; et, dès les premiers jours consacrés à l'examen de ses propriétés, il vit dans Gaubertin un véritable intendant de l'ancien régime, un fripon, comme les maréchaux et les ducs de Napoléon, ces champignons nés sur la couche populaire en avaient presque tous rencontré.

En s'apercevant de la profonde expérience de Gaubertin en administration rurale, le sournois cuirassier sentit combien il était utile de le conserver pour se mettre au courant de cette agriculture correctionnelle ; aussi se donna-t-il l'air de continuer mademoiselle Laguerre, fausse insouciance qui trompa le régisseur. Cette apparente niaiserie dura pendant tout le temps nécessaire au général pour connaître le fort et le faible des Aigues, les détails des revenus, la manière de les percevoir, comment et où l'on volait, les améliorations et les économies à réaliser. Puis, un beau jour, ayant surpris Gaubertin la main dans le sac, suivant l'expression consacrée, le général entra dans une de ces colères particulières à ces dompteurs de pays. Il fit alors une de ces fautes capitales, susceptibles d'agiter toute la vie d'un homme qui n'aurait pas eu sa grande fortune ou sa consistance, et d'où sourdirent d'ailleurs les malheurs, grands et petits, dont fourmille cette histoire. Élève de l'École impériale, habitué à tout sabrer, plein de dédain pour les *péquins*, Montcornet ne crut pas devoir prendre des gants

pour mettre à la porte un coquin d'intendant. La vie civile et ses mille précautions étaient inconnues à ce général aigri déjà par sa disgrâce, il humilia donc profondément Gaubertin, qui s'attira d'ailleurs ce traitement cavalier par une réponse dont le cynisme excita la fureur de Montcornet.

– Vous vivez de ma terre ? lui avait dit le comte avec une railleuse sévérité.

– Croyez-vous donc que j'aie pu vivre du ciel ? répliqua Gaubertin en riant.

– Sortez, canaille ; je vous chasse ! cria le général en lui donnant des coups de cravache que le régisseur a toujours niés, les ayant reçus à huis-clos.

– Je ne sortirai pas sans mon *quitus*, dit froidement Gaubertin après s'être éloigné du violent cuirassier.

– Nous verrons ce que pensera de vous la police correctionnelle, répondit Montcornet en haussant les épaules.

En s'entendant menacer d'un procès en police

correctionnelle, Gaubertin regarda le comte en souriant. Ce sourire eut la vertu de détendre le bras du général, comme si les nerfs en eussent été coupés. Expliquons ce sourire.

Depuis deux ans, le beau-frère de Gaubertin, un nommé Gendrin, longtemps juge au tribunal de première instance de la Ville-aux-Fayes, en était devenu le président par la protection du comte de Soulanges. Nommé pair de France en 1814, et resté fidèle aux Bourbons pendant les Cent-Jours, monsieur de Soulanges avait demandé cette nomination au garde des sceaux. Cette parenté donnait à Gaubertin une certaine importance dans le pays. Relativement, d'ailleurs, un président de tribunal est, dans une petite ville, un plus grand personnage qu'un premier président de cour royale qui trouve au chef-lieu des égaux dans le général, l'évêque, le préfet, le receveur général, tandis qu'un simple président de tribunal n'en a pas, le procureur du roi, le sous-préfet étant amovibles ou destituables. Le jeune Soudry, le camarade à Paris comme aux Aigues de Gaubertin fils, venait alors d'être nommé substitut du procureur du roi dans le chef-

lieu du département. Avant de devenir brigadier de gendarmerie, Soudry père, fourrier dans l'artillerie, avait été blessé dans une affaire en défendant monsieur de Soulanges, alors adjudant général. Lors de la création de la gendarmerie, le comte de Soulanges, devenu colonel, avait demandé pour son sauveur la brigade de Soulanges ; et, plus tard, il sollicita le poste où Soudry fils avait débuté. Enfin, le mariage de mademoiselle Gaubertin étant chose conclue au quai de Béthune, le comptable infidèle se sentait plus fort dans le pays qu'un lieutenant général mis en disponibilité.

Si cette histoire ne devait offrir d'autre enseignement que celui qui ressort de la brouille du général et de son régisseur, elle serait déjà profitable à bien des gens pour leur conduite dans la vie. À qui sait lire fructueusement Machiavel, il est démontré que la prudence humaine consiste à ne jamais menacer, à faire sans dire, à favoriser la retraite de son ennemi en ne marchant pas, selon le proverbe, sur la queue du serpent, et à se garder comme d'un meurtre de blesser l'amour-propre de plus petit que soi. Le Fait, quelque

dommageable qu'il soit aux intérêts, se pardonne à la longue, il s'explique de mille manières ; mais l'amour-propre, qui saigne toujours du coup qu'il a reçu, ne pardonne jamais à l'Idée. La personnalité morale est plus sensible, plus vivante en quelque sorte que la personnalité physique. Le cœur et le sang sont moins impressibles que les nerfs. Enfin notre être intérieur nous domine, quoi que nous fassions. On réconcilie deux familles qui se sont entretuées, comme en Bretagne ou en Vendée, lors des guerres civiles ; mais on ne réconciliera pas plus les spoliés et les spoliateurs que les calomniés et les calomniateurs. On ne doit s'injurier que dans les poèmes épiques avant de se donner la mort. Le Sauvage, le Paysan, qui tient beaucoup du Sauvage, ne parlent jamais que pour tendre des pièges à leurs adversaires. Depuis 1789, la France essaye de faire croire, contre toute évidence, aux hommes qu'ils sont égaux ; or, dire à un homme : Vous êtes un fripon ! est une plaisanterie sans conséquence ; mais le lui prouver en le prenant sur le fait et le cravachant ; mais le menacer d'un procès correctionnel sans le

poursuivre, c'est le ramener à l'inégalité des conditions. Si la masse ne pardonne à aucune supériorité, comment un fripon pardonnerait-il à l'honnête homme ?

Montcornet aurait renvoyé son intendant sous prétexte d'acquitter d'anciennes obligations en mettant à sa place quelque ancien militaire ; certes, ni Gaubertin, ni le général ne se seraient trompés, l'un aurait compris l'autre ; mais l'autre, en ménageant l'amour-propre du premier, lui eût ouvert une porte pour se retirer, Gaubertin eût alors laissé le grand propriétaire tranquille, il eût oublié sa défaite à l'audience des criées ; et peut-être eût-il cherché l'emploi de ses capitaux à Paris. Ignominieusement chassé, le régisseur garda contre son maître une de ces rancunes qui sont un élément de l'existence en province, et dont la durée, la persistance, les trames étonneraient les diplomates habitués à ne s'étonner de rien. Un cuisant désir de vengeance lui conseilla de se retirer à la Ville-aux-Fayes, d'y occuper une position d'où il pût nuire à Montcornet, et lui susciter assez d'ennemis pour le forcer à remettre les Aigues en vente.

Tout trompa le général, car les dehors de Gaubertin n'étaient pas de nature à l'avertir ni à l'effrayer. Par tradition, le régisseur affecta toujours, non pas la pauvreté, mais la gêne. Il tenait cette règle de conduite de son prédécesseur. Aussi, depuis douze ans, mettait-il à tout propos en avant ses trois enfants, sa femme et les énormes dépenses causées par sa nombreuse famille. Mademoiselle Laguerre, à qui Gaubertin se disait trop pauvre pour payer l'éducation de son fils à Paris, en avait fait tous les frais, elle donnait cent louis par an à son cher filleul, car elle était la marraine de Claude Gaubertin.

Le lendemain, Gaubertin vint, accompagné d'un garde nommé Courtecuisse, demander très fièrement au général son *quitus*, en lui montrant les décharges données par feu mademoiselle, en termes flatteurs, et il le pria très ironiquement de chercher où se trouvaient ses immeubles et propriétés. S'il recevait des gratifications des marchands de bois et des fermiers au renouvellement des baux, mademoiselle Laguerre les avait, dit-il, toujours autorisées, et non seulement elle y gagnait en les lui laissant

prendre, mais encore elle y trouvait sa tranquillité. On se serait fait tuer dans le pays pour mademoiselle, tandis qu'en continuant ainsi, le général se préparait bien des difficultés.

Gaubertin, et ce dernier trait est fréquent dans la plupart des professions où l'on s'approprie le bien d'autrui par des moyens non prévus par le Code, se croyait un parfait honnête homme. D'abord, il possédait depuis si longtemps l'argent extirpé par la terreur aux fermiers de mademoiselle Laguerre, payée en assignats, qu'il le considérait comme légitimement acquis. Ce fut une affaire de change. À la longue, il pensait même avoir couru des dangers en acceptant des écus. Puis, légalement, madame ne devait recevoir que des assignats. *Légalement* est un adverbe robuste, il supporte bien des fortunes ! Enfin, depuis qu'il existe des grands propriétaires et des intendants, c'est-à-dire depuis l'origine des sociétés, l'intendant a forgé, pour son usage, un raisonnement que pratiquent aujourd'hui les cuisinières, et que voici dans sa simplicité.

– Si ma bourgeoise, se dit chaque cuisinière,

allait elle-même au marché, peut-être paierait-elle ses provisions plus que je ne les lui compte ; elle y gagne, et le bénéfice que j'y trouve est mieux placé dans mes poches que dans celles des marchands.

– Si mademoiselle exploitait elle-même les Aigues, elle n'en tirerait pas trente mille francs ; les paysans, les marchands, les ouvriers lui voleraient la différence : il est plus naturel que je la garde, et je lui épargne bien des soucis, se disait Gaubertin.

La religion catholique a seule le pouvoir d'empêcher de semblables capitulations de conscience ; mais depuis 1789, la religion est sans force sur les deux tiers de la population en France. Aussi, les paysans, dont l'intelligence est très éveillée, et que la misère pousse à l'imitation, étaient-ils dans la vallée des Aigues, arrivés à un état effrayant de démoralisation. Ils allaient à la messe le dimanche, mais en dehors de l'église, car ils s'y donnaient toujours, par habitude, rendez-vous pour leurs marchés et leurs affaires.

On doit maintenant mesurer tout le mal

produit par l'incurie et par le laisser-aller de l'ancien Premier Sujet du Chant de l'Académie royale de Musique. Mademoiselle Laguerre avait, par égoïsme, trahi la cause de ceux qui possèdent, tous en butte à la haine de ceux qui ne possèdent pas. Depuis 1792, tous les propriétaires de France sont devenus solidaires. Hélas ! si les familles féodales, moins nombreuses que les familles bourgeoises, n'ont compris leur solidarité ni en 1400 sous Louis XI, ni en 1600 sous Richelieu, peut-on croire que, malgré les prétentions du dix-neuvième siècle au Progrès, la Bourgeoisie sera plus unie que ne le fut la Noblesse ? Une oligarchie de cent mille riches a tous les inconvénients de la démocratie sans en avoir les avantages. Le *chacun chez soi, chacun pour soi*, l'égoïsme de famille tuera l'égoïsme oligarchique, si nécessaire à la société moderne, et que l'Angleterre pratique admirablement depuis trois siècles. Quoi qu'on fasse, les propriétaires ne comprendront la nécessité de la discipline qui rendit l'Église un admirable modèle de gouvernement, qu'au moment où ils se sentiront menacés chez eux, et il sera trop tard.

L'audace avec laquelle le communisme, cette logique vivante et agissante de la Démocratie, attaque la Société dans l'ordre moral, annonce que dès aujourd'hui, le Samson populaire, devenu prudent, sape les colonnes sociales dans la cave, au lieu de les secouer dans la salle de festin.

VII

Espèces sociales disparues

La terre des Aigues ne pouvait se passer d'un régisseur, car le général n'entendait pas renoncer aux plaisirs de l'hiver à Paris, où il possédait un magnifique hôtel, rue Neuve-des-Mathurins. Il chercha donc un successeur à Gaubertin ; mais il ne chercha certes pas avec plus de soin que Gaubertin en mit à lui en donner un de sa main.

De toutes les places de confiance, il n'en est pas qui demande à la fois plus de connaissances acquises ni plus d'activité que celle de régisseur d'une grande terre. Cette difficulté n'est connue que des riches propriétaires dont les biens sont situés au-delà d'une certaine zone autour de la capitale, et qui commence à une distance d'environ quarante lieues. Là, cessent les exploitations agricoles, dont les produits trouvent

à Paris des débouchés certains, et qui donnent des revenus assurés par de longs baux, pour lesquels il existe de nombreux preneurs, riches eux-mêmes. Ces fermiers viennent en cabriolet apporter leurs termes en billets de banque, si toutefois leurs facteurs à la halle ne se chargent pas de leurs paiements. Aussi, les fermes en Seine-et-Oise, en Seine-et-Marne, dans l'Oise, dans l'Eure-et-Loir, dans la Seine-Inférieure et dans le Loiret, sont-elles si recherchées, que les capitaux ne s'y placent pas toujours à un et demi pour cent. Comparé au revenu des terres en Hollande, en Angleterre et en Belgique, ce produit est encore énorme. Mais, à cinquante lieues de Paris, une terre considérable implique tant d'exploitations diverses, tant de produits de différentes natures, qu'elle constitue une industrie avec toutes les chances de la fabrique. Tel riche propriétaire n'est qu'un marchand obligé de placer ses productions, ni plus ni moins qu'un fabricant de fer ou de coton. Il n'évite même pas la concurrence ; le paysan, la petite propriété la lui font acharnée en descendant à des transactions inabordables aux gens bien élevés.

Un régisseur doit savoir l'arpentage, les usages du pays, ses modes de vente et d'exploitation, un peu de chicane pour défendre les intérêts qui lui sont confiés, la comptabilité commerciale, et se trouver doué d'une excellente santé, d'un goût particulier pour le mouvement et l'équitation. Chargé de représenter le maître, et toujours en relations avec lui, le régisseur ne saurait être un homme du peuple. Comme il est peu de régisseurs appointés à mille écus, ce problème paraît insoluble. Comment rencontrer tant de qualités pour un prix modique, dans un pays où les gens qui en sont pourvus sont admissibles à tous les emplois ?... Faire venir un homme à qui le pays est inconnu, c'est payer cher l'expérience qu'il y acquerra. Former un jeune homme pris sur les lieux, c'est souvent nourrir une ingratitude à l'épINETTE. Il faut donc choisir entre quelque inepte Probité qui nuit par inertie ou par myopie, et l'Habilité qui songe à elle. De là cette nomenclature sociale et l'histoire naturelle des intendants, ainsi définis par un grand seigneur polonais : « – Nous avons, disait-il, deux sortes de régisseurs : celui qui ne pense

qu'à lui, celui qui pense à nous et à lui ; heureux le propriétaire qui met la main sur le second ! Quant à celui qui ne penserait qu'à nous, il ne s'est jamais rencontré jusqu'ici. »

On a pu voir ailleurs le personnage d'un régisseur songeant à ses intérêts et à ceux de son maître (voir *Un début dans la vie, scènes de la vie privée*) ; Gaubertin est l'intendant exclusivement occupé de sa fortune. Présenter le troisième terme de ce problème, ce serait offrir à l'admiration publique un personnage invraisemblable que la vieille noblesse a néanmoins connu (voir *le Cabinet des Antiques, scènes de la vie de province*), mais qui disparut avec elle. Par la division perpétuelle des fortunes, les mœurs aristocratiques seront inévitablement modifiées. S'il n'y a pas actuellement en France vingt fortunes gérées par des intendants, il n'existera pas dans cinquante ans cent grandes propriétés à régisseurs, à moins de changements dans la loi civile. Chaque riche propriétaire devra veiller par lui-même à ses intérêts.

Cette transformation, déjà commencée, a

suggéré cette réponse dite par une spirituelle vieille femme à qui l'on demandait pourquoi, depuis 1830, elle restait à Paris pendant l'été : – « Je ne vais plus dans les châteaux depuis qu'on en a fait des fermes. » Mais qu'arrivera-t-il de ce débat de plus en plus ardent, d'homme à homme, entre le riche et le pauvre ? Cette étude n'est écrite que pour éclairer cette terrible question sociale.

On peut comprendre les étranges perplexités auxquelles le général fut en proie après avoir congédié Gaubertin. Si, comme toutes les personnes libres de faire ou de ne pas faire, il s'était dit vaguement : – « Je chasserai ce drôle-là », il avait négligé le hasard, oubliant les éclats de sa bouillante colère, la colère du sabreur sanguin, au moment où quelque méfait relèverait les paupières à sa cécité volontaire.

Propriétaire pour la première fois, Montcornet, enfant de Paris, ne s'était pas muni d'un régisseur à l'avance ; et, après avoir étudié le pays, il sentait combien un intermédiaire devenait indispensable à un homme comme lui, pour

traiter avec tant de gens et de si bas étage.

Gaubertin, à qui les vivacités d'une scène, qui dura deux heures, avaient révélé l'embarras où le général allait se trouver, enfourcha son bidet en quittant le salon où la dispute avait eu lieu, galopa jusqu'à Soulanges et y consulta les Soudry.

Sur ce mot : – Nous nous quittons, le général et moi ; qui pouvons-nous lui présenter pour régisseur, sans qu'il s'en doute ? les Soudry comprirent la pensée de leur ami. N'oubliez pas que le brigadier Soudry, chef de la police depuis dix-sept ans dans le canton, est doublé par sa femme de la ruse particulière aux soubrettes des filles d'Opéra.

– Il ferait bien du chemin, dit madame Soudry, avant de trouver quelqu'un qui valût notre pauvre petit Sibilet.

– Il est cuit ! s'écria Gaubertin encore rouge de ses humiliations. Lupin, dit-il au notaire qui assistait à cette conférence, allez donc à la Ville-aux-Fayes y seriner Maréchal, en cas que notre beau cuirassier lui demande des renseignements.

Maréchal était cet avoué que son ancien patron, chargé à Paris des affaires du général, avait naturellement recommandé, comme conseil à monsieur de Montcornet, après l'heureuse acquisition des Aigues.

Ce Sibilet, fils aîné du greffier du tribunal de la Ville-aux-Fayes, clerc de notaire, sans sou ni maille, âgé de vingt-cinq ans, s'était épris de la fille du juge de paix de Soulanges à en perdre la raison.

Ce digne magistrat, à quinze cents francs d'appointements, nommé Sarcus, avait épousé une fille sans fortune, la sœur aînée de monsieur Vermut, l'apothicaire de Soulanges. Quoique fille unique, mademoiselle Sarcus, riche de sa beauté pour toute fortune, devait mourir et non vivre des appointements qu'on donne à un clerc de notaire en province. Le jeune Sibilet, parent de Gaubertin par une alliance assez difficile à reconnaître dans les croisements de famille qui rendent cousins presque tous les bourgeois des petites villes, dut aux soins de son père et de Gaubertin une maigre place au cadastre. Le malheureux eut l'affreux

bonheur de se voir père de deux enfants en trois ans. Le greffier chargé, lui, de cinq autres enfants, ne pouvait venir au secours de son fils aîné. Le juge de paix ne possédait que sa maison à Soulanges et cent écus de rentes. La plupart du temps, madame Sibilet la jeune restait donc chez son père et y vivait avec ses deux enfants. Adolphe Sibilet, obligé de courir à travers le département, venait voir son Adeline de temps en temps. Peut-être le mariage, ainsi compris, explique-t-il la fécondité des femmes.

L'exclamation de Gaubertin, quoique facile à comprendre par ce sommaire de l'existence du jeune Sibilet, exige encore quelques détails.

Adolphe Sibilet, souverainement disgracieux, comme on a pu le voir d'après son esquisse, appartenait à ce genre d'hommes qui ne peuvent arriver au cœur d'une femme que par le chemin de la mairie et de l'autel. Doué d'une souplesse comparable à celle des ressorts, il cédait, sauf à reprendre sa pensée ; cette disposition trompeuse ressemble à de la lâcheté ; mais l'apprentissage des affaires, chez un notaire de province, avait

fait contracter à Sibilet l'habitude de cacher ce défaut sous un air bourru qui simulait une force absente. Beaucoup de gens faux abritent leur platitude sous la brusquerie ; brusquez-les, vous produirez l'effet du coup d'épingle sur le ballon. Tel était le fils du greffier. Mais comme les hommes, pour la plupart, ne sont pas observateurs, et que, parmi les observateurs, les trois quarts observent après coup, l'air grognon d'Adolphe Sibilet passait pour l'effet d'une rude franchise, d'une capacité vantée par son patron, et d'une probité revêche qu'aucune éprouvette n'avait essayée. Il est des gens qui sont servis par leurs défauts comme d'autres par leurs qualités.

Adeline Sarcus, jolie personne élevée par sa mère, morte trois ans avant ce mariage, aussi bien qu'une mère peut élever une fille unique au fond d'une petite ville, aimait le jeune et beau Lupin, fils unique du notaire de Soulanges. Dès les premiers chapitres de ce roman, le père Lupin, qui visait pour son fils mademoiselle Élise Gaubertin, envoya le jeune Amaury Lupin à Paris, chez son correspondant, maître Crottat, notaire, où, sous prétexte d'apprendre à faire des

actes et des contrats, Amaury fit plusieurs actes de folie et contracta des dettes, entraîné par un certain Georges Marest, clerc de l'Étude, jeune homme riche, qui lui révéla les mystères de la vie parisienne. Quand maître Lupin alla chercher son fils à Paris, Adeline s'appelait déjà madame Sibilet. En effet, lorsque l'amoureux Adolphe se présenta, le vieux juge de paix, stimulé par Lupin le père, hâta le mariage auquel Adeline se livra par désespoir.

Le Cadastre n'est pas une carrière. Il est comme beaucoup de ces sortes d'administrations sans avenir, une espèce de trou dans l'écumoire gouvernementale. Les gens qui se lancent par ces trous (la topographie, les ponts et chaussées, le professorat, etc.) s'aperçoivent toujours un peu tard que de plus habiles, assis à côté d'eux, s'humectent des sueurs du peuple, disent les écrivains de l'Opposition, toutes les fois que l'écumoire plonge dans l'Impôt, au moyen de cette machine appelée Budget. Adolphe, travaillant du matin au soir et gagnant peu de choses à travailler, reconnut bientôt l'infertile profondeur de son trou. Aussi songeait-il, en

trottant de commune en commune et dépensant ses appointements en souliers et en frais de voyages, à chercher une place stable et bénéficiuse.

On ne peut se figurer, à moins d'être louche et d'avoir deux enfants, en légitime mariage, ce que trois années de souffrances entremêlées d'amour avaient développé d'ambition chez ce garçon dont l'esprit et le regard louchaient également, dont le bonheur était mal assis, pour ne pas dire boiteux. Le plus grand élément des mauvaises actions secrètes, des lâchetés inconnues, est peut-être un bonheur incomplet. L'homme accepte peut-être mieux une misère sans espoir que ces alternatives de soleil et d'amour à travers des pluies continuelles. Si le corps y gagne des maladies, l'âme y gagne la lèpre de l'envie. Chez les petits esprits, cette lèpre tourne en cupidité lâche et brutale à la fois, à la fois audacieuse et cachée ; chez les esprits cultivés, elle engendre des doctrines antisociales dont on se sert comme d'une escabelle pour dominer ses supérieurs. Ne pourrait-on pas faire un proverbe de ceci ? « Dis-moi ce que tu as, je te dirai ce que tu penses. »

Tout en aimant sa femme, Adolphe se disait à toute heure : « J'ai fait une sottise ! j'ai trois boulets et je n'ai que deux jambes. Il fallait avoir gagné ma fortune avant de me marier. On trouve toujours une Adeline, et Adeline m'empêchera de trouver une fortune. »

Adolphe, parent de Gaubertin, était venu lui faire trois visites en trois ans. À quelques paroles, Gaubertin reconnut dans le cœur de son allié cette boue qui veut se cuire aux brûlantes conceptions du vol légal. Il sonda malicieusement ce caractère propre à se courber aux exigences d'un plan, pourvu qu'il y trouvât sa pâture. À chaque visite, Sibilet grognait.

– Employez-moi donc, mon cousin, disait-il ; prenez-moi pour commis, et faites-moi votre successeur. Vous me verrez à l'œuvre ! Je suis capable d'abattre des montagnes pour donner à mon Adeline, je ne dirai pas le luxe, mais une aisance modeste. Vous avez fait la fortune de monsieur Leclercq, pourquoi ne me placeriez-vous pas à Paris dans la banque ?

– Nous verrons plus tard, je te caserai,

répondait le parent ambitieux ; acquiers des connaissances, tout sert !

En de telles dispositions, la lettre par laquelle madame Soudry écrivit à son protégé d'arriver en toute hâte, fit accourir Adolphe à Soulanges, à travers mille châteaux en Espagne.

Sarcus père, à qui les Soudry démontrèrent la nécessité de faire une démarche dans l'intérêt de son gendre, était allé, le lendemain même, se présenter au général, et lui proposer Adolphe pour régisseur. Par les conseils de madame Soudry, devenue l'oracle de la petite ville, le bonhomme avait emmené sa fille, dont en effet l'aspect disposa favorablement le comte de Montcornet.

– Je ne me déciderai pas, répondit le général, sans prendre des renseignements ; mais je ne chercherai personne jusqu'à ce que j'aie examiné si votre gendre remplit toutes les conditions nécessaires à sa place. Le désir de fixer aux Aigues une si charmante personne...

– Mère de deux enfants, général, dit assez finement Adeline pour éviter la galanterie du

cuirassier.

Toutes les démarches du général furent admirablement prévues par les Soudry, par Gaubertin et Lupin, qui ménagèrent à leur candidat la protection, au chef-lieu du département où siège une cour royale, du conseiller Gendrin, parent éloigné du président de la Ville-aux-Fayes, celles du baron Bourlac, procureur général de qui relevait Soudry fils, le procureur du roi ; puis celle d'un conseiller de préfecture appelé Sarcus, cousin au troisième degré du juge de paix. Depuis son avoué de la Ville-aux-Fayes jusqu'à la préfecture où le général alla lui-même, tout le monde fut donc favorable au pauvre employé du Cadastre, si intéressant, disait-on, d'ailleurs... Son mariage rendait Sibilet irréprochable comme un roman de miss Edgeworth, et le posait, de plus, comme un homme désintéressé.

Le temps que le régisseur chassé passa nécessairement aux Aigues fut mis à profit par lui pour créer des embarras à son ancien maître, et qu'une seule des petites scènes jouées par lui fera

deviner. Le matin de son départ, il fit en sorte de rencontrer Courtecuisse, le seul garde qu'il eût pour les Aigues, dont l'étendue en exigeait au moins trois.

– Eh bien ! monsieur Gaubertin, lui dit Courtecuisse, vous avez donc eu des raisons avec notre bourgeois ?

– On t'a déjà dit cela ? répondit Gaubertin. Eh bien ! oui, le général a la prétention de nous mener comme ses cuirassiers ; il ne connaît pas les Bourguignons. Monsieur le comte n'est pas content de mes services, et comme je ne suis pas content de ses façons, nous nous sommes chassés tous deux, presque à coups de poing, car il est violent comme une tempête... Prends garde à toi, Courtecuisse ! Ah ! mon vieux, j'avais cru pouvoir te donner un meilleur maître...

– Je le sais bien, répondit le garde, et je vous aurais bien servi. Dame ! quand on se connaît depuis vingt ans ? Vous m'avez mis ici, du temps de cette pauvre chère sainte madame ! Ah ! *qué* bonne femme ! on n'en fait plus comme ça... Le pays a perdu sa mère...

– Dis donc, Courtecuisse, si tu veux, tu peux nous bailler un fier coup de main ?

– Vous restez donc dans le pays ? On nous disait que vous alliez à Paris !

– Non, en attendant la fin des choses, je ferai des affaires à la Ville-aux-Fayes. Le général ne se doute pas de ce que c'est que le pays, et il y sera haï, vois-tu... Faut voir comment cela tournera. Fais mollement ton service, il te dira de mener les gens à la baguette, car il voit bien par où coule la vendange ; mais tu ne seras pas si bête que de t'exposer à être rossé et peut-être pis encore, par les gens du pays, pour l'amour de son bois.

– Il me renverra, mon cher monsieur Gaubertin, il me renverra ! et vous savez comme je suis heureux à la porte d'Avonne...

– Le général se dégoûtera bientôt de sa propriété, lui dit Gaubertin, et tu ne seras pas longtemps dehors, si par hasard il te renvoyait. D'ailleurs, tu vois bien ces bois-là... dit-il en montrant le paysage, j'y serai plus fort que les maîtres !...

Cette conversation avait lieu dans un champ.

– Ces *Arminacs* de Parisiens devraient bien rester dans leurs boues de Paris, dit le garde.

Depuis les querelles du quinzième siècle, le mot *Arminac* (Armagnacs, les Parisiens, antagonistes des ducs de Bourgogne) est resté comme un terme injurieux sur la lisière de la haute Bourgogne, où, selon les localités, il s'est différemment corrompu.

– Il y retournera, mais battu ! dit Gaubertin, et nous cultiverons un jour le parc des Aigues, car c'est voler le peuple que de consacrer à l'agrément d'un homme neuf cents arpents des meilleures terres de la vallée !

– Ah ! dame ! ça ferait vivre quatre cents familles,... dit Courtecuisse.

– Si tu veux deux arpents, à toi, là-dedans, il faut nous aider à mettre ce matin-là hors la loi !...

Au moment où Gaubertin fulminait cette sentence d'excommunication, le respectable juge de paix présentait au célèbre colonel des cuirassiers son gendre Sibilet, accompagné

d'Adeline et de ses deux enfants, venus tous dans une carriole d'osier prêtée par le greffier de la justice de paix, un monsieur Gourdon, frère du médecin de Soulanges, et plus riche que le magistrat. Ce spectacle, si contraire à la dignité de la magistrature, se voit dans toutes les justices de paix, dans tous les tribunaux de première instance, où la fortune du greffier éclipse celle du président, tandis qu'il serait si naturel d'appointer les greffiers et de diminuer d'autant les frais de procédure.

Satisfait de la candeur et du caractère du digne magistrat, de la grâce et des dehors d'Adeline, qui furent l'un et l'autre de bonne foi dans leurs promesses, car le père et la fille ignorèrent toujours le caractère diplomatique imposé par Gaubertin à Sibilet, le comte accorda tout d'abord à ce jeune et touchant ménage des conditions qui rendirent la situation du régisseur égale à celle d'un sous-préfet de première classe.

Un pavillon bâti par Bouret, pour faire point de vue et pour loger le régisseur, construction élégante que Gaubertin habitait, et dont

l'architecture est suffisamment indiquée par la description de la porte de Blangy, fut maintenu aux Sibilet pour leur demeure. Le général ne supprima point le cheval que mademoiselle Laguerre accordait à Gaubertin, à cause de l'étendue de sa propriété, de l'éloignement des marchés où se concluaient les affaires et de la surveillance. Il alloua vingt-cinq setiers de blé, trois tonneaux de vin, le bois à discrétion, de l'avoine et du foin en abondance, et enfin trois pour cent sur la recette. Là où mademoiselle Laguerre devait toucher plus de quarante mille livres de rentes, en 1800, le général voulait avec raison en avoir soixante mille en 1818, après les nombreuses et importantes acquisitions faites par elle. Le nouveau régisseur pouvait donc se faire un jour près de deux mille francs en argent. Logé, nourri, chauffé, quitte d'impôts, son cheval et sa basse-cour défrayés, le comte lui permettait encore de cultiver un potager, promettant de ne pas le chicaner sur quelques journées de jardinier. Certes, de tels avantages représentaient plus de deux mille francs. Aussi, pour un homme qui gagnait douze cents francs au Cadastre, avoir les

Aigues à régir, était-ce passer de la misère à l'opulence.

– Dévouez-vous à mes intérêts, dit le général, et ce ne sera pas mon dernier mot. D'abord, je pourrai vous obtenir la perception de Conches, de Blangy, de Cerneux, en les faisant distraire de la perception de Soulanges. Enfin, quand vous m'aurez porté mes revenus à soixante mille francs nets, vous serez encore récompensé.

Malheureusement, le digne juge de paix et Adeline, dans l'épanouissement de leur joie, eurent l'imprudence de confier à madame Soudry la promesse du comte relative à cette perception, sans songer que le percepteur de Soulanges était un nommé Guerbet, frère du maître de poste de Conches et allié, comme on le verra plus tard, aux Gaubertin et aux Gendrin.

– Ce ne sera pas facile, ma petite, dit madame Soudry ; mais n'empêche pas monsieur le comte de faire des démarches ; on ne sait pas comment les choses difficiles réussissent facilement à Paris. J'ai vu le chevalier Gluk aux pieds de feu madame, et elle a chanté son rôle, elle qui se

serait fait hacher pour Piccini, l'un des hommes les plus aimables de ce temps-là. Jamais ce cher monsieur n'entrait chez madame sans me prendre par la taille en m'appelant *sa belle friponne*.

– Ah çà ! croit-il, s'écria le brigadier, quand sa femme lui dit cette nouvelle, qu'il va mener notre pays, y tout déranger à sa façon, et qu'il fera faire des à-droite et des à-gauche aux gens de la vallée, comme aux cuirassiers de son régiment ? Ces officiers ont des habitudes de domination !... Mais patience ! nous avons messieurs de Soulanges et de Ronquerolles pour nous. Pauvre père Guerbet ! il ne se doute guère qu'on veut lui voler les plus belles roses de son rosier !...

Cette phrase du genre Dorat, la Cochet la tenait de mademoiselle, qui la tenait de Bouret, qui la tenait de quelque rédacteur du *Mercur*, et Soudry la répétait tant qu'elle est devenue proverbiale à Soulanges.

Le père Guerbet, le percepteur de Soulanges, était l'homme d'esprit, c'est à dire le loustic de la petite ville, et l'un des héros du salon de madame Soudry. Cette sortie du brigadier peint

parfaitement l'opinion qui se forma sur *le bourgeois* des Aigues, depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes, où partout elle fut profondément envenimée par les soins de Gaubertin.

L'installation de Sibilet eut lieu vers la fin de l'automne de 1817. L'année 1818 se passa sans que le général mît le pied aux Aigues, car les soins de son mariage avec mademoiselle de Troisville, conclu dans les premiers jours de l'année 1819, le retinrent la plus grande partie de l'été précédent auprès d'Alençon, au château de son beau-père, à faire la cour à sa prétendue. Outre les Aigues et son magnifique hôtel, le général Montcornet possédait soixante mille francs de rentes sur l'État et jouissait du traitement des lieutenants généraux en disponibilité. Quoique Napoléon eût nommé cet illustre sabreur comte de l'empire, en lui donnant pour armes un écusson *écartelé au un d'azur au désert d'or à trois pyramides d'argent ; au deux, de sinople à trois cors de chasse d'argent ; au trois, de gueules au canon d'or monté sur un affût de sable, au croissant d'or en chef ; au quatre, d'or à la couronne de sinople*, avec cette

devise digne du moyen âge : SONNEZ LA CHARGE ! Montcornet se savait issu d'un ébéniste du faubourg Saint-Antoine, encore qu'il l'oubliât volontiers. Or, il se mourait du désir d'être nommé pair de France. Il ne comptait pour rien le grand cordon de la Légion d'honneur, sa croix de Saint-Louis et ses cent quarante mille francs de rente. Mordu par le démon de l'aristocratie, la vue d'un cordon bleu le mettait hors de lui. Le sublime cuirassier d'Essling eût lapé la boue du pont Royal pour être reçu chez les Navarrins, les Lenoncourt, les Grandlieu, les Maufrigneuse, les d'Espard, les Vandenesse, les Verneuil, les d'Hérouville, les Chaulieu, etc.

Dès 1818, quand l'impossibilité d'un changement en faveur de la famille Bonaparte lui fut démontrée, Montcornet se fit tambouriner dans le faubourg Saint-Germain par quelques femmes de ses amies, offrant son cœur, sa main, son hôtel, sa fortune au prix d'une alliance quelconque avec une grande famille.

Après des efforts inouïs, la duchesse de Carigliano découvrit chaussure au pied du

général, dans une des trois branches de la famille de Troisville, celle du vicomte au service de la Russie depuis 1789, revenu d'émigration en 1815. Le vicomte, pauvre comme un cadet, avait épousé une princesse Scherbellof, riche d'environ un million ; mais il s'était appauvri par deux fils et trois filles. Sa famille, ancienne et puissante, comptait un pair de France, le marquis de Troisville, chef du nom et des armes ; deux députés ayant tous nombreuse lignée et occupés pour leur compte au budget, au ministère, à la cour, comme des poissons autour d'une croûte. Aussi, dès que Montcornet fut présenté par la maréchale, une des duchesses napoléoniennes les plus dévouées aux Bourbons, fut-il accueilli favorablement. Montcornet demanda, pour prix de sa fortune et d'une tendresse aveugle pour sa femme, d'être employé dans la garde royale, d'être nommé marquis et pair de France ; mais les trois branches de la famille Troisville lui promirent seulement leur appui.

– Vous savez ce que cela signifie, dit la maréchale à son ancien ami qui se plaignit du vague de cette promesse. On ne peut pas disposer

du roi, nous ne pouvons que le faire vouloir...

Montcornet institua Virginie de Troisville son héritière au contrat. Complètement subjugué par sa femme, comme la lettre de Blondet l'explique, il attendait encore un commencement de postérité ; mais il avait été reçu par Louis XVIII, qui lui donna le cordon de Saint-Louis, lui permit d'écarteler son ridicule écusson avec les armes des Troisville, en lui promettant le titre de marquis quand il aurait su mériter la pairie par son dévouement.

Quelques jours après cette audience, le duc de Berry fut assassiné, le pavillon Marsan l'emporta, le ministère Villèle prit le pouvoir, tous les fils tendus par les Troisville furent cassés, il fallut les rattacher à de nouveaux piquets ministériels.

– Attendons, dirent les Troisville à Montcornet qui fut d'ailleurs abreuvé de politesse dans le faubourg Saint-Germain.

Ceci peut expliquer comment le général ne revint aux Aigues qu'en mai 1820.

Le bonheur, ineffable pour le fils d'un

marchand du faubourg Saint-Antoine, de posséder une femme jeune, élégante, spirituelle, douce, une Troisville enfin, qui lui avait ouvert les portes de tous les salons du faubourg Saint-Germain, les plaisirs de Paris à lui prodiguer, ces diverses joies firent tellement oublier la scène avec le régisseur des Aigues, que le général avait oublié tout de Gaubertin jusqu'au nom. En 1820, il conduisit la comtesse à sa terre des Aigues pour la lui montrer ; il approuva les comptes et les actes de Sibilet, sans y trop regarder : le bonheur n'est pas chicanier. La comtesse, très heureuse de trouver une charmante personne dans la femme du régisseur, lui fit des cadeaux ainsi qu'aux enfants dont elle s'amusa un instant.

Elle ordonna quelques changements aux Aigues, à un architecte venu de Paris, car elle se proposait, ce qui rendit le général fou de joie, de venir passer six mois de l'année dans ce magnifique séjour. Toutes les économies du général furent épuisées par les changements que l'architecte eut ordre d'exécuter et par un délicieux mobilier envoyé de Paris. Les Aigues reçurent alors ce dernier cachet qui les rendit un

monument unique des diverses élégances de quatre siècles.

En 1821, le général fut presque sommé par Sibilet d'arriver avant le mois de mai. Il s'agissait d'affaires graves. Le bail de neuf ans et de trente mille francs, passé en 1812 par Gaubertin avec un marchand de bois, finissait au 15 mai de cette année.

Ainsi, d'abord Sibilet, jaloux de sa probité, ne voulait pas se mêler du renouvellement du bail. « Vous savez, monsieur le comte, écrivait-il, que je ne bois pas de ce vin-là. » Puis le marchand de bois prétendait à l'indemnité partagée avec Gaubertin, et que mademoiselle Laguerre s'était laissée arracher en haine des procès. Cette indemnité se fondait sur la dévastation des bois par les paysans, qui traitaient la forêt des Aigues comme s'ils y avaient droit d'affouage. Messieurs Gravelot frères, marchands de bois à Paris, se refusaient à payer le dernier terme, en offrant de prouver, par experts, que les bois présentaient une diminution d'un cinquième, et ils arguaient du mauvais précédent établi par

mademoiselle Laguerre.

« J'ai déjà, disait Sibilet dans sa lettre, assigné ces messieurs au tribunal de la Ville-aux-Fayes, car ils ont élu domicile, à raison de ce bail, chez mon ancien patron, maître Corbinet. Je redoute une condamnation. »

– Il s'agit de nos revenus, ma belle, dit le général en montrant la lettre à sa femme ; voulez-vous venir plus tôt que l'année dernière aux Aigues ?

– Allez-y, je vous rejoindrai dès les premiers beaux jours, répondit la comtesse qui fut assez contente de rester seule à Paris.

Le général, qui connaissait la plaie assassine par laquelle la fleur de ses revenus était dévorée, partit donc seul avec l'intention de prendre des mesures rigoureuses. Mais le général comptait, comme on va le voir, sans son Gaubertin.

VIII

Les grandes révolutions d'une petite vallée

– Eh bien ! maître Sibilet, disait le général à son régisseur, le lendemain de son arrivée, en lui donnant un surnom familier qui prouvait combien il appréciait les connaissances de l'ancien clerc, nous sommes donc, selon le mot ministériel, dans des circonstances graves ?

– Oui, monsieur le comte, répondit Sibilet, qui suivit le général.

L'heureux propriétaire des Aigues se promenait devant la régie, le long d'un espace où madame Sibilet cultivait des fleurs, et au bout duquel commençait la vaste prairie arrosée par le magnifique canal que Blondet a décrit. De là, l'on apercevait dans le lointain le château des Aigues, de même que des Aigues on voyait le pavillon de

la régie posé de profil.

– Mais, reprit le général, où sont les difficultés ? Je soutiendrai le procès avec les Gravelot, plaie d'argent n'est pas mortelle, et j'afficherai si bien le bail de ma forêt, que, par l'effet de la concurrence, j'en trouverai la véritable valeur.

– Les affaires ne vont pas ainsi, monsieur le comte, reprit Sibilet. Si vous n'avez pas de preneurs, que ferez-vous ?

– J'abattraï mes coupes moi-même, et je vendrai mon bois...

– Vous serez marchand de bois ? dit Sibilet, qui vit faire un mouvement d'épaules au général, je le veux bien. Ne nous occupons point de vos affaires ici. Voyons Paris ? Il vous y faudra louer un chantier, payer patente et des impositions, payer les droits de navigation, ceux d'octroi, faire les frais de débardage et de mise en pile ; enfin avoir un agent comptable...

– C'est impraticable, dit vivement le général épouvanté. Mais pourquoi n'aurais-je pas de

preneurs ?

– Monsieur le comte a des ennemis dans le pays ?...

– Et qui ?...

– Monsieur Gaubertin d’abord...

– Serait-ce le fripon que vous avez remplacé ?

– Pas si haut, monsieur le comte !... dit Sibilet effaré ; de grâce, pas si haut ; ma cuisinière peut nous entendre...

– Comment ! je ne puis pas, chez moi, parler d’un misérable qui me volait ? répondit le général.

– Au nom de votre tranquillité, monsieur le comte, venez plus loin. Monsieur Gaubertin est maire de la Ville-aux-Fayes...

– Ah ! je lui en fais bien mes compliments à la Ville-aux-Fayes ; voilà, mille tonnerres, une ville bien administrée !...

– Faites-moi l’honneur de m’écouter, monsieur le comte, et croyez qu’il s’agit des choses les plus sérieuses, de votre avenir ici.

– J’écoute ; allons nous asseoir sur ce banc.

– Monsieur le comte, quand vous avez renvoyé monsieur Gaubertin, il a fallu qu’il se fît un état, car il n’était pas riche...

– Il n’était pas riche ! et il volait ici plus de vingt mille francs par an !

– Monsieur le comte, je n’ai pas la prétention de le justifier, reprit Sibilet, je voudrais voir prospérer les Aigues, ne fût-ce que pour démontrer l’improbité de Gaubertin ; mais ne nous abusons pas, nous avons en lui le plus dangereux coquin qui soit dans toute la Bourgogne, et il s’est mis en état de vous nuire.

– Comment ? dit le général devenu soucieux.

– Tel que vous le voyez, Gaubertin est à la tête du tiers environ de l’approvisionnement de Paris. Agent général du commerce des bois, il dirige les exploitations en forêt, l’abatage, la garde, le flottage, le repêchage et la mise en trains. En rapports constants avec les ouvriers, il est le maître des prix. Il a mis trois ans à se créer cette position ; mais il y est comme dans une

forteresse. Devenu l'homme de tous les marchands, il n'en favorise pas un plus que l'autre ; il a régularisé tous les travaux à leur profit, et leurs affaires sont beaucoup mieux et moins coûteusement faites que si chacun d'eux avait, comme autrefois, son comptable. Ainsi, par exemple, il a si bien écarté toutes les concurrences, qu'il est le maître absolu des adjudications ; la Couronne et l'État sont ses tributaires. Les coupes de la Couronne et de l'État, qui se vendent aux enchères, appartiennent aux marchands de Gaubertin ; personne aujourd'hui n'est assez fort pour les leur disputer. L'année dernière, monsieur Mariotte, d'Auxerre, stimulé par le directeur des Domaines, a voulu faire concurrence à Gaubertin ; d'abord, Gaubertin lui a fait payer l'ordinaire ce qu'il valait ; puis, quand il s'est agi d'exploiter, les ouvriers avonnais ont demandé de tels prix, que monsieur Mariotte a été obligé d'en amener d'Auxerre, et ceux de la Ville-aux-Fayes les ont battus. Il y a eu procès correctionnel sur le chef de coalition, et sur le chef de rixe. Ce procès a coûté de l'argent à monsieur Mariotte, qui, sans

compter l'odieux d'avoir fait condamner de pauvres gens, a payé tous les frais, puisque les perdants ne possédaient pas un rouge liard. Un procès contre des indigents ne rapporte que de la haine à qui vit près d'eux. Laissez-moi vous dire cette maxime en passant, car vous aurez à lutter contre tous les pauvres de ce canton-ci. Ce n'est pas tout. Tous calculs faits, le pauvre père Mariotte, un brave homme, perd à cette adjudication. Forcé de payer tout au comptant, il vend à terme ; Gaubertin livre des bois à des termes inouïs pour ruiner son concurrent ; il donne son bois à cinq pour cent au-dessous du prix de revient ; aussi le crédit du pauvre bonhomme Mariotte a-t-il reçu de fortes atteintes. Enfin, aujourd'hui, Gaubertin poursuit encore et tracasse tant ce pauvre monsieur Mariotte, qu'il va quitter, dit-on, non seulement Auxerre, mais encore le département, et il fait bien. De ce coup-là, les propriétaires ont été pour longtemps immolés aux marchands qui maintenant, font les prix, comme à Paris les marchands de meubles, à l'hôtel des commissaires-priseurs. Mais Gaubertin évite tant d'ennuis aux propriétaires,

qu'il y gagnent.

– Et comment ? dit le général.

– D'abord, toute simplification profite tôt ou tard à tous les intéressés, répondit Sibilet. Puis, les propriétaires ont de la sécurité pour leurs revenus. En matière d'exploitation rurale, c'est le principal, vous le verrez ! Enfin, monsieur Gaubertin est le père des ouvriers ; il les paye bien et les fait toujours travailler ; or comme leurs familles habitent la campagne, les bois des marchands et ceux des propriétaires qui confient leurs intérêts à Gaubertin, comme font messieurs de Soulanges et de Ronquerolles, ne sont point dévastés. On y ramasse le bois mort, et voilà tout.

– Ce drôle de Gaubertin n'a pas perdu son temps !... s'écria le général.

– C'est un fier homme, reprit Sibilet. Il est, comme il le dit, le régisseur de la plus belle moitié du département, au lieu d'être le régisseur des Aigues. Il prend peu de chose à tout le monde, et ce peu de chose sur deux millions lui fait quarante ou cinquante mille francs par an. – « C'est, dit-il, les cheminées de Paris qui payent

tout ! » Voilà votre ennemi, monsieur le comte ! Aussi, mon avis serait-il de capituler en vous réconciliant avec lui. Il est lié, vous le savez, avec Soudry, le brigadier de la gendarmerie à Soulanges ; avec M. Rigou, notre maire de Blangy ; les gardes champêtres sont ses créatures ; la répression des délits qui vous grugent devient alors impossible. Depuis deux ans surtout, vos bois sont perdus. Aussi messieurs Gravelot ont-ils de la chance pour le gain de leur procès, car ils disent : « – Aux termes du bail, la garde du bois est à votre charge ; vous ne les gardez pas, vous me faites un tort ; donnez-moi des dommages-intérêts. » C'est assez juste, mais ce n'est pas une raison pour gagner un procès.

– Il faut savoir accepter un procès et y perdre de l'argent pour n'en plus avoir à l'avenir ! dit le général.

– Vous rendrez Gaubertin bien heureux, répondit Sibilet.

– Comment ?

– Plaider contre les Gravelot, c'est vous battre corps à corps avec Gaubertin qui les représente,

reprit Sibilet ; aussi ne désire-t-il rien tant que ce procès. Il l'a dit, il se flatte de vous mener jusqu'en cour de cassation.

– Ah ! le coquin !... le...

– Si vous voulez exploiter, continua Sibilet en retournant le poignard dans la plaie, vous serez dans les mains des ouvriers qui vous demanderont *le prix bourgeois* au lieu du *prix marchand*, et qui vous *couleront du plomb*, c'est-à-dire qui vous mettront, comme ce brave Mariotte, dans la situation de vendre à perte. Si vous cherchez un bail, vous ne trouverez pas de preneurs, car ne vous attendez pas à ce qu'on risque pour un particulier ce que le père Mariotte a risqué pour la Couronne et pour l'État. Et, encore, que le bonhomme aille donc parler de ses pertes à l'Administration ? L'Administration est un monsieur qui ressemble à votre serviteur quand il était au Cadastre, un digne homme en redingote râpée qui lit le journal devant une table. Que le traitement soit de douze cents ou de douze mille francs, on n'en est pas plus tendre. Parlez donc de réductions, d'adoucissements au Fisc

représenté par ce monsieur ?... Il vous répond *turlututu* en taillant sa plume. Vous êtes *hors la loi*, monsieur le comte.

– Que faire ? s'écria le général dont le sang bouillonnait, et qui se mit à marcher à grands pas devant le banc.

– Monsieur le comte, répondit Sibilet brutalement, ce que je vais vous dire n'est pas dans mes intérêts ; il faut vendre les Aigues et quitter le pays !

En entendant cette phrase, le général fit un bond sur lui-même, comme si quelque balle l'eût atteint, et il regarda Sibilet d'un air diplomatique.

– Un général de la garde impériale lâcher pied devant de pareils drôles ! et quand madame la comtesse se plaît aux Aigues !... dit-il. Enfin, j'irais plutôt souffleter Gaubertin sur la place de la Ville-aux-Fayes, jusqu'à ce qu'il se batte avec moi, pour pouvoir le tuer comme un chien !

– Monsieur le comte, Gaubertin n'est pas si sot que de se commettre avec vous. D'ailleurs, on n'insulte pas impunément le maire d'une sous-

préfecture aussi importante que la Ville-aux-Fayes.

– Je le ferai destituer ; les Troisville me soutiendront, il s’agit de mes revenus...

– Vous n’y réussiriez pas, monsieur le comte, Gaubertin a les bras bien longs ! et vous vous seriez créé des embarras d’où vous ne pourriez plus sortir...

– Et le procès ?... dit le général, il faut songer au présent.

– Monsieur le comte, je vous le ferai gagner, dit Sibilet d’un petit air entendu.

– Brave Sibilet, dit le général en donnant une poignée de main à son régisseur. Et comment ?

– Vous le gagnerez à la Cour de cassation, par la procédure. Selon moi, les Gravelot ont raison, mais il ne suffit pas d’être fondé en droit et en fait, il faut s’être mis en règle par la forme, et ils ont négligé la forme, qui toujours emporte le fond. Les Gravelot devaient vous mettre en demeure de mieux garder les bois. On ne demande pas une indemnité à fin de bail,

relativement à des dommages reçus pendant une exploitation de neuf ans ; il se trouve un article du bail dont on peut exciper à cet égard. Vous perdrez à la Ville-aux-Fayes, vous perdrez peut-être encore à la Cour, mais vous gagnerez à Paris. Vous aurez des expertises coûteuses, des frais ruineux. Tout en gagnant, vous dépenserez plus de douze à quinze mille francs ; mais vous gagnerez, si vous tenez à gagner. Ce procès ne vous conciliera pas les Gravelot, car il sera plus ruineux pour eux que pour vous ; vous deviendrez leur bête noire, vous passerez pour processif, on vous calomniera, mais vous gagnerez...

– Que faire, répéta le général, sur qui les argumentations de Sibilet produisaient l'effet des plus violents topiques.

Dans ce moment, en se souvenant des coups de cravache sanglés à Gaubertin, il aurait voulu se les être donnés à lui-même, et il montrait, sur son visage en feu, tous ses tourments à Sibilet.

– Que faire ? monsieur le comte... Il n'y a qu'un moyen, transiger ; mais vous ne pouvez

pas transiger par vous-même. Je dois avoir l'air de vous voler ! Or, quand toute notre fortune et notre consolation sont dans notre probité, nous ne pouvons guère, nous autres pauvres diables, accepter l'apparence de la friponnerie. On nous juge toujours sur les apparences. Gaubertin a, dans le temps, sauvé la vie à mademoiselle Laguerre, et il a eu l'air de la voler ; aussi l'a-t-elle récompensé de son dévouement en le couchant sur son testament, pour un solitaire de dix mille francs que madame Gaubertin porte en feronnière.

Le général jeta sur Sibilet un second regard tout aussi diplomatique que le premier ; mais le régisseur ne paraissait pas atteint par cette défiance enveloppée de bonhomie et de sourires.

– Mon improbité réjouirait tant monsieur Gaubertin, que je m'en ferais un protecteur, reprit Sibilet. Aussi, m'écouterait-il de ses deux oreilles, quand je lui soumettrai cette proposition : « Je peux arracher à monsieur le comte vingt mille francs pour messieurs Gravelot, à la condition qu'ils les partageront

avec moi. » Si vos adversaires consentent, je vous apporte dix mille francs ; vous n'en perdez que dix mille, vous sauvez les apparences, et le procès est éteint.

– Tu es un brave homme, Sibilet, dit le général en lui prenant la main et la lui serrant. Si tu peux arranger l'avenir aussi bien que le présent, je te tiens pour la perle des régisseurs ?...

– Quant à l'avenir, reprit le régisseur, vous ne mourrez pas de faim pour ne pas faire des coupes pendant deux ou trois ans. Commencez par bien garder vos bois. D'ici là, certes, il aura coulé de l'eau dans l'Avonne. Gaubertin peut mourir, il peut se trouver assez riche pour se retirer ; enfin, vous avez le temps de lui susciter un concurrent ; le gâteau est assez beau pour être partagé ; vous chercherez un autre Gaubertin à lui opposer.

– Sibilet, dit le vieux soldat émerveillé de ces diverses solutions, je te donne mille écus si tu termines ainsi ; puis, pour le surplus, nous y réfléchirons.

– Monsieur le comte, dit Sibilet, avant tout, gardez vos bois. Allez voir dans quel état les

paysans les ont mis pendant vos deux ans d'absence... Que pouvais-je faire ? Je suis régisseur, je ne suis pas garde. Pour garder les Aigues, il vous faut un garde général à cheval et trois gardes particuliers.

– Nous nous défendrons. C'est la guerre, eh bien ! nous la ferons ! Ça ne m'épouvante pas, dit Montcornet en se frottant les mains.

– C'est la guerre des écus, dit Sibilet, et celle-là vous semblera plus difficile que l'autre. On tue les hommes, on ne tue pas les intérêts. Vous vous battez avec votre ennemi sur le champ de bataille où combattent tous les propriétaires, *la réalisation* ! Ce n'est rien que de produire, il faut vendre, et pour vendre, il faut être en bonnes relations avec tout le monde.

– J'aurai les gens du pays pour moi.

– Et comment ? demanda Sibilet.

– En leur faisant du bien.

– Faire du bien aux paysans de la vallée, aux petits bourgeois de Soulanges ? dit Sibilet en louchant horriblement par l'effet de l'ironie qui

flamba plus dans un œil que dans l'autre. Monsieur le comte ne sait pas ce qu'il entreprend. Notre-Seigneur Jésus-Christ y périrait une seconde fois sur la croix ! Si vous voulez votre tranquillité, monsieur le comte, imitez feu mademoiselle Laguerre, laissez-vous piller, ou faites peur aux gens. Le peuple, les femmes et les enfants se gouvernent de même, par la terreur. Ce fut là le grand secret de la Convention et de l'Empereur.

– Ah ça ! nous sommes donc dans la forêt de Bondy ! s'écria Montcornet.

– Mon ami, vint dire Adeline à Sibilet, ton déjeuner t'attend. Pardonnez-moi, monsieur le comte ; mais il n'a rien pris depuis ce matin, et il est allé jusqu'à Ronquerolles pour y livrer du grain.

– Allez ! allez ! Sibilet.

Le lendemain matin, levé bien avant le jour, l'ancien cuirassier revint par la porte d'Avonne, dans l'intention de causer avec son unique garde et d'en sonder les dispositions.

Une portion de sept à huit cents arpents de la forêt des Aigues longeait l'Avonne, et pour conserver à la rivière sa majestueuse physionomie, on avait laissé de grands arbres en bordure, d'un côté comme de l'autre de ce canal, presque en droite ligne, pendant trois lieues. La maîtresse de Henri IV, à qui les Aigues avaient appartenu, folle de la chasse autant que le Béarnais, fit bâtir, en 1593, un pont d'une seule arche et en dos d'âne, pour passer de cette partie de la forêt à celle beaucoup plus considérable achetée pour elle, et située sur la colline. La porte d'Avonne fut alors construite pour servir de rendez-vous de chasse ; et l'on sait quelle magnificence les architectes déployaient pour ces édifices consacrés au plus grand plaisir de la Noblesse et de la Couronne. De là partaient six avenues, dont la réunion formait une demi-lune. Au centre de cette demi-lune, s'élevait un obélisque surmonté d'un soleil jadis doré, qui, d'un côté, présentait les armes de Navarre, et de l'autre celles de la comtesse de Moret. Une autre demi-lune, pratiquée au bord de l'Avonne, correspondait à celle du rendez-vous par une

allée droite, au bout de laquelle se voyait la croupe anguleuse de ce pont à la vénitienne.

Entre deux belles grilles, d'un caractère semblable à celui de la magnifique grille si malheureusement démolie à Paris, et qui entourait le jardin de la place Royale, s'élevait un pavillon en briques, à chaînes de pierre taillée, comme celle du château, en pointes de diamant, à toit très aigu, dont les fenêtres offraient des encadrements en pierres taillées de la même manière. Ce vieux style, qui donnait au pavillon un caractère royal, ne va bien dans les villes qu'aux prisons ; mais au milieu des bois, il reçoit de l'entourage une splendeur particulière. Un massif formait un rideau derrière lequel le chenil, une ancienne fauconnerie, une faisanderie, et les logements des piqueurs tombaient en ruines, après avoir fait l'admiration de la Bourgogne.

En 1595, de ce splendide pavillon partit une chasse royale, précédée de ces beaux chiens affectionnés par Paul Véronèse et par Rubens, où piaffaient les chevaux à grosse croupe bleuâtre et blanche et satinée, qui n'existent que dans

l'œuvre prodigieuse de Wouwermans, suivie de ces valets en grande livrée, animée par ces piqueurs à bottes en chaudrons et en culottes de peau jaune, qui meublent les Van der Meulen. L'obélisque élevé pour célébrer le séjour du Béarnais et sa chasse avec la belle comtesse de Moret, en donnait la date au-dessous des armes de Navarre. Cette jalouse maîtresse, dont le fils fut légitimé, ne voulut pas y voir figurer les armes de France, sa condamnation.

Au moment où le général aperçut ce magnifique monument, la mousse verdissait les quatre pans du toit. Les pierres des chaînes, rongées par le temps, paraissaient crier à la profanation par mille bouches ouvertes. Les vitraux de plomb disjoints laissaient tomber les verres octogones des croisées, qui semblaient éborgnées. Des giroflées jaunes fleurissaient entre les balustres, des lierres glissaient leurs griffes blanches et poilues dans tous les trous.

Tout accusait cette ignoble incurie, le cachet mis par les usufruitiers à tout ce qu'ils possèdent. Deux croisées au premier étage étaient bouchées

par du foin. Par une fenêtre du rez-de-chaussée, on apercevait une pièce pleine d'outils, de fagots ; et par une autre, une vache, en montrant son muffle, apprenait aux visiteurs que Courtecuisse, pour ne pas faire le chemin qui séparait le pavillon de la faisanderie, avait converti la grande salle du pavillon en étable, une salle plafonnée en caissons, au fond desquels étaient peintes les armoiries de tous les possesseurs des Aigues.

De noirs et sales palis déshonoraient les abords du pavillon, en enfermant des cochons sous des toits en planches, des poules, des canards dans de petits carrés, dont le fumier s'enlevait tous les six mois. Des guenilles séchaient sur les ronces qui poussaient effrontément çà et là.

Au moment où le général arriva par l'avenue du pont, madame Courtecuisse récurait un poêlon, dans lequel elle venait de faire du café au lait. Le garde, assis sur une chaise au soleil, regardait sa femme, comme un sauvage eût regardé la sienne. Quand il entendit le pas d'un

cheval, il tourna la tête, reconnut monsieur le comte, et se trouva penaud.

– Eh bien ! Courtecuisse, mon garçon, dit le général au vieux garde, je ne m'étonne pas que l'on coupe mes bois avant messieurs Gravelot, tu prends ta place pour un canonicat !

– Ma foi, monsieur le comte, j'ai passé tant de nuits dans vos bois, que j'y ai attrapé une fraîcheur. Je souffre tant ce matin, que ma femme nettoie le poêlon dans lequel a chauffé mon cataplasme.

– Mon cher, lui dit le général, je ne connais d'autre maladie que la faim à laquelle les cataplasmes de café au lait soient bons. Écoute, drôle ! j'ai visité hier ma forêt et celles de messieurs de Ronquerolles et de Soulanges ; les leurs sont parfaitement gardées et la mienne est dans un état pitoyable.

– Ah ! monsieur le comte, ils sont anciens dans le pays, eux ! on respecte leurs biens. Comment voulez-vous que je me batte avec six communes ! J'aime encore mieux ma vie que vos bois. Un homme qui voudrait garder vos bois

comme il faut attraperait pour gages une balle dans la tête au coin de votre forêt...

– Lâche ! s'écria le général en domptant la fureur que cette insolente réplique de Courtecuisse allumait en lui. Cette nuit a été magnifique, mais elle me coûte cent écus pour le présent, et mille francs en dommages dans l'avenir. Vous vous en irez d'ici, mon cher, ou les choses vont changer. À tout péché miséricorde. Voici mes conditions : je vous abandonne le produit des amendes, et en outre vous aurez trois francs par procès-verbal. Si je n'y trouve pas mon compte, vous aurez le vôtre et sans pension ; tandis que si vous me servez bien, si vous parvenez à réprimer les dégâts, vous pouvez avoir cent écus de viager. Faites vos réflexions. Voilà six chemins, dit-il en montrant les six allées, il faut n'en prendre qu'un, comme moi qui n'ai pas craint les balles, tâchez de trouver le bon.

Courtecuisse, petit homme de quarante-six ans, à figure de pleine lune, se plaisait beaucoup à ne rien faire. Il comptait vivre et mourir dans ce pavillon, devenu son pavillon. Ses deux vaches

étaient nourries par la forêt, il avait son bois, il cultivait son jardin au lieu de courir après les délinquants. Cette incurie allait à Gaubertin, et Courtecuisse avait compris Gaubertin. Le garde ne faisait donc la chasse aux fagoteurs que pour satisfaire ses petites haines. Il poursuivait les filles rebelles à ses volontés et les gens qu'il n'aimait point ; mais depuis longtemps il ne haïssait plus personne, aimé de tout le monde à cause de sa facilité.

Le couvert de Courtecuisse était toujours mis au Grand-I-Vert, les fagoteurs ne lui résistaient plus, sa femme et lui recevaient des cadeaux en nature de tous les maraudeurs. On lui rentrait son bois, on façonnait sa vigne. Enfin il trouvait des serviteurs dans tous ses délinquants.

Presque rassuré par Gaubertin sur son avenir, et comptant sur deux arpents quand les Aigues se vendraient, il fut donc réveillé comme en sursaut par la sèche parole du général qui dévoilait enfin, après quatre ans, sa nature de bourgeois résolu de n'être plus trompé. Courtecuisse prit sa casquette, sa carnassière, son fusil, mit ses guêtres, sa

bandoulière aux armes récentes de Montcornet, et alla jusqu'à la Ville-aux-Fayes de ce pas insouciant sous lequel les gens de la campagne cachent leurs réflexions les plus profondes, regardant les bois et sifflotant ses chiens.

– Tu te plains du Tapissier, dit Gaubertin à Courtecuisse, et ta fortune est faite. Comment, l'imbécile te donne trois francs par procès-verbal et les amendes ! Sache t'entendre avec des amis, tu lui en dresseras tant que tu voudras des procès-verbaux ! tu lui en auras par centaines ! Avec mille francs, tu pourras acheter la bachelerie à Rigou, devenir bourgeois, travailler pour toi, chez toi, ou plutôt faire travailler les autres, et te reposer. Seulement, écoute-moi bien ; arrange-toi pour ne poursuivre que des gens nus comme des œufs. On ne tond rien sur ce qui n'a pas de laine. Prends ce que t'offre le Tapissier, et laisse-lui récolter des frais, s'il les aime. Tous les goûts sont dans la nature. Le père Mariotte, malgré mon avis, n'a-t-il pas mieux aimé réaliser des pertes que des bénéfices ?

Courtecuisse, pénétré d'admiration pour

Gaubertin, revint tout brûlant du désir d'être enfin propriétaire et bourgeois comme les autres.

En rentrant chez lui, le général Montcornet vint conter son expédition à Sibilet.

– Monsieur le comte a bien fait, reprit le régisseur en se frottant les mains, mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. Le garde champêtre, qui laisse dévaster nos prés, nos champs, devrait être changé. Monsieur le comte pourrait facilement se faire nommer maire de la commune, et prendre, à la place de Vaudoyer, un ancien soldat qui eût le courage d'exécuter la consigne. Un grand propriétaire doit être maître chez lui. Voyez quelles difficultés nous avons avec le maire actuel.

Le maire de la commune de Blangy, ancien bénédictin, nommé Rigou, s'était marié, l'an premier de la République, avec la servante de l'ancien curé de Blangy. Malgré la répugnance qu'un religieux marié devait inspirer à la Préfecture, on le maintenait maire depuis 1815, car lui seul, à Blangy, se trouvait capable d'occuper ce poste. Mais, en 1817, l'évêque

ayant envoyé l'abbé Brossette pour desservant dans la paroisse de Blangy, privée de curé depuis vingt-cinq ans, une violente dissidence se manifesta naturellement entre un apostat et le jeune ecclésiastique, dont le caractère est déjà connu.

La guerre, que depuis ce temps se faisaient la Mairie et le Presbytère, popularisa le magistrat, méprisé jusqu'alors. Rigou, que les paysans détestaient à cause de ses combinaisons usuraires, représenta tout à coup leurs intérêts politiques et financiers, soi-disant menacés par la Restauration, et surtout par le clergé.

Après avoir roulé du café de la Paix chez tous les fonctionnaires, le *Constitutionnel*, principal organe du libéralisme, revenait à Rigou le septième jour, car l'abonnement, pris au nom du père Socquard le limonadier, était supporté par vingt personnes. Rigou passait la feuille à Langlumé le meunier, qui la donnait en lambeaux à tous ceux qui savaient lire. Les premiers-Paris et les canards antireligieux de la feuille libérale formèrent donc l'opinion publique de la vallée

des Aigues. Aussi Rigou, de même que le *vénérable* abbé Grégoire, devint-il un héros. Pour lui, comme pour certains banquiers à Paris, la politique couvrit de la pourpre populaire des déprédations honteuses.

En ce moment, semblable à François Keller, le grand orateur, ce moine parjure était regardé comme un défenseur des droits du peuple, lui qui naguères ne se serait pas promené dans les champs, à la tombée de la nuit, de peur d'y trouver un piège où il serait mort d'accident. Persécuter un homme en politique, ce n'est pas seulement le grandir, c'est encore en innocenter le passé. Le parti libéral, sous ce rapport, fut un grand faiseur de miracles. Son funeste journal, qui eut alors l'esprit d'être aussi plat, aussi calomniateur, aussi crédule, aussi niaisement perfide que tous les publics qui composent la masse populaire, a peut-être commis autant de ravages dans les intérêts privés que dans l'Église.

Rigou s'était flatté de trouver dans un général bonapartiste en disgrâce, dans un enfant du peuple élevé par la Révolution, un ennemi des

Bourbons et des prêtres ; mais le général, dans l'intérêt de ses ambitions secrètes, s'arrangea pour éviter la visite de monsieur et de madame Rigou pendant ses premiers séjours aux Aigues.

Quand vous verrez de près la terrible figure de Rigou, le loup-cervier de la vallée, vous comprendrez l'étendue de la seconde faute capitale que ses idées aristocratiques firent commettre au général, et que la comtesse empira par une impertinence qui trouvera sa place dans l'histoire de Rigou.

Si Montcornet eût capté la bienveillance du maire, s'il en eût recherché l'amitié, peut-être l'influence de ce renégat aurait-elle paralysé celle de Gaubertin. Loin de là, trois procès, dont un déjà gagné par Rigou, pendaient au tribunal de la Ville-aux-Fayes, entre le général et l'ex-moine. Jusqu'à ce jour, Montcornet avait été si fort occupé par ses intérêts de vanité, par son mariage, qu'il ne s'était plus souvenu de Rigou ; mais aussitôt que le conseil de se substituer à Rigou lui fut donné par Sibilet, il demanda des chevaux de poste et alla faire une visite au préfet.

Le préfet, le comte Martial de la Roche-Hugon, était l'ami du général depuis 1804 ; ce fut un mot dit à Montcornet par ce Conseiller d'État, dans une conversation à Paris, qui détermina l'acquisition des Aigues. Le comte Martial, préfet sous Napoléon, resté préfet sous les Bourbons, flattait l'évêque pour se maintenir en place. Or, déjà monseigneur avait plusieurs fois demandé le changement de Rigou. Martial, à qui l'état de la commune était bien connu, fut enchanté de la demande du général, qui, dans l'espace d'un mois, eut sa nomination.

Par un hasard assez naturel, le général rencontra, pendant son séjour à la Préfecture, où son ami le logeait, un sous-officier de l'ex-garde impériale, à qui l'on chicanait sa pension de retraite. Déjà, dans une circonstance, le général avait protégé ce brave cavalier, nommé Groison, qui s'en souvenait, et qui lui conta ses douleurs ; il se trouvait sans ressources. Montcornet promit à Groison de lui obtenir la pension due, et lui proposa la place de garde champêtre à Blangy, comme un moyen de s'acquitter en se dévouant à ses intérêts. L'installation du nouveau maire et du

nouveau garde champêtre eut lieu simultanément, et le général donna, comme on le pense, de solides instructions à son soldat.

Vaudoyer, le garde champêtre destitué, paysan de Ronquerolles, n'était, comme la plupart des gardes champêtres, propre qu'à se promener, niaiser, se faire choyer par les pauvres qui ne demandent pas mieux que de corrompre cette autorité subalterne, la sentinelle avancée de la propriété. Il connaissait le brigadier de Soulanges, car les brigadiers de gendarmerie remplissant des fonctions quasi judiciaires dans l'instruction des procès criminels, ont des rapports avec les gardes champêtres, leurs espions naturels. Soudry l'envoya donc à Gaubertin, qui reçut très bien Vaudoyer, son ancienne connaissance, et lui fit verser à boire, tout en écoutant le récit de ses malheurs.

– Mon cher ami, lui dit le maire de la Ville-aux-Fayes, qui savait parler à chacun son langage, ce qui t'arrive nous attend tous. Les nobles sont revenus, les gens titrés par l'Empereur font cause commune avec eux ; ils

veulent tous écraser le peuple, rétablir les anciens droits, nous ôter nos biens ; mais nous sommes Bourguignons, il faut nous défendre, il faut renvoyer les *Arminacs* à Paris. Retourne à Blangy, tu seras garde-vente pour le compte de monsieur Polissard, l'adjudicataire du bois de Ronquerolles. Va, mon gars, je trouverai bien à t'occuper toute l'année. Mais songes-y ? C'est du bois à nous autres !... Pas un délit, ou sinon confonds tout. Envoie les *faiseurs de bois* aux Aigues. Enfin, s'il y a des fagots à vendre, qu'on achète les nôtres, et jamais ceux des Aigues. Tu redeviendras garde champêtre, ça ne durera pas ! Le général se dégoûtera de vivre au milieu des voleurs ! Sais-tu que ce Tapissier-là m'a appelé voleur moi-même, moi ! fils du plus probe des républicains, moi le gendre de Mouchon, le fameux représentant du Peuple, mort sans un centime pour se faire enterrer.

Le général porta le traitement de *son* garde champêtre à trois cents francs, et fit bâtir une mairie où il le logea ; puis, il le maria à la fille d'un de ses métayers qui venait de mourir, et qui restait orpheline avec trois arpents de vigne.

Groison s'attacha donc au général comme un chien à son maître. Cette fidélité légitime fut admise par toute la commune. Le garde champêtre fut craint, respecté, mais, comme un capitaine sur son vaisseau, quand son équipage ne l'aime pas ; aussi les paysans le traitèrent-ils en lépreux. Ce fonctionnaire, accueilli par le silence ou par une raillerie cachée sous la bonhomie, fut une sentinelle surveillée par d'autres sentinelles. Il ne pouvait rien contre le nombre. Les délinquants s'amusèrent à comploter des délits inconstatables, et la vieille moustache enragea de son impuissance. Groison trouva dans ses fonctions l'attrait d'une guerre de partisans et le plaisir d'une chasse, la chasse aux délits. Accoutumé par la guerre à cette loyauté qui consiste en quelque sorte à jouer franc jeu, cet ennemi de la trahison prit en haine des gens perfides dans leurs combinaisons, adroits dans leurs vols et qui faisaient souffrir son amour-propre. Il remarqua bientôt que toutes les autres propriétés étaient respectées ; les délits se commettaient uniquement sur la terre des Aigues ; il méprisa donc les paysans assez ingrats

pour piller un général de l'empire, un homme essentiellement bon, généreux, et il joignit bientôt la haine au mépris. Mais il se multiplia vainement, il ne pouvait se montrer partout, et les ennemis *délinquaient* partout à la fois. Groison fit sentir à son général la nécessité d'organiser la défense au complet de guerre, en lui démontrant l'insuffisance de son dévouement, et lui révélant les mauvaises dispositions des habitants de la vallée.

– Il y a quelque chose là dessous, mon général, lui dit-il ; ces gens-là sont trop hardis, ils ne craignent rien ; ils ont l'air de compter sur le bon Dieu !

– Nous verrons, répondit le comte.

Mot fatal ! pour les grands politiques, le verbe *voir* n'a pas de futur.

En ce moment Montcornet devait résoudre une difficulté qui lui sembla plus pressante, il lui fallait un *alter ego* qui le remplaçât à la Mairie, pendant le temps de son séjour à Paris. Forcé de trouver pour adjoint un homme sachant lire et écrire, il ne vit dans toute la commune que

Langlumé, le locataire de son moulin. Ce choix fut détestable. Non seulement les intérêts du général maire et de l'adjoint meunier étaient diamétralement opposés, mais encore Langlumé brassait de louches affaires avec Rigou, qui lui prêtait l'argent nécessaire à son commerce ou à ses acquisitions. Le meunier achetait la tonte des prés du château pour nourrir ses chevaux, et, grâce à ses manœuvres, Sibilet ne pouvait les vendre qu'à lui. Tous les prix de la commune étaient livrés à de bons prix avant ceux des Aigues, et ceux des Aigues, restant les derniers, subissaient, quoique meilleurs, une dépréciation. Langlumé fut donc un adjoint provisoire ; mais, en France, le provisoire est éternel, quoique le Français soit soupçonné d'aimer le changement. Langlumé, conseillé par Rigou, joua le dévouement auprès du général ; il se trouvait donc adjoint au moment où, par la toute-puissance de l'historien, ce drame commence.

En l'absence du maire, Rigou, nécessairement membre du conseil de la commune, y régna donc et fit prendre des résolutions contraires au général. Tantôt il y déterminait des dépenses

profitables aux paysans seulement, et dont la plus forte part tombait à la charge des Aigues qui, par leur étendue, payaient les deux tiers de l'impôt ; tantôt on y refusait des allocations utiles, comme un supplément de traitement à l'abbé, la reconstruction du presbytère ou les gages (*sic*) d'un maître d'école.

– Si les paysans savaient lire et écrire, que deviendrions-nous ?... dit Langlumé naïvement au général, pour justifier cette décision antilibérale prise contre un frère de la Doctrine chrétienne que l'abbé Brossette avait tenté d'introduire à Blangy.

De retour à Paris, le général, enchanté de son vieux Groison, se mit à la recherche de quelques anciens militaires de la garde impériale avec lesquels il pût organiser sa défense aux Aigues sur un pied formidable. À force de chercher, de questionner ses amis et des officiers en demi-solde, il déterra Michaud, un ancien maréchal des logis chef aux cuirassiers de la garde, un homme de ceux que les troupiers appellent soldatesquement des *durs à cuire*, surnom fourni

par la cuisine du bivouac, où il s'est plus d'une fois trouvé des haricots réfractaires. Michaud tria parmi ses connaissances trois hommes capables d'être ses collaborateurs, et de faire des gardes sans peur et sans reproche.

Le premier, nommé Steingel, Alsacien pur sang, était fils naturel du général de ce nom, qui succomba lors des premiers succès de Bonaparte, au début des campagnes d'Italie. Grand et fort, il appartenait à ce genre de soldats habitués comme les Russes à l'obéissance absolue et passive. Rien ne l'arrêtait dans l'exécution de ses devoirs ; il eût empoigné froidement un empereur ou le pape, si tel avait été l'ordre. Il ignorait le péril. Légionnaire intrépide, il n'avait pas reçu la moindre égratignure en seize ans de guerre. Il couchait à la belle étoile ou dans son lit avec une indifférence stoïque. Il disait seulement à toute aggravation de peine : « Il paraît que c'est aujourd'hui comme ça ! »

Le second, nommé Vatel, enfant de troupe, caporal de voltigeurs, gai comme un pinson, d'une conduite un peu légère avec le beau sexe,

sans aucun principe religieux, brave jusqu'à la témérité, vous aurait fusillé son camarade en riant. Sans avenir, ne sachant quel état prendre, il vit une petite guerre amusante à faire dans les fonctions qui lui furent proposées ; et comme la Grande Armée et l'Empereur remplaçaient pour lui la Religion, il jura de servir envers et contre tous le brave Montcornet. C'était une de ces natures essentiellement chicanières à qui, sans ennemis, la vie semble fade, enfin la nature avoué, la nature agent de police. Aussi, sans la présence de l'huissier, aurait-il saisi la Tonsard et son fagot au milieu du Grand-I-Vert, en envoyant promener la loi sur l'inviolabilité du domicile.

Le troisième, nommé Gaillard, vieux soldat devenu sous-lieutenant, criblé de blessures, appartenait à la classe des soldats laboureurs. En pensant au sort de l'Empereur, tout lui semblait indifférent ; mais il allait aussi bien par insouciance que Vatel par passion. Chargé d'une fille naturelle, il trouva dans cette place un moyen d'existence, et il accepta, comme il eût accepté du service dans un régiment. En arrivant aux Aigues, où le général devança ses troupiers,

afin de renvoyer Courtecuisse, il fut stupéfait de l'impudente audace de son garde. Il existe une manière d'obéir qui comporte, chez l'esclave, la raillerie la plus sanglante du commandement. Tout, dans les choses humaines, peut arriver à l'absurde, et Courtecuisse en avait dépassé les limites.

Cent vingt-six procès-verbaux dressés contre des délinquants, la plupart d'accord avec Courtecuisse, et déférés au tribunal de paix, jugeant correctionnellement à Soulanges, avaient donné lieu à soixante-neuf jugements en règle, levés, expédiés, en vertu desquels Brunet, enchanté d'une si bonne aubaine, avait fait les actes rigoureusement nécessaires pour arriver à ce qu'on nomme, en style judiciaire, des procès-verbaux de carence, extrémité misérable où cesse le pouvoir de la justice. C'est un acte par lequel l'huissier constate que la personne poursuivie ne possède rien, et se trouve dans la nudité de l'indigence. Or, là où il n'y a rien, le créancier, de même que le roi, perd ses droits... de poursuite. Ces indigents, choisis avec discernement, demeuraient dans cinq communes environnantes

où l’huissier s’était transporté, dûment assisté de ses praticiens, Vermichel et Fourchon. Monsieur Brunet avait transmis les pièces à Sibilet, en les accompagnant d’un mémoire de frais de cinq mille francs, et le priant de demander de nouveaux ordres au comte de Montcornet.

Au moment où Sibilet, muni des dossiers, avait expliqué tranquillement au patron le résultat des ordres trop sommairement donnés à Courtecuisse, et contemplait d’un air tranquille une des plus violentes colères qu’un général de cavalerie française ait jamais eue, Courtecuisse arriva pour rendre ses devoirs à son maître et lui demander environ onze cents francs, somme à laquelle montaient les gratifications promises. Le naturel prit alors le mors aux dents, et emporta le général, qui ne se souvint plus de sa couronne comtale ni de son grade ; il redevint cuirassier et vomit des injures dont il devait être honteux plus tard.

– Ah ! onze cents francs ! cria-t-il, onze cent mille gifles, onze cent mille coups de pieds au... Crois-tu que je ne connaisse pas les couleurs !...

Tourne-moi les talons, ou je t'aplatis !

À l'aspect du général devenu violet, et dès les premiers mots, Courtecuisse s'était enfui comme une hirondelle.

– Monsieur le comte, disait Sibilet tout doucement, vous avez tort.

– J'ai tort !... moi ?

– Mon Dieu ! monsieur le comte, prenez garde, vous aurez un procès avec ce drôle...

– Je me moque bien du procès... Allez, que le gredin sorte à l'instant même, veillez à ce qu'il laisse tout ce qui m'appartient, et faites le compte de ses gages.

Quatre heures après, la contrée tout entière babillait à sa manière, en racontant cette scène. Le général avait, disait-on, assommé le malheureux Courtecuisse, il lui refusait son dû, il lui retenait deux mille francs.

Les propos les plus singuliers coururent à nouveaux frais sur le compte du bourgeois des Aigues ; on le disait fou. Le lendemain, Brunet, qui avait instrumenté pour le compte du général,

lui apportait pour le compte de Courtecuisse une assignation devant le tribunal de paix. Ce lion devait être piqué par mille mouchérons, son supplice ne faisait que commencer.

L'installation d'un garde ne va pas sans quelques formalités ; il doit prêter serment au tribunal de première instance ; quelques jours se passèrent avant que les trois gardes fussent revêtus de leur caractère officiel. Quoique le général eût écrit à Michaud de venir avec sa femme sans attendre que le pavillon de la porte Saint-Avonne fût arrangé pour le recevoir, le futur garde général fut retenu par les soins de son mariage, par les parents de sa femme venus à Paris, et il ne put arriver qu'après une quinzaine de jours. Durant cette quinzaine, puis par l'accomplissement des formalités auxquelles on se prêta d'assez mauvaise grâce à la Ville-aux-Fayes, la forêt des Aigues fut dévastée par les maraudeurs, qui profitèrent du temps pendant lequel elle ne fut gardée par personne.

Ce fut un grand événement dans la vallée, depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes, que

l'apparition de trois gardes habillés en drap vert, la couleur de l'Empereur, magnifiquement tenus, et dont les figures annonçaient un caractère solide, tous bien en jambes, agiles, capables de passer les nuits dans les bois.

Dans tout le canton, Groison fut le seul qui fêta les vétérans. Enchanté d'un tel renfort, il lâcha quelques paroles menaçantes contre les voleurs qui, dans peu de temps, devaient se trouver serrés de près et mis dans l'impossibilité de nuire. Ainsi la proclamation d'usage ne manqua pas à cette guerre, vive et sourde à la fois.

Sibilet signala la gendarmerie de Soulanges au général, et surtout le brigadier Soudry, comme entièrement et sournoisement hostile aux Aigues ; il lui fit sentir de quelle utilité lui serait une brigade animée d'un bon esprit.

– Avec un bon brigadier et des gendarmes dévoués à vos intérêts, vous tiendrez le pays ! dit-il.

Le comte courut à la Préfecture où, il obtint du général qui commandait la division, la mise à la

retraite de Soudry et son remplacement par un nommé Viallet, excellent gendarme du chef-lieu, que vantèrent le général et le préfet. Les gendarmes de la brigade de Soulanges, tous dirigés sur d'autres points du département par le colonel de la gendarmerie, ancien camarade de Montcornet, eurent pour successeurs des hommes choisis, à qui l'ordre fut donné secrètement de veiller à ce que les propriétés du comte de Montcornet ne reçussent désormais aucune atteinte, et à qui l'on recommanda surtout de ne pas se laisser gagner par les habitants de Soulanges.

Cette dernière révolution, accomplie avec une rapidité qui ne permit pas de la contre carrer, jeta l'étonnement dans la Ville-aux-Fayes et dans Soulanges. Soudry, qui se regarda comme destitué, se plaignit, et Gaubertin trouva le moyen de le faire nommer maire, afin de mettre la gendarmerie à ses ordres. On cria beaucoup à la tyrannie. Montcornet devint un objet de haine. Non seulement cinq ou six existences furent ainsi changées par lui, mais bien des vanités furent froissées. Les paysans, animés par des paroles

échappées aux petits bourgeois de Soulanges, à ceux de la Ville-aux-Fayes, à Rigou, à Langlumé, à monsieur Guerbet, le maître de poste de Conches, se crurent à la veille de perdre ce qu'ils appelaient leurs droits.

Le général éteignit le procès avec son ancien garde, en payant tout ce qu'il réclamait.

Courtecuisse acheta, pour deux mille francs, un petit domaine enclavé sur les terres des Aigues, à un débouché des *remises* par où passait le gibier. Rigou n'avait jamais voulu céder la bachelerie ; mais il se fit un malicieux plaisir de la vendre à cinquante pour cent de bénéfice à Courtecuisse. Celui-ci devint ainsi une de ses nombreuses créatures, car il le tint par le surplus du prix, l'ex-garde n'ayant payé que mille francs.

Les trois gardes, Michaud et le garde champêtre, menèrent alors une vie de guérillas. Couchant dans les bois, ils les parcouraient sans cesse ; ils en prenaient cette connaissance approfondie qui constitue la science du garde forestier, qui lui évite les pertes de temps, étudiant les issues, se familiarisant avec les

essences et leurs gisements, habituant leurs oreilles aux chocs, aux différents bruits qui se font dans les bois. Enfin, ils observèrent les figures, passèrent en revue les différentes familles des divers villages du canton, et les individus qui les composaient, leurs mœurs, leur caractère, leurs moyens d'existence. Chose plus difficile qu'on ne pense ! En voyant prendre des mesures si bien combinées, les paysans qui vivaient des Aigues opposèrent un mutisme complet, une soumission narquoise à cette intelligente police.

Dès l'abord, Michaud et Sibilet se déplurent mutuellement. Le franc et loyal militaire, l'honneur des sous-officiers de la Jeune Garde, haïssait la brutalité mielleuse, l'air mécontent du régisseur, qu'il nomma tout d'abord *le Chinois*. Il remarqua bientôt les objections par lesquelles Sibilet s'opposait aux mesures radicalement utiles et les raisons par lesquelles il justifiait les choses d'une douteuse réussite. Au lieu de calmer le général, Sibilet, ainsi qu'on a dû le voir par ce récit succinct, l'excitait sans cesse et le poussait aux mesures de rigueur, tout en essayant de

l'intimider par la multiplicité des ennuis, par l'étendue des petitesesses, par des difficultés renaissantes et invincibles. Sans deviner le rôle d'espion et d'agent provocateur accepté par Sibilet, qui, dès son installation, se promit à lui-même de choisir, selon ses intérêts, un maître entre le général et Gaubertin, Michaud reconnut dans le régisseur une nature avide, mauvaise ; aussi ne s'en expliquait-il point la probité. La profonde inimitié qui sépara ces deux hauts fonctionnaires, plut d'ailleurs au général. La haine de Michaud le portait à surveiller le régisseur, espionnage auquel il ne serait pas descendu si le général le lui avait demandé. Sibilet caressa le garde général et le flatta bassement, sans pouvoir lui faire quitter une excessive politesse, que le loyal militaire mit entre eux comme une barrière.

Maintenant, ces détails préliminaires étant connus, on comprendra parfaitement l'intérêt des ennemis du général et celui de la conversation qu'il eut avec ses deux ministres.

IX

De la médiocratie

– Eh bien ! Michaud, qu’y a-t-il de nouveau ? demanda le général quand la comtesse eut quitté la salle à manger.

– Mon général, si vous m’en croyez, nous ne parlerons pas d’affaires ici ; les murs ont des oreilles, et je veux avoir la certitude que ce que nous dirons ne tombera que dans les nôtres.

– Eh bien ! répondit le général, allons en nous promenant jusqu’à la régie, par le sentier qui partage la prairie ; nous serons certains de ne pas être écoutés...

Quelques instants après, le général traversait la prairie, accompagné de Sibilet et Michaud, pendant que la comtesse allait, entre l’abbé Brossette et Blondet, vers la porte d’Avonne.

Michaud raconta la scène qui s'était passée au Grand-I-Vert.

– Vatel a eu tort, dit Sibilet.

– On le lui a bien prouvé, reprit Michaud, en l'aveuglant ; mais ceci n'est rien. Vous savez, mon général, notre projet de saisir les bestiaux de tous nos délinquants condamnés ; eh bien ! nous ne pourrons jamais y arriver. Brunet, tout comme son confrère Plissoud, ne nous prêtera jamais un loyal concours ; ils sauront toujours prévenir les gens de la saisie projetée. Vermichel, le praticien de Brunet, est venu chercher le père Fourchon au Grand-I-Vert, et Marie Tonsard, la bonne amie de Bonnébault, est allée donner l'alarme aux Conches. Enfin, les dégâts recommencent.

– Un grand coup d'autorité devient de jour en jour plus nécessaire, dit Sibilet.

– Que vous disais-je ? s'écria le général. Il faut réclamer l'exécution des jugements qui portent des condamnations à la prison, qui prononcent la contrainte par corps pour les dommages-intérêts et pour les frais qui me sont dus.

– Ces gens-là regardent la loi comme impuissante, et se disent les uns aux autres qu'on n'osera pas les arrêter, répliqua Sibilet. Ils s'imaginent vous faire peur ! Ils ont des complices à la Ville-aux-Fayes, car le procureur du roi semble avoir oublié les condamnations.

– Je crois, dit Michaud en voyant le général pensif, qu'en dépensant beaucoup d'argent, vous pouvez encore sauver vos propriétés.

– Il vaut mieux dépenser de l'argent que de sévir, répondit Sibilet.

– Quel est donc votre moyen ? demanda le général à son garde général.

– Il est bien simple, dit Michaud ; il s'agit d'entourer votre forêt de murs comme votre parc, et nous serons tranquilles ; le moindre délit devient un crime et mène en cour d'assises.

– À neuf francs la toise superficielle, rien que pour les matériaux, monsieur le comte dépenserait le tiers du capital des Aigues... dit Sibilet en riant.

– Allons ! dit Montcornet, je pars à l'instant, je

vais voir le procureur-général.

– Le procureur général, répliqua doucement Sibilet, sera peut-être de l’avis de son procureur du roi, car une pareille négligence annonce un accord entre eux.

– Eh bien ! il faut le savoir ! s’écria Montcornet. S’il s’agit de faire sauter juges, ministère public, tout jusqu’au procureur général, j’irai trouver alors le garde des sceaux, et même le roi.

Sur un signe énergique que lui fit Michaud, le général dit à Sibilet, en se retournant, un – « Adieu, mon cher », que le régisseur comprit.

– Monsieur le comte est-il d’avis, comme maire, dit le régisseur en saluant, d’exécuter les mesures nécessaires pour réprimer les abus du glanage ? La moisson va commencer, et s’il faut faire publier les arrêtés sur les certificats d’indigence, et sur l’interdiction du glanage aux indigents des communes voisines, nous n’avons pas de temps à perdre.

– Faites, entendez-vous avec Groison ! dit le

comte. Avec de pareilles gens, ajouta-t-il, il faut exécuter strictement la loi.

Ainsi, dans un moment, Montcornet donna gain de cause au système que lui proposait Sibilet depuis quinze jours, et auquel il se refusait, mais qu'il trouva bon dans le feu de la colère causée par l'accident de Vatel.

Quand Sibilet fut à cent pas, le comte dit tout bas à son garde : – Eh bien ! mon cher Michaud, qu'y a-t-il ?

– Vous avez un ennemi chez vous, général, et vous lui confiez des projets que vous ne devriez pas dire à votre bonnet de police.

– Je partage tes soupçons, mon cher ami, répliqua Montcornet ; mais je ne commettrai pas deux fois la même faute. Pour remplacer Sibilet, j'attends que tu sois au fait de la régie, et que Vatel puisse te succéder. Cependant, qu'ai-je à reprocher à Sibilet ? Il est ponctuel, probe, il n'a pas détourné cent francs depuis cinq ans. Il a le plus détestable caractère du monde, et voilà tout ; autrement, quel serait son plan ?

– Général, dit gravement Michaud, je le saurai, car il en a bien certainement un ; et, si vous le permettez, un sac de mille francs le fera dire à ce drôle de Fourchon, quoique, depuis ce matin, je soupçonne le père Fourchon de manger à tous les râteliers. On veut vous forcer à vendre les Aigues ; ce vieux fripon de cordier me l’a dit. Sachez-le ! depuis Conches jusqu’à la Ville-aux-Fayes, il n’est pas de paysan, de petit bourgeois, de fermier, de cabaretier qui n’ait son argent prêt pour le jour de la curée. Fourchon m’a confié que Tonsard, son gendre, a déjà jeté son dévolu... L’opinion que vous vendrez les Aigues règne dans la vallée, comme un poison dans l’air. Peut-être le pavillon de la régie et quelques terres à l’entour, est-il le prix dont est payé l’espionnage de Sibilet ? Il ne se dit rien entre nous qui ne se sache à la Ville-aux-Fayes. Sibilet est parent à votre ennemi, Gaubertin. Ce qui vient de vous échapper sur le procureur général, sera rapporté peut-être à ce magistrat avant que vous ne soyez à la préfecture. Vous ne connaissez pas les gens de ce canton-ci !

– Je ne les connais pas ?... C’est de la

canaille ! Et lâcher pied devant de pareils gredins ?... s'écria le général ; ah ! plutôt cent fois brûler moi-même les Aigues !...

– Ne le brûlons pas, et adoptons un plan de conduite qui déjoue les ruses de ces Lilliputiens. À les entendre dans leurs menaces, on est décidé à tout contre vous ; aussi, mon général, puisque vous parlez d'incendie, assurez tous vos bâtiments et toutes vos fermes !

– Ah ! sais-tu, Michaud, ce qu'ils veulent dire avec leur Tapissier ? Hier, en allant le long de la Thune, j'entendais les petits gars disant : – « Voilà le Tapissier ! » et ils se sauvaient.

– Ce serait à Sibilet à vous répondre ; il serait dans son rôle, car il aime à vous voir en colère, répondit Michaud d'un air navré ; mais puisque vous me le demandez... eh bien ! c'est le surnom que ces brigands-là vous ont donné, mon général.

– À cause de quoi ?...

– Mais, mon général, à cause de... votre père...

– Ah ! les mâtins !... s'écria le comte devenu blême. Oui, Michaud, mon père était marchand

de meubles, ébéniste, la comtesse n'en sait rien... Oh ! que jamais !... Et après tout, j'ai fait valser des reines et des impératrices !... Je lui dirai tout ce soir, s'écria-t-il après une pause.

– Ils prétendent que vous êtes un lâche, reprit Michaud.

– Ah !

– Ils demandent comment vous avez pu vous sauver à Essling, là où presque tous les camarades ont péri...

Cette accusation fit sourire le général.

– Michaud, je vais à la Préfecture ! s'écria-t-il avec une sorte de rage, quand ce ne serait que pour y faire préparer les polices d'assurance. Annonce mon départ à madame la comtesse. Ah ! ils veulent la guerre, ils l'auront, et je vais m'amuser à les tracasser, moi, les bourgeois de Soulanges et leurs paysans... Nous sommes en pays ennemi, de la prudence ! Recommande aux gardes de se tenir dans les termes de la loi. Ce pauvre Vatel, aie soin de lui. La comtesse est effrayée, il faut lui tout cacher ; autrement, elle

ne reviendrait plus ici !...

Le général, ni même Michaud, n'étaient dans le secret de leur péril. Michaud, trop nouvellement venu dans cette vallée de Bourgogne, ignorait la puissance de l'ennemi, tout en voyant l'action. Le général, lui, croyait à la force de la loi.

La loi, telle que le législateur la fabrique aujourd'hui, n'a pas toute la vertu qu'on lui suppose. Elle ne frappe pas également le pays, elle se modifie dans ses applications au point de démentir son principe. Ce fait se déclare plus ou moins patemment à toutes les époques. Quel serait l'historien assez ignorant pour prétendre que les arrêtés du pouvoir le plus énergique ont eu cours dans toute la France ? que les réquisitions en hommes, en denrées, en argent, frappées par la Convention, ont été faites en Provence, au fond de la Normandie, sur la lisière de la Bretagne, comme elles se sont accomplies dans les grands centres de vie sociale ! Quel philosophe oserait nier qu'une tête tombe aujourd'hui dans tel département, tandis que dans

le département voisin une autre tête est conservée, quoique coupable d'un crime identiquement le même, et souvent plus horrible ? On veut l'égalité dans la vie, et l'inégalité règne dans la loi, dans la peine de mort !...

Dès qu'une ville se trouve au-dessous d'un certain chiffre de population, les moyens administratifs ne sont plus les mêmes. Il est environ cent villes en France où les lois jouent dans toute leur vigueur, où l'intelligence des citoyens s'élève jusqu'au problème d'intérêt général ou d'avenir que la loi veut résoudre ; mais, dans le reste de la France, où l'on ne comprend que les jouissances immédiates, l'on s'y soustrait à tout ce qui peut les atteindre. Aussi, dans la moitié de la France environ, rencontre-t-on une force d'inertie qui déjoue toute action légale, administrative et gouvernementale. Entendons-nous, cette résistance ne regarde point les choses essentielles à la vie politique. La rentrée des impôts, le recrutement, la punition des grands crimes ont lieu certainement ; mais, en dehors de certaines nécessités reconnues, toutes les dispositions

législatives qui touchent aux mœurs, aux intérêts, à certains abus, sont complètement abolies par un *mauvais gré* général. Et, au moment où cette scène se publie, il est facile de reconnaître cette résistance, contre laquelle s'est jadis heurté Louis XIV en Bretagne. En voyant les faits déplorables que cause la loi sur la chasse, on sacrifiera, par an, la vie de vingt ou trente hommes peut-être pour sauver celle de quelques bêtes.

En France, pour vingt millions d'êtres, la loi n'est qu'un papier blanc affiché sur la porte de l'Église ou à la Mairie. De là le mot, *les papiers*, employé par Mouche comme expression de l'Autorité. Beaucoup de maires de canton (il ne s'agit pas encore des maires de simples communes) font des sacs à raisins ou à graines avec les numéros du *Bulletin des lois*. Quant aux simples maires de communes, on serait effrayé du nombre de ceux qui ne savent ni lire ni écrire, et de la manière dont sont tenus les actes de l'état civil. La gravité de cette situation, parfaitement connue des administrateurs sérieux, diminuera sans doute ; mais ce que la centralisation contre

laquelle on déclame tant, comme on déclame en France contre tout ce qui est grand, utile et fort, n'atteindra jamais ; mais la puissance contre laquelle elle se brisera toujours, est celle contre laquelle allait se heurter le général, et qu'il faut nommer la *Médiocratie*.

On a beaucoup crié contre la tyrannie des nobles ; on crie aujourd'hui contre celle des financiers, contre les abus du pouvoir qui ne sont peut-être que les inévitables meurtrissures du joug social, appelé Contrat par Rousseau, Constitution par ceux-ci, Charte par ceux-là ; ici Tsar, là Roi, Parlement en Angleterre ; mais le nivellement commencé par 1789 et repris en 1830, a préparé la domination louche de la bourgeoisie et lui a livré la France. Un fait, malheureusement trop commun aujourd'hui, l'asservissement d'un canton, d'une petite ville, d'une sous-préfecture par une famille ; enfin, le tableau de la puissance qu'avait su conquérir Gaubertin en pleine restauration, accusera mieux ce mal social que toutes les affirmations dogmatiques. Bien des localités opprimées s'y reconnaîtront, bien des gens sourdement écrasés

trouveront ici ce petit *ci-gît* public qui parfois console d'un grand malheur privé.

Au moment où le général s'imaginait recommencer une lutte qui n'avait jamais eu de trêve, son ancien régisseur avait complété les mailles du réseau dans lequel il tenait l'arrondissement de la Ville-aux-Fayes tout entier. Pour éviter des longueurs, il est nécessaire de présenter succinctement les rameaux généalogiques par lesquels Gaubertin embrassait le pays comme un boa tourné sur un arbre gigantesque avec tant d'art que le voyageur croit y voir un effet naturel de la végétation asiatique.

En 1793, il existait trois frères du nom de Mouchon dans la vallée de l'Avonne. Depuis 1793, on commençait à substituer le nom de vallée de l'Avonne à celui de vallée des Aigues, en haine de l'ancienne seigneurie.

L'aîné, régisseur des biens de la famille Ronquerolles, devint député du département à la Convention. À l'imitation de son ami Gaubertin, l'accusateur public qui sauva les Soulanges, il sauva les biens et la vie des Ronquerolles ; il eut

deux filles, l'une mariée à l'avocat Gendrin, l'autre à Gaubertin fils, et il mourut en 1804.

Le second obtint gratis, par la protection de son aîné, la poste de Conches. Il eut pour seule et unique héritière une fille, mariée à un riche fermier du pays appelé Guerbet. Il mourut en 1817.

Le dernier des Mouchon, s'étant fait prêtre, curé de la Ville-aux-Fayes avant la révolution, curé depuis le rétablissement du culte catholique, se trouvait encore curé de cette petite capitale. Il ne voulut pas prêter le serment, se cacha pendant longtemps aux Aigues, dans la Chartreuse, sous la protection secrète des Gaubertin père et fils. Alors âgé de soixante-sept ans, il jouissait de l'estime et de l'affection générales, à cause de la concordance de son caractère avec celui des habitants. Parcimonieux jusqu'à l'avarice, il passait pour être fort riche, et sa fortune présumée consolidait le respect dont il était environné. Monseigneur l'évêque faisait le plus grand cas de l'abbé Mouchon, qu'on appelait le vénérable curé de la Ville-aux-Fayes ; et ce qui,

non moins que sa fortune, rendait le curé Mouchon cher aux habitants, était la certitude qu'on eut, à plusieurs reprises, de son refus d'aller occuper une cure superbe à la préfecture, où Monseigneur le désirait.

En ce moment, Gaubertin, maire de la Ville-aux-Fayes, rencontrait un appui solide en monsieur Gendrin, son beau-frère, le président du Tribunal de Première Instance. Gaubertin fils, l'avoué le plus occupé du tribunal et d'une renommée proverbiale dans l'arrondissement, parlait déjà de vendre son étude après cinq ans d'exercice. Il voulait succéder à son oncle Gendrin dans sa profession d'avocat, quand celui-ci prendrait sa retraite. Le fils unique du président Gendrin était conservateur des hypothèques.

Soudry fils, qui, depuis deux ans, occupait le principal siège du ministère public, était un séide de Gaubertin. La fine madame Soudry n'avait pas manqué de solidifier la position du fils de son mari par un immense avenir, en le mariant à la fille unique de Rigou. La double fortune de

l'ancien moine et celle de Soudry, qui devait revenir au Procureur du Roi, faisaient de ce jeune homme l'un des personnages les plus riches et les plus considérables du département.

Le sous-préfet de la Ville-aux-Fayes, monsieur des Lupeaulx, neveu du secrétaire général d'un des plus importants ministères, était le mari désigné de mademoiselle Élise Gaubertin, la plus jeune fille du maire, dont la dot, comme celle de l'aînée, se montait à deux cent mille francs *sans les espérances* ! Ce fonctionnaire fit de l'esprit sans le savoir en tombant amoureux d'Élise, à son arrivée à la Ville-aux-Fayes, en 1819. Sans ses prétentions, qui parurent sortables, depuis longtemps on l'aurait contraint à demander son changement ; mais il appartenait en espérance à la famille Gaubertin, dont le chef voyait en cette alliance beaucoup moins le neveu que l'oncle. Aussi l'oncle, dans l'intérêt de son neveu, mettait-il toute son influence au service de Gaubertin.

Ainsi, l'Église, la Magistrature sous sa double forme, amovible et inamovible, la Municipalité,

l'Administration, les quatre pieds du pouvoir marchaient au gré du maire.

Voici comment cette puissance s'était fortifiée au-dessus et au-dessous de la sphère où elle agissait.

Le département auquel appartient la Ville-aux-Fayes est un de ceux dont la population lui donne le droit de nommer six députés. L'arrondissement de la Ville-aux-Fayes, depuis la création d'un Centre Gauche à la chambre, avait fait son député de Leclercq, banquier de l'entrepôt des vins, gendre de Gaubertin, devenu Régent de la Banque. Le nombre d'électeurs que cette riche vallée fournissait au Grand Collège était assez considérable pour que l'élection de monsieur de Ronquerolles, protecteur acquis à la famille Mouchon, fût toujours assurée, ne fût-ce que par transaction. Les électeurs de la Ville-aux-Fayes prêtaient leur appui au préfet, à la condition de maintenir le marquis de Ronquerolles député du Grand Collège. Aussi Gaubertin, qui le premier eut l'idée de cet arrangement électoral, était-il vu de bon œil à la préfecture, à laquelle il sauvait

bien des déboires. Le préfet faisait élire trois ministériels purs, avec deux députés Centre Gauche. Ces deux députés étant le marquis de Ronquerolles, beau-frère du comte de Sérizy, et un Régent de la Banque, effrayaient peu le Cabinet. Aussi les élections de ce département passaient-elles au ministère de l'Intérieur pour être excellentes.

Le comte de Soulanges, pair de France, désigné pour être maréchal, fidèle aux Bourbons, savait ses bois et ses propriétés bien administrés et bien gardés par le notaire Lupin, par Soudry ; il pouvait être regardé comme un protecteur par Gendrin, qu'il avait fait nommer successivement juge et président, aidé d'ailleurs, en ceci, par monsieur de Ronquerolles.

Messieurs Leclercq et de Ronquerolles siégeaient au Centre Gauche, plus près de la Gauche que du Centre, situation politique pleine d'avantage pour eux qui regardent la conscience politique comme un vêtement.

Le frère de monsieur Leclercq avait obtenu la recette particulière de la Ville-aux-Fayes.

Au-delà de cette capitale de la vallée d'Avonne, le banquier, député de l'arrondissement, venait d'acquérir une magnifique terre de trente mille francs de rente, avec parc et château, position qui lui permettait d'influencer tout un canton.

Ainsi, dans les régions supérieures de l'État, dans les deux chambres et au principal ministère, Gaubertin comptait sur une protection aussi puissante qu'active, et il ne l'avait encore ni sollicitée pour des riens, ni fatiguée par trop de demandes sérieuses.

Le conseiller Gendrin, nommé Président de Chambre, était le grand faiseur de la Cour royale. Le Premier Président, l'un des trois députés ministériels, orateur nécessaire au Centre, laissait, pendant la moitié de l'année, la conduite de sa Cour au Président Gendrin. Enfin, le conseiller de préfecture, cousin de Sarcus, nommé Sarcus le Riche, était le bras droit du préfet, député lui-même. Sans les raisons de famille qui liaient Gaubertin et le jeune des Lupeaulx, un frère de madame Sarcus eût été *désiré* pour sous-préfet

par l'arrondissement de la Ville-aux-Fayes. Madame Sarcus, la femme du Conseiller de Préfecture, était une Vallat de Soulanges, famille alliée aux Gaubertin ; elle passait pour avoir distingué le notaire Lupin dans sa jeunesse. Quoiqu'elle eût quarante-cinq ans et un fils élève ingénieur, Lupin n'allait jamais à la préfecture sans lui présenter ses hommages ou dîner avec elle.

Le neveu de Guerbet, le maître de poste, dont le père était, comme on l'a vu, percepteur de Soulanges, occupait la place importante de juge d'instruction au tribunal de la Ville-aux-Fayes. Le troisième juge, fils de maître Corbinet, notaire, appartenait nécessairement corps et âme au tout-puissant maire ; enfin, le jeune Vigor, fils du lieutenant de la gendarmerie, était le juge suppléant.

Sibilet père, greffier du tribunal dès l'origine, avait marié sa sœur à monsieur Vigor, lieutenant de la gendarmerie de la Ville-aux-Fayes. Ce bonhomme, père de six enfants, était le cousin du père de Gaubertin, par sa femme, une Gaubertin-

Vallat.

Depuis dix-huit mois les efforts réunis des deux députés, de monsieur de Soulanges, du président Gaubertin, avaient fait créer une place de commissaire de police à la Ville-aux-Fayes, en faveur du second fils du greffier.

La fille aînée de Sibilet avait épousé monsieur Hervé, instituteur, dont l'établissement venait d'être transformé en collège, à raison de ce mariage, et depuis un an la Ville-aux-Fayes jouissait d'un proviseur.

Le Sibilet, principal clerc de maître Corbinet, attendait des Gaubertin, des Soudry, des Leclercq, les garanties nécessaires à l'acquisition de l'étude de son patron.

Le dernier fils du greffier était employé dans les domaines, avec promesse de succéder au receveur de l'enregistrement dès que ce fonctionnaire aurait atteint le temps du service voulu pour prendre sa retraite.

Enfin, la dernière fille de Sibilet, âgée de seize ans, était fiancée au capitaine Corbinet, frère du

notaire, à qui l'on avait obtenu la place de directeur de la poste aux lettres.

La poste aux chevaux de la Ville-aux-Fayes appartenait à monsieur Vigor l'aîné, beau-frère du banquier Leclercq, et il commandait la garde nationale.

Une vieille demoiselle Gaubertin-Vallat, sœur de la greffière, tenait le bureau de papier timbré.

Ainsi, de quelque côté qu'on se tournât dans la Ville-aux-Fayes, on rencontrait un membre de cette coalition invisible, dont le chef avoué, reconnu par tous, grands et petits, était le maire de la ville, l'agent général du commerce des bois, Gaubertin !...

Si de la sous-préfecture on descendait dans la vallée de l'Avonne, Gaubertin y dominait à Soulanges par les Soudry, par Lupin, adjoint au maire, régisseur de la terre de Soulanges et toujours en correspondance avec le comte, par Sarcus le juge de paix, par Guerbet le percepteur, par Gourdon le médecin, qui avait épousé une Gendrin-Vatebled. Il gouvernait Blangy par Rigou, Conches par le maître de poste, maire

absolu dans sa commune. À la manière dont l'ambitieux maire de la Ville-aux-Fayes rayonnait dans la vallée de l'Avonne, on peut deviner comment il influait dans le reste de l'arrondissement.

Le chef de la maison Leclercq était un chapeau mis sur la députation. Le banquier avait consenti, dès l'origine, à laisser nommer Gaubertin à sa place, dès qu'il aurait obtenu la recette générale du département. Soudry, le procureur du roi, devait passer avocat général à la Cour royale, et le riche juge d'instruction Guerbet attendait un siège de Conseiller. Ainsi, l'occupation de ces places, loin d'être oppressive, garantissait de l'avancement à Vigor le juge suppléant, à François Vallat le substitut, cousin de madame Sarcus le Riche, enfin aux jeunes ambitieux de la ville, et conciliait à la coalition l'amitié des familles postulantes.

L'influence de Gaubertin était si sérieuse, si grande, que les fonds, les économies, l'argent caché des Rigou, des Soudry, des Gendrin, des Guerbet, des Lupin, de Sarcus le Riche lui-même,

obéissaient à ses prescriptions. La Ville-aux-Fayes croyait d'ailleurs en son maire. La capacité de Gaubertin n'était pas moins prônée que sa probité, que son obligeance ; il appartenait à ses parents, à ses administrés tout entier, mais à charge de revanche. Son conseil municipal l'adorait. Aussi tout le département blâmait-il monsieur Marion d'Auxerre d'avoir contrarié ce brave monsieur Gaubertin.

Sans se douter de leur force, aucun cas de la montrer ne s'étant déclaré, les bourgeois de la Ville-aux-Fayes se vantaient seulement de ne pas avoir d'étrangers chez eux, et ils se croyaient excellents patriotes. Rien n'échappait donc à cette intelligente tyrannie, inaperçue d'ailleurs, et qui paraissait à chacun le triomphe de la localité. Ainsi, dès que l'opposition libérale déclara la guerre aux Bourbons de la branche aînée, Gaubertin, qui ne savait où placer un fils naturel, ignoré de sa femme et nommé Bournier, tenu depuis longtemps à Paris, sous la surveillance de Leclercq, le voyant devenu prote d'une imprimerie, fit créer en sa faveur un brevet d'imprimeur à la résidence de la Ville-aux-Fayes.

À l'instigation de son protecteur, ce garçon entreprit un journal appelé le *Courrier de l'Avonne*, paraissant trois fois par semaine, et qui commença par enlever le bénéfice des annonces légales au journal de la Préfecture. Cette feuille départementale, tout acquise au Ministère en général, mais appartenant au Centre gauche en particulier, et qui devint précieuse au commerce par la publication des mercuriales de la Bourgogne, fut entièrement dévouée aux intérêts du triumvirat Rigou, Gaubertin et Soudry. À la tête d'un assez bel établissement où il réalisait déjà des bénéfices, Bournier, patronné par le maire, courtisait la fille de Maréchal l'avoué. Ce mariage paraissait probable.

Le seul étranger à la grande famille avonnaise était l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; aussi réclamait-on avec instance son changement en faveur de monsieur Sarcus, le fils de Sarcus le Riche, et tout annonçait que ce défaut dans le filet serait réparé sous peu de temps.

Cette ligue formidable, qui monopolisait tous les services publics et particuliers, qui suçait le

pays, qui s'attachait au pouvoir comme un *remora* sous un navire, échappait à tous les regards ; le général Montcornet ne la soupçonnait pas. La préfecture s'applaudissait de la prospérité de l'arrondissement de la Ville-aux-Fayes, dont on disait au ministère de l'intérieur : « Voilà une sous-préfecture modèle, tout y va comme sur des roulettes ! Nous serions bien heureux si tous les arrondissements ressemblaient à celui-là ! » L'esprit de famille s'y doublait si bien de l'esprit de localité, que là, comme dans beaucoup de petites villes, et même de préfectures, un fonctionnaire étranger au pays eût été forcé de quitter l'arrondissement dans l'année.

Quand le despotique cousinage bourgeois fait une victime, elle est si bien entortillée et bâillonnée, qu'elle n'ose se plaindre ; elle est enveloppée de glu, de cire, comme un colimaçon introduit dans une ruche. Cette tyrannie invisible, insaisissable, a pour auxiliaires des raisons puissantes ; le désir d'être au milieu de sa famille, de surveiller ses propriétés, l'appui mutuel qu'on se prête, les garanties que trouve l'administration en voyant son agent sous les yeux de ses

concitoyens et de ses proches. Aussi le népotisme est-il pratiqué dans la sphère élevée du département comme dans la petite ville de province. Qu'arrive-t-il ? le pays et la localité triomphent sur des questions d'intérêt général ; la volonté de la centralisation parisienne est souvent écrasée, la vérité des faits est travestie, et la province se moque du pouvoir. Enfin, une fois les grandes utilités publiques satisfaites, il est clair que les lois, au lieu d'agir sur les masses, en reçoivent l'empreinte ; les populations se les adaptent au lieu de s'y adapter.

Quiconque a voyagé dans le midi, dans l'ouest de la France, en Alsace, autrement que pour y coucher à l'auberge, voir les monuments ou le paysage, doit reconnaître la vérité de ces observations. Ces effets du népotisme bourgeois sont aujourd'hui des faits isolés ; mais l'esprit des lois actuelles tend à les augmenter. Cette plate domination peut causer de grand maux, comme le démontreront quelques événements du drame qui se jouait alors dans la vallée des Aigues.

Le système, renversé plus imprudemment

qu'on ne le croit, le système monarchique et le système impérial remédiaient à cet abus par des existences consacrées, par des classifications, par des contrepoids qu'on a si sottement définis *des privilèges*. Il n'existe pas de privilèges du moment où tout le monde est admis à grimper au mât de cocagne du pouvoir. Ne vaudrait-il pas mieux d'ailleurs des privilèges avoués, connus, que des privilèges ainsi surpris, établis par la ruse, en fraude de l'esprit qu'on veut faire public, qui reprennent l'œuvre du despotisme en sous-œuvre et un cran plus bas qu'autrefois ? N'aurait-on pas renversé de nobles tyrans, dévoués à leur pays, que pour créer d'égoïstes tyranneaux ? Le pouvoir sera-t-il dans les caves au lieu de rayonner à sa place naturelle ? On doit y songer. L'esprit de localité, tel qu'il vient d'être dessiné, gagnera la Chambre.

L'ami de Montcornet, le comte de la Roche-Hugon, avait été destitué peu de temps avant la dernière visite du général. Cette destitution jeta cet homme d'État dans l'opposition libérale, où il devint un des coryphées du côté gauche, qu'il déserta promptement pour une ambassade. Son

successeur, heureusement pour Montcornet, était un gendre du marquis de Troisville, oncle de la comtesse, le comte de Castéran. Le préfet reçut Montcornet comme un parent, et lui dit gracieusement de conserver ses habitudes à la préfecture. Après avoir écouté les plaintes du général, le comte de Castéran pria l'évêque, le procureur général, le colonel de la gendarmerie, le conseiller Sarcus et le général commandant la division, à déjeuner pour le lendemain.

Le procureur général, le baron Bourlac, si célèbre par les procès La Chanterie et Rifaël, était un de ces hommes acquis à tous les gouvernements et que leur dévouement au pouvoir, quel qu'il soit, rend précieux. Après avoir dû son élévation à son fanatisme pour l'Empereur, il dut la conservation de son grade judiciaire à son caractère inflexible et à la conscience de métier qu'il portait dans l'accomplissement de ses devoirs. Le procureur général, qui jadis poursuivait avec acharnement les restes de la chouannerie, poursuivit les bonapartistes avec un acharnement égal. Mais les années, les tempêtes avaient adouci sa rudesse ; il

était devenu, comme tous les vieux diables, charmant de manières et de formes.

Le comte de Montcornet expliqua sa position, les craintes de son garde général, parla de la nécessité de faire des exemples et de soutenir la cause de la propriété.

Ces hauts fonctionnaires écoutèrent gravement, sans répondre autre chose que des banalités, comme : « Certainement, il faut que force reste à la loi. – Votre cause est celle de tous les propriétaires. – Nous y veillerons ; mais la prudence est nécessaire dans les circonstances où nous nous trouvons. – Une monarchie doit faire plus pour le peuple, que le peuple ne ferait pour lui-même, s’il était, comme en 1793, le souverain. – Le peuple souffre, nous nous devons autant à lui qu’à vous ! »

L’implacable procureur général exposa tout doucement des considérations sérieuses et bienveillantes sur la situation des basses classes, qui eussent prouvé à nos futurs utopistes que les fonctionnaires de l’ordre élevé savaient déjà les difficultés du problème à résoudre par la société

moderne.

Il n'est pas inutile de dire ici qu'à cette époque de la Restauration, des collisions sanglantes avaient eu lieu sur plusieurs points du royaume, précisément à cause du pillage des bois et des droits abusifs que les paysans de quelques communes s'étaient arrogés. Le ministère, la cour n'aimaient ni ces sortes d'émeutes, ni le sang que faisaient couler la répression, heureuse ou malheureuse. Tout en sentant la nécessité de sévir, on traitait les administrateurs de maladroits quand ils avaient comprimé les paysans, et ils étaient destitués s'ils faiblissaient. Aussi les préfets biaisait-ils avec ces accidents déplorables.

Dès le début de la conversation, Sarcus le Riche avait fait au Procureur général et au Préfet un signe que Montcornet ne vit pas, et qui déterminait l'allure de la conversation. Le Procureur général connaissait la situation des esprits dans la vallée des Aigues par son subordonné Soudry.

– Je prévois une lutte terrible, avait dit le

Procureur du roi de la Ville-aux-Fayes à son chef, qu'il était venu voir exprès. On nous tuera des gendarmes, je le sais par mes espions. Nous aurons un méchant procès. Le jury ne nous soutiendra pas quand il se verra sous le coup de la haine des familles de vingt ou de trente accusés, il ne nous accordera pas la tête des meurtriers ni les années de bagne que nous demanderons pour les complices. À peine obtiendrez-vous, en plaidant vous-même, quelques années de prison pour les plus coupables. Il vaut mieux fermer les yeux que de les ouvrir, quand, en les ouvrant, nous sommes certains d'exciter une collision qui coûtera du sang, et peut-être six mille francs de frais à l'État, sans compter l'entretien de ces gens-là au bagne. C'est cher, pour un triomphe qui, certes, exposera la faiblesse de la justice à tous les regards.

Incapable de soupçonner l'influence de la médiocratie de sa vallée, Montcornet ne parla donc pas de Gaubertin, dont la main attisait le foyer de ces renaissantes difficultés. Après le déjeuner, le Procureur général prit le comte de Montcornet par le bras et l'emmena dans le

cabinet du Préfet. Au sortir de cette conférence, le général Montcornet écrivit à la comtesse qu'il partait pour Paris, et qu'il ne serait de retour que dans une semaine. On verra, par l'exécution des mesures que dicta le baron Bourlac, combien ses avis étaient sages, et si les Aigues pouvaient échapper *au mauvais gré*, ce devait être en se conformant à la politique que le magistrat venait de conseiller secrètement au comte de Montcornet.

Quelques esprits, avides d'intérêt avant tout, accuseront ces explications de longueur ; mais il est utile de faire observer ici que, d'abord, l'historien des mœurs obéit à des lois plus dures que celles qui régissent l'historien des faits ; il doit rendre tout probable, même le vrai ; tandis que dans le domaine de l'histoire proprement dite, l'impossible est justifié par la raison qu'il est advenu. Les vicissitudes de la vie sociale ou privée sont engendrées par un monde de petites causes qui tiennent à tout. Le savant est obligé de déblayer les masses d'une avalanche sous laquelle ont péri des villages, pour vous montrer les cailloux détachés d'une cime qui ont

déterminé la formation de cette montagne de neige. S'il ne s'agissait ici que d'un suicide, il y en a cinq cents par an dans Paris ; ce mélodrame est devenu vulgaire, et chacun peut en accepter les plus brèves raisons ; mais à qui ferait-on croire que le suicide de la propriété soit jamais arrivé par un temps où la fortune semble plus précieuse que la vie ? *De re vestra agitur*, disait un fabuliste, il s'agit ici des affaires de tous ceux qui possèdent quelque chose.

Songez que cette ligue de tout un canton et d'une petite ville contre un vieux général échappé, malgré son courage téméraire, aux dangers de mille combats, s'est dressée en plus d'un département contre des hommes qui voulaient y faire le bien. Cette coalition menace incessamment l'homme de génie, le grand politique, le grand agronome, tous les novateurs.

Cette dernière explication, politique pour ainsi dire, rend non seulement aux personnages du drame leur vraie physionomie, au plus petit détail sa gravité, mais encore elle jettera de vives

lumières sur cette scène, où sont en jeu tous les intérêts sociaux.

X

Mélancolie d'une femme heureuse

Au moment où le général montait en calèche pour aller à la préfecture, la comtesse arrivait à la porte d'Avonne, où, depuis dix-huit mois, le ménage de Michaud et d'Olympe était installé.

Quelqu'un qui se serait rappelé le pavillon, comme il est décrit plus haut, l'aurait cru rebâti. D'abord, les briques tombées ou mordues par le temps, le ciment qui manquait dans les joints, avaient été remplacés. L'ardoise nettoyée rendait sa gaieté à l'architecture par l'effet des balustres découpés en blanc sur ce fond bleuâtre. Les abords désobstrués et sablés étaient soignés par l'homme chargé d'entretenir les allées du parc. Les encadrements des croisées, les corniches, enfin toute la pierre travaillée ayant été restaurée, l'extérieur de ce monument avait repris son

ancien lustre. La basse-cour, les écuries, l'étable, reportées dans les bâtiments de la Faisanderie et cachées par des massifs, au lieu d'attrister le regard par leurs sales détails, mêlaient au continuel bruissement particulier aux forêts, ces murmures, ces roucoulements, ces battements d'ailes, l'un des plus délicieux accompagnements de la continuelle mélodie que chante la nature. Ce lieu tenait donc à la fois au genre inculte des forêts peu pratiquées et à l'élégance d'un parc anglais. L'entourage du pavillon, en accord avec son extérieur, offrait au regard je ne sais quoi de noble, de digne et d'aimable ; de même que le bonheur et les soins d'une jeune femme donnaient à l'intérieur une physionomie bien différente de celle que la brutale insouciance de Courtecuise y imprimait naguère.

En ce moment, la saison faisait valoir toutes ces splendeurs naturelles. Les parfums de quelques corbeilles de fleurs se mariaient à la sauvage senteur des bois. Quelques prairies du parc, récemment fauchées à l'entour, répandaient l'odeur des foins coupés.

Lorsque la comtesse et ses deux hôtes atteignirent au bout d'une des allées sinueuses qui débouchaient au pavillon, ils entrevirent madame Michaud assise en dehors, à sa porte, travaillant à une layette. Cette femme, ainsi posée, ainsi occupée, ajoutait au paysage un intérêt humain qui le complétait, et qui dans la réalité est si touchant, que certains peintres ont par erreur essayé de le transporter dans leurs tableaux.

Ces artistes oublient que l'*esprit* d'un pays, quand il est bien rendu par eux, est si grandiose qu'il écrase l'homme, tandis qu'une semblable scène est dans la nature toujours en proportion avec le personnage par le cadre dans lequel l'œil du spectateur le circonscrit. Quand le Poussin, le Raphaël de la France, a fait du paysage un accessoire dans ses *Bergers d'Arcadie*, il avait bien deviné que l'homme devient petit et misérable, lorsque dans une toile la nature est le principal.

Là, c'était août dans toute sa gloire, une moisson attendue, un tableau plein d'émotions

simples et fortes. Là, se rencontrait réalisé le rêve de beaucoup d'hommes dont la vie inconstante et mélangée de bon et de mauvais par de violentes secousses, leur a fait désirer le repos.

Disons en quelques phrases le roman de ce ménage. Justin Michaud n'avait pas répondu très chaudement aux avances de l'illustre colonel des cuirassiers, quand Montcornet lui proposa la garde des Aigues : il pensait alors à reprendre du service ; mais au milieu des pourparlers et des propositions qui le conduisirent à l'hôtel Montcornet, il y vit la première femme de Madame. Cette jeune fille, confiée à la comtesse par d'honnêtes fermiers des environs d'Alençon, avait quelques espérances de fortune, vingt ou trente mille francs, une fois tous les héritages venus. Comme beaucoup de cultivateurs qui se sont mariés jeunes et dont les ancêtres vivent, le père et la mère se trouvant dans la gêne et ne pouvant donner aucune éducation à leur fille aînée, l'avaient placée auprès de la jeune comtesse. Madame de Montcornet fit apprendre la couture, les modes à mademoiselle Olympe Charel, ordonna de la servir à part, et fut

récompensée de ces égards par un de ces attachements absolus, si nécessaires aux Parisiennes.

Olympe Charel, jolie Normande, d'un blond à tons dorés, légèrement grasse, d'une figure animée par un œil spirituel et remarquable par un nez de marquise, fin et courbé, par un air virginal malgré sa taille cambrée à l'espagnole, offrait toutes les distinctions qu'une jeune fille née immédiatement au-dessus du peuple peut gagner dans le rapprochement que sa maîtresse daigne permettre. Convenablement mise, d'un maintien et d'une tournure décente, elle s'exprimait bien. Michaud fut donc facilement pris, surtout en apprenant que la fortune de sa belle serait assez considérable un jour. Les difficultés vinrent de la comtesse, qui ne voulait pas se séparer d'une fille si précieuse ; mais lorsque Montcornet eut expliqué sa situation aux Aigues, le mariage n'éprouva plus de retards que par la nécessité de consulter les parents, dont le consentement fut promptement donné.

Michaud, à l'exemple de son général, regarda

sa jeune femme comme un être supérieur auquel il fallait obéir militairement, sans arrière-pensée. Il trouva dans cette quiétude et dans sa vie occupée au dehors, les éléments du bonheur que souhaitent les soldats en quittant leur métier : assez de travail pour ce que le corps en exige, assez de fatigues pour pouvoir goûter les charmes du repos. Malgré son intrépidité connue, Michaud n'avait jamais reçu de blessure grave, il n'éprouvait aucune de ces douleurs qui doivent aigrir l'humeur des vétérans ; comme tous les êtres réellement forts, il avait l'humeur égale ; sa femme l'aima donc absolument. Depuis leur arrivée au pavillon, cet heureux ménage savourait les douceurs de sa lune de miel, en harmonie avec la nature, avec l'art dont les créations l'entouraient, circonstance assez rare ! Les choses autour de nous ne concordent pas toujours à la situation de nos âmes.

En ce moment, c'était si joli, que la comtesse arrêta Blondet et l'abbé Brossette, car ils pouvaient voir la jolie madame Michaud sans être vus par elle.

– Quand je me promène, je viens toujours dans cette partie du parc, dit-elle tout bas. Je me plais à contempler le pavillon et ses deux tourtereaux, comme on aime à voir un beau site.

Et elle s'appuya significativement sur le bras d'Émile Blondet pour lui faire partager des sentiments d'une finesse qu'on ne saurait exprimer, mais que les femmes devineront.

– Je voudrais être portier aux Aigues, répondit Blondet en souriant. Eh bien ! qu'avez-vous ? reprit-il en voyant une expression de tristesse amenée par ces mots sur les traits de la comtesse.

– Rien.

C'est toujours quand les femmes ont quelque pensée importante qu'elles disent hypocritement : Je n'ai rien.

– Mais nous pouvons être en proie à des idées qui vous semblent légères, et qui, pour nous, sont terribles. Moi aussi, j'envie le sort d'Olympe...

– Dieu vous entende ! dit l'abbé Brossette en souriant, pour ôter à ce mot toute sa gravité.

Madame de Montcornet devint inquiète en

apercevant dans la pose et sur le visage d'Olympe une expression de crainte et de tristesse. À la manière dont une femme tire son fil à chaque point, une autre femme en surprend les pensées. En effet, quoique vêtue d'une jolie robe rose, la tête nue et soigneusement coiffée en cheveux, la femme du garde général ne roulait pas des pensées en accord avec sa mise, avec cette belle journée, avec son ouvrage. Son beau front, son regard perdu par instant sur le sable ou dans les feuillages qu'elle ne voyait point, offraient d'autant plus naïvement l'expression d'une anxiété profonde, qu'elle ne se savait pas observée.

– Et je l'enviais !... Qui peut assombrir ses idées ?... dit la comtesse au curé.

– Madame, répondit tout bas l'abbé Brossette, expliquez donc comment, au milieu des félicités parfaites, l'homme est toujours saisi de pressentiments vagues, mais sinistres ?

– Curé, répondit Blondet en souriant, vous vous permettez des réponses d'évêque !... *Rien n'est volé, tout se paye !* a dit Napoléon.

– Une telle maxime dite par cette bouche impériale prend des proportions égales à celles de la société, répliqua l’abbé.

– Eh ! bien, Olympe, qu’as-tu, ma fille ? dit la comtesse en s’avançant vers son ancienne domestique. Tu sembles rêveuse, triste. Y aurait-il une bouderie dans le ménage !...

Madame Michaud, en se levant, avait déjà changé de visage.

– Mon enfant, dit Émile Blondet avec un accent paternel, je voudrais bien savoir qui peut assombrir votre front, quand nous sommes dans ce pavillon, presque aussi bien logée que le comte d’Artois aux Tuileries. Vous avez ici l’air d’un nid de rossignols dans un fourré ! N’avons-nous pas pour mari le plus brave garçon de la jeune garde, un bel homme, et qui nous aime à en perdre la tête ? Si j’avais connu les avantages que Montcornet vous accorde ici, j’aurais quitté mon état de *tartinier* pour devenir garde général, moi !

– Ce n’est pas la place d’un homme qui a votre talent, monsieur, répondit Olympe en souriant à Blondet comme à une personne de

connaissance.

– Qu’as-tu donc, ma chère petite ? dit la comtesse.

– Mais, madame, j’ai peur...

– Peur ! de quoi ? demanda vivement la comtesse à qui ce mot rappela Mouche et Fourchon.

– Peur des loups ? dit Émile en faisant à madame Michaud un signe qu’elle ne comprit pas.

– Non, monsieur, des paysans. Moi, qui suis née dans le Perche, où il y a bien quelques méchantes gens, je ne crois pas qu’il y en ait autant et de si méchants que dans ce pays-ci. Je n’ai pas l’air de me mêler des affaires de Michaud, mais il se défie assez des paysans pour s’armer, même en plein jour, s’il traverse la forêt. Il dit à ses hommes d’être toujours sur le qui-vive. Il passe de temps en temps par ici des figures qui n’annoncent rien de bon. L’autre jour, j’étais le long du mur, à la source du petit ruisseau sablé qui vient du bois, et qui passe, à

cinq cents pas d'ici, dans le parc, par une grille, et qu'on nomme la source d'argent, à cause des paillettes qu'on dit y avoir été semées par Bouret... Vous savez, madame !... Eh bien ! j'ai entendu deux femmes qui lavaient leur linge, à l'endroit où le ruisseau traverse l'allée de Conches, elles ne me savaient pas là. De là l'on voit notre pavillon, ces deux vieilles se le sont montré. « En a-t-on dépensé de l'argent, disait l'une, pour celui qui a remplacé le bonhomme Courtecuisse ! – Ne faut-il pas bien payer un homme qui se charge de tourmenter le pauvre monde comme ça ? répondit l'autre. – Il ne le tourmentera pas longtemps, a répondu la première, il faudra que ça finisse. Après tout, nous avons le droit de faire du bois. Défunt madame des Aigues nous laissait fagoter. Il y a de ça trente ans, ainsi c'est établi. – Nous verrons comment les choses se passeront l'hiver prochain, reprit la seconde. Mon homme a bien juré par ses grands dieux que toute la gendarmerie de la terre ne nous empêcherait pas d'aller au bois, qu'il irait lui-même, et que tant pis !... – Pardi ! faut bien que nous ne mourions

pas de froid et que nous cuisions notre pain, a dit la première. Ils ne manquent de rien, eux autres ! La petite femme de ce gueux de Michaud sera soignée, allez !... » Enfin, madame, elles ont dit des horreurs de moi, de vous, de monsieur le comte... Elles ont fini par dire qu'on brûlerait d'abord les fermes, et puis le château...

– Bah ! dit Émile, propos de laveuses ! On volait le général, et on ne le volera plus. Ces gens-là sont furieux, voilà tout ! Songez donc que le gouvernement est toujours le plus fort partout, même en Bourgogne. En cas de mutinerie on ferait venir, s'il le fallait, tout un régiment de cavalerie.

Le curé fit en arrière de la comtesse des signes à madame Michaud pour lui dire de taire ses craintes, qui sans doute étaient un effet de la seconde vue que donne la passion vraie. Exclusivement occupée d'un seul être, l'âme finit par embrasser le monde moral qui l'entoure et y voit les éléments de l'avenir. Dans son amour, une femme éprouve les pressentiments qui, plus tard, éclairent sa maternité. De là certaines

mélancolies, certaines tristesses inexplicables qui surprennent les hommes, tous, distraits d'une pareille concentration par les grands soins de la vie, par leur activité continuelle. Tout amour vrai devient, chez la femme, une contemplation active plus ou moins lucide, plus ou moins profonde, selon les caractères.

– Allons, mon enfant, montre ton pavillon à monsieur Émile, dit la comtesse devenue si pensive qu'elle oublia la Péchina, pour qui cependant elle était venue.

L'intérieur du pavillon restauré se trouvait en harmonie avec son splendide extérieur. Au rez-de-chaussée, en y rétablissant les divisions primitives, l'architecte envoyé de Paris avec des ouvriers, grief vivement reproché par les gens de la Ville-aux-Fayes au bourgeois des Aigues, avait ménagé quatre pièces. D'abord, une antichambre au fond de laquelle tournait un vieil escalier de bois à balustre et derrière laquelle s'étendait une cuisine ; puis, de chaque côté de l'antichambre, une salle à manger et le salon plafonné d'armoiries, boisé tout en chêne devenu noir. Cet

artiste, choisi par madame de Montcornet pour la restauration des Aigues, eut soin de mettre en harmonie le mobilier de ce salon avec les décors anciens.

À cette époque, la mode ne donnait pas encore des valeurs exagérées aux débris des siècles passés. Les fauteuils en noyer sculpté, les chaires à dos élevés et garnies en tapisserie, les consoles, les horloges, les hautes-lices, les tables, les lustres enfouis chez les revendeurs d'Auxerre et de la Ville-aux-Fayes, étaient de cinquante pour cent meilleur marché que les meubles de pacotille du faubourg Saint-Antoine. L'architecte avait donc acheté deux ou trois charretées de vieilleries bien choisies qui, réunies à ce qui fut mis hors de service au château, fit du salon de la porte d'Avonne une espèce de création artistique. Quant à la salle à manger, il la peignit en couleur de bois, il y tendit des papiers dits écossais, et madame Michaud y mit aux croisées des rideaux de percale blanche à bordure verte, des chaises en acajou garnies en drap vert, deux énormes buffets et une table en acajou. Cette pièce, ornée de gravures militaires, était chauffée par un poêle en

faïence de chaque côté duquel se voyaient des fusils de chasse. Ces magnificences, si peu coûteuses, avaient été présentées dans toute la vallée comme le dernier mot du luxe asiatique. Chose étrange ! elles excitèrent la convoitise de Gaubertin, qui, tout en se promettant de mettre les Aigues en pièces, se réserva dès lors, *in petto*, ce pavillon splendide.

Au premier étage, trois chambres composaient l'habitation du ménage. On apercevait aux fenêtres des rideaux de mousseline qui rappelaient à un Parisien les dispositions et les fantaisies particulières aux existences bourgeoises. Là, madame Michaud, livrée à elle-même, avait voulu des papiers satinés. Sur la cheminée de sa chambre, meublée de ce meuble vulgaire en acajou et en velours d'Utrecht qu'on retrouve partout, du lit à bateau et à colonnes avec la couronne d'où descendaient des rideaux de mousseline brodée, se voyait une pendule en albâtre entre deux flambeaux couverts d'une gaze et accompagnés de deux vases de fleurs artificielles sous leur cage de verre, le présent conjugal du maréchal des logis. Au-dessus, sous

le toit, les chambres de la cuisinière, du domestique et de la Péchina s'étaient ressenties de cette restauration.

– Olympe, ma fille, tu ne me dis pas tout ? demanda la comtesse en entrant dans la chambre de madame Michaud et laissant sur l'escalier Émile et le curé qui descendirent en entendant la porte se fermer.

Madame Michaud, que l'abbé Brossette avait interloquée, livra, pour se dispenser de parler de ses craintes, beaucoup plus vives qu'elle ne le disait, un secret qui rappela l'objet de sa visite à la comtesse.

– J'aime Michaud, madame, vous le savez ; eh bien ! seriez-vous contente de voir près de vous, chez vous, une rivale ?...

– Une rivale !...

– Oui, madame, cette moricaude que vous m'avez donnée à garder, aime Michaud sans le savoir, pauvre petite !... La conduite de cette enfant, longtemps un mystère pour moi, s'est éclaircie depuis quelques jours.

– À treize ans !...

– Oui, madame... Et vous avouerez qu'une femme grosse de trois mois, qui nourrira son enfant elle-même, peut avoir des craintes ; mais pour ne pas vous les dire devant ces messieurs, je vous ai parlé de sottises sans importance, ajouta finement la généreuse femme du garde général.

Madame Michaud ne redoutait guère Geneviève Niseron, et depuis quelques jours elle éprouvait des frayeurs mortelles que par méchanceté les paysans se plaisaient à nourrir, après les avoir inspirées.

– Et, à quoi t'es-tu aperçue de...

– À rien et à tout ! répondit Olympe en regardant la comtesse. Cette pauvre petite est, à m'obéir, d'une lenteur de tortue, et d'une vivacité de lézard à la moindre chose que demande Justin. Elle tremble comme une feuille au son de la voix de mon mari ; elle a le visage d'une sainte qui monte au ciel quand elle le regarde ; mais elle ne se doute pas de l'amour, elle ne sait pas qu'elle aime.

– Pauvre enfant ! dit la comtesse avec un sourire et un accent pleins de naïveté.

– Ainsi, reprit madame Michaud, après avoir répondu par un sourire au sourire de son ancienne maîtresse, Geneviève est sombre quand Justin est dehors, et si je lui demande à quoi elle pense, elle me répond en me disant qu'elle a peur de monsieur Rigou, des bêtises !... Elle croit que tout le monde a envie d'elle, et elle ressemble à l'intérieur d'un tuyau de cheminée. Lorsque Justin bat les bois la nuit, l'enfant est inquiète autant que moi. Si j'ouvre la fenêtre en écoutant le trot du cheval de mon mari, je vois une lueur chez la Péchina, comme on la nomme, qui me prouve qu'elle veille, qu'elle l'attend ; enfin, elle ne se couche, comme moi, que lorsqu'il est rentré.

– Treize ans ! dit la comtesse, la malheureuse !...

– Malheureuse ?... reprit Olympe, non. Cette passion d'enfant la sauvera.

– De quoi ? demanda madame de Montcornet.

– Du sort qui attend ici presque toutes les filles de son âge. Depuis que je l’ai dégrasée, elle est devenue moins laide, elle a quelque chose de bizarre, de sauvage qui saisit les hommes... Elle est si changée que madame ne la reconnaîtrait pas. Le fils de cet infâme cabaretier du Grand-I-Vert, Nicolas, le plus mauvais drôle de la commune, en veut à cette petite, il la poursuit comme un gibier. S’il n’est guère croyable qu’un homme, riche comme l’est monsieur Rigou, et qui change de servante tous les trois ans, ait pu persécuter dès l’âge de douze ans un laideron, il paraît certain que Nicolas Tonsard court après la Péchina, Justin me l’a dit. Ce serait affreux, car les gens de ce pays-ci vivent vraiment comme des bêtes ; mais Justin, nos deux domestiques et moi, nous veillons sur la petite, ainsi soyez tranquille, madame ; elle ne sort jamais seule qu’en plein jour, et encore pour aller d’ici à la porte de Conches. Si, par hasard, elle tombait dans une embûche, son sentiment pour Justin lui donnerait la force et l’esprit de résister, comme les femmes qui ont une préférence savent résister à un homme haï.

– C’est pour elle que je suis venue ici, reprit la comtesse ; je ne savais pas combien il était utile pour toi que j’y vinsse ; car cette enfant n’aura pas toujours treize ans... elle embellira, cette fille !...

– Oh ! madame, reprit Olympe en souriant, je suis sûre de Justin. Quel homme ! quel cœur !... Si vous saviez quelle reconnaissance profonde il a pour son général, à qui, dit-il, il doit son bonheur. Il n’a que trop de dévouement, il risquerait sa vie comme à la guerre, et il oublie que maintenant il peut se trouver père de famille.

– Allons ! je te regrettais, dit la comtesse en jetant à Olympe un regard qui la fit rougir ; mais je ne regrette plus rien, je te vois heureuse. Quelle sublime et noble chose que l’amour dans le mariage ! ajouta-t-elle en disant tout haut la pensée qu’elle n’avait pas osé naguère exprimer devant l’abbé Brossette.

Virginie de Troisville resta songeuse, et madame Michaud respecta ce silence.

– Voyons ! cette petite est probe ? demanda la comtesse en se réveillant comme d’un rêve.

– Autant que moi, madame, répondit madame Michaud.

– Discrète ?...

– Comme une tombe.

– Reconnaissante ?...

– Ah ! madame, elle a des retours d'humilité pour moi qui dénotent une nature angélique ; elle vient me baiser les mains, elle me dit des mots à renverser. – Peut-on mourir d'amour ? me demandait-elle avant-hier. – Pourquoi me fais-tu cette question ? lui ai-je dit. – C'est pour savoir si c'est une maladie !

– Elle a dit cela ?... s'écria la comtesse.

– Si je me rappelais tous ses mots, je vous en dirais bien d'autres, répondit Olympe, elle a l'air d'en savoir plus que moi...

– Crois-tu, mon enfant, qu'elle puisse te remplacer près de moi ? car je ne puis me passer d'une Olympe, dit la comtesse en souriant avec une sorte de tristesse.

– Pas encore, madame, elle est trop jeune ; mais, dans deux ans, oui... Puis, s'il était

nécessaire qu'elle s'en allât d'ici, je vous en préviendrais. Son éducation est à faire, elle ne sait rien du monde. Le grand-père de Geneviève, le père Niseron, est un des hommes qui se laisseraient couper le cou plutôt que de mentir ; il mourrait de faim auprès d'un dépôt ; cela tient à ses opinions, et sa petite-fille est élevée dans ces sentiments-là. La Péchina se croirait votre égale, car le bonhomme a fait d'elle, comme il le dit, une républicaine ; de même que le père Fourchon fait de Mouche un bohémien. Moi, je ris de ces écarts ; mais vous, vous pourriez vous en fâcher ; elle ne vous révère que comme sa bienfaitrice et non comme une supérieure. Que voulez-vous ? c'est sauvage à la façon des hirondelles... Le sang de la mère est aussi pour quelque chose dans tout cela...

– Qu'était donc sa mère ?

– Madame ne connaît pas cette histoire-là, dit Olympe. Eh bien ! le fils du vieux sacristain de Blangy, un garçon superbe, à ce que m'ont dit les gens du pays, a été pris par la grande réquisition. Ce Niseron ne se trouvait encore que simple

canonnier en 1809, dans un corps d'armée qui, du fond de l'Illyrie et de la Dalmatie, a eu l'ordre d'accourir par la Hongrie pour couper la retraite à l'armée autrichienne, dans le cas où l'empereur gagnerait la bataille de Wagram. C'est Michaud qui m'a raconté la Dalmatie, il y est allé. Niseron, en sa qualité de bel homme, avait conquis à Zara le cœur d'une Monténégrine, une fille de la montagne, à qui la garnison française ne déplaisait pas. Perdue dans l'esprit de ses compatriotes, l'habitation de la ville était impossible à cette fille après le départ des Français. Zèna Kropoli, dite injurieusement la Française, a donc suivi le régiment d'artillerie ; elle est revenue en France après la paix. Auguste Niseron sollicitait la permission d'épouser la Monténégrine, alors grosse de Geneviève ; mais la pauvre femme est morte à Vincennes des suites de l'accouchement, en janvier 1810. Les papiers indispensables pour qu'un mariage soit bon sont arrivés quelques jours après ; Auguste Niseron a donc écrit à son père de venir chercher l'enfant avec une nourrice du pays et de s'en charger ; il a eu bien raison, car il a été tué d'un éclat d'obus à

Montereau. Inscrite sous le nom de Geneviève et baptisée à Soulanges, cette petite Dalmate a été l'objet de la protection de mademoiselle Laguerre, que cette histoire a touchée beaucoup, car il semble que ce soit dans le destin de cette petite d'être adoptée par les maîtres des Aigues. Dans le temps, le père Niseron a reçu du château la layette et des secours en argent.

En ce moment, de la fenêtre devant laquelle la comtesse et Olympe se tenaient, ils virent Michaud abordant l'abbé Brossette et Blondet, qui se promenaient en causant, dans le vaste espace circulaire sablé qui répétait dans le parc la demi-lune extérieure.

– Où donc est-elle ? dit la comtesse, tu me donnes une furieuse envie de la voir...

– Elle est allée porter du lait à mademoiselle Gaillard, à la porte de Conches ; elle doit être à deux pas d'ici, car voilà plus d'une heure qu'elle est partie...

– Eh bien ! je vais avec ces messieurs au-devant d'elle, dit madame de Montcornet en descendant.

Au moment où la comtesse déployait son ombrelle, Michaud s'avança pour lui dire que le général la laissait veuve probablement pour deux jours.

– Monsieur Michaud, dit vivement la comtesse, ne me trompez pas, il se passe quelque chose de grave ici. Votre femme a peur, et s'il y a beaucoup de gens qui ressemblent au père Fourchon, ce pays doit être inhabitable...

– Si c'était cela, madame, répondit Michaud en riant, nous ne serions pas sur nos jambes, car il est bien facile de se défaire de nous autres. Les paysans piaillent, voilà tout. Mais quant à passer de la criallerie au fait, du délit au crime, ils tiennent trop à la vie, à l'air des champs... Olympe vous aura rapporté des propos qui l'ont effrayée ; mais elle est dans un état à s'effrayer d'un rêve, ajouta-t-il en prenant le bras de sa femme, et le posant sur le sien de manière à lui dire de se taire désormais.

– Cornevin ! Juliette ! cria madame Michaud qui vit bientôt la tête de sa vieille cuisinière à la croisée, je vais à deux pas, veillez au pavillon.

Deux chiens énormes, qui se mirent à hurler, montrèrent que l'effectif de la garnison de la porte d'Avonne était assez considérable. En entendant les chiens, Cornevin, un vieux Percheron, le père nourricier d'Olympe, sortit du massif et fit voir une de ces têtes comme il ne s'en fabrique que dans le Perche. Cornevin avait dû chouanner en 1794 et 1799.

Tout le monde accompagna la comtesse dans celle des six allées de la forêt qui menait directement à la porte de Conches, et que traversait la source d'Argent. Madame de Montcornet allait en avant, avec Blondet. Le curé, Michaud et sa femme se parlaient à voix basse de la révélation qui venait d'être faite à madame de l'état du pays.

– Peut-être est-ce providentiel, disait le curé, car si madame le veut, nous arriverons, à force de bienfaits et de douceur, à changer ces gens-là...

À six cents pas environ du pavillon, au-dessous du ruisseau, la comtesse aperçut dans l'allée une cruche rouge cassée et du lait répandu.

– Qu'est-il arrivé à la petite ?... dit-elle en

appelant Michaud et sa femme qui retournaient au pavillon.

– Un malheur comme à Perrette, lui répondit Émile Blondet.

– Non, la pauvre enfant a été surprise et poursuivie, car la cruche a été jetée sur le côté, dit l'abbé Brossette en examinant le terrain.

– Oh ! c'est bien là le pied de la Péchina, dit Michaud. L'empreinte des pieds tournés vivement, révèle une sorte de terreur subite. La petite s'est élancée violemment du côté du pavillon en voulant y retourner.

Tout le monde suivait les traces montrées du doigt par le garde général qui marchait en les observant, et qui s'arrêta dans le milieu de l'allée, à cent pas de la cruche cassée, à l'endroit où cessaient les marques des pieds de la Péchina.

– Là, reprit-il, elle s'est dirigée vers l'Avonne, peut-être était-elle cernée du côté du pavillon.

– Mais, s'écria madame Michaud, il y a plus d'une heure qu'elle est absente.

Une même terreur se peignit sur toutes les

figures. Le curé courut vers le pavillon en examinant l'état du chemin, pendant que Michaud, mû par la même pensée, remonta l'allée vers Conches.

– Oh ! mon Dieu, elle est tombée là, dit Michaud en revenant de l'endroit où cessaient les empreintes vers le Ruisseau-d'Argent, à celui où elles cessaient également au milieu de l'allée en montrant une place... Tenez ?...

Tout le monde vit en effet sur le sable de l'allée la trace d'un corps étendu.

– Les empreintes qui vont vers le bois sont celles de pieds chaussés de semelles en tricot... dit le curé.

– C'est des pieds de femme, dit la comtesse.

– Et là bas, à l'endroit de la cruche cassée, les empreintes sont celles des pieds d'un homme, ajouta Michaud.

– Je ne vois pas trace de deux pieds différents, dit le curé, qui suivit jusqu'au bois la trace des chaussures de femme.

– Elle aura, certes, été prise et emportée dans

le bois, s'écria Michaud.

– Si c'est un pied de femme, ce serait inexplicable, s'écria Blondet.

– Ce sera quelque plaisanterie de ce monstre de Nicolas, dit Michaud ; depuis quelques jours il guette la Péchina. Ce matin, je me suis tenu pendant deux heures sous le pont d'Avonne pour surprendre mon drôle, qu'une femme aura peut-être aidé dans son entreprise.

– C'est affreux ! dit la comtesse.

– Ils croient plaisanter, ajouta le curé d'un ton amer et triste.

– Oh ! la Péchina ne se laissera pas arrêter, dit le garde général, elle est capable d'avoir traversé l'Avonne à la nage... Je vais visiter les bords de la rivière. Toi, ma chère Olympe, retourne au pavillon, et vous, messieurs, ainsi que madame, promenez-vous dans l'allée vers Conches.

– Quel pays ! dit la comtesse.

– Il y a des mauvais garnements partout, reprit Blondet.

– Est-il vrai, monsieur le curé, demanda

madame de Montcornet, que j'aie sauvé cette petite des griffes de Rigou ?

– Toutes les jeunes filles au-dessous de quinze ans que vous voudrez recueillir au château seront arrachées à ce monstre, répondit l'abbé Brossette. En essayant d'attirer cette enfant chez lui, dès l'âge de douze ans, madame, l'apostat voulait satisfaire à la fois et son libertinage et sa vengeance. En prenant le père Niseron pour sacristain, j'ai pu faire comprendre à ce bonhomme les intentions de Rigou, qui lui parlait de réparer les torts de son oncle, mon prédécesseur à la cure. C'est un des griefs de l'ancien maire contre moi, sa haine en est accrue... Le père Niseron a déclaré solennellement à Rigou qu'il le tuerait, s'il arrivait malheur à Geneviève, et il l'a rendu responsable de toute atteinte à l'honneur de cette enfant. Je ne serais pas éloigné de voir dans la poursuite de Nicolas Tonsard quelque infernale combinaison de cet homme, qui se croit tout permis ici.

– Il ne craint donc pas la justice ?... dit

Blondet.

– D’abord, il est le beau-père du Procureur du roi, répondit le curé qui fit une pause. Puis, vous ne soupçonnez pas, reprit-il, l’insouciance profonde de la police cantonale et du parquet à l’égard de ces gens-là. Pourvu que les paysans ne brûlent pas les fermes, qu’ils n’assassinent pas, qu’ils n’empoisonnent pas et qu’ils payent leurs contributions, on les laisse faire ce qu’ils veulent entre eux ; et, comme ils sont sans principes religieux, il se passe des choses affreuses. De l’autre côté du bassin de l’Avonne, les vieillards impotents tremblent de rester à la maison, car alors on ne leur donne plus à manger ; aussi vont-ils aux champs tant que leurs jambes peuvent les porter ; s’ils se couchent, ils savent très bien que c’est pour mourir, faute de nourriture. Monsieur Sarcus, le juge de paix, dit que si l’on faisait le procès à tous les criminels, l’État se ruinerait en frais de justice.

– Mais il y voit clair, ce magistrat, s’écria Blondet.

– Ah ! Monseigneur connaissait bien la

situation de cette vallée et surtout l'état de cette commune, dit en continuant le curé. La religion peut seule réparer tant de maux, la loi me semble impuissante, modifiée comme elle l'est...

Le curé fut interrompu par des cris partant du bois, et la comtesse, précédée d'Émile et de l'abbé, s'y enfonça courageusement en courant dans la direction indiquée par les cris.

XI

L'Oaristys, XXVII^e églogue de Théocrite peu goutée en cour d'assises

La sagacité de sauvage, que son nouveau métier avait développée chez Michaud, jointe à la connaissance des passions et des intérêts de la commune de Blangy, venait d'expliquer en partie une troisième idylle dans le genre grec, que les villageois pauvres comme les Tonsard, et les quadragénaires riches comme Rigou, traduisent selon le mot classique, *librement*, au fond des campagnes.

Nicolas, second fils de Tonsard, avait amené, lors du tirage, un fort mauvais numéro. Deux ans auparavant, grâce à l'intervention de Soudry, de Gaubertin, de Sarcus le Riche, le frère aîné de Nicolas Tonsard fut réformé comme impropre au service militaire, à cause d'une prétendue

maladie dans les muscles du bras droit ; mais comme depuis Jean-Louis avait manié les instruments les plus aratoires avec une facilité très remarquée, il se fit une sorte de rumeur à cet égard dans le canton.

Soudry, Rigou, Gaubertin, les protecteurs de cette famille, avertirent alors le cabaretier qu'il ne fallait pas essayer de soustraire le grand et fort Nicolas à la loi du recrutement. Néanmoins, le maire de la Ville-aux-Fayes et Rigou sentaient si vivement la nécessité d'obliger les hommes hardis et capables de mal faire, habilement dirigés par eux contre les Aigues, que Rigou donna quelque espérance à Tonsard et à son fils.

Ce moine défroqué, chez qui Catherine, excessivement dévouée à son frère, allait de temps en temps, conseilla de s'adresser à la comtesse et au général.

– Il ne sera peut-être pas fâché de vous rendre ce service pour vous amadouer, et ce sera tout autant de pris sur l'ennemi, dit à Catherine le terrible beau-père du Procureur du roi. Si le Tapissier vous refuse, eh bien ! nous verrons.

Dans les prévisions de Rigou, le refus du général devait augmenter par un fait nouveau les torts du grand propriétaire envers les paysans, et valoir à la coalition un nouveau motif de reconnaissance de la part de Tonsard, dans le cas où son esprit retors fournirait à l'ancien maire un moyen de libérer Nicolas.

Nicolas, qui devait passer sous peu de jours au conseil de révision, fondait peu d'espoir sur la protection du général, à raison des griefs des Aigues contre la famille Tonsard. Sa passion, ou pour mieux dire son entêtement, son caprice pour la Péchina furent tellement excités à l'idée de ce départ, qui ne lui laissait plus le temps de la séduire, qu'il voulut essayer de la violence.

Le mépris que cette enfant témoignait à son persécuteur, outre une résistance pleine d'énergie, avait allumé chez le Lovelace du Grand-I-Vert une haine dont la fureur égalait celle de son désir. Depuis trois jours il guettait la Péchina ; de son côté, la pauvre enfant se savait guettée. Il existait entre Nicolas et sa proie la même entente qu'entre le chasseur et le gibier.

Quand la Péchina s'avavançait de quelques pas au-delà de la grille, elle apercevait la tête de Nicolas dans une des allées parallèles aux murs du parc, ou sur le pont d'Avonne. Elle aurait bien pu se soustraire à cette odieuse poursuite en s'adressant à son grand-père ; mais toutes les filles, même les plus naïves, par une étrange peur, instinctive peut-être, tremblent en ces sortes d'aventures, de se confier à leurs protecteurs naturels.

Geneviève avait entendu le père Niseron faisant le serment de tuer un homme, quel qu'il fût, qui *toucherait* à sa petite-fille, tel fut son mot. Le vieillard croyait cette enfant gardée par l'auréole blanche que soixante-dix ans de probité lui valaient. La perspective de drames terribles épouvante assez les imaginations ardentes des jeunes filles, sans qu'il soit besoin de plonger au fond de leurs cœurs pour en rapporter les nombreuses et curieuses raisons qui leur mettent alors le cachet du silence sur les lèvres.

Au moment d'aller porter le lait que madame Michaud envoyait à la fille de Gaillard, le garde de la porte de Conches, dont la vache avait fait un

veau, la Péchina ne se hasarda point, sans procéder à une enquête, comme une chatte qui s'aventure hors de sa maison. Elle ne vit pas trace de Nicolas ; elle écouta le silence, comme dit le poète, et n'entendant rien, elle pensa qu'à cette heure le drôle était à l'ouvrage. Les paysans commençaient à couper leurs seigles, car ils moissonnent les premiers leurs parcelles, afin de pouvoir gagner les fortes journées données aux moissonneurs. Mais Nicolas n'était pas homme à pleurer la paye de deux jours, d'autant plus qu'il quittait le pays après la foire de Soulanges, et que, devenir soldat, c'est pour le paysan entrer dans une nouvelle vie.

Quand la Péchina, sa cruche sur la tête, parvint à la moitié de son chemin, Nicolas dégringola comme un chat sauvage du haut d'un orme où il s'était caché dans le feuillage, et tomba comme la foudre aux pieds de la Péchina, qui jeta sa cruche et se fia, pour gagner le pavillon, à son agilité. À cent pas de là, Catherine Tonsard, qui faisait le guet, déboucha du bois et heurta si violemment la Péchina qu'elle la jeta par terre. La violence du coup étourdit l'enfant ; Catherine la releva, la prit

dans ses bras et l'emmena dans le bois, au milieu d'une petite prairie où bouillonne la source du Ruisseau-d'Argent.

Catherine, grande et forte, en tout point semblable aux filles que les sculpteurs et les peintres prennent, comme jadis la République, pour modèle de la Liberté, charmait la jeunesse de la vallée d'Avonne par ce même sein volumineux, ces mêmes jambes musculeuses, cette même taille à la fois robuste et flexible ; ces bras charnus, cet œil allumé d'une paillette de feu, par l'air fier, les cheveux tordus à grosses poignées, le front masculin, la bouche rouge, aux lèvres retroussées par un sourire quasi féroce qu'Eugène Delacroix et David d'Angers ont tous deux admirablement saisi et représenté. Image du peuple, l'ardente et brune Catherine vomissait des insurrections par ses yeux d'un jaune clair, pénétrants et d'une insolence soldatesque. Elle tenait de son père une violence telle que toute la famille, excepté Tonsard, la craignait dans le cabaret.

– Eh bien ! comment te trouves-tu, ma

vieille ? dit Catherine à la Péchina.

Catherine avait assis à dessein sa victime sur un tertre d'une faible élévation, auprès de la source où elle lui fit reprendre ses sens avec une affusion d'eau froide.

– Où suis-je ?... demanda-t-elle en levant ses beaux yeux noirs, par où vous eussiez dit qu'il passait un rayon de soleil.

– Ah ! sans moi, reprit Catherine, tu serais morte...

– Merci, dit la petite encore tout étourdie. Que m'est-il donc arrivé ?

– Tu as buté contre une racine et tu t'es étalée à quatre pas, jetée comme une balle... Ah ! courais-tu !... tu te lançais comme une perdue.

– C'est ton frère qui est la cause de cet accident, dit la petite en se rappelant d'avoir vu Nicolas.

– Mon frère ? Je ne l'ai pas aperçu, dit Catherine. Et qu'est-ce qu'il t'a donc fait, mon pauvre Nicolas, pour que tu en aies peur comme d'un loup-garou ? N'est-il pas plus beau que ton

monsieur Michaud ?

– Oh ! dit superbement la Péchina.

– Va, ma petite, tu te prépares des malheurs en aimant ceux qui nous persécutent ! Pourquoi n'es-tu donc pas de notre côté ?

– Pourquoi ne mettez-vous jamais les pieds à l'église ? et pourquoi volez-vous nuit et jour ? demanda l'enfant.

– Te laisserais-tu donc prendre aux raisons des bourgeois ?... répondit Catherine dédaigneusement et sans soupçonner l'attachement de la Péchina. Les bourgeois nous aiment, eux, comme ils aiment la cuisine, il leur faut de nouvelles platées tous les jours. Où donc as-tu vu des bourgeois qui nous épousent, nous autres paysannes ? Vois donc si Sarcus le Riche laisse son fils libre de se marier avec la belle Gatiennne Giboulard d'Auxerre, qui pourtant est la fille d'un riche menuisier !... Tu n'es jamais allée au Tivoli de Soulanges, chez Socquard, viens-y ? tu les verras là, les bourgeois ! tu concevras alors qu'ils valent à peine l'argent qu'on leur soutire quand nous les attrapons ! Viens donc cette année

à la foire ?

– On dit que c'est bien beau la foire à Soulanges ? s'écria naïvement la Péchina.

– Je vas te dire ce que c'est, en deux mots, reprit Catherine. On y est reluquée quand on est belle. À quoi cela sert-il donc d'être jolie comme tu l'es, si ce n'est pas pour être admirée par les hommes ? Ah ! quand j'ai entendu dire pour la première fois : – « Quel beau brin de fille ! » tout mon sang est devenu du feu. C'était chez Socquard, en pleine danse ; mon grand-père, qui jouait de la clarinette, en a souri. Tivoli m'a paru grand et beau comme le ciel ; mais c'est que, ma fille, c'est éclairé tout en quinquets en glaces, on peut se croire en paradis. Les messieurs de Soulanges, d'Auxerre et de la Ville-aux-Fayes sont tous là. Depuis cette soirée, j'ai toujours aimé l'endroit où cette phrase a sonné dans mes oreilles comme une musique militaire. On donnerait son éternité pour entendre dire cela de soi, mon enfant, par l'homme qu'on aime ?...

– Mais oui, peut-être, répondit la Péchina d'un air pensif.

– Viens-y donc, écouter cette bénédiction de l’homme, elle ne te manquera pas ! s’écria Catherine. Dame ! il y a de la chance, quand on est brave comme toi, de rencontrer un beau sort !... Le fils à monsieur Lupin, Amaury, qu’a des habits à boutons d’or, serait capable de te demander en mariage ! Ce n’est pas tout, va ! si tu savais ce qu’on trouve là contre le chagrin. Tiens, le vin cuit de Socquard vous ferait oublier le plus grand des malheurs. Figure-toi que ça vous donne des rêves ! on se sent plus légère... Tu n’as jamais bu de vin cuit !... Eh bien ! tu ne connais pas la vie !

Ce privilège acquis aux grandes personnes de se gargariser de temps en temps avec un verre de vin cuit, excite à un si haut degré la curiosité des enfants au-dessous de douze ans, que Geneviève avait une fois trempé ses lèvres dans un petit verre de vin cuit ordonné par le médecin à son grand-père malade. Cette épreuve avait laissé dans le souvenir de la pauvre enfant une sorte de magie qui peut expliquer l’attention que Catherine obtint, et sur laquelle comptait cette atroce fille pour réaliser le plan dont une partie

avait déjà réussi. Sans doute elle voulait faire arriver la victime, étourdie par sa chute, à cette ivresse morale, si dangereuse pour des filles qui vivent aux champs et dont l'imagination, privée de pâture, n'en est que plus ardente aussitôt qu'elle trouve à s'exercer. Le vin cuit, qu'elle tenait en réserve, devait achever de faire perdre la tête à sa victime.

– Qu'y a-t-il donc là-dedans ? demanda la Péchina.

– Toutes sortes de choses !... répondit Catherine en regardant de côté pour voir si son frère arrivait, d'abord des *machins* qui viennent des Indes, de la cannelle, des herbes qui vous changent par enchantement. Enfin, vous croyez tenir ce que vous aimez ! ça vous rend heureuse ! on se voit riche, on se moque de tout.

– J'aurais peur de boire du vin cuit à la danse ! dit la Péchina.

– De quoi ? reprit Catherine, il n'y a pas le moindre danger : songe donc à tout ce monde qui est là. Tous les bourgeois nous regardent ! Ah ! c'est de ces jours qui font supporter bien des

misères ! Voir ça et mourir, on serait contente !

– Si monsieur et madame Michaud voulaient y venir !... répondit la Péchina l’œil en feu.

– Mais ton grand-père Niseron, tu ne l’as pas abandonné, ce pauvre cher homme, et il serait bien flatté de te voir adorée comme une reine... Est-ce que tu préfères ces *Arminacs* de Michaud et autres à ton grand-père et aux Bourguignons ? Ça n’est pas bien de renier son pays. Et puis, après, qu’est-ce que les Michaud auraient donc à dire si ton grand-père t’emmenait à la fête de Soulanges ?... Oh ! si tu savais ce que c’est que de régner sur un homme, d’être sa folie et de pouvoir lui dire : – Va là, comme je le dis à Godain, et qu’il y va ! – Fais cela ! et il le fait ! Et tu es *atournée*, vois-tu, ma petite, à démonter la tête à un bourgeois comme le fils à monsieur Lupin. Dire que monsieur Amaury s’est amouraché de ma sœur Marie parce qu’elle est blonde, et qu’il a quasiment peur de moi... Mais toi, depuis que ces gens du pavillon t’ont requinquée, tu as l’air d’une impératrice.

Tout en faisant oublier adroitement Nicolas,

pour dissiper la défiance dans cette âme naïve, Catherine y distillait superfinement l'ambrosie des compliments. Sans le savoir, elle avait attaqué la plaie secrète de ce cœur. La Péchina, sans être autre chose qu'une pauvre paysanne, offrait le spectacle d'une effrayante précocité, comme beaucoup de créatures destinées à finir prématurément, ainsi qu'elles ont fleuri. Produit bizarre du sang monténégrin et du sang bourguignon, conçue et portée à travers les fatigues de la guerre, elle s'était sans doute ressentie de ces circonstances. Mince, fluette, brune comme une feuille de tabac, petite, elle possédait une force incroyable, mais cachée aux yeux des paysans, à qui les mystères des organisations nerveuses sont inconnus. On n'admet pas les nerfs dans le système médical des campagnes.

À treize ans, Geneviève avait achevé sa croissance, quoiqu'elle eût à peine la taille d'un enfant de son âge. Sa figure devait-elle à son origine ou au soleil de la Bourgogne ce teint de topaze à la fois sombre et brillant, sombre par la couleur, brillant par le grain du tissu, qui prête à

une petite fille un air vieux, la science médicale nous blâmerait peut-être de l'affirmer. Cette vieillese anticipée du masque était rachetée par la vivacité, par l'éclat, par la richesse de lumière qui faisaient des yeux de la Péchina deux étoiles. Comme à tous ces yeux pleins de soleil, et qui veulent peut-être des abris puissants, les paupières étaient armées de cils d'une longueur presque démesurée. Les cheveux, d'un noir bleuâtre, fins et longs, abondants, couronnaient de leurs grosses nattes un front coupé comme celui de la Junon antique. Ce magnifique diadème de cheveux, ces grands yeux arméniens, ce front céleste écrasaient la figure. Le nez, quoique d'une forme pure à sa naissance et d'une courbe élégante, se terminait par des espèces de nasaux chevalins et aplatis. La passion retroussait parfois ces narines, et la physionomie contractait alors une expression furieuse. De même que le nez, tout le bas de la figure semblait inachevé, comme si la glaise eût manqué dans les doigts du divin sculpteur. Entre la lèvre inférieure et le menton, l'espace était si court, qu'en prenant la Péchina par le menton, on devait lui froisser les lèvres ;

mais les dents ne permettaient pas de faire attention à ce défaut. Vous eussiez prêté des âmes à ces petits os, brillants, vernis, bien coupés, transparents, et que laissaient facilement voir une bouche trop fendue, accentuée par des sinuosités qui donnaient aux lèvres de la ressemblance avec les bizarres torsions du corail. La lumière passait si facilement à travers la conque des oreilles, qu'elle semblait rose en plein soleil. Le teint, quoique roussi, révélait une merveilleuse finesse de chair. Si, comme l'a dit Buffon, l'amour est dans le toucher, la douceur de cette peau devait être active et pénétrante comme la senteur des daturas. La poitrine, de même que le corps, effrayait par sa maigreur ; mais les pieds et les mains, d'une petitesse provocante, accusaient une puissance nerveuse supérieure, une organisation vivace.

Ce mélange d'imperfections diaboliques et de beautés divines, harmonieux malgré tant de discordances, car il tendait à l'unité par une fierté sauvage ; puis ce défi d'une âme puissante à un faible corps écrit dans les yeux, tout rendait cette enfant inoubliable. La nature avait voulu faire de

ce petit être une femme, les circonstances de la conception lui prêtèrent la figure et le corps d'un garçon. À voir cette fille étrange, un poète lui aurait donné l'Yémen pour patrie, elle tenait de l'Afrite et du Génie des contes arabes. La physionomie de la Péchina ne mentait pas. Elle avait l'âme de son regard de feu, l'esprit de ses lèvres brillantées par ses dents prestigieuses, la pensée de son front sublime, la fureur de ses narines toujours prêtes à hennir. Aussi l'amour, comme on le conçoit dans les sables brûlants, dans les déserts, agitait-il ce cœur âgé de vingt ans, en dépit des treize ans de l'enfant du Monténégro, qui, semblable à cette cime neigeuse, ne devait jamais se parer des fleurs du printemps.

Les observateurs comprendront alors que la Péchina, chez qui la passion sortait par tous les pores, réveillât en des natures perverses la fantaisie endormie par l'abus ; de même qu'à table, l'eau vient à la bouche à l'aspect de ces fruits contournés, troués, tachés de noir, que les gourmands connaissent par expérience, et sous la peau desquels la nature se plaît à mettre des

saveurs et des parfums de choix. Pourquoi Nicolas, ce manouvrier vulgaire, pourchassait-il cette créature digne d'un poète, quand tous les yeux de cette vallée en avaient pitié comme d'une difformité malade ? Pourquoi Rigou, le vieillard, éprouvait-il pour elle une passion de jeune homme ? Qui des deux était jeune ou vieillard ? Le jeune paysan était-il aussi blasé que le vieil usurier ? Comment les deux extrêmes de la vie se réunissaient-ils dans un commun et sinistre caprice ? La force qui finit ressemble-t-elle à la force qui commence ? Les dérèglements de l'homme sont des abîmes gardés par des sphinx, ils commencent et se terminent presque tous par des questions sans réponse.

On doit concevoir maintenant cette exclamation : — Piccina !... échappée à la comtesse, quand sur le chemin elle vit Geneviève, l'année précédente, ébahie à l'aspect d'une calèche et d'une femme mise comme madame de Montcornet. Cette fille presque avortée, d'une énergie monténégrine, aimait le grand, le beau, le noble garde général, mais comme les enfants de cet âge savent aimer quand

elles aiment, c'est-à-dire avec la rage d'un désir enfantin, avec les forces de la jeunesse, avec le dévouement qui, chez les vraies vierges, enfantent de divines poésies. Catherine venait donc de passer ses grossières mains sur les cordes les plus sensibles de cette harpe, toutes montées à casser. Danser sous les yeux de Michaud, aller à la fête de Soulanges, y briller, s'inscrire dans le souvenir de ce maître adoré ?... Quelles idées ! Les lancer dans cette tête volcanique, n'était-ce pas jeter des charbons allumés sur de la paille exposée au soleil d'août ?

– Non, Catherine, répondit la Péchina, je suis laide, chétive ; mon lot est de vivre dans un coin, de rester fille, seule au monde.

– Les hommes aiment les *chétioles*, reprit Catherine. Tu me vois bien, moi ? dit-elle en montrant ses beaux bras, je plais à Godain qui est une vraie *guernouille*, je plais à ce petit Charles qui accompagne le comte ; mais le fils Lupin a peur de moi. Je te le répète, c'est les petits hommes qui m'aiment et qui disent à la Ville-aux-Fayes ou à Soulanges : Le beau brin de fille !

en me voyant passer. Eh bien ! toi, tu plairas aux beaux hommes...

– Ah ! Catherine, si c'est vrai, cela !... s'écria la Péchina ravie.

– Mais enfin, c'est si vrai que Nicolas, le plus bel homme du canton, est fou de toi ; il en rêve, il en perd l'esprit, et il est aimé de toutes les filles... C'est un fier gars ! Si tu mets une robe blanche et des rubans jaunes, tu seras la plus belle chez Socquard, le jour de Notre-Dame, à la face de tout le beau monde de la Ville-aux-Fayes. Voyons, veux-tu ? Tiens, je coupais de l'herbe, là, pour nos vaches ; j'ai dans ma gourde un peu de vin cuit que m'a donné Socquard ce matin, dit-elle en voyant dans les yeux de la Péchina cette expression délirante que connaissent toutes les femmes, je suis bonne enfant, nous allons le partager... tu te croiras aimée...

Pendant cette conversation, en choisissant les touffes d'herbe pour poser ses pieds, Nicolas s'était glissé sans faire de bruit jusqu'au tronc d'un gros chêne peu distant du tertre où sa sœur avait assis la Péchina. Catherine, qui, de moment

en moment, jetait les yeux autour d'elle, finit par apercevoir son frère en allant prendre la gourde au vin cuit.

– Tiens, commence, dit-elle à la petite.

– Ça me brûle, s'écria Geneviève en rendant la gourde à Catherine après en avoir bu deux gorgées.

– Bête ! tiens, répondit Catherine en vidant d'un trait ce flacon rustique, v'là comme ça passe ! c'est un rayon de soleil qui vous luit dans l'estomac !

– Et moi qui devrais avoir porté mon lait à mademoiselle Gaillard ?... s'écria la Péchina ; Nicolas m'a fait une peur !...

– Tu n'aimes donc pas Nicolas ?

– Non, répondit la Péchina ; qu'a-t-il à me poursuivre ? Il ne manque pourtant pas de créatures de bonne volonté.

– Mais s'il te préfère à toutes les filles de la vallée, ma petite...

– J'en suis fâchée pour lui, dit-elle.

– On voit bien que tu ne le connais pas, reprit Catherine.

Avec une rapidité foudroyante, Catherine Tonsard, en disant cette horrible phrase, saisit la Péchina par la taille, la renversa sur l’herbe, la priva de toute sa force en la mettant à plat, et la maintint dans cette dangereuse position. En apercevant son odieux persécuteur, l’enfant se mit à crier à pleins poumons, et envoya Nicolas à cinq pas de là d’un coup de pied donné dans le ventre ; puis elle se renversa sur elle-même comme un acrobate avec une dextérité qui trompa les calculs de Catherine, et se releva pour fuir. Catherine, restée à terre, étendit la main, prit la Péchina par le pied, la fit tomber tout de son long, la face contre terre. Cette chute affreuse arrêta les cris incessants de la courageuse Monténégrine. Nicolas, qui, malgré la violence du coup, s’était remis, revint furieux et voulut saisir sa victime. Dans ce danger, quoique étourdie par le vin, l’enfant saisit Nicolas à la gorge et la lui serra par une étreinte de fer.

– Elle m’étrangle ! au secours, Catherine ! cria

Nicolas d'une voix qui passait péniblement par le larynx.

La Péchina jetait aussi des cris perçants. Catherine essaya de les étouffer en mettant une main sur la bouche de l'enfant, qui la mordit au sang. Ce fut alors que Blondet, la comtesse et le curé se montrèrent sur la lisière du bois.

– Voilà les bourgeois des Aigues, dit Catherine.

– Veux-tu vivre ? dit Nicolas Tonsard à l'enfant d'une voix rauque.

– Après ? dit la Péchina.

– Dis-leur que nous jouions, et je te pardonne, reprit Nicolas d'un air sombre.

– Mâtine ! le diras-tu ?... répéta Catherine dont le regard fut encore plus terrible que la menace meurtrière de Nicolas.

– Oui, si vous me laissez tranquille, répliqua l'enfant. D'ailleurs, je ne sortirai plus sans mes ciseaux !

– Tu te tairas, ou je te flanquerai dans l'Avonne, dit la féroce Catherine.

– Vous êtes des monstres !... cria le curé, vous mériteriez d’être arrêtés et envoyés en cour d’assises...

– Ah çà ! que faites-vous dans vos salons, vous autres ? demanda Nicolas en regardant la comtesse et Blondet qui frémirent. Vous jouez, n’est-ce pas ? Eh bien ! les champs sont à nous, on ne peut pas toujours travailler, nous jouions !... Demandez à ma sœur et à la Péchina ?

– Comment vous battez-vous donc, si c’est comme cela que vous jouez !... s’écria Blondet.

Nicolas jeta sur Blondet un regard d’assassin.

– Parle donc, dit Catherine en prenant la Péchina par l’avant-bras et en le lui serrant à y laisser un bracelet bleu, n’est-ce pas que nous nous amusions ?...

– Oui, madame, nous nous amusions, dit l’enfant épuisée par le déploiement de ses forces, et qui s’affaissa sur elle-même comme si elle allait s’évanouir.

– Vous l’entendez, madame, dit effrontément Catherine en lançant à la comtesse un de ces

regards de femme à femme qui valent des coups de poignard.

Elle prit le bras de son frère, et tous deux ils s'en allèrent, sans s'abuser sur les idées qu'ils avaient inspirées à ces trois personnages. Nicolas se retourna deux fois, et deux fois il rencontra le regard de Blondet qui toisait ce grand drôle, haut de cinq pieds huit pouces, d'une coloration vigoureuse, à cheveux noirs, crépus, large des épaules, et dont la physionomie assez douce offrait sur les lèvres et autour de la bouche des traits où se devinait la cruauté particulière aux voluptueux et aux fainéants. Catherine balançait sa jupe blanche à raies bleues avec une sorte de coquetterie perverse.

– Caïn et sa femme !... dit Blondet au curé.

– Vous ne savez pas à quel point vous rencontrez juste, répliqua l'abbé Brossette.

– Ah ! monsieur le curé, que feront-ils de moi ? dit la Péchina quand le frère et la sœur furent à une distance où sa voix ne pouvait être entendue. La comtesse, devenue blanche comme son mouchoir, éprouvait un saisissement tel,

qu'elle n'entendait ni Blondet, ni le curé, ni la Péchina.

– C'est à faire fuir un paradis terrestre... dit-elle enfin. Mais, avant tout, sauvons cette enfant de leurs griffes.

– Vous aviez raison, cette enfant est tout un poème, un poème vivant ! dit tout bas Blondet à la comtesse.

En ce moment, la Monténégrine se trouvait dans l'état où le corps et l'âme fument, pour ainsi dire, après l'incendie d'une colère qui a fait lancer à toutes les forces intellectuelles et physiques leur somme de force. C'est une splendeur, inouïe, suprême, qui ne jaillit que sous la pression d'un fanatisme, la résistance ou la victoire, celle de l'amour ou du martyr. Partie avec une robe à filets alternativement bruns et jaunes, avec une collerette qu'elle plissait elle-même en se levant de bonne heure, l'enfant ne s'était pas encore aperçue du désordre de sa robe souillée de terre, de sa collerette chiffonnée. En sentant ses cheveux déroulés, elle chercha son peigne. Ce fut dans ce premier mouvement de

trouble que Michaud, également attiré par les cris, se rendit sur le lieu de la scène. En voyant son Dieu, la Péchina retrouva toute son énergie.

– Il ne m’a seulement pas touchée, monsieur Michaud ! s’écria-t-elle.

Ce cri, le regard et le mouvement qui en furent un éloquent commentaire, en apprirent en un instant à Blondet et au curé plus que madame Michaud n’en avait dit à la comtesse sur la passion de cette étrange fille pour le garde général qui ne s’en apercevait pas.

– Le misérable ! s’écria Michaud.

Et par ce geste involontaire, impuissant, qui échappe aux fous comme aux sages, il menaça du poing Nicolas, dont la haute stature faisait ombre dans le bois où il s’engageait avec sa sœur.

– Vous ne jouiez donc pas ? dit l’abbé Brossette en jetant un fin regard à la Péchina.

– Ne la tourmentez pas, dit la comtesse, et rentrons.

La Péchina, quoique brisée, puisa dans sa passion assez de force pour marcher, son maître

adoré la regardait ! La comtesse suivait Michaud dans un de ces sentiers connus seulement des braconniers et des gardes, où l'on ne peut aller deux de front, mais qui menait droit à la porte d'Avonne.

– Michaud, dit-elle au milieu du bois, il faut trouver un moyen de débarrasser le pays de ce méchant garnement, car cette enfant est peut-être menacée de mort.

– D'abord, répondit Michaud, Geneviève ne quittera pas le pavillon, ma femme prendra chez elle le neveu de Vatel, qui fait les allées du parc ; nous le remplacerons par un garçon du pays de ma femme, car il ne faut plus mettre aux Aigues que des gens de qui nous soyons sûrs. Avec Gounod chez nous et Cornevin le vieux père nourricier, les vaches seront bien gardées, et la Péchina ne sortira plus qu'accompagnée.

– Je dirai à Monsieur de vous indemniser de ce surcroît de dépense, reprit la comtesse ; mais ceci ne nous défait pas de Nicolas ? Comment y arriverons-nous ?

– Le moyen est tout simple et tout trouvé,

répondit Michaud. Nicolas doit passer dans quelques jours au conseil de révision ; au lieu de solliciter sa réforme, mon général, sur la protection de qui les Tonsard comptent, n'a qu'à bien le recommander au prône...

– J'irai, s'il le faut, dit la comtesse, voir moi-même mon cousin de Castéran, notre préfet ; mais d'ici là, je tremble...

Ces paroles furent échangées au bout du sentier qui débouchait au rond-point. En arrivant à la crête du fossé, la comtesse ne put s'empêcher de jeter un cri ; Michaud s'avança pour la soutenir, croyant qu'elle s'était blessée à quelque épine sèche ; mais il tressaillit du spectacle qui s'offrit à ses regards.

Marie et Bonnébault, assis sur le talus du fossé, paraissaient causer, et s'étaient sans doute cachés là pour écouter. Évidemment, ils avaient quitté leur place dans le bois en entendant venir du monde et reconnaissant des voix bourgeoises.

Après six ans de service dans la cavalerie, Bonnébault, grand garçon sec, était revenu depuis quelques mois à Conches, avec un congé définitif

qu'il dut à sa mauvaise conduite ; il aurait gâté les meilleurs soldats par son exemple. Il portait des moustaches et une virgule, particularité qui, jointe au prestige de la tenue que les soldats contractent au régime de la caserne, avait rendu Bonnébault la coqueluche des filles de la vallée. Il tenait, comme les militaires, ses cheveux de derrière très courts, frisait ceux du dessus de la tête, retroussait les faces d'un air coquet, et mettait crânement de côté son bonnet de police. Enfin, comparé aux paysans presque tous en guenilles comme Mouche et Fourchon, il paraissait superbe en pantalon de toile, en bottes et en petite veste courte. Ces effets, achetés lors de sa libération, se ressentaient de la réforme et de la vie des champs ; mais le coq de la vallée en possédait de meilleurs pour les jours de fête. Il vivait, disons-le, des libéralités de ses bonnes amies, qui suffisaient à peine aux dissipations, aux libations, aux pertitions de tout genre qu'entraînait la fréquentation du café de la Paix.

Malgré sa figure ronde, plate, assez gracieuse au premier aspect, ce drôle offrait je ne sais quoi de sinistre. Il était bigle, c'est-à-dire qu'un de ses

yeux ne suivait pas le mouvement de l'autre ; il ne louchait pas, mais ses yeux n'étaient pas toujours ensemble, pour emprunter à la peinture un de ses termes. Ce défaut, quoique léger, donnait à son regard une expression ténébreuse, inquiétante, en ce qu'elle s'accordait avec un mouvement dans le front et dans les sourcils, qui révélait une sorte de lâcheté de caractère, une disposition à l'avilissement.

Il en est de la lâcheté comme du courage : il y en a de plusieurs sortes. Bonnébault, qui se serait battu comme le plus brave soldat, était faible devant ses vices et ses fantaisies. Paresseux comme un lézard, actif seulement pour ce qui lui plaisait, sans délicatesse aucune, à la fois fier et bas, capable de tout et nonchalant, le bonheur de ce casseur d'*assiettes et de cœurs*, pour se servir d'une expression soldatesque, consistait à mal faire ou à faire du dégât. Au sein des campagnes, ce caractère est d'un aussi mauvais exemple qu'au régiment. Bonnébault voulait, comme Tonsard et comme Fourchon, bien vivre et ne rien faire. Aussi, avait-il *tiré son plan*, pour employer un mot du dictionnaire Vermichel et

Fourchon. Tout en exploitant sa tournure avec un croissant succès, et son talent au billard avec des chances diverses, il se flattait, en sa qualité d'habitué du café de la Paix, d'épouser un jour mademoiselle Aglaé Socquard, fille unique du père Socquard, propriétaire de cet établissement, qui, toute proportion gardée, était à Soulanges ce qu'est le Ranelagh au bois de Boulogne.

Embrasser la carrière de limonadier, devenir entrepreneur de bal public, ce beau sort paraissait être en effet le bâton de maréchal d'un fainéant. Ces mœurs, cette vie et ce caractère étaient si salement écrits sur la physionomie de ce *viveur* de bas étage, que la comtesse laissa échapper une exclamation à l'aspect de ce couple, qui lui fit une impression aussi vive que si elle eût vu deux serpents.

Marie, folle de Bonnébault, eût volé pour lui. Cette moustache, cette *désinvolture* de trompette, cet air faraud lui allaient au cœur, comme l'allure, les façons, les manières d'un de Marsay plaisent à une jolie Parisienne. Chaque sphère sociale a sa distinction ! La jalouse Marie rebutait

Amaury, cet autre fat de petite ville, elle voulait être madame Bonnébault !

– Ohé ! les autres ! ohé ! venez-vous ?... crièrent de loin Catherine et Nicolas en apercevant Marie et Bonnébault.

Ce cri suraigu retentit dans les bois comme un appel de sauvages.

En voyant ces deux êtres, Michaud frémit, car il se repentit vivement d'avoir parlé. Si Bonnébault et Marie Tonsard avaient écouté la conversation, il ne pouvait en résulter que des malheurs. Ce fait, minime en apparence, dans la situation irritante où se trouvaient les Aigues vis-à-vis des paysans, devait avoir une influence décisive, comme dans les batailles la victoire ou la défaite dépendent d'un ruisseau qu'un pâtre saute à pieds joints et où s'arrête l'artillerie.

Après avoir salué galamment la comtesse, Bonnébault prit le bras de Marie d'un air conquérant et s'en alla triomphalement.

– C'est le La-clé-des-cœurs de la vallée, dit Michaud tout bas à la comtesse en se servant du

mot de bivouac qui veut dire don Juan. C'est un homme bien dangereux. Quand il a perdu vingt francs au billard, on lui ferait assassiner Rigou !... L'œil lui tourne aussi bien à un crime qu'à une joie.

– J'en ai trop vu pour aujourd'hui, répliqua la comtesse en prenant le bras d'Émile, revenons, messieurs ?

Elle salua mélancoliquement madame Michaud en voyant la Péchina rentrée au pavillon. La tristesse d'Olympe avait gagné la comtesse.

– Comment, madame, dit l'abbé Brossette, est-ce que la difficulté de faire le bien ici vous détournerait de le tenter ? Voici cinq ans que je couche sur un grabat, que j'habite un presbytère sans meubles, que je dis la messe sans fidèles pour l'entendre, que je prêche sans auditeurs, que je suis desservant sans casuel ni supplément de traitement, que je vis avec les six cents francs de l'État, sans rien demander à Monseigneur, et j'en donne le tiers en charités. Enfin, je ne désespère pas ! Si vous saviez ce que sont mes hivers, ici,

vous comprendriez toute la valeur de ce mot ! Je ne me chauffe qu'à l'idée de sauver cette vallée, de la reconquérir à Dieu ! Il ne s'agit pas de nous, madame, mais de l'avenir. Si nous sommes institués pour dire aux pauvres : – « Sachez être pauvres ! » c'est-à-dire « souffrez, résignez-vous et travaillez ! » nous devons dire aux riches : – « Sachez être riches ! » c'est-à-dire « soyez intelligents dans la bienfaisance, pieux et dignes de la place que Dieu vous assigne ! » Eh bien ! madame, vous n'êtes que les dépositaires du pouvoir que donne la fortune, et, si vous n'obéissez pas à ses charges, vous ne la transmettez pas à vos enfants comme vous l'avez reçue ! Vous dépouillez votre postérité. Si vous continuez l'égoïsme de la cantatrice qui, certes, a causé par sa nonchalance le mal dont l'étendue vous effraye, vous reverrez les échafauds où sont morts vos prédécesseurs pour les fautes de leurs pères. Faire le bien obscurément, dans un coin de terre, comme Rigou, par exemple, y fait le mal !... ah ! voilà des prières en action qui plaisent à Dieu !... Si, dans chaque commune, trois êtres voulaient le

bien, la France, notre beau pays, serait sauvée de l'abîme où nous courons, et où nous entraîne une religieuse indifférence à tout ce qui n'est pas nous !... Changez d'abord, changez vos mœurs, et vous changerez alors vos lois...

Quoique profondément émue en entendant cet élan de charité vraiment catholique, la comtesse répondit par le fatal : *Nous verrons !* des riches, qui contient assez de promesses pour qu'ils puissent se débarrasser d'un appel à leur bourse, et qui leur permet plus tard de rester les bras croisés devant tout malheur, sous prétexte qu'il est accompli.

En entendant ce mot, l'abbé Brossette salua madame de Montcornet et prit une allée qui menait directement à la porte de Blangy.

– Le festin de Balthasar sera donc le symbole éternel des derniers jours d'une caste, d'une oligarchie, d'une domination !... se dit-il quand il fut à dix pas. Mon Dieu ! si votre volonté sainte est de déchaîner les pauvres comme un torrent pour transformer les sociétés, je comprends alors

que vous abandonniez les riches à leur
aveuglement !...

XII

Comme quoi le cabaret est la salle de conseil du peuple

En criant à tue-tête, la vieille Tonsard avait attiré quelques personnes de Blangy, curieuses de savoir ce qui se passait au Grand-I-Vert, car la distance entre le village et le cabaret n'est pas plus considérable qu'entre le cabaret et la porte de Blangy. L'un des curieux fut précisément le bonhomme Niseron, le grand-père de la Péchina, qui, après avoir sonné le second *Angelus*, retournait façonner quelques chaînées de vigne, son dernier morceau de terre.

Voûté par le travail, le visage blanc, les cheveux d'argent, ce vieux vigneron, à lui seul toute la probité de la commune, avait été pendant la révolution, président du club des Jacobins à la Ville-aux-Fayes, et juré près du tribunal

révolutionnaire au District. Jean-François Niseron, fabriqué du même bois dont furent faits les Apôtres, offrait jadis le portrait, toujours pareil sous tous les pinceaux, de ce saint Pierre en qui les peintres ont tous figuré le front quadrangulaire du Peuple, la forte chevelure naturellement frisée du Travailleur, les muscles du Prolétaire, le teint du Pêcheur, ce nez puissant, cette bouche à demi railleuse qui nargue le malheur, enfin l'encolure du Fort qui coupe des fagots dans le bois voisin pour faire le dîner, pendant que les doctrinaires de la chose discourent.

Tel fut, à quarante ans, au début de la Révolution, cet homme dur comme le fer, pur comme l'or. Avocat du peuple, il crut à une république en entendant gronder ce nom, encore plus formidable peut-être que l'idée. Il crut à la république de Jean-Jacques Rousseau, à la fraternité des hommes, à l'échange des beaux sentiments, à la proclamation du mérite, au choix sans brigues, enfin à tout ce que la médiocre étendue d'un arrondissement, comme Sparte, rend possible, et que les proportions d'un empire

rendent chimérique. Il signa ses idées de son sang, son fils unique partit pour la frontière ; il fit plus, il les signa de ses intérêts, dernier sacrifice de l'égoïsme. Neveu, seul héritier du curé de Blangy, ce tout-puissant tribun de la campagne pouvait en reprendre l'héritage à la belle Arsène, la jolie servante du défunt ; il respecta les volontés du testateur et accepta la misère, qui, pour lui, vint aussi promptement que la décadence pour sa république.

Jamais un denier, une branche d'arbre appartenant à autrui ne passa dans les mains de ce sublime républicain, qui rendrait la république acceptable s'il pouvait faire école. Il refusa d'acheter des biens nationaux, il déniait à la république le droit de confiscation. En réponse aux demandes du comité du salut public, il voulait que la vertu des citoyens fît pour la sainte patrie les miracles que les tripoteurs de pouvoir voulaient opérer à prix d'or. Cet homme antique reprocha publiquement à Gaubertin père ses trahisons secrètes, ses complaisances et ses déprédations. Il gourmanda le vertueux Mouchon, ce représentant du peuple dont la vertu

fut tout bonnement de l'incapacité, comme chez tant d'autres qui, gorgés des ressources politiques les plus immenses que jamais nation ait livrées, armés de toute la force d'un peuple enfin, n'en tirèrent pas tant de grandeur que Richelieu sut en trouver dans la faiblesse d'un roi. Aussi le citoyen Niseron devint-il un reproche vivant pour trop de monde. On l'accabla bientôt sous l'avalanche de l'oubli, sous ce mot terrible : – Il n'est content de rien ! Le mot de ceux qui se sont repus pendant la sédition.

Cet autre paysan du Danube regagna son toit à Blangy, regarda choir une à une ses illusions, vit sa république finir en queue d'empereur, et tomba dans une complète misère, sous les yeux de Rigou, qui sut hypocritement l'y réduire. Savez-vous pourquoi ? Jamais Jean-François Niseron ne voulut rien accepter de Rigou. Des refus réitérés apprirent au détenteur de la succession en quelle mésestime profonde le tenait le neveu du curé. Enfin, ce mépris glacial venait d'être couronné par la menace terrible au sujet de sa petite-fille, dont avait parlé l'abbé Brossette à la comtesse.

Des douze années de la République française, le vieillard s'était écrit une histoire à lui, pleine uniquement des traits grandioses qui donneront à ce temps héroïque l'immortalité. Les infamies, les massacres, les spoliations, ce bonhomme voulait les ignorer : il admirait toujours les dévouements, le *Vengeur*, les dons à la patrie, l'élan du peuple aux frontières, et il continuait son rêve pour s'y endormir.

La Révolution a eu beaucoup de poètes semblables au père Niseron, qui chantèrent leurs poèmes à l'intérieur ou aux armées, secrètement ou au grand jour, par des actes ensevelis sous les vapeurs de cet ouragan, et de même que sous l'Empire, des blessés oubliés criaient : vive l'empereur ! avant de mourir. Ce sublime appartient en propre à la France. L'abbé Brossette avait respecté cette inoffensive conviction. Le vieillard s'était attaché naïvement au curé pour ce seul mot dit par le prêtre : « La vraie république est dans l'Évangile. » Et le vieux républicain portait la croix, et il revêtait la robe mi-parti de rouge et de noir, et il était digne, sérieux à l'Église, et il vivait des triples fonctions dont

l'avait investi l'abbé Brossette qui voulut donner à ce brave homme, non pas de quoi vivre, mais de quoi ne pas mourir de faim.

Ce vieillard, l'Aristide de Blangy, parlait peu, comme toutes les nobles dupes qui s'enveloppent dans le manteau de la résignation ; mais il ne manquait jamais à blâmer le mal ; aussi les paysans le craignaient-ils comme les voleurs craignent la police. Il ne venait pas six fois dans l'année au Grand-I-Vert, quoiqu'on l'y fêtât toujours. Le vieillard maudissait le peu de charité des riches, leur égoïsme le révoltait, et par cette fibre il paraissait toujours tenir aux paysans. Aussi disait-on : « Le père Niseron n'aime pas les riches, il est des nôtres. »

Pour couronne civique, cette belle vie obtenait dans toute la vallée ces mots : « Le brave père Niseron ! il n'y a pas de plus honnête homme ! » Pris souvent pour arbitre souverain dans certaines contestations, il réalisait ce mot magnifique : *l'ancien du village !*

Ce vieillard, extrêmement propre quoique dénué, portait toujours des culottes, de gros bas

drapés, des souliers ferrés, l'habit quasi français à grands boutons, conservé par les vieux paysans, et le chapeau de feutre à larges bords ; mais les jours ordinaires il avait une veste de drap bleu si rapetassée qu'elle ressemblait à une tapisserie. La fierté de l'homme qui se sent libre et digne de la liberté, donnait à sa physionomie, à sa démarche, le *je ne sais quoi* du noble ; il portait enfin un vêtement et non des haillons !

– Eh ! que se passe-t-il d'extraordinaire, la vieille, je vous entendais du clocher ?... demandait-il.

On raconta l'attentat de Vatel au vieillard, mais en parlant tous ensemble, selon l'habitude des gens de la campagne.

– Si vous n'avez pas coupé d'arbre, Vatel a tort ; mais si vous avez coupé l'arbre, vous avez commis deux méchantes actions, dit le père Niseron.

– Prenez donc un verre de vin, dit Tonsard en offrant un verre plein au bonhomme.

– Partons-nous ? demanda Vermichel à

l'huissier.

– Oui ; nous nous passerons du père Fourchon en prenant l'adjoint de Conches, répondit Brunet. Va devant, j'ai un acte à remettre au château ; le père Rigou a gagné son second procès, je lui signifie le jugement.

Et monsieur Brunet, lesté de deux petits verres d'eau-de-vie, remonta sur sa jument grise, après avoir dit bonjour au père Niseron, car tout le monde dans la vallée tenait à l'estime de ce vieillard.

Aucune science, pas même la statistique, ne peut rendre compte de la rapidité plus que télégraphique avec laquelle les nouvelles se propagent dans les campagnes, ni comment elles franchissent les espèces de steppes incultes qui sont en France une accusation contre les administrateurs et les capitaux. Il est acquis à l'histoire contemporaine que le plus célèbre des banquiers, après avoir crevé les chevaux entre Waterloo et Paris (on sait pourquoi ! il gagna tout ce que perdit l'empereur : une royauté), ne devança la fatale nouvelle que de quelques

heures. Donc, une heure après la lutte entre la vieille Tonsard et Vatel, plusieurs autres habitués du Grand-I-Vert s’y trouvaient réunis.

Le premier venu fut Courtecuisse, en qui vous eussiez difficilement reconnu le jovial garde-chasse, le chanoine rubicond, à qui sa femme faisait son café au lait le matin, comme on l’a vu dans le récit des événements antérieurs. Vieilli, maigri, hâve, il offrait à tous les yeux une leçon terrible qui n’éclairait personne.

– Il a voulu monter plus haut que l’échelle, disait-on à ceux qui plaignaient l’ex-garde-chasse en accusant Rigou. Il a voulu devenir bourgeois.

En effet, Courtecuisse, en achetant le domaine de la Bâchellerie avait voulu *passer* bourgeois, il s’en était vanté. Sa femme allait ramassant des fumiers ! Elle et Courtecuisse se levaient avant le jour, piochaient leur jardin richement fumé, lui faisaient rapporter plusieurs moissons, sans parvenir à payer autre chose que les intérêts dus à Rigou pour le restant du prix. Leur fille, en service à Auxerre, leur envoyait ses gages ; mais, malgré tant d’efforts, malgré ce secours, ils se

voyaient au terme du remboursement sans un rouge liard. Madame Courtecuisse, qui, jadis, se permettait de temps en temps une bouteille de vin cuit et des rôties, ne buvait plus que de l'eau. Courtecuisse n'osait pas entrer la plupart du temps au Grand-I-Vert, de peur d'y laisser trois sous. Destitué de son pouvoir, il avait perdu ses franchises lippées au cabaret, et il criait, comme tous les niais, à l'ingratitude. Enfin, à l'instar de presque tous les paysans mordus par le démon de la propriété, devant des fatigues croissantes, la nourriture décroissait.

– Courtecuisse a bâti trop de murs, disait-on en enviant sa position ; pour faire des espaliers, il fallait attendre qu'il fût le maître.

Le bonhomme avait amendé, fertilisé les trois arpents de terre vendus par Rigou, le jardin attenant à la maison commençait à produire, et il craignait d'être exproprié ! Vêtu comme Fourchon, lui, qui jadis portait des souliers et des guêtres de chasseur, allait les pieds dans des sabots, et il accusait les bourgeois des Aigues d'avoir causé sa misère ! Ce souci rongeur

donnait à ce gros petit homme, à sa figure, autrefois rieuse, un air sombre et abruti qui le faisait ressembler à un malade dévoré par un poison ou par une affection chronique.

– Qu’avez-vous donc, monsieur Courtecuisse ? Vous a-t-on coupé la langue ? demanda Tonsard en trouvant le bonhomme silencieux après lui avoir conté la bataille qui venait d’avoir lieu.

– Ce serait dommage, reprit la Tonsard, il n’a pas à se plaindre de la sage-femme qui lui a tranché le filet ; elle a fait là une belle opération.

– Ça gèle la *grelotte* que de chercher des idées pour finir avec monsieur Rigou, répondit mélancoliquement ce vieillard vieilli.

– Bah ! dit la vieille Tonsard, vous avez une jolie fille, elle a dix-sept ans ; si elle est sage, vous vous arrangerez facilement avec ce vieux fagoteur-là...

– Nous l’avons envoyée à Auxerre, chez madame Mariotte la mère, il y a deux ans, pour la préserver de tout malheur, dit-il ; et j’aime mieux

crever que de...

– Est-il bête ! dit Tonsard, voyez mes filles, sont-elles mortes ? Celui qui ne dirait pas qu'elles sont sages comme des images, aurait à répondre à mon fusil.

– Ce serait dur d'en venir là ! s'écria Courtecuisse en hochant la tête ; j'aimerais mieux qu'on me payât pour tirer sur un de ces *Arminacs* !

– Ah ! il vaut mieux sauver son père que de laisser moisir sa vertu ! répliqua le cabaretier.

Tonsard sentit un coup sec que le père Niseron lui frappa sur l'épaule.

– Ce n'est pas bien, ce que tu dis là ! fit le vieillard. Un père est le gardien de l'honneur dans sa famille. C'est en vous conduisant comme vous faites que vous attirez le mépris sur nous et qu'on accuse le peuple de ne pas être digne de la liberté ! Le peuple doit donner aux riches l'exemple des vertus civiques et de l'honneur. Vous vous vendez à Rigou pour de l'or, tous tant que vous êtes ! Quand vous ne lui livrez pas vos

filles, vous lui livrez vos vertus ! C'est mal !

– Voyez donc où en est Courtebotte ? dit Tonsard.

– Vois où j'en suis ! répondit le père Niseron, je dors tranquille ; il n'y a pas d'épines dans mon oreiller.

– Laisse-le dire, Tonsard, cria la femme dans l'oreille de son mari ; tu sais bien *que c'est son idée* à ce pauvre cher homme...

Bonnébault et Marie, Catherine et son frère arrivèrent en ce moment dans une exaspération commencée par l'insuccès de Nicolas, et que la confiance du projet conçu par Michaud avait portée à son comble. Aussi lorsque Nicolas entra dans le cabaret de son père, lâcha-t-il une effrayante apostrophe contre le ménage Michaud et les Aigues.

– Voilà la moisson, eh bien ! je ne partirai pas sans avoir allumé ma pipe à leurs meules ! s'écria-t-il en frappant un grand coup de poing sur la table devant laquelle il s'assit.

– Faut pas japper comme ça devant le monde,

lui dit Godain en lui montrant le père Niseron.

– S’il parlait, je lui tordrais le cou comme à un poulet, répondit Catherine ; il a fait son temps, ce vieil halleboteur de mauvaises raisons ! On le dit vertueux ; c’est son tempérament, voilà tout.

Étrange et curieux spectacle que celui de toutes les têtes levées, de ces gens groupés dans ce taudis à la porte duquel se tenait en sentinelle la vieille Tonsard, pour assurer aux buveurs le secret sur leurs paroles.

De toutes ces figures, Godain, le poursuivant de Catherine, offrait peut-être la plus effrayante, quoique la moins accentuée. Godain, l’avare sans or, le plus cruel de tous les avares, car avant celui qui couve son argent, ne faut-il pas mettre celui qui en cherche ? l’un regarde en dedans de lui-même, l’autre regarde en avant avec une fixité terrible ; ce Godain vous eût représenté le type des plus nombreuses physionomies paysannes.

Ce manouvrier, petit homme, réformé comme n’ayant pas la taille exigée pour le service militaire, naturellement sec, encore desséché par le travail et par la stupide sobriété sous laquelle

expirent dans la campagne les travailleurs acharnés comme Courtecuisse, montrait une figure grosse comme le poing, qui tirait son jour de deux yeux jaunes tigrés de filets verts à points bruns, par lesquels la soif du bien à tout prix s'abreuvait de concupiscence, mais sans chaleur, car le désir d'abord bouillant s'était figé comme une lave. Aussi sa peau se collait-elle aux tempes brunes comme celles d'une momie. Sa barbe grêle piquait à travers ses rides comme le chaume dans les sillons. Godain ne suait jamais, il résorbait sa substance. Ses mains velues et crochues, nerveuses, infatigables, semblaient être en vieux bois. Quoique âgé de vingt-sept ans à peine, on lui voyait déjà des cheveux blancs dans une chevelure d'un noir rouge. Il portait une blouse à travers la fente de laquelle se dessinait en noir une chemise de forte toile qu'il devait garder plus d'un mois et blanchir lui-même dans la Thune. Ses sabots étaient raccommodés avec du vieux fer. L'étoffe de son pantalon ne se reconnaissait plus sous le nombre infini des raccommodages et des pièces. Enfin, il gardait sur la tête une effroyable casquette, évidemment

ramassée à la Ville-aux-Fayes, au seuil de quelque maison bourgeoise.

Assez clairvoyant pour évaluer les éléments de fortune enfouis dans Catherine, il voulait succéder à Tonsard au Grand-I-Vert ; il employait donc toute sa ruse, toute sa puissance à la capturer, il lui promettait la richesse, il lui promettait la licence dont avait joui la Tonsard ; enfin il promettait à son futur beau-père une rente énorme, cinq cents francs par an de son cabaret, jusqu'au paiement, en se fiant sur un entretien qu'il avait eu avec monsieur Brunet pour payer en papiers timbrés. Garçon taillandier à l'ordinaire, ce gnome travaillait chez le charron tant que l'ouvrage abondait ; mais il se louait pour les corvées chèrement rétribuées. Quoiqu'il possédât environ dix-huit cents francs placés chez Gaubertin à l'insu de toute la contrée, il vivait comme un malheureux, logeant dans un grenier chez son maître et glanant à la moisson. Il portait, cousu dans le haut de son pantalon des dimanches, le billet de Gaubertin, renouvelé chaque année et grossi des intérêts et de ses économies.

– Eh ! qué que ça me fait ! s'écria Nicolas en répondant à la prudente observation de Godain, s'il faut que je sois soldat, j'aime mieux que le son du panier boive mon sang tout d'un coup que de le donner goutte à goutte... Et je délivrerai le pays d'un de ces *Arminacs* que le diable a lâchés sur nous...

Et il raconta le prétendu complot ourdi par Michaud contre lui.

– Où veux-tu que la France prenne des soldats ?... dit gravement le blanc vieillard en se levant et se plaçant devant Nicolas pendant le silence profond qui accueillit cette horrible menace.

– On fait son temps et l'on revient ! dit Bonnébault en refrisant sa moustache.

En voyant les plus mauvais sujets du pays réunis, le vieux Niseron secoua la tête et quitta le cabaret, après avoir offert un liard à madame Tonsard pour son verre de vin. Quand le bonhomme eut mis le pied sur les marches, le mouvement de satisfaction qui se fit dans cette assemblée de buveurs aurait dit à quelqu'un qui

les eût vus, que tous ces gens étaient débarrassés de la vivante image de leur conscience.

– Eh bien ! qué que tu dis de tout ça ?... Hé ! Courtebotte ?... demanda Vaudoier, entré tout à coup, et à qui Tonsard avait raconté la tentative de Vatel.

Courtecuisse, à qui presque tout le monde donnait ce sobriquet, fit claquer sa langue contre son palais en reposant son verre sur la table.

– Vatel est en faute, répondit-il. À la place de la mère, je me meurtrirais les côtes, je me mettrais au lit, je me dirais malade, et *j'assinerais* le Tapissier et son garde pour leur demander vingt écus de réparation, monsieur Sarcus les accorderait...

– Dans tous les cas, le Tapissier les donnerait pour éviter le tapage que ça peut faire, dit Godain.

Vaudoier, l'ancien garde champêtre, homme de cinq pieds six pouces, à figure grêlée par la petite vérole, et creusée en casse-noisette, gardait le silence d'un air dubitatif.

– Eh bien ! demanda Tonsard alléché par les soixante francs, qu'est-ce qui te chiffonne, grand serin ? On m'aura cassé pour vingt écus de ma mère, une manière d'en tirer parti ! Nous ferons du tapage pour trois cents francs, et monsieur Gourdon pourra bien leur aller dire aux Aigues que la mère a la cuisse déhanchée...

– Et on la lui déhancherait... reprit la cabaretière, ça se fait à Paris.

– J'ai trop entendu parler les gens du roi pour croire que les choses iraient à votre gré, dit enfin Vaudoier, qui souvent avait assisté la justice et l'ex-brigadier Soudry. Tant qu'à Soulanges, ça irait encore ; monsieur Soudry représente le gouvernement, et il ne veut pas de bien au Tapissier ; mais le Tapissier et Vatel, si vous les attaquez, auront la malice de se défendre, et ils diront : la femme était en faute, elle avait un arbre, autrement elle aurait laissé visiter son fagot sur le chemin, elle n'aurait pas fui ; s'il lui est arrivé malheur, elle ne peut s'en prendre qu'à son délit. Non, ce n'est pas une affaire sûre...

– Le bourgeois s'est-il défendu quand je l'ai

fait *assiner* ? dit Courtecuisse, il m'a payé.

– Si vous voulez, je vas aller à Soulanges, dit Bonnébault, je consulterai monsieur Gourdon, le greffier, et vous saurez ce soir *s'il y a gras*.

– Tu ne demandes que des prétextes pour virer autour de cette grosse dinde de fille à Socquard, lui répondit Marie Tonsard en lui donnant une tape sur l'épaule à lui faire sonner les poumons.

En ce moment on entendit ce passage d'un vieux Noël bourguignon :

*Ein bel androi de sai vie
Ça quai loule ein jour
Ai changé l'ea de bréehie
Au vin de Mador.*

*Un bel endroit de sa vie
Fut qu'à table un jour
Il changea l'eau du pot
En vin de Madère.*

Chacun reconnut la voix du père Fourchon à qui ce passage devait particulièrement plaire, et que Mouche accompagnait en fausset.

– Ah ! ils se sont pansés ! cria la vieille Tonsard à sa belle-fille, ton père est rouge comme un gril, et le petit *bresille* comme un sarment.

– Salut ! cria le vieillard, vous êtes beaucoup de gredins ici !... Salut ! dit-il à sa petite-fille, qu’il surprit embrassant Bonnébault ; salut, Marie, pleine de vices, que Satan soit avec toi, sois maudite entre toutes les femmes, etc. Salut la compagnie ! Vous êtes pincés ! vous pouvez dire adieu à vos gerbes ! Il y a des nouvelles ! Je vous l’ai dit que le bourgeois vous materait, eh bien ! il va vous fouetter avec la loi !... Ah ! v’là ce que c’est que de lutter contre les bourgeois ! les bourgeois ont fait tant de lois, qu’ils en ont pour toutes les finesses...

Un hoquet terrible donna soudain un autre cours aux idées de l’honorable orateur.

– Si Vermichel était là, je lui soufflerais dans la gueule, il aurait une idée de ce que c’est que le vin d’Alicante ! Qué vin ! si j’étais pas Bourguignon, je voudrais être Espagnol ! un vin de Dieu ! je crois bien que le pape dit sa messe avec ! Cré vin !.. Je suis jeune !.. Dis donc, Courtebotte, si ta femme était là... je la trouverais jeune ! Décidément le vin d’Espagne enfonce le vin cuit !.. Faut faire une révolution, rien que pour vider les caves !..

– Mais quelle nouvelle, papa ? dit Tonsard.

– Y aura pas de moisson pour vous autres, le Tapissier va vous interdire le glanage.

– Interdire le glanage !.. cria tout le cabaret d’une seule voix dominée par les notes aiguës des quatre femmes.

– Oui, dit Mouche, il va prendre un arrêté, le faire publier par Groison, le faire afficher dans le canton, et il n’y aura que ceux qui auront des certificats d’indigence qui glaneront.

– Et saisissez bien ceci !.. dit Fourchon, les fricoteurs des autres communes ne seront pas

reçus.

– De quoi ! de quoi ! dit Bonnébault. Ma grand-mère, ni moi, ni ta mère à toi, Godain, nous ne pourrons pas glaner par ici ? En voilà des farces d'autorités ! je les embête ! Ah ça ! c'est donc un déchaîné des enfers, que ce général de maire ?...

– Glaneras-tu tout de même, toi, Godain ? dit Tonsard au garçon charron qui parlait d'un peu près à Catherine.

– Moi, je n'ai rien, je suis indigent, répondit-il, je demanderai un certificat.

– Qu'est-ce qu'on a donc donné à mon père pour sa loutre, mon bibi ? disait la belle cabaretière à Mouche.

Quoique succombant sous une digestion pénible et l'œil troublé par deux bouteilles de vin, Mouche, assis sur les genoux de la Tonsard, pencha la tête sur le cou de sa tante et lui répondit finement à l'oreille : – Je ne sais pas, mais il a de l'or !... Si vous voulez me crânement nourrir pendant un mois, peut-être que je découvrirai sa

cachette ; il en a *eune*.

– Le père a de l’or !... dit la Tonsard à l’oreille de son mari qui dominait de sa voix le tumulte occasionné par la vive discussion à laquelle participaient tous les buveurs.

– Chut ! v’là Groison ! cria la vieille.

Un silence profond régna dans le cabaret. Lorsque Groison fut à une distance convenable, la vieille Tonsard fit un signe, et la discussion recommença sur la question de savoir si l’on glanerait, comme par le passé, sans certificat d’indigence.

– Faudra bien que vous obéissiez, dit le père Fourchon, car le Tapissier est allé voir *el parfait* et lui demander des troupes pour maintenir l’ordre. On vous tuera comme des chiens... que nous sommes ! s’écria le vieillard qui essayait de vaincre l’engourdissement produit sur sa langue par le vin d’Espagne.

Cette autre annonce de Fourchon, quoique folle qu’elle fût, rendit tous les buveurs pensifs ; ils croyaient le gouvernement capable de les

massacrer sans pitié.

– Il y a eu des troubles comme ça aux environs de Toulouse, où j'étais en garnison, dit Bonnébault ; nous avons marché, les paysans ont été sabrés, arrêtés... ça faisait rire de les voir voulant résister à la troupe. Il y en a eu dix envoyés aux fers par la justice, onze en prison ; tout a été confondu, quoi !... Le soldat est le soldat, vous êtes des *péquins*, on a le droit de vous sabrer, et hue !...

– Eh bien ! dit Tonsard, qu'avez-vous donc, vous autres, à vous effarer comme des cabris ? Peut-on prendre quelque chose à ma mère, à mes filles ?... On aura de la prison ?... Eh bien ! on en mangera, le Tapissier n'y mettra pas tout le pays. D'ailleurs, ils sont mieux nourris chez le roi que chez eux, les prisonniers, et on les chauffe en hiver.

– Vous êtes des godiches ! beugla le père Fourchon. Vaut mieux gruger le bourgeois que de l'attaquer en face, allez ! Autrement vous serez éreintés. Si vous aimez le bagne, c'est autre chose ! On ne travaille pas tant que dans les

champs, c'est vrai ; mais on n'y a pas sa liberté.

– Peut-être bien, dit Vaudoier qui se montrait un des plus hardis pour le conseil, vaudrait-il mieux que quelques-uns d'entre nous risquassent leur peau pour délivrer le pays de cette bête de Gévaudan qui s'est terrée à la porte d'Avonne.

– Faire l'affaire à Michaud ?... dit Nicolas, j'en suis.

– Ça n'est pas mûr, dit Fourchon, nous y perdrions trop, mes enfants. Faut nous *enmalheur*, crier la faim, le bourgeois des Aigues et sa femme voudront nous faire du bien, et vous en tirerez mieux que des glanes...

– Vous êtes tous des *halle-taupiers*, s'écria Tonsard, mettez qu'il y ait noise avec la justice et les troupes, on ne fourre pas tout un pays aux fers, et nous aurons à la Ville-aux-Fayes et dans les anciens seigneurs, des gens bien disposés à nous soutenir.

– C'est vrai, dit Courtecuisse, il n'y a que le Tapissier qui se plaint ; messieurs de Soulanges, de Ronquerolles et autres sont contents ! Quand

on pense que si ce cuirassier avait eu le courage de se faire tuer comme les autres, je serais encore heureux à ma porte d'Avonne qu'il m'a mise sens dessus dessous, qu'on ne s'y reconnaît plus.

– On ne fera pas marcher les troupes pour un *guerдин* de bourgeois qui se met mal avec tout un pays ! dit Godain... C'est sa faute ! il veut tout confondre ici, renverser tout le monde, le gouvernement lui dira : *Zut !*....

– Le gouvernement ne parle pas autrement, il y est obligé, ce pauvre gouvernement, dit Fourchon pris d'une tendresse subite pour le gouvernement ; je le plains, ce bon gouvernement... il est malheureux, il est sans le sou, comme nous... et c'est bête pour un gouvernement qui fait lui-même la monnaie... Ah ! si j'étais gouvernement...

– Mais, s'écria Courtecuisse, l'on m'a dit à la Ville-aux-Fayes que monsieur de Ronquerolles avait parlé dans l'Assemblée de nos droits.

– C'est sur le *journal* de m'sieur Rigou, dit Vaudoyer qui savait lire et écrire, en sa qualité d'ex-garde champêtre, je l'ai lu...

Malgré ses fausses tendresses, le vieux Fourchon, comme beaucoup de gens du peuple dont les facultés sont stimulées par l'ivresse, suivait d'un œil intelligent et d'une oreille attentive cette discussion, que bien des *à parte* rendaient furieuse. Tout à coup, il prit position au milieu du cabaret, en se levant.

– Écoutez le vieux, il est soûl ! dit Tonsard, il a deux fois plus de malice, il a la sienne et celle du vin...

– D'Espagne !... ça fait trois, reprit Fourchon en riant d'un rire de faune. Mes enfants, faut pas heurter la chose de front, vous êtes trop faibles, prenez-moi ça de biais !... Faites les morts, les chiens couchants, la petite femme est déjà bien effrayée, allez ! on en viendra bientôt à bout ; elle quittera le pays, et si elle le quitte, le Tapissier la suivra, c'est sa passion. Voilà le plan. Mais pour avancer leur départ, mon avis est de leur ôter leur conseil, leur force, notre espion, notre singe.

– Qui ça ?

– Eh ! c'est le damné curé ! dit Tonsard, un chercheur de péchés qui veut nous nourrir

d'hosties.

– Ça, c'est vrai, s'écria Vaudoyer, nous étions heureux sans le curé, faut se défaire de ce mangeux de bon Dieu, v'là l'ennemi.

– Le Gringalet, reprit Fourchon en désignant l'abbé Brossette par le surnom qu'il devait à son air piètre, succomberait peut-être à quelque matoise, puisqu'il observe tous les carêmes. Et, en le tambourinant par un bon charivari s'il était pris en *riolle*, son évêque serait forcé de l'envoyer ailleurs. Voilà qui plairait diablement à ce brave père Rigou... Si la fille à Courtecuisse voulait quitter sa bourgeoise d'Auxerre, elle est si jolie, qu'en faisant la dévote, elle sauverait la patrie. Et *ran tan plan* !

– Et pourquoi ne serait-ce pas toi, dit Godain tout bas à Catherine, il y aurait une panerée d'écus à vendanger pour éviter le tapage, et du coup, tu serais la maîtresse ici...

– Glanerons-nous, ne glanerons-nous pas ? dit Bonnébault. Je me soucie bien de votre abbé, moi, je suis de Conches, et nous n'y avons pas de curé qui nous trifouille la conscience avec sa

grelotte.

– Tenez, reprit Vaudoyer, il faut aller savoir du bonhomme Rigou, qui connaît les lois, si le Tapissier peut nous interdire le glanage, et il nous dira si nous avons raison. Si le Tapissier est dans son droit, nous verrons alors, comme dit l’ancien, à prendre les choses en biais...

– Il y aura du sang répandu !... dit Nicolas d’un air sombre en se levant, après avoir bu toute une bouteille de vin que Catherine lui avait entonnée, afin de l’empêcher de parler. Si vous voulez m’écouter, on descendra Michaud ! mais vous êtes des *veules* et des *drogues* !...

– Pas moi ! dit Bonnébault, si vous êtes des amis à taire vos becs, je me charge d’ajuster le Tapissier, moi !... Qué plaisir de loger un pruneau dans son bocal, ça me vengerait de tous mes puants d’officiers !...

– Là, là, s’écria Jean-Louis Tonsard, qui passait pour être un peu fils de Gaubertin, et qui venait d’entrer à la suite de Fourchon.

Ce garçon, qui courtoisait depuis quelques mois

la jolie servante de Rigou, succédait à son père dans l'état de tondeur de haies, de charmilles et autres facultés *tonsardes*. En allant dans les maisons bourgeoises, il y causait avec les maîtres et les gens, il récoltait ainsi des idées qui faisaient de lui l'homme à moyens de la famille, le finaud. En effet, on verra tout à l'heure qu'en s'adressant à la servante de Rigou, Jean-Louis justifiait la bonne opinion qu'on avait de sa finesse.

– Eh ! bien, qu'as-tu, prophète ? dit le cabaretier à son fils.

– Je dis que vous jouez le jeu des bourgeois, répliqua Jean-Louis. Effrayez les gens des Aigues pour maintenir vos droits, bien ! mais les pousser hors du pays et faire vendre les Aigues, comme le veulent les bourgeois de la vallée, c'est contre nos intérêts. Si vous aidez à partager les grandes terres, où donc qu'on prendra des biens à vendre, à la prochaine révolution ?... Vous aurez alors les terres pour rien, comme les a eues Rigou ; tandis que si vous les mettez dans la gueule des bourgeois, les bourgeois vous les recracheront bien amaigries et renchéries, vous travaillerez

pour eux, comme tous ceux qui travaillent pour Rigou. Voyez Courtecuisse...

Cette allocution était d'une politique trop profonde pour être saisie par des gens ivres, qui tous, excepté Courtecuisse, amassaient de l'argent pour avoir leur part dans le gâteau des Aigues. Aussi laissa-t-on parler Jean-Louis en continuant, comme à la chambre des députés, les conversations particulières.

– Eh bien ! allez, vous serez des machines à Rigou ! s'écria Fourchon, qui seul avait compris son petit-fils.

En ce moment, Langlumé, le meunier des Aigues, vint à passer ; la belle Tonsard le héla.

– C'est-y vrai, dit-elle, monsieur l'adjoint, qu'on défendra le glanage ?

Langlumé, petit homme réjoui, à face blanche de farine, habillé de drap gris blanc, monta les marches, et aussitôt les paysans prirent leurs mines sérieuses.

– Dame ! mes enfants, oui et non ; les nécessiteux glaneront ; mais les mesures qu'on

prendra vous seront bien profitables...

– Et comment ? dit Godain.

– Mais si l'on empêche tous les malheureux de fondre ici, répondit le meunier en clignant les yeux à la façon normande, vous ne serez pas empêchés, vous autres, d'aller ailleurs, à moins que tous les maires ne fassent comme celui de Blangy.

– Ainsi, c'est vrai ?... dit Tonsard d'un air menaçant.

– Moi, dit Bonnébault en mettant son bonnet de police sur l'oreille et faisant siffler sa baguette de coudrier, je retourne à Conches y prévenir les amis...

Et le lovelace de la vallée s'en alla, tout en sifflant l'air de cette chanson soldatesque :

*Toi qui connais les hussards de la garde,
Connais-tu pas l'trombone du régiment ?*

– Dis-donc, Marie, il prend un drôle de

chemin pour aller à Conches, ton bon ami, cria la vieille Tonsard à sa petite-fille.

– Il va voir Aglaé ! dit Marie qui bondit à la porte, il faut que je la rosse une bonne foi c'te cane-là.

– Tiens, Vaudoyer, dit Tonsard à l'ancien garde champêtre, va voir le père Rigou, nous saurons quoi faire, il est notre oracle, et ça ne coûte rien, sa salive.

– Encore une bêtise, s'écria tout bas Jean-Louis, il vend tout, Annette me l'a bien dit, il est plus dangereux qu'une colère à écouter.

– Je vous conseille d'être sages, reprit Langlumé, car le général est parti pour la préfecture à cause de vos méfaits, et Sibilet me disait qu'il avait juré son honneur d'aller jusqu'à Paris parler au chancelier de France, au roi, à toute la boutique, s'il le fallait, pour avoir raison de ses paysans.

– Ses paysans !... cria-t-on.

– Ah çà ! nous ne nous appartenons donc plus ?

Sur cette question de Tonsard, Vaudoier sortit pour aller chez l'ancien maire.

Langlumé, déjà sorti, se retourna sur les marches et répondit : – Tas de fainéants, avez-vous des rentes pour vouloir être vos maîtres ?...

Quoique dit en riant, ce mot profond fut compris à peu près de la même manière que les chevaux comprennent un coup de fouet.

– Ran tan plan ! vos maîtres !... Dis donc, mon fiston, après ton coup de ce matin, ce n'est pas ma clarinette qu'on te mettra entre les quatre doigts et le pouce, dit Fourchon à Nicolas.

– Ne l'asticote pas, il est capable de te faire rendre ton vin en te frottant le ventre, répliqua brutalement Catherine à son grand père.

XIII

L'usurier des campagnes

Stratégiquement, Rigou se trouvait à Blangy ce qu'est à la guerre une sentinelle avancée. Il surveillait les Aigues, et bien. Jamais la police n'aura d'espions comparables à ceux qui se mettent au service de la haine.

À l'arrivée du général aux Aigues, Rigou forma sans doute sur lui quelque projet que le mariage de Montcornet avec une Troisville fit s'évanouir, car il avait paru vouloir protéger ce grand propriétaire. Ses intentions furent alors si patentes, que Gaubertin jugea nécessaire de lui faire une part en l'initiant à la conspiration ourdie contre les Aigues. Avant d'accepter cette part et un rôle, Rigou voulut mettre, selon son expression, le général au pied du mur.

Quand la comtesse fut installée, un jour, une petite carriole en osier, peinte en vert, entra dans la cour d'honneur des Aigues. Monsieur le maire, flanqué de sa mairesse, en descendit et vint par le perron du jardin. Rigou remarqua la comtesse à une croisée. Tout acquise à l'évêque, à la religion et à l'abbé Brossette, qui s'était hâté de prévenir son ennemi, la comtesse fit dire par François que *madame était sortie*.

Cette impertinence, digne d'une femme née en Russie, fit jaunir le visage du Bénédictin. Si la comtesse avait eu la curiosité de voir l'homme de qui le curé disait : « C'est un damné qui, pour se rafraîchir, se plonge dans l'iniquité comme dans un bain », peut-être eût-elle évité de mettre entre le maire et le château la haine froide et réfléchie que portaient les libéraux aux royalistes, augmentée des excitants du voisinage de la campagne, où le souvenir d'une blessure d'amour-propre est toujours ravivé.

Quelques détails sur cet homme et sur ses mœurs auront le mérite, tout en éclairant sa participation au complot nommé *la grande*

affaire par ses deux associés, de peindre un type excessivement curieux, celui d'existences campagnardes particulières à la France, et qu'aucun pinceau n'est encore allé chercher. D'ailleurs, de cet homme, rien n'est indifférent, ni sa maison, ni sa manière de souffler le feu, ni sa façon de manger ; ses mœurs, ses opinions, tout servira puissamment à l'histoire de cette vallée. Ce renégat explique enfin l'utilité de la médiocratie, il en est à la fois la théorie et la pratique, l'alpha et l'oméga, le *summum*.

Vous vous rappelez peut-être certains maîtres en avarice déjà peints dans quelques scènes antérieures ? D'abord l'avare de province, le père Grandet de Saumur, avare comme le tigre est cruel ; puis Gobseck l'escompteur, le jésuite de l'or, n'en savourant que la puissance et dégustant les larmes du malheur, à savoir quel est leur crû ; puis le baron de Nucingen, élevant les fraudes de l'argent à la hauteur de la politique. Enfin, vous avez sans doute souvenir de ce portrait de la parcimonie domestique, le vieil Hochon d'Issoudun, et de cet autre avare par esprit de famille, le petit la Baudraye de Sancerre. Eh

bien ! les sentiments humains, et surtout l'avarice, ont des nuances si diverses dans les divers milieux de notre société, qu'il restait encore un avare sur la planche de l'amphithéâtre des études de mœurs ; il restait Rigou ! l'avare égoïste, c'est-à-dire plein de tendresse pour ses jouissances, sec et froid pour autrui, enfin l'avarice ecclésiastique, le moine demeuré moine pour exprimer le jus du citron appelé le bien-vivre, et devenu séculier pour happer la monnaie publique. Expliquons d'abord le bonheur continu qu'il trouvait à dormir sous son toit.

Blangy, c'est-à-dire les soixante maisons décrites par Blondet dans sa lettre à Nathan, est posé sur une bosse de terrain, à gauche de la Thune. Comme toutes les maisons y sont accompagnées de jardins, ce village est d'un aspect charmant. Quelques maisons sont assises le long du cours d'eau. Au sommet de cette vaste motte de terre se trouve l'église, jadis flanquée de son presbytère, et dont le cimetière enveloppe, comme dans beaucoup de villages, le chevet de l'église.

Le sacrilège Rigou n'avait pas manqué d'acheter ce presbytère, jadis construit par la bonne catholique mademoiselle Choin, sur un terrain acheté par elle exprès. Un jardin en terrasse, d'où la vue plongeait sur les terres de Blangy, de Soulanges et de Cerneux, situées entre les deux parcs seigneuriaux, séparait cet ancien presbytère de l'église. Du côté opposé, s'étendait une prairie, acquise par le dernier curé, peu de temps avant sa mort, et entourée de murs par le défiant Rigou.

Le maire ayant refusé de rendre le presbytère à sa primitive destination, la commune fut obligée d'acheter une maison de paysan située auprès de l'église ; il fallut dépenser cinq mille francs pour l'agrandir, la restaurer et y joindre un jardinet, dont le mur était mitoyen avec la sacristie, en sorte que la communication fut établie comme autrefois entre la maison curiale et l'église.

Ces deux maisons, bâties sur l'alignement de l'église à laquelle elles paraissaient tenir par leurs jardins, avaient vue sur un espace de terrain planté d'arbres, qui formait d'autant mieux la

place de Blangy, qu'en face de la nouvelle cure, le comte fit construire une maison commune destinée à recevoir la mairie, le logement du garde champêtre, et cette école de frères de la Doctrine chrétienne si vainement sollicitée par l'abbé Brossette. Ainsi, non seulement les maisons de l'ancien bénédictin et du jeune prêtre adhéraient à l'église aussi bien divisées que réunies par elle, mais encore ils se surveillaient l'un l'autre. Le village entier espionnait d'ailleurs l'abbé Brossette. La grande rue, qui commençait à la Thune, montait tortueusement jusqu'à l'église. Des vignobles et des jardins de paysan, un petit bois, couronnaient la butte de Blangy.

La maison de Rigou, la plus belle du village, était bâtie en gros cailloux particuliers à la Bourgogne, pris dans un mortier jaune lissé carrément dans toute la largeur de la truelle, ce qui produit des ondes percées çà et là par les faces assez généralement noires de ce caillou. Une bande de mortier où pas un silex ne faisait tache, dessinait, à chaque fenêtre, un encadrement que le temps avait rayé par des fissures fines et capricieuses, comme on en voit

dans les vieux plafonds. Les volets, grossièrement faits, se recommandaient par une solide peinture vert-dragon. Quelques mousses plates soudaient les ardoises sur le toit. C'est le type des maisons bourguignonnes ; les voyageurs en aperçoivent par milliers de semblables en traversant cette portion de la France.

Une porte bâtarde ouvrait sur un corridor à moitié duquel se trouvait la cage d'un escalier de bois. À l'entrée, on voyait la porte d'une vaste salle à trois croisées donnant sur la place. La cuisine, pratiquée sous l'escalier, tirait son jour de la cour, cailloutée avec soin, et où l'on entrait par une porte cochère. Tel était le rez-de-chaussée.

Le premier étage contenait trois chambres, et au-dessus une petite chambre en mansarde.

Un bûcher, une remise, une écurie attenaient à la cuisine et faisaient un retour d'équerre. Au-dessus de ces constructions légères, on avait ménagé des greniers, un fruitier et une chambre de domestique.

Une basse-cour, une étable, des toits à porc

faisaient face à la maison. Le jardin d'environ un arpent et clos de murs, était un jardin de curé, c'est-à-dire plein d'espaliers, d'arbres à fruit, de treilles, aux allées sablées et bordées de quenouilles, à carrés de légumes fumés avec le fumier provenant de l'écurie.

Au-dessus de la maison, attenait un second clos, planté d'arbres, enclos de haies, et assez considérable pour que deux vaches y trouvassent leur pâture en tout temps.

À l'intérieur, la salle, boisée à hauteur d'appui, était tendue de vieilles tapisseries. Les meubles en noyer, bruns de vieillesse et garnis en tapisserie à l'aiguille, s'harmoniaient avec la boiserie, avec le plancher également en bois. Le plafond montrait trois poutres en saillie, mais peintes, et dont les entre-deux étaient plafonnés. La cheminée, en bois de noyer, surmontée d'une glace dans un trumeau grotesque, n'offrait d'autre ornement que deux œufs en cuivre montés sur un pied de marbre, et qui se partageaient en deux ; la partie supérieure retournée donnait une bobèche.

Ces chandeliers à deux fins, embellis de chaînettes, une invention du règne de Louis XV, commencent à devenir rares. Sur la paroi opposée aux fenêtres, et posée sur un socle vert et or, s'élevait une horloge commune, mais excellente. Des rideaux criant sur leurs tringles en fer, dataient de cinquante ans ; leur étoffe en coton à carreaux, semblable à ceux des matelas, alternés de rose et de blanc, venait des Indes. Un buffet et une table à manger complétaient cet ameublement, tenu, d'ailleurs, avec une excessive propreté.

Au coin de la cheminée, on apercevait une immense bergère, le siège spécial de Rigou. Dans l'angle, au-dessus du petit bonheur du jour qui lui servait de secrétaire, on voyait accroché à la plus vulgaire patère, un soufflet, origine de la fortune de Rigou.

Sur cette succincte description, dont le style rivalise celui des affiches de vente, il est facile de deviner que les deux chambres respectives de monsieur et madame Rigou devaient être réduites au strict nécessaire ; mais on se tromperait en

pensant que cette parcimonie pût exclure la bonté matérielle des choses. Ainsi la petite maîtresse la plus exigeante se serait trouvée admirablement couchée dans le lit de Rigou, composé d'excellents matelas, de draps en toile fine, grossi d'un lit de plume acheté jadis pour quelque abbé par une dévote, garanti des bises par de bons rideaux. Ainsi de tout, comme on va le voir.

D'abord, cet avare avait réduit sa femme, qui ne savait ni lire, ni écrire, ni compter, à une obéissance absolue. Après avoir gouverné le défunt, la pauvre créature finissait servante de son mari, faisant la cuisine, la lessive, à peine aidée par une très jolie fille appelée Annette, âgée de dix-neuf ans, aussi soumise à Rigou que sa maîtresse, et qui gagnait trente francs par an.

Grande, sèche et maigre, madame Rigou, femme à figure jaune, colorée aux pommettes, la tête toujours enveloppée d'un foulard et portant le même jupon pendant toute l'année, ne quittait pas sa maison deux heures par mois et nourrissait son activité par tous les soins qu'une servante dévouée donne à une maison. Le plus habile

observateur n'aurait pas trouvé trace de la magnifique taille, de la fraîcheur à la Rubens, de l'embonpoint splendide, des dents superbes, des yeux de vierge qui jadis recommandèrent la jeune fille à l'attention du curé Niseron. La seule et unique couche de sa fille, madame Soudry la jeune, avait décimé les dents, fait tomber les cils, terni les yeux, flétri le teint. Il semblait que le doigt de Dieu se fût appesanti sur l'épouse du prêtre. Comme toutes les riches ménagères de la campagne, elle jouissait de voir ses armoires pleines de robes de soie, ou en pièce ou faites et neuves, de dentelles, de bijoux qui ne lui servaient jamais qu'à faire commettre le péché d'envie, à faire souhaiter sa mort aux jeunes servantes de Rigou. C'était un de ces êtres moitié femme, moitié bestiaux, nés pour vivre instinctivement. Cette ex-belle Arsène étant désintéressée, le legs du feu curé Niseron serait inexplicable sans le curieux événement qui l'inspira, et qu'il faut rapporter pour l'instruction de l'immense tribu des héritiers.

Madame Niseron, la femme du vieux sacristain, comblait d'attentions l'oncle de son

mari ; car l'imminente succession d'un vieillard de soixante-douze ans, estimée à quarante et quelques mille livres, devait mettre la famille de l'unique héritier dans une aisance assez impatiemment attendue par feu madame Niseron, laquelle, outre son fils, jouissait d'une charmante petite fille, espiègle, innocente, une de ces créatures qui ne sont peut-être accomplies que parce qu'elles doivent disparaître, car elle mourut à quatorze ans des *pâles couleurs*, le nom populaire de la *chlorose*. Feu follet du presbytère, cette enfant allait chez son grand-oncle le curé comme chez elle, elle y faisait la pluie et le beau temps, elle aimait mademoiselle Arsène, la jolie servante que son oncle put prendre en 1789, à la faveur de la licence introduite dans la discipline par les premiers orages révolutionnaires. Arsène, nièce de la vieille gouvernante du curé, fut appelée pour la suppléer, car en se sentant mourir, la vieille mademoiselle Pichard voulait sans doute faire transporter ses droits à la belle Arsène.

En 1791, au moment où le curé Niseron offrit un asile à dom Rigou et au frère Jean, la petite

Niseron se permit une espièglerie fort innocente. En jouant avec Arsène et d'autres enfants à ce jeu qui consiste à cacher chacun à son tour un objet que les autres cherchent et qui fait crier : « Tu brûles ou tu gèles », selon que les chercheurs s'en éloignent ou s'en approchent, la petite Geneviève eut l'idée de fourrer le soufflet de la salle dans le lit d'Arsène. Le soufflet fut introuvable, le jeu cessa ; Geneviève, emmenée par sa mère, oublia de remettre le soufflet à son clou. Arsène et sa tante cherchèrent le soufflet pendant une semaine, puis on ne le chercha plus, on pouvait s'en passer ; le vieux curé soufflait son feu avec une sarbacane faite au temps où les sarbacanes furent à la mode, et qui sans doute provenait de quelque courtisan d'Henri III. Enfin, un soir, un mois avant sa mort, la gouvernante, après un dîner auquel avaient assisté l'abbé Mouchon, la famille Niseron et le curé de Soulanges, refit des lamentations de Jérémie à propos du soufflet, sans pouvoir en expliquer la disparition.

– Eh ! mais il est depuis quinze jours dans le lit d'Arsène, dit la petite Niseron en éclatant de rire ; si cette grande paresseuse faisait son lit, elle

l'aurait trouvé...

En 1791, tout le monde put éclater de rire ; mais à ce rire succéda le plus profond silence.

– Il n'y a rien de risible à cela, dit la gouvernante, depuis que je suis malade, Arsène me veille.

Malgré cette explication, le curé Niseron jeta sur madame Niseron et sur son mari le regard foudroyant d'un prêtre qui croit à un complot. La gouvernante mourut. Dom Rigou sut si bien exploiter la haine du curé, que l'abbé Niseron déshérita Jean-François Niseron au profit d'Arsène Pichard.

En 1823, Rigou se servait toujours par reconnaissance de la sarbacane pour attiser le feu, et laissait le soufflet au clou.

Madame Niseron, folle de sa fille, ne lui survécut pas. La mère et l'enfant moururent en 1794. Le curé mort, le citoyen Rigou s'occupait lui-même des affaires d'Arsène en la prenant pour sa femme.

L'ancien frère convers de l'Abbaye, attaché à

Rigou comme un chien à son maître, devint à la fois le palefrenier, le jardinier, le vacher, le valet de chambre et le régisseur de ce sensuel Harpagon.

Arsène Rigou, mariée en 1821 au Procureur du Roi, sans dot, rappelait un peu la beauté commune de sa mère et possédait l'esprit sournois de son père.

Alors âgé de soixante-sept ans, Rigou n'avait pas fait une seule maladie en trente ans, et rien ne paraissait devoir atteindre cette santé vraiment insolente. Grand, sec, les yeux bordés d'un cercle brun, les paupières presque noires, quand le matin il laissait voir son cou ridé, rouge et grenu, vous l'eussiez d'autant mieux comparé à un condor que son nez très long, pincé du bout, aidait encore à cette ressemblance par une coloration sanguinolente. Sa tête, quasi chauve, eût effrayé les connaisseurs par un occiput en dos d'âne, indice d'une volonté despotique. Ses yeux grisâtres, presque voilés par ses paupières à membranes filandreuses, étaient prédestinés à jouer l'hypocrisie. Deux mèches de couleur

indécise, à cheveux si clairsemés qu'ils ne cachaient pas la peau, flottaient au-dessus des oreilles larges, hautes et sans ourlet, trait qui révèle la cruauté, mais, dans l'ordre moral seulement, quand il n'annonce pas la folie. La bouche, très fendue et à lèvres minces, annonçait un mangeur intrépide, un buveur déterminé, par la tombée des coins qui dessinait deux espèces de virgules où coulaient les jus, où pétillait sa salive quand il mangeait ou qu'il parlait. Héliogabale devait être ainsi.

Son costume invariable consistait en une longue redingote bleue à collet militaire, en une cravate noire, un pantalon et un vaste gilet de drap noir. Ses souliers à fortes semelles étaient garnis de clous à l'extérieur, et à l'intérieur d'un chausson tricoté par sa femme durant les soirées d'hiver. Annette et sa maîtresse tricotaient aussi les bas de Monsieur.

Rigou s'appelait Grégoire. Aussi ses amis ne renonçaient-ils point aux divers calembours que le G du prénom autorisait, malgré l'usage immodéré qu'on en faisait depuis trente ans. On

le saluait toujours de ces phrases : J'ai Rigou ! – Je Ris, goutte ! – Ris, goûte ! Rigoulard, etc., mais surtout de Grigou (G. Rigou).

Quoique cette esquisse peigne le caractère, personne n'imaginerait jamais jusqu'où, sans opposition et dans la solitude, l'ancien bénédictin avait poussé la science de l'égoïsme, celle du bien-vivre et la volupté sous toutes les formes. D'abord, il mangeait seul, servi par sa femme et par Annette qui se mettaient à table avec Jean, après lui, dans la cuisine, pendant qu'il digérait son dîner, qu'il cuvait son vin en lisant *les nouvelles*.

À la campagne, on ne connaît pas les noms propres des journaux, ils s'appellent tous *les nouvelles*.

Le dîner, de même que le déjeuner et le souper, toujours composés de choses exquis, étaient cuisinés avec cette science qui distingue les gouvernantes de curé entre toutes les cuisinières. Ainsi, madame Rigou battait elle-même le beurre deux fois par semaine. La crème entraît comme élément dans toutes les sauces.

Les légumes étaient cueillis de manière à sauter de leurs planches dans la casserole. Les Parisiens, habitués à manger de la verdure, des légumes qui accomplissent une seconde végétation exposés au soleil, à l'infection des rues, à la fermentation des boutiques, arrosés par les fruitières qui leur donnent ainsi la plus trompeuse fraîcheur, ignorent les saveurs exquises que contiennent ces produits auxquels la nature a confié des vertus fugitives, mais puissantes, quand ils sont mangés en quelque sorte tout vifs.

Le boucher de Soulanges apportait sa meilleure viande, sous peine de perdre la pratique du redoutable Rigou. Les volailles, élevées à la maison, devaient être d'une excessive finesse.

Ce soin de papelardise embrassait toutes les choses destinées à Rigou. Si les pantoufles de ce savant Thélémiste étaient de cuir grossier, une bonne peau d'agneau en formait la doublure. S'il portait une redingote de gros drap, c'est qu'elle ne touchait pas sa peau, car sa chemise, blanchie et repassée au logis, avait été filée par les plus habiles doigts de la Frise. Sa femme, Annette et

Jean buvaient le vin du pays, le vin que Rigou se réservait sur sa récolte ; mais dans sa cave particulière, pleine comme une cave de Belgique, les vins de Bourgogne les plus fins côtoyaient ceux de Bordeaux, de Champagne, de Roussillon, du Rhône, d'Espagne, tous achetés dix ans à l'avance, et toujours mis en bouteille par frère Jean. Les liqueurs venues des îles procédaient de madame Amphoux, l'usurier en avait acquis une provision pour le reste de ses jours, au dépeçage d'un château de Bourgogne.

Rigou mangeait et buvait comme Louis XIV, un des plus grands consommateurs connus, ce qui trahit les dépenses d'une vie plus que voluptueuse. Discret et habile dans sa prodigalité secrète, il disputait ses moindres marchés comme savent disputer les gens d'église. Au lieu de prendre des précautions infinies pour ne pas être trompé dans ses acquisitions, le rusé moine gardait un échantillon et se laissait écrire les conventions ; mais, quand son vin ou ses provisions voyageaient, il prévenait qu'au plus léger vice des choses il refuserait d'en prendre livraison.

Jean, directeur du fruitier, était dressé à savoir conserver les produits du plus beau fruitage connu dans le département. Rigou mangeait des poires, des pommes et quelquefois du raisin à Pâques.

Jamais prophète, susceptible de passer Dieu, ne fut plus aveuglément obéi que ne l'était Rigou chez lui dans ses moindres caprices. Le mouvement de ses gros sourcils noirs plongeait sa femme, Annette et Jean dans des inquiétudes mortelles. Il retenait ses trois esclaves par la multiplicité minutieuse de leurs devoirs qui leur faisait comme une chaîne. À tout moment, ces pauvres gens se voyaient sous le coup d'un travail obligé, d'une surveillance, mais ils avaient fini par trouver une sorte de plaisir dans l'accomplissement de ces travaux constants, ils ne s'ennuyaient point. Tous trois, ils avaient le bien-être de cet homme pour seul et unique texte de leurs préoccupations.

Annette était, depuis 1795, la dixième jolie bonne prise par Rigou, qui se flattait d'arriver à la tombe avec ces relais de jeunes filles. Venue à

seize ans, à dix-neuf ans Annette devait être renvoyée. Chacune de ces bonnes, choisie à Auxerre, à Clamecy, dans le Morvan, avec des soins méticuleux, était attirée par la promesse d'un beau sort, mais madame Rigou s'entêtait à vivre ! Et toujours au bout de trois ans, une querelle amenée par l'insolence de la servante envers sa pauvre maîtresse en nécessitait le renvoi.

Annette, vrai chef-d'œuvre de beauté fine, ingénieuse, piquante, méritait une couronne de duchesse. Elle ne manquait pas d'esprit, Rigou ne savait rien de l'intelligence d'Annette et de Jean-Louis Tonsard, ce qui prouvait qu'il se laissait prendre par cette jolie fille, la seule à qui l'ambition ait suggéré la flatterie, comme moyen d'aveugler ce lynx.

Ce Louis XV, sans trône, ne s'en tenait pas uniquement à la jolie Annette. Oppresseur hypothécaire des terres achetées par les paysans au-delà de leurs moyens, il faisait son sérail de la vallée, depuis Soulanges jusqu'à cinq lieues au-delà de Conches vers la Brie, sans y dépenser

autre chose que des *retardements de poursuites* pour obtenir ces fugitifs trésors qui dévorent la fortune de tant de vieillards.

Cette vie exquise, cette vie comparable à celle de Bouret, ne coûtait donc presque rien. Grâce à ses nègres blancs, Rigou faisait abattre, façonner, rentrer ses fagots, ses bois, ses foins, ses blés. Pour le paysan, la main-d'œuvre est peu de chose, surtout en considération d'un ajournement d'intérêts à payer. Ainsi Rigou, tout en demandant de petites primes pour des retards de quelques mois, pressurait ses débiteurs en exigeant d'eux des services manuels, véritables corvées auxquelles ils se prêtaient, croyant ne rien donner parce qu'ils ne sortaient rien de leurs poches. On payait ainsi parfois à Rigou plus que le capital de la dette.

Profond comme un moine, silencieux comme un bénédictin en travail d'histoire, rusé comme un prêtre, dissimulé comme tout avare, se tenant toujours dans les limites du droit, cet homme eût été Tibère à Rome, Richelieu sous Louis XIII, Fouché, s'il avait eu l'ambition d'aller à la

Convention ; mais il eut la sagesse d'être un Lucullus sans faste, un voluptueux avare. Pour occuper son esprit, il jouissait d'une haine taillée en plein drap. Il tracassait le général comte de Montcornet. Il faisait mouvoir les paysans par le jeu de fils cachés dont le maniement l'amusaient comme une partie d'échecs où les pions vivaient, où les cavaliers couraient à cheval, où les fous comme Fourchon babillaient, où les tours féodales brillaient au soleil, où la reine faisait malicieusement échec au roi. Tous les jours en se levant, de sa fenêtre, cet homme voyait les faîtes orgueilleux des Aigues, les cheminées des pavillons, les superbes portes, et il se disait : – Tout cela tombera ! je sècherai ces ruisseaux, j'abattraï ces ombrages. Enfin il avait sa grande et sa petite victime. S'il méditait la ruine du château, le renégat se flattait de tuer l'abbé Brossette à coups d'épingle.

Pour achever de peindre cet ex-religieux, il suffira de dire qu'il allait à la messe en regrettant que sa femme vécût, et manifestait le désir de se réconcilier avec l'Église aussitôt son veuvage venu. Il saluait avec déférence l'abbé Brossette

en le rencontrant, et lui parlait doucement sans jamais s'emporter. En général, tous les gens qui tiennent à l'Église, ou qui en sont sortis, ont une patience d'insecte : ils la doivent à l'obligation de garder un décorum, éducation qui manque depuis vingt ans à l'immense majorité des Français, même à ceux qui se croient bien élevés. Tous les Conventuels que la Révolution a fait sortir de leurs monastères et qui sont entrés dans les affaires ont montré, par leur froideur et par leur réserve, la supériorité que donne la discipline ecclésiastique à tous les enfants de l'Église, même à ceux qui la désertent.

Éclairé dès 1792 par l'affaire du testament, Gaubertin avait su sonder la ruse que contenait la figure enfiellée de cet habile hypocrite ; aussi s'en était-il fait un compère en communiant avec lui devant le Veau d'or. Dès la fondation de la maison Leclercq, il dit à Rigou d'y mettre cinquante mille francs en les lui garantissant. Rigou devint un commanditaire d'autant plus important qu'il laissa ce fonds se grossir des intérêts accumulés. En ce moment l'intérêt de Rigou dans cette maison était encore de cent

mille francs, quoiqu'en 1816 il eût repris une somme de cent quatre-vingt mille francs environ pour la placer sur le Grand-Livre, en y trouvant dix-sept mille francs de rente. Lupin connaissait à Rigou pour cent cinquante mille francs d'hypothèques en petites sommes sur de grands biens. Ostensiblement, Rigou possédait en terres environ quatorze mille francs de revenus bien nets. On apercevait donc environ quarante mille francs de rente à Rigou. Mais quant à son trésor, c'était un X qu'aucune règle de proportion ne pouvait dégager, de même que le diable seul connaissait les affaires qu'il tripotait avec Langlumé.

Ce terrible usurier, qui comptait vivre encore vingt ans, avait inventé des règles fixes pour opérer. Il ne prêtait rien à un paysan qui n'achetait pas au moins trois hectares et qui ne payait pas la moitié du prix comptant. On voit que Rigou connaissait bien le vice de la loi sur les expropriations appliquées aux parcelles et le danger que fait courir au Trésor et à la Propriété l'excessive division des biens. Poursuivez donc un paysan qui vous prend un sillon quand il n'en

possède que cinq ! Le coup d'œil de l'intérêt privé *distancera* toujours de vingt-cinq ans celui d'une assemblée de législateurs. Quelle leçon pour un pays ! La loi émanera toujours d'un vaste cerveau, d'un homme de génie, et non de neuf cents intelligences qui, si grandes qu'elles puissent être, se rapetissent en se faisant foule. La loi de Rigou ne contient-elle pas en effet le principe de celle à chercher, pour arrêter le nonsens que présente la propriété réduite à des moitiés, des tiers, des quarts, des dixièmes de centiares, comme dans la commune d'Argenteuil où l'on compte trente mille parcelles ?

De telles opérations voulaient un compéragé étendu comme celui qui pesait sur cet arrondissement. D'ailleurs, comme Rigou faisait faire à Lupin environ le tiers des actes qui se passaient annuellement dans l'Étude, il trouvait dans le notaire de Soulanges un compère dévoué. Ce forban pouvait ainsi comprendre dans le contrat de prêt, auquel assistait toujours la femme de l'emprunteur quand il était marié, la somme à laquelle se montaient les intérêts illégaux. Le paysan, ravi de n'avoir que les cinq pour cent à

payer annuellement pendant la durée du prêt, espérait toujours s'en tirer par un travail enragé, par des engrais qui bonifiaient le gage de Rigou.

De là les trompeuses merveilles enfantées par ce que d'imbéciles économistes nomment la *petite culture*, le résultat d'une faute politique à laquelle nous devons de porter l'argent français en Allemagne pour y acheter des chevaux que le pays ne fournit plus, une faute qui diminuera tellement la production des bêtes à cornes que la viande sera bientôt inabordable, non pas seulement au peuple, mais encore à la petite bourgeoisie. (Voir le *Curé de village*.)

Donc, bien des sueurs, entre Conches et la Ville-aux-Fayes, coulaient pour Rigou, que chacun respectait, tandis que le travail chèrement payé par le général, le seul qui jetât de l'argent dans le pays, lui valait des malédictions et la haine vouée aux riches. De tels faits ne seraient-ils pas inexplicables sans le coup d'œil jeté sur la Médiocratie ? Fourchon avait raison, les bourgeois remplaçaient les seigneurs. Ces petits propriétaires, dont le type est représenté par

Courtecuisse, étaient les mains-mortables du Tibère de la vallée d'Avonne, de même qu'à Paris les industriels sans argent sont les paysans de la haute Banque.

Soudry suivait l'exemple de Rigou depuis Soulanges jusqu'à cinq lieues au-delà de la Ville-aux-Fayes. Ces deux usuriers s'étaient partagé l'arrondissement.

Gaubertin, dont la rapacité s'exerçait dans une sphère supérieure, non seulement ne faisait pas concurrence à ses associés, mais il empêchait les capitaux de la Ville-aux-Fayes de prendre cette fructueuse route. On peut deviner maintenant quelle influence ce triumvirat de Rigou, de Soudry, de Gaubertin, obtenait aux élections par des électeurs dont la fortune dépendait de leur mansuétude.

Haine, intelligence et fortune, tel était le triangle terrible par lequel s'expliquait l'ennemi le plus proche des Aigues, le surveillant du général, en relations constantes avec soixante ou quatre-vingts petits propriétaires, parents ou alliés des paysans, et qui le redoutaient comme on

redoute un créancier.

Rigou se superposait à Tonsard ; l'un vivait de vols en nature, l'autre s'engraissait de rapines légales. Tous deux aimaient à bien vivre, c'était la même nature sous deux espèces, l'une naturelle, l'autre aiguisée par l'éducation du cloître.

Lorsque Vaudoier quitta le cabaret du Grand-I-Vert pour consulter l'ancien maire, il était environ quatre heures. À cette heure Rigou dînait.

En trouvant la porte bâtarde fermée, Vaudoier regarda pardessus les rideaux en criant : – Monsieur Rigou, c'est moi, Vaudoier...

Jean sortit par la porte cochère, et fit entrer Vaudoier un instant après en lui disant : – Viens au jardin, monsieur a du monde.

Ce monde était Sibilet, qui, sous le prétexte de s'entendre relativement à la signification du jugement que venait de faire Brunet, s'entretenait avec Rigou de toute autre chose. Il avait trouvé l'usurier achevant son dessert.

Sur une table carrée éblouissante de linge, car,

peu soucieux de la peine de sa femme et d'Annette, Rigou voulait du linge blanc tous les jours, le régisseur vit apporter une jatte de fraises, des abricots, des pêches, des figes, des amandes, tous les fruits de la saison à profusion, servis dans des assiettes de porcelaine blanche et sur des feuilles de vigne, presque aussi coquettement qu'aux Aigues.

En voyant Sibilet, Rigou lui dit de pousser les verrous aux portes battantes intérieures qui se trouvaient adaptées à chaque porte, autant pour garantir du froid que pour étouffer les sons, et il lui demanda quelle affaire si pressante l'obligeait à venir le voir en plein jour, tandis qu'il pouvait conférer si sûrement pendant la nuit.

– C'est que le Tapissier a parlé d'aller à Paris y voir le Garde des sceaux ; il est capable de vous faire bien du mal, de demander le déplacement de votre gendre, des juges de la Ville-aux-Fayes, et du président, surtout quand il lira le jugement qu'on vient de rendre en votre faveur. Il se cabre, il est fin, il a dans l'abbé Brossette un conseil capable de jouter avec vous et avec Gaubertin.

Les prêtres sont puissants. Monseigneur l'évêque aime bien l'abbé Brossette. Madame la comtesse a parlé d'aller voir son cousin le préfet, le comte de Castéran, à propos de Nicolas. Michaud commence à lire couramment dans notre jeu.

– Tu as peur, dit l'usurier tout doucement en jetant sur Sibilet un regard que le soupçon rendit moins terne qu'à l'ordinaire et qui fut terrible. Tu calcules s'il ne vaut pas mieux te mettre du côté de monsieur le comte de Montcornet ?

– Je ne vois pas trop où je prendrai, quand vous aurez dépecé les Aigues, quatre mille francs à placer tous les ans, honnêtement, comme je le fais depuis cinq ans, répondit crûment Sibilet. Monsieur Gaubertin m'a, dans le temps, débité les plus belles promesses ; mais la crise approche, on va se battre certainement ; promettre et tenir sont deux après la victoire.

– Je lui parlerai, répondit Rigou tranquillement. En attendant voici, moi, ce que je répondrais, si cela me regardait : « Depuis cinq ans, tu portes à M. Rigou quatre mille francs par an, et ce brave homme t'en donne sept et demi

pour cent, ce qui te fait en ce moment un compte de vingt-sept mille francs, à cause de l'accumulation des intérêts ; mais comme il existe un acte sous signature privée, double entre toi et Rigou, le régisseur des Aigues serait renvoyé le jour où l'abbé Brossette apporterait cet acte sous les yeux du Tapissier, surtout après une lettre anonyme qui l'instruirait de ton double rôle. Tu ferais donc mieux de chasser avec nous, sans demander tes os par avance, d'autant plus que monsieur Rigou n'étant pas tenu de te donner légalement sept et demi pour cent et les intérêts des intérêts, te ferait des *offres réelles* de tes vingt mille francs ; et en attendant que tu puisses les palper, ton procès, allongé par la chicane, serait jugé par le tribunal de la Ville-aux-Fayes. En te conduisant sagement, quand monsieur Rigou sera propriétaire de ton pavillon aux Aigues, tu pourras continuer avec trente mille francs environ et trente mille autres francs que pourrait te confier Rigou, ce qui sera d'autant plus avantageux que les paysans se jeteront sur les terres des Aigues divisées en petits lots, comme la pauvreté sur le monde. » Voilà ce que pourrait

te dire monsieur Gaubertin ; mais moi je n'ai rien à te répondre, cela ne me regarde pas... Gaubertin et moi nous avons à nous plaindre de cet enfant du peuple qui bat son père, et nous poursuivons notre idée. Si l'ami Gaubertin a besoin de toi, moi je n'ai besoin de personne, car tout le monde est à ma dévotion. Quant au Garde des sceaux, on en change assez souvent ; tandis que, nous autres, nous sommes toujours là.

– Enfin, vous êtes prévenu, reprit Sibilet qui se sentit bêté comme un âne.

– Prévenu de quoi ? demanda finement Rigou.

– De ce que fera le Tapissier, répondit humblement le régisseur, il est allé furieux à la préfecture.

– Qu'il aille ! si les Montcornet n'usaient pas de roues, que deviendraient les carrossiers ?

– Je vous apporterai mille écus ce soir à onze heures..., dit Sibilet ; mais vous devriez avancer mes affaires en me cédant quelques-unes de vos hypothèques arrivées à terme..., une de celles qui pourraient me valoir quelques bons lots de

terres...

– J’ai celle de Courtecuisse, et je veux le ménager, car c’est le meilleur tireur du département ; en te la transportant tu aurais l’air de tracasser ce drôle-là pour le compte du Tapissier, et ça ferait d’une pierre deux coups, il serait capable de tout en se voyant plus bas que Fourchon. Courtecuisse s’est exterminé sur la Bâchellerie, il a bien amendé le terrain, il a mis des espaliers aux murs du jardin. Ce petit domaine vaut quatre mille francs, le comte te les donnerait pour les trois arpents qui jouxtent ses remises. Si Courtecuisse n’était pas un licheur, il aurait pu payer ses intérêts avec ce qu’on y tue de gibier.

– Eh bien ! transportez-moi cette créance, j’y ferai mon beurre, j’aurai la maison et le jardin pour rien, le comte achètera les trois arpents.

– Quelle part me donneras-tu ?

– Mon Dieu ! vous sauriez traire du lait à un bœuf ! s’écria Sibilet. Et moi, qui viens d’arracher au Tapissier l’ordre de réglementer le glanage d’après la loi...

– Tu as obtenu cela, mon gars ? dit Rigou, qui plusieurs jours auparavant avait suggéré l'idée de ces vexations à Sibilet en lui disant de les conseiller au général. Nous le tenons, il est perdu ; mais ce n'est pas assez de le tenir par un bout, il faut le ficeler comme une carotte de tabac ! Tire les verroux, mon gars, dis à ma femme de m'apporter le café, les liqueurs, et dis à Jean d'atteler, je vais à Soulanges. À ce soir ! – Bonjour Vaudoier, dit l'ancien maire en voyant entrer son ancien garde champêtre. Eh bien ! qu'y a-t-il ?...

Vaudoier raconta tout ce qui venait de se passer au cabaret et demanda l'avis de Rigou sur la légalité des règlements médités par le général.

– Il en a le droit, répliqua nettement Rigou. Nous avons un rude seigneur ; l'abbé Brossette est un malin, votre curé suggère toutes ces mesures-là, parce que vous n'allez pas à la messe, tas de parpaillots ! J'y vais bien, moi ! Il y a un Dieu, voyez-vous !... Vous endurez tout, le Tapissier ira toujours de l'avant !...

– Eh bien ! nous glanerons !... dit Vaudoier

avec cet accent résolu qui distingue les Bourguignons.

– Sans certificat d’indigence ? reprit l’usurier. On dit qu’il est allé demander des troupes à la préfecture, afin de vous faire rentrer dans le devoir.

– Nous glanerons comme par le passé, répéta Vaudoyer.

– Glanez !... monsieur Sarcus jugera si vous avez raison, dit l’usurier en ayant l’air de promettre aux glaneurs la protection de la justice de paix.

– Nous glanerons et nous serons en force !... ou la Bourgogne ne serait plus la Bourgogne ! dit Vaudoyer. Si les gendarmes ont des sabres, nous avons des faux, et nous verrons !

À quatre heures et demie, la grande porte verte de l’ancien presbytère tourna sur ses gonds, et le cheval bai-brun, mené à la bride par Jean, tourna vers la place. Madame Rigou et Annette, venues sur le pas de la porte bâtarde, regardaient la petite carriole d’osier, peinte en vert, à capote de cuir,

où se trouvait leur maître établi sur de bons coussins.

– Ne vous attardez pas, monsieur, dit Annette en faisant une petite moue.

Tous les gens du village, instruits déjà des menaçants arrêtés que le maire voulait prendre, se mirent tous sur leurs portes ou s'arrêtèrent dans la grande rue en voyant passer Rigou, pensant tous qu'il allait à Soulanges pour les défendre.

– Eh bien ! madame Courtecuisse, notre ancien maire va sans doute aller nous défendre, dit une vieille fileuse que la question des délits forestiers intéressait beaucoup, car son mari vendait des fagots volés à Soulanges.

– Mon Dieu ! le cœur lui saigne de voir ce qui se passe, il en est malheureux autant que vous autres, répondit la pauvre femme qui tremblait au nom seul de son créancier, et qui par peur en faisait l'éloge.

– Ah ! c'est pas pour dire, mais on l'a bien maltraité, lui ! – Bonjour, monsieur Rigou, dit la fileuse, que Rigou salua ainsi que sa débitrice.

Quand l'usurier traversa la Thune, guéable en tout temps, Tonsard, sorti de son cabaret, dit à Rigou sur la route cantonale : Eh bien ! père Rigou, le Tapissier veut donc que nous soyons ses chiens ?...

– Nous verrons ça ! répondit l'usurier en fouettant son cheval.

– Il saura bien nous défendre, dit Tonsard à un groupe de femmes et d'enfants attroupés autour de lui.

– Il pense à vous, comme un aubergiste pense aux goujons en nettoyant sa poêle à frire, répliqua Fourchon.

– Ôte donc le battant à ta *grelotte* quand tu es soûl !... dit Mouche en tirant son grand-père par sa blouse et le faisant tomber sur le talus au rez d'un peuplier. Si ce matin de moine entendait ça, tu ne lui vendrais plus tes paroles si cher...

En effet, si Rigou courait à Soulanges, il était emporté par la nouvelle si grave donnée par le régisseur des Aigues, et qui lui parut menaçante

pour la coalition secrète de la bourgeoisie avonnaise.

Deuxième partie

I

La première société de Soulanges

À six kilomètres environ de Blangy, pour parler légalement, et à une distance égale de la Ville-aux-Fayes, s'élève en amphithéâtre sur un monticule, ramification de la longue côte parallèle à celle au bas de laquelle coule l'Avonne, la petite ville de Soulanges, surnommée *la Jolie*, peut-être à plus juste titre que Mantes.

Au bas de cette colline, la Thune s'étale sur un fond d'argile d'une étendue d'environ trente hectares, au bout duquel les moulins de Soulanges, établis sur de nombreux îlots, dessinent une fabrique aussi gracieuse que pourrait l'inventer un architecte de jardins. Après avoir arrosé le parc de Soulanges, où elle alimente de belles rivières et des lacs artificiels,

la Thune se jette dans l'Avonne par un canal magnifique.

Le château de Soulanges, rebâti sous Louis XIV, sur les dessins de Mansard, et l'un des plus beaux de Bourgogne, fait face à la ville. Ainsi Soulanges et le château se présentent respectivement un point de vue aussi splendide qu'élégant. La route cantonale tourne entre la ville et l'étang, un peu trop pompeusement nommé le lac de Soulanges par les gens du pays.

Cette petite ville est une de ces compositions naturelles excessivement rares en France, où le joli, dans ce genre, manque absolument. Là, vous retrouverez en effet, le joli de la Suisse, comme le disait Blondet dans sa lettre, le joli des environs de Neufchâtel. Les gais vignobles qui forment une ceinture à Soulanges complètent cette ressemblance, hormis le Jura et les Alpes, toutefois ; les rues, superposées les unes aux autres sur la colline, ont peu de maisons, car elles sont toutes accompagnées de jardins, qui produisent ces masses de verdure si rares dans les capitales. Les toitures bleues ou rouges,

mélangées de fleurs, d'arbres, de terrasses à treillages, offrent des aspects variés et pleins d'harmonie.

L'église, une vieille église du moyen âge, bâtie en pierres, grâce à la munificence des seigneurs de Soulanges, qui s'y sont réservé d'abord une chapelle près du chœur, puis une chapelle souterraine, leur nécropole, offre, comme celle de Longjumeau, pour portail, une immense arcade, frangée de cercles fleuris et garnis de statuettes, flanquée de deux piliers à niches terminés en aiguilles. Cette porte, assez souvent répétée dans les petites églises du Moyen Âge que le hasard a préservées des ravages du calvinisme, est couronnée par un triglyphe au-dessus duquel s'élève une Vierge sculptée tenant l'Enfant-Jésus. Les bas côtés se composent à l'extérieur de cinq arcades pleines dessinées par des nervures, éclairées par des fenêtres à vitraux. Le chevet s'appuie sur des arcs-boutants dignes d'une cathédrale. Le clocher, qui se trouve dans une branche de la croix, est une tour carrée surmontée d'une campanile. Cette église s'aperçoit de loin, car elle est en haut de la

grande place au bas de laquelle passe la route.

La place, d'une assez grande largeur, est bordée de constructions originales, toutes de diverses époques. Beaucoup, moitié bois, moitié briques, et dont les solives ont un gilet d'ardoises, remontent au moyen âge. D'autres en pierres et à balcon, montrent ce pignon si cher à nos aïeux, et qui date du douzième siècle. Plusieurs attirent le regard par ces vieilles poutres saillantes à figures grotesques, dont la saillie forme un auvent, et qui rappelle le temps où la bourgeoisie était uniquement commerçante. La plus magnifique est l'ancien bailliage, maison à façade sculptée, en alignement avec l'église qu'elle accompagne admirablement. Vendue nationalement, elle fut achetée par la commune, qui en fit la mairie et y mit le tribunal de paix, où siégeait alors monsieur Sarcus, depuis l'institution du juge de paix.

Ce léger croquis permet d'entrevoir la place de Soulanges, ornée au milieu d'une charmante fontaine rapportée d'Italie, en 1520, par le maréchal de Soulanges, et qui ne déshonorerait pas une grande capitale. Un jet d'eau perpétuel,

provenant d'une source située en haut de la colline, est distribué par quatre Amours en marbre blanc tenant des conques et couronnés d'un panier plein de raisins.

Les voyageurs lettrés qui passeront par là, si jamais il en passe après Blondet, pourront y reconnaître cette place illustrée par Molière et par le théâtre espagnol, qui régna si longtemps sur la scène française, et qui démontrera toujours que la comédie est née en de chauds pays, où la vie se passait sur la place publique. La place de Soulanges rappelle d'autant mieux cette place classique, et toujours semblable à elle-même sur tous les théâtres, que les deux premières rues la coupant précisément à la hauteur de la fontaine, figurent ces coulisses si nécessaires aux maîtres et aux valets pour se rencontrer ou pour se fuir. Au coin d'une de ces rues, qui se nomme la rue de la Fontaine, brillent les panonceaux de maître Lupin. La maison Sarcus, la maison du percepteur Guerbet, celle de Brunel, celle du greffier Gourdon et de son frère le médecin, celle du vieux monsieur Gendrin-Vattebled, le garde général des eaux et forêts. Ces maisons, tenues

très proprement par leurs propriétaires, qui prennent au sérieux le surnom de leur ville, sont sises aux alentours de la place, le quartier aristocratique de Soulanges.

La maison de madame Soudry, car la puissante individualité de l'ancienne femme de chambre de mademoiselle Laguerre avait absorbé le chef de la communauté ; cette maison entièrement moderne avait été bâtie par un riche marchand de vin, né à Soulanges, qui, après avoir fait sa fortune à Paris, revint en 1793 acheter du blé pour sa ville natale. Il y fut massacré comme accapareur par la populace, ameutée au cri d'un misérable maçon, l'oncle de Godain, avec lequel il avait des difficultés à propos de son ambitieuse bâtisse.

La liquidation de cette succession, vivement discutée entre collatéraux, traîna si bien qu'en 1798, Soudry, de retour à Soulanges, put acheter pour mille écus en espèces le palais du marchand de vin, et il le loua d'abord au département pour y loger la gendarmerie. En 1811, mademoiselle Cochet, que Soudry consultait en toute chose,

s'opposa vivement à ce que le bail fût continué, trouvant cette maison inhabitable, en concubinage, disait-elle, avec une caserne. La ville de Soulanges, aidée par le département, bâtit alors un hôtel à la gendarmerie, dans une rue latérale à la mairie. Le brigadier nettoya sa maison, y restitua le lustre primitif souillé par l'écurie et par l'habitation des gendarmes.

Cette maison, élevée d'un étage et coiffée d'un toit percé de mansardes, voit le paysage par trois façades, une sur la place, l'autre sur le lac, et la troisième sur un jardin. Le quatrième côté donne sur une cour qui sépare les Soudry de la maison voisine, occupée par un épicier nommé Wattebled, un homme de la *seconde société*, père de la belle madame Plissoud, de laquelle il sera bientôt question.

Toutes les petites villes ont *une belle madame*, comme elles ont un Socquard et un café de la Paix.

Chacun devine que la façade sur le lac est bordée d'une terrasse à jardinet d'une médiocre élévation, terminée par une balustrade en pierre et

qui longe la route cantonale. On descend de cette terrasse dans le jardin par un escalier sur chaque marche duquel se trouve un oranger, un grenadier, un myrte et autres arbres d'ornement, qui nécessitent au bout du jardin une serre que madame Soudry s'obstine à nommer une *resserre*. Sur la place, on entre dans la maison par un perron élevé de plusieurs marches. Selon l'habitude des petites villes, la porte cochère, réservée au service de la cour, au cheval du maître et aux arrivages extraordinaires, s'ouvre assez rarement. Les habitués, venant tous à pied, montaient par le perron.

Le style de l'hôtel Soudry est sec ; les assises sont indiquées par des filets dits à gouttière ; les fenêtres sont encadrées de moulures alternativement grêles et fortes, dans le genre de celles des pavillons Gabriel et Perronnet de la place Louis XV. Ces ornements donnent, dans une si petite ville, un aspect monumental à cette maison devenue célèbre.

En face, à l'autre angle de la place, se trouve le fameux café de la Paix, dont les particularités

et le prestigieux Tivoli surtout exigeront plus tard des descriptions moins succinctes que celle de la maison Soudry.

Rigou venait très rarement à Soulanges, car chacun se rendait chez lui : le notaire Lupin comme Gaubertin, Soudry comme Gendrin, tant on le craignait. Mais on va voir que tout homme instruit, comme l'était l'ex-bénédictin, eût imité la réserve de Rigou, par l'esquisse, nécessaire ici, des personnes de qui l'on disait dans le pays : – C'est la *première société* de Soulanges.

De toutes ces figures, la plus originale, vous le pressentez, était madame Soudry, dont le personnage, pour être bien rendu, exige toutes les minuties du pinceau.

Madame Soudry se permettait un *soupçon de rouge* à l'imitation de mademoiselle Laguerre ; mais cette légère teinte avait changé, par la force de l'habitude, en plaques de vermillon si pittoresquement appelées des roues de carrosses par nos ancêtres. Les rides du visage, devenant de plus en plus profondes et multipliées, la maïresse avait imaginé pouvoir les combler de fard. Son

front jaunissant aussi par trop, et ses tempes miroitant, elle se *posait* du blanc, et figurait les veines de la jeunesse par de légers réseaux de bleu. Cette peinture donnait une excessive vivacité à ses yeux déjà fripons, en sorte que son masque eût paru plus que bizarre à des étrangers ; mais, habituée à cet éclat postiche, sa société trouvait madame Soudry très belle.

Cette haquenée, toujours décolletée, montrait son dos et sa poitrine blanchis et vernis l'un et l'autre par les mêmes procédés employés pour le visage ; mais heureusement, sous prétexte de faire badiner de magnifiques dentelles, elle voilait à demi ses produits chimiques. Elle portait toujours un corps de jupe à baleines dont la pointe descendait très bas, garni de nœuds partout, même à la pointe !... sa jupe rendait des sons criards tant la soie et les falbalas y foisonnaient.

Cet attirail, qui justifie le mot *atours*, bientôt inexplicable, était en damas de grand prix ce soir-là, car madame Soudry possédait cent habillements plus riches les uns que les autres,

provenant tous de l'immense et splendide garde-robe de mademoiselle Laguerre, et toutes retaillées par elle dans le dernier genre de 1808. Les cheveux de sa perruque blonde, crêpés et poudrés, semblaient soulever son superbe bonnet à coques de satin rouge cerise, pareil aux rubans de ses garnitures.

Si vous voulez vous figurer sous ce bonnet toujours ultra-coquet un visage de macaque d'une laideur monstrueuse, où le nez camus, dénudé comme celui de la Mort, est séparé par une forte marge de chair barbue d'une bouche à râtelier mécanique, où les sons s'engagent comme en des cors de chasse, vous comprendrez difficilement pourquoi la première société de la ville et tout Soulanges, en un mot, trouvait belle cette quasi-reine, à moins de vous rappeler le traité succinct *ex professo* qu'une des femmes les plus spirituelles de notre temps a récemment écrit sur l'art de se faire belle à Paris par les accessoires dont on s'y entoure.

En effet, d'abord madame Soudry vivait au milieu des dons magnifiques amassés chez sa

maîtresse, et que l'ex-bénédictin appelait *fructus belli*. Puis elle tirait parti de sa laideur en l'exagérant, en se donnant cet air, cette tournure qui ne se prennent qu'à Paris, et dont le secret reste à la Parisienne la plus vulgaire, toujours plus ou moins singe. Elle se serrait beaucoup, elle mettait une énorme tournure, elle portait des boucles de diamants aux oreilles, ses doigts étaient surchargés de bagues. Enfin, en haut de son corset, entre deux masses arrosées de blanc de perle, brillait un hanneton composé de deux topazes et à tête en diamant, un présent de chère maîtresse, dont on parlait dans tout le département. De même que feu sa maîtresse, elle allait toujours les bras nus et agitait un éventail d'ivoire à peinture de Boucher, et auquel deux petites roses servaient de boutons.

Quand elle sortait, madame Soudry tenait sur sa tête le vrai parasol du dix-huitième siècle, c'est-à-dire une canne au haut de laquelle se déployait une ombrelle verte à franges vertes. De dessus la terrasse, quand elle s'y promenait, un passant, en la regardant de très loin, aurait cru voir marcher une figure de Watteau.

Dans ce salon, tendu de damas rouge, à rideaux de damas doublés en soie blanche, et dont la cheminée était garnie de chinoiseries du bon temps de Louis XV, avec feu, galeries, branches de lis élevées en l'air par des Amours, dans ce salon plein de meubles en bois doré à pied de biche, on concevait que des gens de Soulanges pussent dire de la maîtresse de la maison : La belle madame Soudry ! Aussi l'hôtel Soudry était-il devenu le préjugé national de ce chef-lieu de canton.

Si la première société de cette petite ville croyait en sa reine, sa reine croyait également en elle-même. Par un phénomène qui n'est pas rare, et que la vanité de mère, que la vanité d'auteur accomplissent à tous moments sous nos yeux pour les œuvres littéraires comme pour les filles à marier, en sept ans, la Cochet s'était si bien enterrée dans madame la mairesse, que non seulement la Soudry ne se souvenait plus de sa première condition, mais encore elle croyait être une femme comme il faut. Elle s'était si bien rappelé les airs de tête, les tons de fausset, les gestes, les façons de sa maîtresse, qu'en en

retrouvant l'opulente existence, elle en avait retrouvé l'impertinence. Elle savait son dix-huitième siècle, les anecdotes des grands seigneurs et leurs parentés sur le bout du doigt. Cette érudition d'antichambre lui composait une conversation qui sentait son Œil-de-Bœuf. Là donc, son esprit de soubrette passait pour de l'esprit de bon aloi. Au moral, la maîtresse était, si vous voulez, du strass ; mais, pour les sauvages, le strass ne vaut-il pas le diamant ?

Cette femme s'entendait aduler, diviniser, comme jadis on divinisait sa maîtresse par les gens de sa société qui trouvaient chez elle un dîner tous les huit jours, et du café, des liqueurs quand ils arrivaient au moment du dessert, hasard assez fréquent. Aucune tête de femme n'eût pu résister à la puissance exhalante de cet encensement continu. L'hiver, ce salon bien chauffé, bien éclairé en bougies, se remplissait des bourgeois les plus riches, qui rembouraient en éloges les fines liqueurs et les vins exquis provenant de la cave de chère maîtresse. Les habitués et leurs femmes, véritables usufruitiers de ce luxe, économisaient ainsi chauffage et

lumière. Aussi, savez-vous ce qui se proclamait à cinq lieues à la ronde, et même à la Ville-aux-Fayes ?

– Madame Soudry fait à merveille les honneurs de chez elle, se disait-on en passant en revue les notabilités départementales ; elle tient maison ouverte ; on est admirablement chez elle. Elle sait faire les honneurs de sa fortune. Elle a le petit mot pour rire. Et quelle belle argenterie ! C'est une maison comme il n'y en a qu'à Paris !...

L'argenterie donnée par Bouret à mademoiselle Laguerre, une magnifique argenterie du fameux Germain, avait été littéralement volée par la Soudry. À la mort de mademoiselle Laguerre, elle la mit tout simplement dans sa chambre, et elle ne put être réclamée par des héritiers qui ne savaient rien des valeurs de la succession.

Depuis quelque temps, les douze ou quinze personnes qui représentaient la première société de Soulanges parlaient de madame Soudry comme de l'amie intime de mademoiselle

Laguette, en se cabrant au mot de *femme de chambre*, et prétendant qu'elle s'était immolée à la cantatrice en se faisant la compagne de cette grande actrice.

Chose étrange et vraie ! toutes ces illusions, devenues des réalités, se propageaient chez madame Soudry jusque dans les régions positives du cœur ; elle régnait tyranniquement sur son mari.

Le gendarme, obligé d'aimer une femme plus âgée que lui de dix ans, et qui gardait le maniement de sa fortune, l'entretenait dans les idées qu'elle avait fini par concevoir de sa beauté. Néanmoins, quand on l'enviait, quand on lui parlait de son bonheur, le gendarme souhaitait quelquefois qu'on fût à sa place ; car, pour cacher ses peccadilles, il prenait des précautions comme on en prend avec une jeune femme adorée, et il n'avait pu introduire que depuis quelques jours une jolie servante au logis.

Le portrait de cette reine, un peu grotesque, mais dont plusieurs exemplaires se rencontraient encore à cette époque en province, les uns plus ou

moins nobles, les autres tenant à la haute finance, témoin une veuve de fermier général qui se mettait encore des rouelles de veau sur les joues, en Touraine ; ce portrait, peint d'après nature, serait incomplet sans les brillants dans lesquels il était enchâssé, sans les principaux courtisans dont l'esquisse est nécessaire, ne fût-ce que pour expliquer combien sont redoutables de pareils lilliputiens, et quels sont au fond des petites villes les organes de l'opinion publique. Qu'on ne s'y trompe pas ! il est des localités qui, pareilles à Soulanges, sans être un bourg, un village, ni une petite ville, tiennent de la ville, du village et du bourg. Les physionomies des habitants y sont tout autres qu'au sein des bonnes, grosses, méchantes villes de province ; la vie de campagne y influe sur les mœurs, et ce mélange de teintes produit des figures vraiment originales.

Après madame Soudry, le personnage le plus important était le notaire Lupin, le chargé d'affaires de la maison Soulanges ; car il est inutile de parler du vieux Gendrin-Vattebled, le garde général, un nonagénaire en train de mourir, et qui, depuis l'avènement de madame Soudry,

restait chez lui ; mais, après avoir régné sur Soulanges en homme qui jouissait de sa place depuis le règne de Louis XV, il parlait encore dans ses moments lucides, de la juridiction de la Table de marbre.

Quoique comptant quarante-cinq printemps, Lupin, frais et rose, grâce à l'embonpoint qui sature inévitablement les gens de cabinet, chantait encore la romance. Aussi conservait-il le costume élégant des chanteurs de salon. Il paraissait presque Parisien avec ses bottes soigneusement cirées, ses gilets jaune-soufre, ses redingotes justes, ses riches cravates de soie, ses pantalons à la mode. Il faisait friser ses cheveux par le coiffeur de Soulanges, la gazette de la ville, et se maintenait à l'état d'homme à bonnes fortunes, à cause de sa liaison avec madame Sarcus, la femme de Sarcus le Riche, qui, sans comparaison, était dans sa vie ce que les campagnes d'Italie furent pour Napoléon. Lui seul allait à Paris, où il était reçu chez les Soulanges. Aussi eussiez-vous deviné la suprématie qu'il exerçait en sa qualité de fat et de juge en fait d'élégance, rien qu'à l'entendre

parler. Il se prononçait sur toute chose par un seul mot à trois modificatifs, le mot *croûte*.

Un homme, un meuble, une femme pouvaient être *croûte* ; puis, dans un degré supérieur de mal façon, *croûton* ; enfin, pour dernier terme, *croûte-au-pot* ! *Croûte-au-pot*, c'était le : *ça n'existe pas* des artistes, l'omnium du mépris. Croûte, on pouvait se désencroûter ; croûton était sans ressources ; mais croûte-au-pot ! Oh ! mieux valait ne jamais être sorti du néant. Quant à l'éloge, il se réduisait au redoublement du mot charmant !... – C'est charmant ! était le positif de son admiration. – Charmant ! charmant !... – Vous pouviez être tranquille. – Mais : Charmant ! charmant ! charmant ! il fallait retirer l'échelle, on atteignait au ciel de la perfection.

Le tabellion, car il se nommait lui-même le tabellion, garde-notes, petit notaire, en se mettant par la raillerie au-dessus de son état ; le tabellion restait dans les termes d'une galanterie parlée avec madame la mairesse, qui se sentait un faible pour Lupin, quoiqu'il fût blond et qu'il portât lunettes. La Cochet n'avait jamais aimé que les

hommes bruns, moustachés, à bosquets sur les phalanges des doigts, des alcidés enfin. Mais elle faisait une exception pour Lupin, à cause de son élégance, et d'ailleurs, elle pensait que son triomphe à Soulanges ne serait complet qu'avec un adorateur ; mais, au grand désespoir de Soudry, les adorateurs de la reine n'osaient pas donner à leur admiration une forme adultère.

La voix du tabellion était une haute-contre ; il en donnait parfois l'échantillon dans les coins, ou sur la terrasse, une façon de rappeler son *talent d'agrément*, écueil contre lequel se brisent tous les hommes à talent d'agrément, même les hommes de génie, hélas !

Lupin avait épousé une héritière en sabots et en bas bleus, la fille unique d'un marchand de sel, enrichi pendant la révolution époque à laquelle les faux-sauniers firent d'énormes gains, à la faveur de la réaction qui eut lieu contre les gabelles. Il laissait prudemment sa femme à la maison, où Bébelle était maintenue par une passion platonique pour un très beau premier clerc, sans autre fortune que ses appointements,

un nommé Bonnac, qui, dans la seconde société, jouait le même rôle que son patron dans la première.

Madame Lupin, femme sans aucune espèce d'éducation, apparaissait aux grands jours seulement, sous la forme d'une énorme pipe de Bourgogne habillée de velours et surmontée d'une petite tête enfoncée dans des épaules d'un ton douteux. Aucun procédé ne pouvait maintenir le cercle de la ceinture à sa place naturelle. Bébelle avouait naïvement que la prudence lui défendait de porter des corsets. Enfin l'imagination d'un poète ou mieux celle d'un inventeur n'aurait pas trouvé dans le dos de Bébelle trace de la séduisante sinuosité qu'y produisent les vertèbres chez toutes les femmes qui sont femmes.

Bébelle, ronde comme une tortue, appartenait aux femelles invertébrées. Ce développement effrayant du tissu cellulaire rassurait sans doute beaucoup Lupin sur la petite passion de la grosse Bébelle, qu'il nommait Bébelle effrontément, sans faire rire personne.

– Votre femme, qu’est-elle ? lui demanda Sarcus le Riche, qui ne digéra pas un jour le mot *croûte-au-pot*, dit pour un meuble acheté d’occasion. – Ma femme n’est pas comme la vôtre, elle n’est pas encore définie, répondit-il.

Lupin cachait sous sa grosse enveloppe un esprit subtil ; il avait le bon sens de taire sa fortune, au moins aussi considérable que celle de Rigou.

Le fils à monsieur Lupin, Amaury, désolait son père. Ce fils unique, un des dons Juans de la vallée, se refusait à suivre la carrière paternelle ; il abusait de son avantage de fils unique en faisant d’énormes saignées à la caisse, sans jamais épuiser l’indulgence de son père, qui disait à chaque escapade. « J’ai pourtant été comme cela ! » Amaury ne venait jamais chez madame Soudry qui *t’embêtait* (*sic*), car elle avait, par un souvenir de femme de chambre, tenté de faire l’éducation de ce jeune homme, que ses plaisirs conduisaient au billard du café de la Paix. Il y hantait la mauvaise compagnie de Soulanges, et même les Bonnébault. Il jetait sa *gourne* (un mot

de madame Soudry), et répondait aux remontrances de son père par ce refrain perpétuel : « Renvoyez-moi à Paris, je m'ennuie ici !... »

Lupin finissait, hélas ! comme tous les *beaux*, par un attachement quasi conjugal. Sa passion connue était la femme du second huissier, audencier de la justice de paix, madame Euphémie Plissoud, pour laquelle il n'avait pas de secrets. La belle madame Plissoud, fille de Vattebled l'épicier, régnait dans la seconde société comme madame Soudry dans la première. Ce Plissoud, le concurrent malheureux de Brunel, appartenait donc à la seconde société de Soulanges ; car la conduite de sa femme, qu'il autorisait, disait-on, lui valait le mépris public de la première.

Si Lupin était le musicien de la première société, monsieur Gourdon, le médecin, en était le savant. On disait de lui : « Nous avons ici un savant du premier mérite. » De même que madame Soudry (qui s'y connaissait pour avoir introduit le matin chez sa maîtresse Piccini et

Glück, et pour avoir habillé mademoiselle Laguerre à l'Opéra) persuadait à tout le monde, même à Lupin, qu'il aurait fait fortune avec sa voix ; de même elle regrettait que le médecin ne publiât rien de ses idées.

Monsieur Gourdon répétait tout bonnement les idées de Buffon et de Cuvier sur le globe, ce qui pouvait difficilement le poser comme savant aux yeux des Soulangeois ; mais il faisait une collection de coquilles et un herbier, mais il savait empailler les oiseaux. Enfin il poursuivait la gloire de léguer un cabinet d'histoire naturelle à la ville de Soulanges ; dès lors, il passait dans tout le département pour un grand naturaliste, pour le successeur de Buffon.

Ce médecin, semblable à un banquier genevois, car il en avait le pédantisme, l'air froid, la propreté puritaine, sans en avoir l'argent ni l'esprit calculateur, montrait avec une excessive complaisance ce fameux cabinet composé : d'un ours et d'une marmotte décédés en passage à Soulanges ; de tous les rongeurs du département, les mulots, les musaraignes, les souris, les rats,

etc. ; de tous les oiseaux curieux tués en Bourgogne, parmi lesquels brillait un aigle des Alpes, pris dans le Jura. Gourdon possédait une collection de lépidoptères, mot qui faisait espérer des monstruosité et qui faisait dire en les voyant : Mais c'est des papillons ! Puis un bel amas de coquilles fossiles provenant des collections de plusieurs de ses amis, qui lui léguèrent leurs coquilles en mourant, et enfin les minéraux de la Bourgogne et ceux du Jura.

Ces richesses, établies dans des armoires vitrées dont les buffets à tiroirs contenaient une collection d'insectes, occupaient tout le premier étage de la maison Gourdon, et produisaient un certain effet par la bizarrerie des étiquettes, par la magie des couleurs et par la réunion de tant d'objets, auxquels on ne fait pas la moindre attention en les rencontrant dans la nature et qu'on admire sous verre. On prenait jour pour aller voir le cabinet de monsieur Gourdon.

– J'ai, disait-il aux curieux, cinq cents sujets d'ornithologie, deux cents mammifères, cinq mille insectes, trois mille coquilles et sept cents

échantillons de minéralogie.

– Quelle patience vous avez eue ! lui disaient les dames.

– Il faut bien faire quelque chose pour son pays, répondait-il.

Et il tirait un énorme intérêt de ses carcasses par cette phrase : « J'ai légué tout par testament à la ville. » Et les visiteurs d'admirer sa *philanthropie* ! On parlait de consacrer tout le deuxième étage de la mairie, *après la mort* du médecin, à loger le *Museum Gourdon*.

– Je compte sur la reconnaissance de mes concitoyens pour que mon nom y soit attaché, répondait-il à cette proposition, car je n'ose pas espérer qu'on y mette mon buste en marbre...

– Comment donc ! mais ce sera bien le moins qu'on puisse faire pour vous, lui répondait-on, n'êtes-vous pas la gloire de Soulanges ?

Et cet homme avait fini par se regarder comme une des célébrités de la Bourgogne ; les rentes les plus solides ne sont pas les rentes sur l'État, mais celles qu'on se fait en amour-propre. Ce savant,

pour employer le système grammatical de Lupin, était heureux, heureux, heureux !

Gourdon le greffier, petit homme chafouin, dont tous les traits se ramassaient autour du nez, en sorte que le nez semblait être le point de départ du front, des joues, de la bouche, qui s'y rattachaient comme les ravins d'une montagne naissent tous du sommet, était regardé comme un des grands poètes de la Bourgogne, un Piron, disait-on. Le double mérite des deux frères faisait dire d'eux au chef-lieu du département : « Nous avons à Soulanges les deux frères Gourdon, deux hommes très distingués, deux hommes qui tiendraient bien leur place à Paris. »

Joueur excessivement fort au bilboquet, la manie d'en jouer engendra chez le greffier une autre manie, celle de chanter ce jeu, qui fit fureur au dix-huitième siècle. Les manies chez les médiocrates sont souvent deux à deux. Gourdon jeune accoucha de son poème sous le règne de Napoléon. N'est-ce pas vous dire à quelle école saine et prudente il appartenait ? Luce de Lancival, Parny, Saint-Lambert, Rouché, Vigée,

Andrieux, Berchoux étaient ses héros. Delille fut son dieu jusqu'au jour où la première société de Soulanges agita la question de savoir si Gourdon ne l'emportait pas sur Delille, que dès lors le greffier nomma toujours *monsieur l'abbé* Delille, avec une politesse exagérée.

Les poèmes accomplis de 1780 à 1814 furent taillés sur le même patron, et celui sur le bilboquet les expliquera tous. Ils tenaient un peu du tour de force. Le *Lutrin* est le Saturne de cette abortive génération de poèmes badins, tous en quatre chants à peu près ; car, d'aller jusqu'à six, il était reconnu qu'on fatiguait le sujet.

Ce poème de Gourdon, nommé la Bilboquéide, obéissait à la poétique de ces œuvres départementales, invariables dans leurs règles identiques ; elles contenaient dans le premier chant la description de la chose chantée, en débutant, comme chez Gourdon, par une invocation dont voici le modèle :

Je chante ce doux jeu qui sied à tous les âges,

*Aux petits comme aux grands, aux fous ainsi
qu'aux sages ;*

*Où notre agile main, au front d'un buis
pointu,*

*Lance un globe à deux trous dans les airs
suspendu.*

Jeu charmant, des ennuis infailible remède

Que nous eût envié l'inventeur Palamède !

Ô Muse des Amours et des Jeux et des Ris,

*Descends jusqu'à mon toit, où, fidèle à
Thémis,*

Sur le papier du fisc, j'espace des syllabes.

Viens charmer...

Après avoir défini le jeu, décrit les plus beaux bilboquets connus, avoir fait comprendre de quel secours il fut jadis au commerce du Singe-Vert et autres tabletiers ; enfin, après avoir démontré comment le jeu touchait à la statique, Gourdon finissait son premier chant par cette conclusion qui vous rappellera celle du premier chant de tous

ces poèmes :

*C'est ainsi que les Arts et la Science même
À leur profit enfin font tourner un objet
Qui n'était de plaisir qu'un frivole sujet.*

Le second chant, destiné comme toujours à dépeindre la manière de se servir de *l'objet*, le parti qu'on en pouvait tirer, auprès des femmes et dans le monde, sera tout entier deviné par les amis de cette sage littérature, grâce à cette citation, qui peint le joueur faisant ses exercices sous les yeux de *l'objet aimé*.

*Regardez ce joueur, au sein de l'auditoire,
L'œil fixé tendrement sur le globe d'ivoire.
Comme il épie et guette avec attention
Ses moindres mouvements dans leur
précision !
La boule a, par trois fois, décrit sa parabole,*

*D'un factice encensoir il flatte son idole ;
Mais le disque est tombé sur son poing
maladroit,
Et d'un baiser rapide il console son doigt.
Ingrat ! ne te plains pas de ce léger martyr,
Bienheureux accident, trop payé d'un
sourire !...*

Ce fut cette peinture, digne de Virgile, qui fit mettre en question la prééminence de Delille sur Gourdon. Le mot *disque*, contesté par le positif Brunel, *donna matière* à des discussions qui durèrent onze mois ; mais Gourdon le savant, dans une soirée où l'on fut sur le point de part et d'autre de se fâcher *tout rouge*, écrasa le parti des *anti-disquaires*, par cette observation : La Lune, appelée disque par les poètes, est un globe !

– Qu'en savez-vous ? répondit Brunet, nous n'en avons jamais vu qu'un côté.

Le troisième chant renfermait le conte obligé, l'anecdote célèbre qui concernait le bilboquet. Cette anecdote, tout le monde la sait par cœur,

elle regarde un fameux ministre de Louis XVI ; mais, selon la formule consacrée dans les *Débats* de 1810 à 1814, pour louer ces sortes de travaux publics, *elle empruntait des grâces nouvelles à la poésie et aux agréments que l'auteur avait su y répandre.*

Le quatrième chant, où se résumait l'œuvre, était terminé par cette hardiesse inédite de 1810 à 1814, mais qui vit le jour en 1824, après la mort de Napoléon.

*Ainsi j'osais chanter en des temps pleins
d'alarmes.*

*Ah ! si les rois jamais ne portaient d'autres
armes,*

*Si les peuples jamais, pour charmer leurs
loisirs,*

N'avaient imaginé que de pareils plaisirs ;

*Notre Bourgogne, hélas, trop longtemps
éplorée,*

Eût retrouvé les jours de Saturne et de Rhée !

Ces beaux vers ont été copiés dans l'édition *princeps* et unique, sortie des presses de Bournier, imprimeur de la Ville-aux-Fayes.

Cent souscripteurs, par une offrande de trois francs, assurèrent à ce poème une immortalité d'un dangereux exemple, et ce fut d'autant plus beau que ces cent personnes l'avaient entendu près de cent fois, chacune en détail.

Madame Soudry venait de supprimer le bilboquet qui se trouvait sur la console de son salon, et qui, depuis sept ans, était un prétexte à citations ; elle découvrit enfin que ce bilboquet lui faisait concurrence.

Quant à l'auteur, qui se vantait de posséder un portefeuille bien garni, il suffira pour le peindre de dire en quels termes il annonça un de ses rivaux à la première société de Soulanges.

– Savez-vous une singulière nouvelle ? avait-il dit deux ans auparavant, il y a un *autre poète* en Bourgogne !... Oui, reprit-il en voyant l'étonnement général peint sur les figures, il est

de Mâcon. Mais, vous n’imaginerez jamais à *quoi il s’occupe* ? Il met les nuages en vers...

– Ils sont pourtant déjà très bien en *blanc*, répondit le spirituel père Guerbet.

– C’est un *embrouillamini* de tous les diables ! Des lacs, des étoiles, des vagues !... Pas une seule image raisonnable, pas une intention didactique ; il ignore les sources de la poésie. Il appelle le ciel par son nom. Il dit la lune bonacement, au lieu de *l’astre des nuits*. Voilà pourtant jusqu’où peut nous entraîner le désir d’être original ! s’écria douloureusement Gourdon. Pauvre jeune homme ! être Bourguignon et chanter l’eau, cela fait de la peine ! S’il était venu me consulter, je lui aurais indiqué le plus beau sujet du monde, un poème sur le vin, la Bacchéide ! pour lequel je me sens présentement trop vieux.

Ce grand poète ignore encore le plus beau de ses triomphes (encore le dut-il à sa qualité de Bourguignon). Avoir occupé la ville de Soulanges, qui de la pléiade moderne ignore tout, même les noms.

Une centaine de Gourdons chantaient sous

l'empire, et l'on accuse ce temps d'avoir négligé les lettres !... Consultez le *Journal de la Librairie*, et vous y verrez des poèmes sur le Tour, sur le jeu de Dames, sur le Tric-trac, sur la Géographie, sur la Typographie, la Comédie, etc. ; sans compter les chefs-d'œuvre tant prônés de Delille sur la Pitié, l'Imagination, la Conversation ; et ceux de Berchoux sur la Gastronomie, la Dansomanie, etc. Peut-être dans cinquante ans se moquera-t-on des mille poèmes à la suite des Méditations, des Orientales, etc. Qui peut prévoir les mutations du goût, les bizarreries de la vogue et les transformations de l'esprit humain ! Les générations balayent en passant jusqu'au vestige des idoles qu'elles trouvent sur leur chemin, et elles se forgent de nouveaux dieux qui seront renversés à leur tour.

Sarcus, beau petit vieillard gris-pommelé, s'occupait à la fois de Thémis et de Flore, c'est-à-dire de législation et d'une serre-chaude. Il méditait depuis douze ans un livre sur l'*Histoire de l'institution des juges de paix*, « dont le rôle politique et judiciaire avait eu déjà plusieurs phases, disait-il, car ils étaient tout par le Code de

brumaire an IV, et aujourd'hui cette institution si précieuse au pays avait perdu sa valeur, faute d'appointements en harmonie avec l'importance des fonctions qui devraient être inamovibles. »

Taxé d'être une tête forte, Sarcus était accepté comme l'homme politique de ce salon ; vous devinez qu'il en était tout bonnement le plus ennuyeux. On disait de lui qu'il parlait comme un livre, Gaubertin lui promettait la croix de la Légion d'honneur ; mais il l'ajournait au jour où, successeur de Leclere, il serait assis sur les bancs du centre gauche.

Guerbet, le percepteur, l'homme d'esprit, gros bonhomme lourd, à figure de beurre, à faux toupet, à boucles d'or aux oreilles, qui se disputaient sans cesse avec ses cols de chemises, donnait dans la pomologie. Fier de posséder le plus beau jardin fruitier de l'arrondissement, il obtenait des primeurs en retard d'un mois sur celles de Paris ; il cultivait dans ses bâches les choses les plus tropicales, voire des ananas, des brugnonns et des petits pois. Il apportait avec orgueil un bouquet de fraises à madame Soudry,

quand elles valaient dix sous le panier à Paris.

Soulanges possédait enfin dans monsieur Vermut, le pharmacien, un chimiste un peu plus chimiste que Sarcus n'était homme d'État, que Lupin n'était chanteur, Gourdon l'aîné savant et son frère poète. Néanmoins, la première société de la ville faisait peu de cas de Vermut, et pour la seconde, il n'existait même pas. L'instinct des uns leur signalait peut-être une supériorité réelle dans ce penseur qui ne disait mot, et qui souriait aux niaiseries d'un air si narquois, qu'on se méfiait de sa science, mise *sotto voce* en question ; quant aux autres, ils ne prenaient pas la peine de s'en occuper.

Vermut était le *pâtiras* du salon de madame Soudry. Aucune société n'est complète sans une victime, sans un être à plaindre, à railler, à mépriser, à protéger. D'abord Vermut, occupé de problèmes scientifiques, venait la cravate lâche, le gilet ouvert, avec une petite redingote verte, toujours tachée. Enfin, il prêtait à la plaisanterie par une figure si poupinie, que le père Guerbet prétendait qu'il avait fini par prendre le visage de

ses pratiques.

En province, dans les endroits arriérés comme Soulanges, on emploie encore les apothicaires dans le sens de la plaisanterie de Pourceaugnac. Ces honorables industriels s'y prêtent d'autant mieux qu'ils demandent une indemnité de déplacement.

Ce petit homme, doué d'une patience de chimiste, *ne pouvait jouir* (selon le mot dont on se sert en province pour exprimer l'abolition du pouvoir domestique) de madame Vermut, femme charmante, femme gaie, belle joueuse (elle savait perdre quarante sous sans rien dire), qui déblatérerait contre son mari, le poursuivait de ses épigrammes et le peignait comme un imbécile, ne sachant distiller que de l'ennui. Madame Vermut, une de ces femmes qui jouent dans les petites villes le rôle de boute-en-train, apportait dans ce petit monde le sel, du sel de cuisine, il est vrai, mais quel sel ! Elle se permettait des plaisanteries un peu fortes, mais on les lui passait ; elle disait très bien au curé Taupin, homme de soixante-dix ans, à cheveux blancs : « Tais-toi, gamin ! »

Le meunier de Soulanges, riche de cinquante mille francs de rente, avait une fille unique à qui Lupin pensait pour Amaury, depuis qu'il avait perdu l'espoir de le marier à mademoiselle Gaubertin, et le président Gaubertin y pensait pour son fils, le conservateur des hypothèques, autre antagonisme.

Ce meunier, un Sarcus-Taupin, était le Nucingen de la ville ; il passait pour être trois fois millionnaire ; mais il ne voulait entrer dans aucune combinaison ; il ne pensait qu'à moudre du blé, à le monopoliser, et il se recommandait par un défaut absolu de politesse ou de belles manières.

Le père Guerbet, frère du maître de poste de Conches, possédait environ dix mille francs de rente, outre sa perception. Les Gourdon étaient riches, le médecin avait épousé la fille unique du vieux monsieur Gendrin-Vattebled, le garde général des eaux et forêts, *qu'on attendait à mourir*, et le greffier avait épousé la nièce et unique héritière de l'abbé Taupin, curé de Soulanges, un gros prêtre retiré dans sa cure,

comme le rat dans son fromage.

Cet habile ecclésiastique, tout acquis à la première société, bon et complaisant avec la seconde, apostolique avec les malheureux, s'était fait aimer à Soulanges ; cousin du meunier et cousin des Sarcus, il appartenait au pays et à la médiocratie avonnaise. Il dînait toujours en ville, il économisait, il allait aux noces et s'en retirait avant le bal ; il ne parlait jamais politique ; il faisait passer les nécessités du culte en disant : « C'est mon métier ! » Et on le laissait faire en disant de lui : « Nous avons un bon curé ! » L'évêque, qui connaissait les gens de Soulanges, sans s'abuser sur la valeur de ce curé, se trouvait heureux d'avoir dans une pareille ville un homme qui faisait accepter la religion, qui savait remplir son église et y prêcher devant des bonnets endormis.

Les deux *dames* Gourdon, – car à Soulanges, comme à Dresde et dans quelques autres capitales allemandes, les gens de la première société s'abordent en disant : « Comment va votre dame ? » On dit : « Il n'était pas avec sa dame,

j'ai vu sa dame et sa demoiselle, etc. » – Un Parisien y produirait du scandale, et serait accusé d'avoir mauvais ton s'il disait : « Les femmes, cette femme, etc. » À Soulanges, comme à Genève, à Dresde, à Bruxelles, il n'existe que des épouses ; on n'y met pas, comme à Bruxelles, sur les enseignes : *l'Épouse une telle*, mais *madame votre épouse* est de rigueur. – Les deux *dames* Gourdon ne peuvent se comparer qu'à ces infortunés comparses de théâtres secondaires, que connaissent les Parisiens pour s'être souvent moqués de ces *artistes* ; et, pour achever de peindre ces *dames*, il suffira de dire qu'elles appartenaient au genre des *bonnes petites femmes*, les bourgeois les moins lettrés trouveront alors autour d'eux les modèles de ces créatures essentielles.

Il est inutile de faire observer que le père Guerbet connaissait admirablement les finances, et que Soudry pouvait être ministre de la guerre. Ainsi, non seulement chacun de ces braves bourgeois offrait une de ces spécialités de caprice si nécessaire à l'homme de province pour exister, mais encore chacun d'eux cultivait sans rival son

champ dans le domaine de la vanité.

Si Cuvier fût passé par là sans se nommer, la première société de Soulanges l'eût convaincu de savoir peu de chose en comparaison de monsieur Gourdon le médecin. Nourrit et son *joli filet de voix*, disait le notaire avec une indulgence protectrice, eussent été trouvés à peine dignes d'accompagner ce rossignol de Soulanges. Quant à l'auteur de la Bilboquéide, qui s'imprimait en ce moment chez Bournier, on ne croyait pas qu'il pût se rencontrer à Paris un poète de cette force, car Delille était mort !

Cette bourgeoisie de province, si grassement satisfaite d'elle-même, pouvait donc primer toutes les supériorités sociales. Aussi l'imagination de ceux qui, dans leur vie, ont habité pendant quelque temps une petite ville de ce genre, peut elle seule entrevoir l'air de satisfaction profonde répandu sur les physionomies de ces gens qui se croyaient le plexus solaire de la France, tous armés d'une incroyable finesse pour mal faire, et qui, dans leur sagesse, avaient décrété que l'un des héros

d'Essling était un lâche, que madame de Montcornet était une intrigante qui avait de gros boutons dans le dos, que l'abbé Brossette était un petit ambitieux, et qui découvrirent, quinze jours après l'adjudication des Aigues, l'origine faubourienne du général, surnommé par eux le Tapissier.

Si Rigou, Soudry, Gaubertin eussent habité la Ville-aux-Fayes, ils se seraient brouillés ; leurs prétentions se seraient inévitablement heurtées ; mais la fatalité voulait que le Lucullus de Blangy sentît la nécessité de sa solitude pour se rouler à son aise dans l'usure et dans la volupté ; que madame Soudry fût assez intelligente pour comprendre qu'elle ne pouvait régner qu'à Soulanges, et que la Ville-aux-Fayes fût le siège des affaires de Gaubertin. Ceux qui s'amuse à étudier la nature sociale avoueront que le général de Montcornet jouait de malheur en trouvant de tels ennemis séparés et accomplissant les évolutions de leur pouvoir et de leur vanité, chacun à des distances qui ne permettaient pas à ces astres de se contrarier et qui décuplaient le pouvoir de mal faire.

Néanmoins, si tous ces dignes bourgeois, fiers de leur aisance, regardaient leur société comme bien supérieure en agrément à celle de la Ville-aux-Fayes, et répétaient avec une comique importance ce dicton de la vallée : « Soulanges est une ville de plaisir et de société », il serait peu prudent de penser que la capitale avonnaise acceptât cette suprématie. Le salon Gaubertin se moquait, *in petto*, du salon Soudry. À la manière dont Gaubertin disait : « Nous autres, nous sommes une ville de haut commerce, une ville d'affaires, nous avons la sottise de nous ennuyer à faire fortune ! » il était facile de reconnaître un léger antagonisme entre la terre et la lune. La lune se croyait utile à la terre et la terre régentait la lune. La terre et la lune vivaient d'ailleurs dans la plus étroite intelligence. Au carnaval, la première société de Soulanges allait toujours en masse aux quatre bals donnés par Gaubertin, par Gendrin, par Leclercq, le receveur des finances, et par Soudry jeune, le procureur du roi. Tous les dimanches, le procureur du roi, sa femme, monsieur, madame et mademoiselle Élise Gaubertin, venaient dîner chez les Soudry de

Soulanges. Quand le sous-préfet était prié, quand le maître de poste, monsieur Guerbet de Conches, arrivait manger la fortune du pot, Soulanges avait le spectacle de quatre équipages départementaux à la porte de la maison Soudry.

II

Les conspirateurs chez la reine

En débouchant là, vers cinq heures et demie, Rigou savait trouver les habitués du salon de Soudry tous à leur poste. Chez le maire, comme dans toute la ville, on dînait à trois heures, selon l'usage du dernier siècle. De cinq heures à neuf heures, les notables de Soulanges venaient échanger les nouvelles, faire leurs *speech* politiques, commenter les événements de la vie privée de toute la vallée, et parler des Aigues, qui défrayaient la conversation pendant une heure tous les jours. C'était la préoccupation de chacun d'apprendre quelque chose sur ce qui s'y passait, et l'on savait d'ailleurs faire ainsi sa cour aux maîtres du logis.

Après cette revue obligée, on se mettait à jouer au boston, seul jeu que sût la reine. Quand le gros

père Guerbet avait singé madame Isaure, la femme de Gaubertin, en se moquant de ses airs penchés, en imitant sa petite voix, sa petite bouche et ses façons jeunettes ; quand le curé Taupin avait raconté l'une des historiettes de son répertoire ; quand Lupin avait rapporté quelque événement de la Ville-aux-Fayes, et que madame Soudry avait été criblée de compliments nauséabonds, l'on disait : Nous avons fait un charmant boston.

Trop égoïste pour se donner la peine de faire douze kilomètres, au bout desquels il devait entendre les niaiseries dites par les habitués de cette maison, et voir un singe déguisé en vieille femme, Rigou, bien supérieur, comme esprit et comme instruction, à cette petite bourgeoisie, ne se montrait jamais que si ses affaires l'amenaient chez le notaire. Il s'était exempté de voisiner, en prétextant de ses occupations, de ses habitudes et de sa santé, qui ne lui permettaient pas, disait-il, de revenir la nuit par une route le long de laquelle brouillissait la Thune.

Ce grand usurier sec imposait d'ailleurs

beaucoup à la société de madame Soudry, qui flairait en lui ce tigre à griffes d'acier, cette malice de sauvage, cette sagesse née dans le cloître, mûrie au soleil de l'or, et avec lesquels Gaubertin n'avait jamais voulu se commettre.

Aussitôt que la carriole d'osier et le cheval dépassèrent le café de la Paix, Urbain, le domestique de Soudry, qui causait avec le limonadier, assis sur un banc placé sous les fenêtres de la salle à manger, se fit un auvent de sa main pour bien voir quel était cet équipage.

– V'là le père Rigou !... Faut ouvrir la porte. Tenez son cheval, Socquard, dit-il sans façon au limonadier.

Et Urbain, ancien cavalier qui, n'ayant pu passer gendarme, avait pris le service Soudry comme retraite, rentra dans la maison pour aller manœuvrer la porte de la cour.

Socquard, ce personnage si célèbre dans la vallée, était là, comme vous voyez, sans façon ; mais il en est ainsi de bien des gens illustres qui ont la complaisance de marcher, d'éternuer, de dormir, de manger absolument comme de simples

mortels.

Socquard, alcide de naissance, pouvait porter onze cents pesant ; son coup de poing, appliqué dans le dos d'un homme, lui cassait net la colonne vertébrale ; il tordait une barre de fer, il arrêta une voiture attelée d'un cheval. Milon de Croton de la vallée, sa réputation embrassait tout le département, où l'on faisait sur lui des contes ridicules comme sur toutes les célébrités. Ainsi, l'on racontait dans le Morvan, qu'un jour il avait porté sur son dos une pauvre femme, son âne et son sac au marché, qu'il avait mangé tout un bœuf et bu tout un quartaut de vin dans une journée, etc. Doux comme une fille à marier, Socquard, gros petit homme, à figure placide, large des épaules, large de poitrine, où ses poumons jouaient comme des soufflets de forge, possédait un filet de voix dont la limpidité surprenait ceux qui l'entendaient parler pour la première fois.

Comme Tonsard, que son renom dispensait de toute preuve de férocité, comme tous ceux qui sont gardés par une opinion publique quelconque,

Socquard ne déployait jamais sa triomphante force musculaire, à moins que des amis ne l'en priassent. Il prit donc la bride du cheval quand le beau-père du procureur du roi tourna pour se ranger au perron.

– Vous allez bien par chez vous, monsieur Rigou ?... dit l'illustre Socquard.

– Comme ça, mon vieux, répondit Rigou. Plissoud et Bonnébault, Viallet et Amaury, soutiennent-ils toujours ton établissement ?

Cette demande, faite sur un ton de bonhomie et d'intérêt, n'était pas une de ces questions banales jetées au hasard par les supérieurs à leurs inférieurs. À son temps perdu, Rigou songeait aux moindres détails, et déjà l'accointance de Bonnébault, de Plissoud et du brigadier Viallet avait été signalée par Fourchon à Rigou comme suspecte.

Bonnébault, pour quelques écus perdus au jeu, pouvait livrer au brigadier les secrets des paysans, ou parler sans savoir l'importance de ses bavardages après avoir bu quelques bols de punch de trop. Mais les délations du chasseur à la

loutre pouvaient être conseillées par la soif, et Rigou n'y fit attention que par rapport à Plissoud, à qui sa situation devait inspirer un certain désir de contrecarrer les conspirations dirigées contre les Aigues, ne fût-ce que pour se faire graisser la patte par l'un ou l'autre des deux partis.

Correspondant des assurances, qui commençait à se montrer en France, agent d'une société contre les chances du recrutement, l'huissier cumulait des occupations peu rétribuées qui lui rendaient la fortune d'autant plus difficile à faire, qu'il avait le vice d'aimer le billard et le vin cuit. De même que Fourchon, il cultivait avec soin l'art de s'occuper à rien, et il attendait sa fortune d'un hasard problématique. Il haïssait profondément la première société, mais il en avait mesuré la puissance. Lui seul connaissait à fond la tyrannie bourgeoise organisée par Gaubertin ; il poursuivait de ses railleries les richards de Soulanges et de la Ville-aux-Fayes, en représentant à lui seul l'opposition. Sans crédit, sans fortune, il ne paraissait pas à craindre ; aussi Brunel, enchanté d'avoir un concurrent méprisé, le protégeait-il pour ne pas lui voir vendre son

étude à quelque jeune homme ardent, comme Bonnac, par exemple, avec lequel il aurait fallu partager la clientèle du canton.

– Grâce à ces gens-là, ça boulotte, répondit Socquard ; mais on contrefait mon vin cuit !

– Faut poursuivre ? dit sentencieusement Rigou.

– Ça me mènerait trop loin, répondit le limonadier en jouant sur les mots sans le savoir.

– Et vivent-ils bien ensemble, tes chalands ?

– Ils ont toujours quelques castilles ; mais des joueurs, ça se pardonne tout.

Toutes les têtes étaient à celle des croisées du salon qui donnait sur la place. En reconnaissant le père de sa belle-fille, Soudry vint le recevoir sur le perron.

– Eh bien ! mon compère, dit l'ex-gendarme en se servant de ce mot selon sa primitive acception, Annette est-elle malade pour que vous nous accordiez votre présence pendant une soirée ?...

Par un reste d'esprit-gendarme, le maire allait

toujours droit au fait.

– Non, il y a du grabuge, répondit Rigou, en touchant de son index droit la main que lui tendit Soudry ; nous en causerons, car cela regarde un peu nos enfants...

Soudry, bel homme vêtu de bleu, comme s'il appartenait toujours à la gendarmerie, le col noir, les bottes à éperons, amena Rigou par le bras à son imposante moitié. La porte-fenêtre était ouverte sur la terrasse, où les habitués se promenaient en jouissant de cette soirée d'été qui faisait resplendir le magnifique paysage que, sur l'esquisse qu'on a lue, les gens d'imagination peuvent apercevoir.

– Il y a bien longtemps que nous ne vous avons vu, mon cher Rigou, dit madame Soudry en prenant le bras de l'ex-bénédictin en l'emmenant sur la terrasse.

– Mes digestions sont si pénibles !... répondit le vieil usurier. Voyez ! mes couleurs sont presque aussi vives que les vôtres.

L'entrée de Rigou sur la terrasse détermina,

comme on le pense, une explosion de salutations joviales parmi tous ces personnages.

– Ris, goulu !... j’ai découvert celui-là de plus, s’écria monsieur Guerbet le percepteur, en offrant la main à Rigou, qui y mit l’index de sa main droite.

– Pas mal ! pas mal ! dit le petit juge de paix Sarcus, il est assez gourmand, notre seigneur de Blangy.

– Seigneur, répondit amèrement Rigou, depuis bien longtemps je ne suis plus le coq de mon village.

– Ce n’est pas ce que disent les poules, grand scélérat ! fit la Soudry en donnant un petit coup d’éventail badin à Rigou.

– Nous allons bien, mon cher maître ! dit le notaire en saluant son principal client.

– Comme ça, répondit Rigou, qui prêta derechef son index à la main du notaire.

Ce geste, par lequel Rigou restreignait la poignée de main à la plus froide des démonstrations, aurait peint l’homme tout entier

à qui ne l'eût pas connu.

– Trouvons un coin où nous puissions parler tranquillement, dit l'ancien moine en regardant Lupin et madame Soudry.

– Revenons au salon, répondit la reine. Ces messieurs, ajouta-t-elle en montrant monsieur Gourdon, le médecin, et Guerbet, sont aux prises sur un *point de côté*...

Madame Soudry s'étant enquis du point en discussion, Guerbet, toujours si spirituel, lui avait dit : – « C'est un point de côté. » La reine crut à un terme scientifique, et Rigou sourit en l'entendant répéter ce mot d'un air prétentieux.

– Qu'est-ce que le Tapissier a donc fait de nouveau ? demanda Soudry qui s'assit à côté de sa femme, en la prenant par la taille.

Comme toutes les vieilles femmes, la Soudry pardonnait bien des choses en faveur d'un témoignage public de tendresse.

– Mais, répondit Rigou à voix basse pour donner l'exemple de la prudence, il est parti pour la préfecture, y réclamer l'exécution des

jugements et demander main-forte.

– C’est sa perte, dit Lupin en se frottant les mains. On se bûchera.

– On se bûchera ! reprit Soudry, c’est selon. Si le préfet et le général, qui sont ses amis, envoient un escadron de cavalerie, les paysans ne bûcheront rien... On peut, à la rigueur, avoir raison des gendarmes de Soulanges ; mais essayez donc de résister à une charge de cavalerie !

– Sibilet lui a entendu dire quelque chose de plus dangereux que ça, et c’est ce qui m’amène, reprit Rigou.

– Oh ! ma pauvre Sophie ! s’écria sentimentalement madame Soudry, dans quelles mains les Aigues sont-ils tombés ! Voilà ce que nous a valu la révolution ! des sacripants à graines d’épinards. On aurait bien dû s’apercevoir que quand on renverse une bouteille, la lie monte et gâte le vin !...

– Il a l’intention d’aller à Paris, et d’intriguer auprès du garde des sceaux pour tout changer au

tribunal.

– Ah ! dit Lupin, il a reconnu son danger.

– Si l'on nomme mon gendre avocat général, il n'y a rien à dire, et il le remplacera par quelque Parisien à sa dévotion, reprit Rigou. S'il demande un siège à la cour pour monsieur Gendrin, s'il fait nommer monsieur Guerbet, notre juge d'instruction, président à Auxerre, il renversera nos quilles !... Il a déjà la gendarmerie pour lui ; s'il a encore le tribunal, et s'il conserve près de lui des conseillers comme l'abbé Brossette et Michaud, nous ne serons pas à la noce ; il pourrait nous susciter de bien méchantes affaires.

– Comment, depuis cinq ans, vous n'avez pas su vous défaire de l'abbé Brossette ? dit Lupin.

– Vous ne le connaissez pas ; il est défiant comme un merle, répondit Rigou. Ce n'est pas un homme, ce prêtre-là, il ne fait pas attention aux femmes ; je ne lui vois aucune passion ; il est inattaquable. Le général, lui, prête le flanc à tout par sa colère. Un homme qui a un vice est toujours le valet de ses ennemis, quand ils savent se servir de cette ficelle. Il n'y a de fort que ceux

qui mènent leurs vices au lieu de se laisser mener par eux. Les paysans vont bien, on tient notre monde en haleine contre l'abbé, mais on ne peut encore rien contre lui. C'est comme Michaud ; des hommes comme ceux-là, c'est trop parfait, il faut que le bon Dieu les rappelle à lui...

– Il faut leur procurer des servantes qui savonnent bien leurs escaliers, dit madame Soudry, qui fit faire à Rigou le léger bond que font les gens très fins en apprenant une finesse.

– Le Tapissier a un autre vice ; il aime sa femme, et l'on peut encore le prendre par là...

– Voyons, il faut savoir s'il donne suite à ses idées, dit madame Soudry.

– Comment ! demanda Lupin, mais c'est là le *hic* !

– Vous Lupin, reprit Rigou d'un ton d'autorité, vous allez filer à la Préfecture y voir la belle madame Sarcus, et dès ce soir ! Vous vous arrangerez pour obtenir d'elle de faire répéter à son mari tout ce que le Tapissier a dit et fait à la préfecture.

– Je serai forcé d’y coucher, répondit Lupin.

– Tant mieux pour Sarcus le Riche, il y gagnera, répondit Rigou. Elle n’est pas encore trop *croûte*, madame Sarcus...

– Oh ! monsieur Rigou, fit madame Soudry en minaudant, les femmes sont-elles jamais croûtes ?

– Vous avez raison pour celle-là ! Elle ne se peint rien au miroir, répliqua Rigou, que l’exhibition des vieux trésors de la Cochet révoltait toujours.

Madame Soudry, qui croyait ne mettre qu’un soupçon de rouge, ne comprit pas cet à-propos épigrammique et demanda :

– Est-ce que les femmes peuvent donc se peindre ?

– Quant à vous, Lupin, dit Rigou sans répondre à cette naïveté, demain matin revenez chez le papa Gaubertin ; vous lui direz que le compère et moi, dit-il en frappant sur la cuisse de Soudry, nous viendrons casser une croûte chez lui, lui demander à déjeuner sur le midi. Dites-lui

les choses, afin que chacun de nous ait ruminé ses idées, car il s'agit d'en finir avec ce damné Tapissier. En venant vous trouver, je me suis dit qu'il faudrait brouiller le Tapissier avec le Tribunal, de manière à ce que le garde des sceaux lui rie au nez quand il viendra lui demander des changements dans le personnel de la Ville-aux-Fayes...

– Vivent les gens d'église !.. s'écria Lupin en frappant sur l'épaule de Rigou.

Madame Soudry fut aussitôt frappée d'une idée qui ne pouvait venir qu'à l'ancienne femme de chambre d'une fille d'Opéra.

– Si, dit-elle, nous pouvions attirer le Tapissier à la fête de Soulanges, et lui lâcher une fille de beauté à lui faire perdre la tête, il s'arrangerait peut-être de cette fille, et nous le brouillerions avec sa femme, à qui l'on apprendrait que le fils d'un ébéniste en revient toujours à ses premières amours...

– Ah ! ma belle, s'écria Soudry, tu as plus d'esprit à toi seule que la préfecture de police à Paris !

– C’est une idée qui prouve que madame est aussi bien notre reine par l’intelligence que par la beauté, dit Lupin.

Lupin fut récompensé par une grimace qui s’acceptait sans protêt comme un sourire, dans la première société.

– Il y aurait mieux, reprit Rigou, qui resta pendant longtemps pensif. Si ça pouvait tourner au scandale...

– Procès-verbal et plainte, une affaire en police correctionnelle, s’écria Lupin. Oh ! ce serait trop beau !

– Quel plaisir, dit Soudry naïvement, de voir le comte de Montcornet, grand-croix de la Légion d’honneur, commandeur de Saint-Louis, lieutenant général, accusé d’avoir attenté, dans un lieu public, à la pudeur, par exemple...

– Il aime trop sa femme !... dit judicieusement Lupin ; on ne l’amènera jamais là.

– Ce n’est pas un obstacle ; mais je ne vois dans tout l’arrondissement aucune fille capable de faire pécher un saint, je la cherche pour mon

abbé, s'écria Rigou.

– Que dites-vous de la belle Gatienne Giboulard d'Auxerre, dont est fou le fils Sarcus ?... s'écria Lupin.

– Ce serait la seule, répondit Rigou ; mais elle n'est pas capable de nous servir ; elle croit qu'elle n'a qu'à se montrer pour être admirée ; elle n'est pas assez accorte, et il faut un lutin, une finaude... C'est égal, elle viendra.

– Oui, dit Lupin, plus il verra de jolies filles, plus il y aura de chances.

– Il sera bien difficile de faire venir le Tapissier à la foire ! Et s'il vient à la fête, irait-il à notre bastringue de Tivoli ? dit l'ex-gendarme.

– La raison qui l'empêcherait de venir n'existe plus cette année, mon cœur, répondit madame Soudry.

– Quelle raison donc, ma belle ?... demanda Soudry.

– Le Tapissier a tâché d'épouser mademoiselle de Soulanges, dit le notaire, il lui fut répondu qu'elle était trop jeune, et il s'est piqué. Voilà

pourquoi messieurs de Soulanges et Montcornet, ces deux anciens amis, car ils ont servi tous deux dans la garde impériale, se sont refroidis au point de ne plus se voir. Le Tapissier n'a pas voulu rencontrer les Soulanges à la foire ; mais cette année ils n'y viendront pas.

Ordinairement la famille Soulanges séjournait au château en juillet, août, septembre et octobre ; mais le général commandait alors l'artillerie en Espagne, sous le duc d'Angoulême, et la comtesse l'avait accompagné. Au siège de Cadix, le comte de Soulanges gagna, comme on le sait, le bâton de maréchal qu'il eut en 1826. Les ennemis de Montcornet pouvaient donc croire que les habitants des Aigues ne dédaigneraient pas toujours les fêtes de Notre-Dame d'août, et qu'il serait facile de les attirer à Tivoli.

– C'est juste, s'écria Lupin. Eh bien ! c'est à vous, papa, dit-il en s'adressant à Rigou, de manœuvrer de manière à le faire venir à la foire, nous saurons bien *l'enclauder*...

La foire de Soulanges, qui se célèbre au 15 août, est une des particularités de cette ville, et

l'emporte sur toutes les foires à trente lieues à la ronde, même sur celles du chef-lieu de département. La Ville-aux-Fayes n'a pas de foire, car sa fête, la Saint-Sylvestre, tombe en hiver.

Du 12 au 15 août, les marchands abondaient à Soulanges et dressaient sur deux lignes parallèles ces baraques en bois, ces maisons en toile grise qui donnent alors une physionomie animée à cette place, ordinairement déserte. Les quinze jours que durent la foire et la fête produisent une espèce de moisson à la petite ville de Soulanges. Cette fête a l'autorité, le prestige d'une tradition. Les paysans, comme disait le père Fourchon, quittent peu leurs communes où les clouent leurs travaux. Par toute la France, les étalages fantastiques des magasins improvisés sur les champs de foire, la réunion de toutes les marchandises, objets des besoins ou de la vanité des paysans, qui d'ailleurs n'ont pas d'autres spectacles, exercent des séductions périodiques sur l'imagination des femmes et des enfants. Aussi, dès le 12 août, la mairie de Soulanges faisait-elle apposer dans toute l'étendue de l'arrondissement de la Ville-aux-Fayes, des

affiches signées Soudry qui promettaient protection aux marchands, aux saltimbanques, aux prodiges en tout genre, en annonçant la durée de la foire, et les spectacles les plus attrayants.

Sur ces affiches, que l'on a vu réclamées par la Tonsard à Vermichel, on lisait toujours cette ligne finale :

Tivoli sera illuminé en verres de couleur.

La Ville avait en effet adopté pour salle de bal public, le Tivoli créé par Socquard dans un jardin caillouteux comme la butte sur laquelle est bâtie Soulanges, où presque tous les jardins sont composés de terres rapportées.

Cette nature de terroir explique le goût particulier du vin de Soulanges, vin blanc, sec, liquoreux, presque semblable à du vin de Madère, au vin de Vouvray, à celui de Johannisberg, trois crûs quasi semblables, et consommé tout entier dans le département.

Les prodigieux effets produits par le bal Socquard sur l'imagination des habitants de cette vallée, les rendaient tous fiers de leur Tivoli.

Ceux du pays qui s'étaient aventurés jusqu'à Paris, disaient que le Tivoli de Paris ne l'emportait sur celui de Soulanges que par l'étendue. Gaubertin, lui, préférait hardiment le bal Socquard au bal de Tivoli.

– Pensons tous à cela, reprit Rigou, le Parisien, ce rédacteur de journaux, finira bien par s'ennuyer de son plaisir, et, par les domestiques, on pourra les attirer tous à la foire. J'y songerai. Sibilet, quoique son crédit baisse diablement, pourrait insinuer à son bourgeois que c'est une manière de se populariser...

– Sachez donc si la belle comtesse est cruelle avec monsieur, tout est là, pour la farce à lui jouer à Tivoli, dit Lupin à Rigou.

– Cette petite femme, s'écria madame Soudry, est trop Parisienne pour ne pas savoir ménager la chèvre et le chou.

– Fourchon a lâché sa petite-fille Catherine Tonsard à Charles, le second valet de chambre du Tapissier, nous aurons bientôt une oreille dans les appartements des Aigues, répondit Rigou. Êtes-vous sûr de l'abbé Taupin ?... dit-il en voyant

entrer le curé.

– L’abbé Moucheron et lui, nous les tenons comme je tiens Soudry !... dit madame Soudry en caressant le menton de son mari, à qui elle dit : – Pauvre chat ! tu n’est pas malheureux !

– Si je puis organiser un scandale contre ce tartufe Brossette, je compte sur eux !... dit tout bas Rigou qui se leva ; mais je ne sais pas si l’esprit du pays l’emportera sur l’esprit prêtre. Vous ne savez pas ce que c’est. Moi-même, qui ne suis pas un imbécile, je ne répondrai pas de moi, quand je me verrai malade. Je me réconcilierai sans doute avec l’Église.

– Permettez-nous de l’espérer, dit le curé pour qui Rigou venait à dessein d’élever la voix.

– Hélas ! la faute que j’ai faite en me mariant empêche cette réconciliation, répondit Rigou ; je ne peux pas tuer madame Rigou.

– En attendant, pensons aux Aigues, dit madame Soudry.

– Oui, répondit l’ex-bénédictin. Savez-vous que je trouve notre compère de la Ville-aux-

Fayes plus fort que nous ? J'ai dans l'idée que Gaubertin veut les Aigues à lui seul, et qu'il nous mettra dedans, répondit Rigou. Pendant le chemin, l'usurier des campagnes avait frappé avec le bâton de la prudence aux endroits obscurs qui, chez Gaubertin, sonnaient le creux.

– Mais les Aigues ne seront à personne de nous trois, il faut les démolir de fond en comble, répondit Soudry.

– D'autant plus, que je ne serais pas étonné qu'il s'y trouvât de l'or caché, dit finement Rigou.

– Bah !

– Oui, durant les guerres d'autrefois, les seigneurs, souvent assiégés, surpris, enterraient leurs écus pour pouvoir les retrouver, et vous savez que le marquis de Soulanges-Hautemer, en qui la branche cadette a fini, a été l'une des victimes de la conspiration Biron. La comtesse de Moret a eu la terre par confiscation...

– Ce que c'est que de savoir l'histoire de France ! dit le gendarme. Vous avez raison, il est

temps de convenir de nos faits avec Gaubertin.

– Et s’il biaise, dit Rigou, nous verrons à le *fumer*.

– Il est maintenant assez riche, dit Lupin, pour être honnête homme.

– Je répondrais de lui comme de moi, répondit madame Soudry, c’est le plus honnête homme du royaume.

– Nous croyons à son honnêteté, reprit Rigou : mais il ne faut rien négliger entre amis... À propos, je soupçonne quelqu’un à Soulanges de vouloir se mettre en travers...

– Et qui ? demanda Soudry.

– Plissoud, répondit Rigou.

– Plissoud ! reprit Landry, la pauvre rosse ! Brunet le tient par la longe, et sa femme par la mangeoire ; demandez à Lupin ?

– Que peut-il faire ? dit Lupin.

– Il veut, reprit Rigou, éclairer le Montcornet, avoir sa protection et se faire placer...

– Ça ne lui rapportera jamais autant que sa

femme à Soulanges, dit madame Soudry.

– Il dit tout à sa femme, quand il est gris, fit observer Lupin ; nous le saurions à temps.

– La belle madame Plissoud n’a pas de secrets pour vous, lui répondit Rigou ; allons, nous pouvons être tranquilles.

– Elle est d’ailleurs aussi bête qu’elle est belle, reprit madame Soudry ; je ne changerais pas avec elle, car si j’étais homme, j’aimerais mieux une femme laide et spirituelle, qu’une belle qui ne sait pas dire deux.

– Ah ! répondit le notaire en se mordant les lèvres, elle sait faire dire trois.

– Fat ! s’écria Rigou en se dirigeant vers la porte.

– Eh bien ! dit Soudry en reconduisant son compère, à demain, de bonne heure.

– Je viendrai vous prendre... Ah ça ! Lupin, dit-il au notaire qui sortit avec lui pour aller faire seller son cheval, tâchez que madame Sarcus sache tout ce que notre Tapissier fera contre nous à la Préfecture...

– Si elle ne peut pas le savoir, qui le saura ?...
répondit Lupin.

– Pardon, dit Rigou qui sourit avec finesse en regardant Lupin, je vois là tant de niais, que j’oubliais qu’il s’y trouve un homme d’esprit.

– Le fait est, que je ne sais pas comment je ne m’y suis pas encore rouillé, répondit naïvement Lupin.

– Est-il vrai que Soudry ait pris une femme de chambre...

– Mais, oui ! répondit Lupin ; depuis huit jours, monsieur le maire a voulu faire ressortir le mérite de sa femme, en la comparant à une petite bourguignotte de l’âge d’un vieux bœuf, et nous ne devinerons pas encore comment il s’arrange avec madame Soudry, car il a l’audace de se coucher de très bonne heure...

– Je verrai cela demain, dit le Sardanapale villageois en essayant de sourire.

Les deux profonds politiques se donnèrent une poignée de main en se quittant.

Rigou, qui ne voulait pas se trouver à la nuit

sur le chemin, car, malgré sa popularité récente, il était toujours prudent, dit à son cheval : – Allez, citoyen ! Une plaisanterie que cet enfant de 1793 décochait toujours contre la révolution. Les révolutions populaires n’ont pas d’ennemis plus cruels que ceux qu’elles ont élevés.

– Il ne fait pas de longues visites, le père Rigou, dit Gourdon le greffier à madame Soudry.

– Il les fait bonnes, s’il les fait courtes, répondit-elle.

– Comme sa vie, répondit le médecin ; il abuse de tout, cet homme-là.

– Tant mieux, répliqua Soudry, mon fils jouira plutôt du bien...

– Il vous a donné des nouvelles des Aigues ? demanda le curé.

– Oui, mon cher abbé, dit madame Soudry. Ces gens-là sont le fléau de ce pays-ci. Je ne comprends pas que madame de Montcornet, qui cependant est une femme comme il faut, n’entende pas mieux ses intérêts.

– Ils ont cependant un modèle sous les yeux,

répliqua le curé.

– Qui donc ? demanda madame Soudry en minaudant.

– Les Soulanges...

– Ah ! oui, répondit la reine après une pause.

– Tant pire ! me voilà ! cria madame Vermut en entrant, et sans mon réactif, car Vermut est trop inactif à mon égard, pour que je l'appelle un actif quelconque.

– Que diable fait donc ce sacré père Rigou ? dit alors Soudry à Guerbet en voyant la carriole arrêtée à la porte de Tivoli. C'est un de ces chats-tigres dont tous les pas ont un but.

– *Sacré* lui va ! répondit le gros petit percepteur.

– Il entre au café de la Paix !... dit Gourdon le médecin.

– Soyez paisibles, reprit Gourdon le greffier, il s'y donne des bénédictions à poings fermés, car on entend japper d'ici.

– Ce café-là, reprit le curé, c'est comme le

temple de Janus ; il s'appelait le café de la Guerre du temps de l'empire, et on y vivait dans un calme parfait ; les plus honorables bourgeois s'y réunissaient pour causer amicalement...

– Il appelle cela *causer* ! dit le juge de paix. Tudieu ! quelles conversations que celles dont il reste des petits Bourniers.

– Mais depuis qu'en l'honneur des Bourbons, on l'a nommé le café de la Paix, on s'y bat tous les jours... dit l'abbé Taupin en achevant sa phrase que le juge de paix avait pris la liberté d'interrompre.

Il en était de cette idée du curé comme des citations de la Bilboquéide, elle revenait souvent.

– Cela veut dire, répondit le père Guerbet, que la Bourgogne sera toujours le pays des coups de poing.

– Ce n'est pas si mal, dit le curé, ce que vous dites-là ! c'est presque l'histoire de notre pays.

– Je ne sais pas l'histoire de France, s'écria Soudry, mais avant de l'apprendre, je voudrais bien savoir pourquoi mon compère entre avec

Socquard dans le café ?

– Oh ! reprit le curé, s'il y entre et s'y arrête, vous pouvez être certain que ce n'est pas pour des actes de charité.

– C'est un homme qui me donne la chair de poule quand je le vois, dit madame Vermut.

– Il est tellement à craindre, reprit le médecin, que s'il m'en voulait, je ne serais pas encore rassuré par sa mort ; il est homme à se relever de son cercueil pour vous jouer quelque mauvais tour.

– Si quelqu'un peut nous envoyer le Tapissier ici, le 15 août, et le prendre dans quelque traquenard, c'est Rigou, dit le maire à l'oreille de sa femme.

– Surtout, répondit-elle à haute voix, si Gaubertin et toi, mon cœur, vous vous en mêlez...

– Tiens, quand je le disais ! s'écria monsieur Guerbet en poussant le coude à monsieur Sarcus, il a trouvé quelque jolie fille chez Socquard, et il la fait monter dans sa voiture...

– En attendant que... répondit le greffier.

– En voilà un de dit sans malice, s'écria monsieur Guerbet en interrompant le chantre de la Bilboquéide.

– Vous êtes dans l'erreur, messieurs, dit madame Soudry, monsieur Rigou ne pense qu'à nos intérêts, car, si je ne me trompe, cette fille est une fille à Tonsard.

– Il est comme le pharmacien qui s'approvisionne de vipères, s'écria le père Guerbet.

– On dirait, répondit monsieur Gourdon le médecin, que vous avez vu venir monsieur Vermut, notre pharmacien, à la manière dont vous parlez.

Et il montra le petit apothicaire de Soulanges qui traversait la place.

– Le pauvre bonhomme, dit le greffier, soupçonné de faire souvent de l'esprit avec madame Vermut ; voyez quelle *dégaine* il a ?... et on le croit savant.

– Sans lui, répondit le juge de paix, on serait bien embarrassé pour les autopsies ; il a si bien

retrouvé le poison dans le corps de ce pauvre Pigeron, que les chimistes de Paris ont dit à la Cour d'Assises, à Auxerre, qu'ils n'auraient pas mieux fait...

– Il n'a rien trouvé du tout, répondit Soudry ; mais, comme dit le président Gendrin, il est bon qu'on croie que le poison se retrouve toujours...

– Madame Pigeron a bien fait de quitter Auxerre, dit madame Vermut. C'est un petit esprit et une grande scélérate que cette femme-là, reprit-elle. Est-ce qu'on doit recourir à des drogues pour annuler un mari ? Est-ce que nous n'avons pas des moyens sûrs, mais innocents, pour nous débarrasser de cette engeance-là ? Je voudrais bien qu'un homme trouvât à redire à ma conduite ! Le bon monsieur Vermut ne me gêne guère, et il n'en est pas plus malade pour cela et madame de Montcornet, voyez comme elle se promène dans ses chalets, dans ses chartreuses avec ce journaliste qu'elle a fait venir de Paris à ses frais, et qu'elle dorlote sous les yeux du général !

– À ses frais ?... s'écria madame Soudry, est-

ce sûr ? Si nous pouvions en avoir une preuve, quel joli sujet pour une lettre anonyme au général...

– Le général, reprit madame Vermut... Mais vous ne l'empêcherez de rien, le Tapissier fait son état.

– Quel état, ma belle ? demanda madame Soudry.

– Eh bien ! il fournit le coucher.

– Si le pauvre petit Pigeron, au lieu de tracasser sa femme, avait eu cette sagesse, il vivrait encore, dit le greffier.

Madame Soudry se pencha du côté de son voisin, monsieur Guerbet de Conches, elle lui fit une de ces grimaces de singe dont elle croyait avoir hérité de son ancienne maîtresse comme de son argenterie, par droit de conquête, et redoublant sa dose de grimaces et désignant au maître de poste madame Vermut, qui coquetait avec l'auteur de la *Bilboquéide*, elle lui dit :

– Que cette femme a mauvais ton ! quels propos et quelles manières ? je ne sais pas si je

pourrai l'admettre plus longtemps *dans notre société*, surtout quand monsieur Gourdon, le poète, y sera.

En voilà de la morale sociale ! dit le curé qui avait tout observé et tout entendu sans dire mot.

Sur cette épigramme ou plutôt cette satire de la société, si concise et si vraie qu'elle atteignait chacun, on proposa de faire la partie de boston.

N'est-ce pas la vie comme elle est à tous les étages de ce qu'on est convenu d'appeler le monde ! Changez les termes, il ne se dit rien de moins, rien de plus dans les salons les plus dorés de Paris.

III

Le Café de la Paix

Il était environ sept heures quand Rigou passa devant le café de la Paix. Le soleil couchant, qui prenait en écharpe la jolie ville, y répandait alors ses belles teintes rouges, et le clair miroir des eaux du lac formait une opposition avec le fracas des vitres flamboyantes d'où naissaient les couleurs les plus improbables.

Devenu pensif, le profond politique, tout à ses trames, laissait aller son cheval si lentement, qu'en longeant le café de la Paix, il put entendre son nom jeté à travers une de ces disputes qui, selon l'observation du curé Taupin, faisaient du nom de cet établissement avec sa physionomie habituelle la plus violente antinomie.

Pour l'intelligence de cette scène, il est

nécessaire d'expliquer la topographie de ce pays de Cocagne bordé par le café sur la place, et terminé sur le chemin cantonal par le fameux Tivoli, que les meneurs destinaient à servir de théâtre à l'une des scènes de la conspiration ourdie depuis longtemps contre le général Montcornet.

Par sa situation à l'angle de la place et du chemin, le rez-de-chaussée de cette maison, bâtie dans le genre de celle de Rigou, à trois fenêtres sur le chemin, a sur la place deux fenêtres entre lesquelles se trouve la porte vitrée, par où l'on y entre. Le café de la Paix a de plus une porte bâtarde, ouvrant sur une allée qui le sépare de la maison voisine, celle de Vallet, le mercier de Soulanges, et par où l'on va dans une cour intérieure.

Cette maison, entièrement peinte en jaune d'or, excepté les volets qui sont en vert, est une des rares maisons de cette petite ville qui ont deux étages et des mansardes. Voici pourquoi.

Avant l'étonnante prospérité de la Ville-aux-Fayes, le premier étage de cette maison, qui

contient quatre chambres pourvues chacune d'un lit et du maigre mobilier nécessaire à justifier le mot *garni*, se louait aux gens obligés de venir à Soulanges par la juridiction du Baillage, ou aux visiteurs qu'on ne logeait pas au château ; mais, depuis vingt-cinq ans, ces chambres garnies n'avaient plus pour locataires que des saltimbanques, des marchands forains, des vendeurs de remèdes ou des commis-voyageurs. Au moment de la fête de Soulanges, les chambres se louaient à raison de quatre francs par jour. Les quatre chambres de Socquard lui rapportaient une centaine d'écus, sans compter le produit de la consommation extraordinaire que ses locataires faisaient alors dans son café.

La façade du côté de la place était ornée de peintures spéciales. Dans le tableau qui séparait chaque croisée de la porte, se voyaient des queues de billard amoureusement nouées par des rubans ; et au-dessus des nœuds s'élevaient des bols de punch fumant dans des coupes grecques. Ces mots, *Café de la Paix*, brillaient peints en jaune sur un champ vert à chaque extrémité duquel étaient des pyramides de billes tricolores.

Les fenêtres, peintes en vert, avaient des petites vitres de verre commun.

Une dizaine de thuyas, plantés à droite et à gauche dans des caisses, et qu'on devrait nommer les arbres à café, offraient leur végétation aussi malade que prétentieuse. Les bannes, par lesquelles les marchands de Paris et de quelques cités opulentes protègent leurs boutiques contre les ardeurs du soleil, étaient alors un luxe inconnu dans Soulanges. Les fioles exposées sur des planches derrière les vitrages méritaient d'autant plus leur nom, que la benoîte liqueur subissait là des cuissons périodiques. En concentrant ses rayons par les bosses lenticulaires des vitres, le soleil faisait bouillonner les bouteilles de Madère, les sirops, les vins de liqueur, les bocaux de prunes et de cerises à l'eau-de-vie mis en étalage, car la chaleur était si grande qu'elle forçait Aglaé, son père et leur garçon à se tenir sur deux banquettes placées de chaque côté de la porte et mal abritées par les pauvres arbustes que mademoiselle Socquard arrosait avec de l'eau presque chaude. Par certains jours, on les voyait tous trois, le père, la

fille et le garçon, étalés là comme des animaux domestiques, et dormant.

En 1804, époque de la vogue de *Paul et Virginie*, l'intérieur fut garni d'un papier verni représentant les principales scènes de ce roman. On y voyait des nègres récoltant le café, qui se trouvait au moins quelque part dans cet établissement, où l'on ne buvait pas vingt tasses de café par mois. Les denrées coloniales étaient si peu dans les habitudes soulangeoises, qu'un étranger qui serait venu demander une tasse de chocolat aurait mis le père Socquard dans un étrange embarras ; néanmoins, il aurait obtenu la nauséabonde bouillie brune que produisent ces tablettes où il entre plus de farine, d'amandes pilées et de cassonade que de sucre et de cacao, vendues à deux sous par les épiciers de village, et fabriquées dans le but de ruiner le commerce de cette denrée espagnole.

Quant au café, le père Socquard le faisait tout uniment bouillir dans un ustensile connu de tous les ménages sous le nom de *grand pot brun* ; il laissait tomber au fond la poudre mêlée de

chicorée, et il servait la décoction avec un sang-froid digne d'un garçon de café de Paris, dans une tasse de porcelaine qui, jetée par terre, ne se serait pas fêlée.

En ce moment, le saint respect que causait le sucre, sous l'Empereur, ne s'était pas encore dissipé dans la ville de Soulanges, et Aglaé Socquard apportait bravement quatre morceaux de sucre gros comme des noisettes, en addition à une tasse de café au marchand forain qui s'avisait de demander ce breuvage littéraire.

La décoration intérieure, relevée de glaces à cadres dorés et de patères pour accrocher les chapeaux, n'avait pas été changée depuis l'époque où tout Soulanges vint admirer cette tenture prestigieuse et un comptoir peint en bois d'acajou, à dessus de marbre Sainte-Anne, sur lequel brillaient des vases en plaqué, des lampes à double courant d'air, qui furent, dit-on, données par Gaubertin à la belle madame Socquard. Une couche gluante ternissait tout, et ne pouvait se comparer qu'à celle dont sont couverts les vieux tableaux oubliés dans les greniers.

Les tables peintes en marbre, les tabourets en velours d'Utrecht rouge, le quinquet à globe plein d'huile alimentant deux becs, attaché par une chaîne au plafond et enjolivé de cristaux, commencèrent la célébrité du café de la Guerre.

Là, de 1802 à 1804, tous les bourgeois de Soulanges allaient jouer aux dominos et au brelan, en buvant des petits verres de liqueur, du vin cuit, en y prenant des fruits à l'eau-de-vie, des biscuits ; car la cherté des denrées coloniales avait banni le café, le chocolat et le sucre. Le punch était la grande friandise, ainsi que les bavaroises. Ces préparations se faisaient avec une matière sucrée, siropeuse, semblable à la mélasse, dont le nom s'est perdu, mais qui fit alors la fortune de l'inventeur.

Ces détails succincts rappelleront ses analogues à la mémoire des voyageurs ; et ceux qui n'ont jamais quitté Paris, entreverront le plafond noirci par la fumée du café de la Paix et ses glaces ternies par des milliards de points bruns qui prouvaient en quelle indépendance y vivait la classe des diptères.

La belle madame Socquard, dont les aventures galantes surpassèrent celles de la Tonsard du Grand-1-Vert, avait trôné là, vêtue à la dernière mode ; elle affectionna le turban des sultanes. La *sultane* a joui, sous l'empire, de la vogue qu'obtient l'*ange* aujourd'hui.

Toute la vallée venait jadis y prendre modèle sur les turbans, les chapeaux à visière, les bonnets en fourrures, les coiffures chinoises de la belle *cafetière*, au luxe de laquelle contribuaient les gros bonnets de Soulanges. Tout en portant sa ceinture au plexus solaire, comme l'ont portée nos mères, si fières de leurs grâces impériales, Junie (elle s'appelait Junie !) fit la maison Socquard ; son mari lui devait la propriété d'un clos de vignes, de la maison qu'il habitait et du Tivoli. Le père de monsieur Lupin avait fait, disait-on, des folies pour la belle Junie Socquard ; Gaubertin, qui la lui avait enlevée, lui devait certainement le petit Bournier.

Ces détails et la science secrète avec laquelle Socquard fabriquait le *vin cuit* expliqueraient déjà pourquoi son nom et le café de la Paix étaient

devenus populaires ; mais bien d'autres raisons augmentaient cette renommée. On ne trouvait que du vin chez Tonsard et dans tous les autres cabarets de la vallée ; tandis que depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes, dans une circonférence de six lieues, le café de Socquard était le seul où l'on pût jouer au billard, et boire ce punch que préparait admirablement le bourgeois du lieu. Là seulement se voyaient en étalage des vins étrangers, des liqueurs fines, des fruits à l'eau-de-vie.

Ce nom retentissait donc dans la vallée presque tous les jours, accompagné des idées de volupté superfine que rêvent les gens dont l'estomac est plus sensible que le cœur. À ces causes se joignait encore le privilège d'être partie intégrante de la fête de Soulanges. Dans l'ordre immédiatement supérieur, le café de la Paix était enfin, pour la ville ce que le cabaret du Grand-I-Vert était pour la campagne, un entrepôt de venin ; il servait de transit aux commérages entre la Ville-aux-Fayes et la vallée. Le Grand-I-Vert fournissait le lait et la crème au café de la Paix, et les deux filles à Tonsard étaient en rapports

journaliers avec cet établissement.

Pour Socquard, la place de Soulanges était un appendice de son café. L'alcide allait de porte en porte causant avec chacun, n'ayant en été qu'un pantalon pour tout vêtement et un gilet à peine boutonné, selon l'usage des cafetiers des petites villes. Il était averti par les gens avec lesquels il causait s'il entrait quelqu'un dans son établissement, où il se rendait pesamment.

Ces détails doivent convaincre les Parisiens qui n'ont jamais quitté leur quartier, de la difficulté, disons mieux, de l'impossibilité de cacher la moindre chose dans la vallée de l'Avonne, depuis Conches jusqu'à la Ville-aux-Fayes. Il n'existe dans les campagnes aucune solution de continuité ; il s'y trouve de place en place des cabarets du Grand-I-Vert, des cafés de la Paix, qui font l'office d'échos, et où les actes les plus indifférents, accomplis dans le plus grand secret, sont répercutés par une sorte de magie. Le bavardage social remplit l'office de la télégraphie électrique ; c'est ainsi que s'accomplissent ces miracles de nouvelles apprises dans un clin d'œil

de désastres survenus à d'énormes distances.

Après avoir arrêté son cheval, Rigou descendit de sa carriole et attacha la bride à un des poteaux de la porte de Tivoli. Puis il trouva le plus naturel des prétextes pour écouter la discussion sans en avoir l'air, en se plaçant entre deux fenêtres par l'une desquelles il pouvait, en avançant la tête, voir les personnes, étudier les gestes, tout en saisissant les grosses paroles qui retentissaient aux vitres et que le calme extérieur permettait d'entendre.

– Et si je disais au père Rigou que ton frère Nicolas en veut à la Péchina, s'écriait une voix aigre, qu'il la guette à toute heure, qu'elle passera dessous le nez à votre seigneur, il saurait bien vous tripoter les entrailles, à tous tant que vous êtes, tas de gueux du Grand-I-Vert.

– Si tu nous faisais une pareille farce, Aglaé, répondit la voix glapissante de Marie Tonsard, tu ne conteras celle que je te ferais qu'aux vers de ton cercueil !... Ne te mêle pas plus des affaires de Nicolas que des miennes avec Bonnébault.

Marie, stimulée par sa grand-mère, avait,

comme on le voit, suivi Bonnébault ; en l'épiant, elle l'avait vu, par la fenêtre où stationnait en ce moment Rigou, déployant ses grâces et disant des flatteries assez agréables à mademoiselle Socquard, pour qu'elle se crût obligée de lui sourire. Ce sourire avait déterminé la scène au milieu de laquelle éclata cette révélation assez précieuse pour Rigou.

– Eh bien ! père Rigou, vous dégradez mes propriétés ?... dit Socquard en frappant sur l'épaule de l'usurier.

Le cafetier, venu d'une grange située au bout de son jardin et d'où l'on retirait plusieurs jeux publics, tels que machines à peser, chevaux à courir la bague, balançoires périlleuses, etc., pour les monter aux places qu'ils occupaient dans son Tivoli, avait marché sans faire de bruit, car il portait ces pantoufles en cuir jaune dont le bas prix en fait vendre des quantités considérables en province.

– Si vous aviez des citrons frais, je me ferais une limonade, répondit Rigou, la soirée est chaude.

– Mais qui piaille ainsi ? dit Socquard en regardant par la fenêtre et voyant sa fille aux prises avec Marie.

– On se dispute Bonnébault, répliqua Rigou d'un air sardonique.

Le courroux du père fut alors comprimé chez Socquard par l'intérêt du cafetier. Le cafetier jugea prudent d'écouter du dehors comme faisait Rigou ; tandis que le père voulait entrer et déclarer que Bonnébault, plein de qualités estimables aux yeux d'un cafetier, n'en avait aucune de bonne comme gendre d'un des notables de Soulanges. Et cependant le père Socquard recevait peu de propositions de mariage. À vingt-deux ans, la fille faisait comme largeur, épaisseur et poids, concurrence à madame Vermichel, dont l'agilité paraissait un phénomène. L'habitude de tenir un comptoir augmentait encore la tendance à l'embonpoint qu'Aglaé devait au sang paternel.

– Quel diable ces filles ont-elles au corps ? demanda le père Socquard à Rigou.

– Ah ! répondit l'ancien bénédictin, c'est de

tous les diables celui que l'Église a saisi le plus souvent.

Socquard, pour toute réponse, se mit à examiner sur les tableaux qui séparent les fenêtres les queues de billard dont la réunion s'expliquait difficilement à cause des places où manquait le mortier écaillé par la main du temps.

En ce moment, Bonnébault sortit du billard, une queue à la main, et en frappa rudement Marie, en lui disant :

– Tu m'as fait manquer de touche ; mais je ne te manquerai point, et je continuerai tant que tu n'auras pas mis une sourdine à ta *grelotte*.

Socquard et Rigou, qui jugèrent à propos d'intervenir, entrèrent au café par la place, et firent lever une si grande quantité de mouches, que le jour en fut obscurci. Le bruit fut semblable à celui des lointains exercices de l'école des tambours. Après leur premier saisissement, ces grosses mouches à ventre bleuâtre, accompagnées de petites mouches assassines et de quelques mouches à chevaux, revinrent reprendre leur place au vitrage, où, sur trois rangs de planches,

dont la peinture avait disparu sous leurs points noirs, se voyaient des bouteilles visqueuses, rangées comme des soldats.

Marie pleurait. Être battue devant sa rivale par l'homme aimé est une de ces humiliations qu'aucune femme ne supporte, à quelque degré qu'elle soit de l'échelle sociale, et plus bas elle est, plus violente est l'expression de sa haine ; aussi la fille Tonsard ne vit-elle ni Rigou ni Socquard ; elle tomba sur un tabouret, dans un morne et farouche silence, que l'ancien religieux épia.

– Cherche un citron frais, Aglaé, dit le père Socquard, et rince toi-même un verre à patte.

– Vous avez sagement fait de renvoyer votre fille, dit tout bas Rigou à Socquard, elle allait être blessée à mort peut-être.

Et il montra d'un coup d'œil la main par laquelle Marie tenait un tabouret qu'elle avait empoigné pour le jeter à la tête d'Aglaé qu'elle visait.

– Allons, Marie, dit le père Socquard en se

plaçant devant elle, on ne vient pas ici pour prendre des tabourets... et si tu cassais mes glaces, ce n'est pas avec le lait de tes vaches que tu me les paierais...

– Père Socquard, votre fille est une vermine, et je la vaux bien, entendez-vous ? Si vous ne voulez pas de Bonnébault pour gendre, il est temps que vous lui disiez d'aller jouer ailleurs que chez vous au billard !... qu'il y perd des cent sous à tout moment.

Au début de ce flux de paroles criées plutôt que dites, Socquard prit Marie par la taille et la jeta dehors, malgré ses cris et sa résistance. Il était temps pour elle, Bonnébault sortait de nouveau du billard, l'œil en feu.

– Ça ne finira pas comme ça ! s'écria Marie Tonsard.

– Tire-nous ta révérence, hurla Bonnébault que Viollet tenait à bras le corps pour l'empêcher de se livrer à quelques brutalités, va-t'en au diable, ou jamais je ne te parle ni ne te regarde.

– Toi ? dit Marie en jetant à Bonnébault un

regard furibond, rends-moi mon argent auparavant, et je te laisse à mademoiselle Socquard, si elle est assez riche pour te garder...

Là-dessus, Marie, effrayée de voir Alcide Socquard maître à peine de Bonnébault qui fit un bond de tigre, se sauva sur la route.

Rigou fit monter Marie dans sa carriole, afin de la soustraire à la colère de Bonnébault, dont la voix retentissait jusqu'à l'hôtel Soudry ; puis après avoir caché Marie, il revint boire sa limonade en examinant le groupe formé par Plissoud, par Amaury, par Viollet et par le garçon de café qui tâchait de calmer Bonnébault.

– Allons, c'est à vous à jouer, hussard, dit Amaury, petit jeune homme blond à l'œil trouble.

– D'ailleurs, elle a filé, dit Viollet.

Si quelqu'un a jamais exprimé la surprise, ce fut Plissoud, au moment où il aperçut l'usurier de Blangy assis à l'une des tables et plus occupé de lui, Plissoud, que de la dispute des deux filles. Malgré lui, l'huissier laissa voir sur son visage l'espèce d'étonnement que cause la rencontre

d'un homme à qui l'on en veut, ou contre qui l'on complotte, et il rentra soudain dans le billard.

– Adieu, père Socquard, dit l'usurier.

– Je vais vous amener votre voiture, reprit le limonadier, donnez-vous le temps.

– Comment faire pour savoir ce que ces gens-là se disent en jouant la poule, se demandait à lui-même Rigou, qui vit dans la glace la figure du garçon.

Ce garçon était un homme à deux fins, il faisait les vignes de Socquard, il balayait le café, le billard, il tenait le jardin propre et arrosait le Tivoli, le tout pour vingt écus par an. Il était toujours sans veste, hormis les grandes occasions, et il avait pour tout costume un pantalon de toile bleue, de gros souliers, un gilet de velours rayé devant lequel il portait un tablier de toile de ménage quand il était de service au billard ou dans le café. Ce tablier à cordons était l'insigne de ses fonctions. Ce gars avait été loué par le limonadier à la dernière foire, car dans cette vallée comme dans toute la Bourgogne, les gens se prennent sur la place pour l'année, absolument

comme on y achète des chevaux.

– Comment te nomme-t-on ? lui dit Rigou.

– Michel, pour vous servir, répondit le garçon.

– Ne vois-tu pas ici quelquefois le père Fourchon ?

– Deux ou trois fois par semaine avec monsieur Vermichel, qui me donne quelques sous pour l’avertir quand sa femme *déboule* sur eux...

– C’est un brave homme, le père Fourchon, et instruit et plein de sens, dit Rigou, qui paya sa limonade et quitta ce café nauséabond en voyant sa carriole que le père Socquard avait amenée devant le café.

En montant dans sa voiture, le père Rigou aperçut le pharmacien, et il le héla par un : « Ohé, monsieur Vermut ! » En reconnaissant le richard, Vermut hâta le pas, Rigou le rejoignit et lui dit à l’oreille :

– Croyez-vous qu’il y ait des réactifs qui puissent désorganiser le tissu de la peau jusqu’au point de produire un mal réel, comme un panaris au doigt ?...

– Si monsieur Gourdon veut s’en mêler, oui, répondit le petit savant.

– Vermut, pas un mot là-dessus, ou sinon nous serions brouillés ; mais parlez-en à monsieur Gourdon, et dites-lui de venir me voir après demain ; je lui procurerai l’opération assez délicate de couper un index.

Puis, l’ancien maire, laissant le petit pharmacien ébahi, monta dans sa carriole à côté de Marie Tonsard.

– Eh bien ! petite vipère, lui dit-il en lui prenant le bras quand il eut attaché les guides de sa bête à un anneau sur le devant du tablier de cuir qui fermait sa carriole, et que le cheval eut pris son allure, tu crois donc que tu garderas Bonnébault en te livrant à des violences pareilles ?... Si tu étais sage, tu favoriserais son mariage avec cette grosse tonne de bêtise, et alors tu pourrais te venger.

Marie ne put s’empêcher de sourire en répondant :

– Ah ! que vous êtes mauvais ! vous êtes bien

notre maître à tous !

– Écoute, Marie, j’aime les paysans ; mais il ne faut pas qu’un de vous se mette entre mes dents et une bouchée de gibier... Ton frère Nicolas, comme l’a dit Aglaé, poursuit la Péchina. Ce n’est pas bien, car je la protège, cette enfant ; elle sera mon héritière pour trente mille francs, et je veux la bien marier. J’ai su que Nicolas, aidé par ta sœur Catherine, avait failli tuer cette pauvre petite, ce matin ; tu verras ton frère et ta sœur, dis-leur ceci : – Si vous laissez la Péchina tranquille, le père Rigou sauvera Nicolas de la conscription...

– Vous êtes le diable en personne, s’écria Marie ; on dit que vous avez signé un pacte avec lui... c’est-il possible ?

– Oui, dit gravement Rigou.

– On nous le disait aux veillées, mais je ne le croyais pas.

– Il m’a garanti qu’aucun attentat dirigé contre moi ne m’atteindrait, que je ne serai jamais volé, que je vivrai cent ans sans maladie, que je

réussirai en tout, et que jusqu'à l'heure de ma mort je serai jeune comme un coq de deux ans...

– Ça se voit bien, dit Marie. Eh bien ! il vous est *diablement* facile de sauver mon frère de la conscription...

– S'il le veut, car il faut qu'il y laisse un doigt, voilà tout, reprit Rigou, je lui dirai comment !

– Tiens ! vous prenez le chemin du haut ? dit Marie.

– À la nuit, je ne passe plus par ici, répondit l'ancien moine.

– À cause de la croix ? dit naïvement Marie.

– C'est bien cela, rusée ! répondit le diabolique personnage.

Ils étaient arrivés à un endroit où la route cantonale est creusée à travers une faible élévation du terrain. Cette tranchée offre deux talus assez roides, comme on en voit tant sur les routes de France.

Au bout de cette gorge, d'une centaine de pas de longueur, les routes de Ronquerolles et de Cerneux forment un carrefour planté d'une croix.

De l'un ou de l'autre talus, un homme peut ajuster un passant et le tuer presque à bout portant, avec d'autant plus de facilité que cette éminence étant couverte de vignes, un malfaiteur trouve toute facilité pour s'embusquer dans des buissons de ronces venus au hasard. On devine pourquoi l'usurier, toujours prudent, ne passait jamais par là de nuit ; la Thune tourne ce monticule appelé les Clos de la Croix. Jamais place plus favorable ne s'est rencontrée pour une vengeance ou pour un assassinat, car le chemin de Ronquerolles va rejoindre le pont fait sur l'Avonne, devant le pavillon du rendez-vous de chasse, et le chemin de Cerneux mène au-delà de la route royale, en sorte qu'entre les quatre chemins des Aigues, de la Ville-aux-Fayes, de Ronquerolles et de Cerneux, le meurtrier peut se choisir une retraite et laisser dans l'incertitude ceux qui se mettraient à sa poursuite.

– Je vais te laisser à l'entrée du village, dit Rigou quand il aperçut les premières maisons de Blangy.

– À cause d'Annette, vieux lâche ! s'écria

Marie. La renverrez-vous bientôt, celle-là, v'là trois ans que vous l'avez !... Ce qui m'amuse, c'est que votre vieille se porte bien... le bon Dieu se venge...

IV

Le triumvirat de la Ville-aux-Fayes

Le prudent usurier avait contraint sa femme et Jean de se coucher et de se lever au jour, en leur prouvant que la maison ne serait jamais attaquée s'il veillait, lui, jusqu'à minuit, et s'il se levait tard. Non seulement il avait ainsi conquis sa tranquillité de sept heures du soir jusqu'à cinq heures du matin, mais encore il avait habitué sa femme et Jean à respecter son sommeil et celui de l'Agar, dont la chambre était située derrière la sienne.

Aussi, le lendemain matin, vers six heures et demie, madame Rigou, qui veillait elle-même aux soins de la basse-cour, conjointement avec Jean, vint-elle frapper timidement à la porte de la chambre de son mari.

– Monsieur Rigou, dit-elle, tu m’as recommandé de t’éveiller.

Le son de cette voix, l’attitude de la femme, son air craintif en obéissant à un ordre dont l’exécution pouvait être mal reçue, peignaient l’abnégation profonde dans laquelle vivait cette pauvre créature, et l’affection qu’elle portait à cet habile tyranneau.

– C’est bien ! cria Rigou.

– Faut-il éveiller Annette ? demanda-t-elle.

– Non, laissez-la dormir !... Elle a été sur pied toute la nuit ! dit-il sérieusement.

Cet homme était toujours sérieux, même quand il se permettait une plaisanterie. Annette avait en effet ouvert mystérieusement la porte à Sibilet, à Fourchon, à Catherine Tonsard, venus tous à des heures différentes, entre onze heures et une heure.

Dix minutes après, Rigou, vêtu plus soigneusement qu’à l’ordinaire descendit, et dit à sa femme un : Bonjour, ma vieille ! qui la rendit plus heureuse que si elle avait vu le général

Montcornet à ses pieds.

– Jean, dit-il à l'ex-convers, ne quitte pas la maison, ne me laisse pas voler, tu y perdrais plus que moi !...

C'était en mélangeant les douceurs et les rebuffades, les espérances et les bourrades, que ce savant égoïste avait rendu ses trois esclaves aussi fidèles, aussi attachés que des chiens.

Rigou, toujours en prenant le chemin dit du haut, pour éviter les Clos de la Croix, arriva sur la place de Soulanges vers huit heures.

Au moment où il attachait les guides au tourniquet le plus proche de la petite porte à trois marches, le volet s'ouvrit, Soudry montra sa figure marquée de petite vérole, que l'expression de deux petits yeux noirs rendait finaude.

– Commençons par casser une croûte, car nous ne déjeunerons pas à la Ville-aux-Fayes avant une heure.

Il appela tout doucement une servante, jeune et jolie autant que celle de Rigou, qui descendit sans bruit, et à laquelle il dit de servir un morceau

de jambon et du pain ; puis il alla chercher lui-même du vin à la cave.

Rigou contempla, pour la millième fois, cette salle à manger, planchéyée en chêne, plafonnée à moulures, garnie de belles armoires bien peintes, boisée à hauteur d'appui, ornée d'un beau poêle et d'un cartel magnifique, provenus de mademoiselle Laguerre. Le dos des chaises était en forme de lyre, les bois peints et vernis en blanc, le siège en maroquin vert, à clous dorés. La table d'acajou massif était couverte en toile cirée verte à grandes hachures foncées, et bordée d'un liseré vert. Le parquet en point de Hongrie, minutieusement frotté par Urbain, accusait le soin avec lequel les anciennes femmes de chambre se font servir.

– Bah ! ça coûte trop cher, se dit encore Rigou... ; l'on mange aussi bien dans ma salle qu'ici, et j'ai la rente de l'argent qu'il faudrait pour m'arranger avec cette splendeur inutile. Où donc est madame Soudry ? demanda-t-il au maire de Soulanges, qui parut armé d'une bouteille vénérable.

– Elle dort.

– Et vous ne troublez plus guère son sommeil, dit Rigou.

L'ex-gendarme cligna d'un air goguenard, et montra le jambon que Jeannette, sa jolie servante, apportait.

– Ça vous réveille, un joli morceau comme celui-là ? dit le maire ; c'est fait à la maison ! il est entamé d'hier...

– Mon compère, je ne vous connaissais pas celle-là ? Où l'avez-vous pêchée ? dit l'ancien bénédictin à l'oreille de Soudry.

– Elle est comme le jambon, répondit le gendarme en recommençant à cligner ; je l'ai depuis huit jours.

Jeannette, encore en bonnet de nuit, en jupe courte, pieds nus dans des pantoufles, ayant passé ce corps de jupe fait comme une brassière, à la mode dans la classe paysanne, et sur lequel elle ajustait un foulard croisé qui ne cachait pas entièrement de jeunes et frais appas, ne paraissait pas moins appétissante que le jambon vanté par

Soudry. Petite, rondelette, elle laissait voir ses bras nus pendants, marbrés de rouge, au bout desquels de grosses mains à fossettes, à doigts courts et bien façonnés du bout, annonçaient une riche santé. C'était la vraie figure bourguignotte, rougeaude, mais blanche aux tempes, au col, aux oreilles ; les cheveux châtons, le coin de l'œil retroussé vers le haut de l'oreille, les narines ouvertes, la bouche sensuelle, un peu de duvet le long des joues ; puis, une expression vive tempérée par une attitude modeste et menteuse qui faisait d'elle un modèle de servante friponne.

– En honneur, Jeannette ressemble au jambon, dit Rigou. Si je n'avais pas une Annette, je voudrais une Jeannette.

– L'une vaut l'autre, dit l'ex-gendarme, car votre Annette est douce, blonde, mignarde... Comment va madame Rigou ?... dort-elle ?... reprit brusquement Soudry pour faire voir à Rigou qu'il comprenait la plaisanterie.

– Elle est éveillée avec notre coq, répondit Rigou, mais elle se couche comme les poules. Moi, je reste à lire le *Constitutionnel*. Le soir et le

matin, ma femme me laisse dormir, elle n'entrerait pas chez moi pour un monde...

– Ici c'est tout le contraire, répondit Jeannette. Madame reste avec les bourgeois de la ville à jouer ; ils sont quelquefois quinze au salon ; Monsieur se couche à huit heures, et nous nous levons au jour...

– Ça vous paraît différent, dit Rigou, mais au fond c'est la même chose. Eh bien ! ma belle enfant, venez chez moi, j'enverrai Annette ici, ce sera la même chose, et ce sera différent...

– Vieux coquin, dit Soudry, tu la rends honteuse.

– Comment, gendarme ! tu ne veux qu'un cheval dans ton écurie ?... Enfin chacun prend son bonheur où il le trouve.

Jeannette, sur l'ordre de son maître, alla lui préparer sa toilette.

– Tu lui auras promis de l'épouser à la mort de ta femme ? demanda Rigou.

– À nos âges, répondit le gendarme, il ne nous reste plus que ce moyen-là !

– Avec des filles ambitieuses, ce serait une manière de devenir promptement veuf... répliqua Rigou, surtout si madame Soudry parlait devant Jeannette de sa manière de savonner les escaliers.

Ce mot rendit les deux époux songeurs. Quand Jeannette vint annoncer que tout était prêt, Soudry lui dit un : – Viens m'aider ! qui fit sourire l'ancien bénédictin.

– Voilà encore une différence, dit-il, moi je te laisserais sans crainte avec Annette, mon compère.

Un quart d'heure après, Soudry, en grande tenue, monta dans le cabriolet d'osier, et les deux amis tournèrent le lac de Soulanges pour aller à la Ville-aux-Fayes.

– Et ce château-là ?... dit Rigou quand il atteignit à l'endroit d'où le château se voyait en profil.

Le vieux révolutionnaire mit à ce mot un accent où se révélait la haine que nourrissent les bourgeois campagnards contre les grands châteaux et les grandes terres.

– Mais tant que je vivrai, j’espère bien le voir debout, répliqua l’ancien gendarme ; le comte de Soulanges a été mon général ; il m’a rendu service ; il m’a très bien fait régler ma pension, et puis il laisse gérer sa terre à Lupin, dont le père y a fait sa fortune. Après Lupin ce sera un autre, et tant qu’il y aura des Soulanges, on respectera cela !... Ces gens-là sont bons enfants, ils laissent à chacun sa récolte, et ils s’en trouvent bien...

– Ah ! le général a trois enfants qui peut-être à sa mort ne s’accorderont pas, un jour ou l’autre le mari de sa fille et les fils liciteront et gagneront à vendre cette mine de plomb et de fer à des marchands de biens que nous saurons repincer.

Le château de Soulanges apparut de profil comme pour défier le moine défroqué.

– Ah ! oui, dans ces temps-là l’on bâtissait bien... s’écria Soudry. Mais monsieur le comte économise en ce moment ses revenus pour pouvoir faire de Soulanges le majorat de sa pairie !...

– Compère, répondit Rigou, les majorats tomberont.

Une fois le chapitre des intérêts épuisé, les deux bourgeois se mirent à causer des mérites respectifs de leurs chambrières en patois un peu trop bourguignon pour être imprimé. Ce sujet inépuisable les mena si loin qu'ils aperçurent le chef-lieu d'arrondissement où régnait Gaubertin, et qui peut-être excite assez la curiosité pour faire admettre par les gens les plus pressés une petite digression.

Le nom de la Ville-aux-Fayes, quoique bizarre, s'explique facilement par la corruption de ce nom (en basse latinité, *Villa in Fago*, le manoir dans les bois.) Ce nom dit assez que jadis une forêt couvrait le delta formé par l'Avonne à son confluent dans la rivière qui se joint cinq lieues plus loin à l'Yonne. Un Franc bâtit sans doute une forteresse sur la colline qui, là, se détourne en allant mourir par des pentes douces dans la longue plaine où Leclercq, le député, avait acheté sa terre. En séparant par un grand et long fossé ce delta, le conquérant se fit une position formidable, une place essentiellement seigneuriale, commode pour percevoir des droits de péage sur les ponts nécessaires aux routes, et

pour veiller aux droits de mouture frappés sur les moulins.

Telle est l'histoire des commencements de la Ville-aux-Fayes. Partout où s'est établie une domination féodale ou religieuse, elle a engendré des intérêts, des habitants et plus tard des villes, quand les localités se trouvaient en position d'attirer, de développer ou de fonder des industries. Le procédé trouvé par Jean Rouvet pour flotter les bois, et qui exigeait des places favorables pour les intercepter, créa la Ville-aux-Fayes, qui, jusque-là, comparée à Soulanges, ne fut qu'un village. La Ville-aux-Fayes devint l'entrepôt des bois qui, sur une étendue de douze lieues, bordent les deux rivières. Les travaux que demandent le repêchage, la reconnaissance des bûches *perdues*, la façon des trains que l'Yonne porte dans la Seine, produisit un grand concours d'ouvriers. La population excita la consommation et fit naître le commerce. Ainsi, la Ville-aux-Fayes, qui ne comptait pas six cents habitants à la fin du seizième siècle, en comptait deux mille en 1790, et Gaubertin l'avait portée à quatre mille. Voici comment.

Quand l'Assemblée législative décréta la nouvelle circonscription du territoire, la Ville-aux-Fayes, qui se trouva située à la distance où, géographiquement, il fallait une sous-préfecture, fut choisie préférablement à Soulanges pour chef-lieu d'arrondissement. La sous-préfecture entraîna le tribunal de première instance et tous les employés d'un chef-lieu d'arrondissement. L'augmentation de la population parisienne, en augmentant la valeur et la quantité voulue des bois de chauffage, augmenta nécessairement l'importance du commerce de la Ville-aux-Fayes. Gaubertin avait assis sa nouvelle fortune sur cette nouvelle prévision, en devinant l'influence de la paix sur la population parisienne, qui, de 1815 à 1825, s'est accrue en effet de plus d'un tiers.

La configuration de la Ville-aux-Fayes est indiquée par celle du terrain. Les deux lignes du promontoire étaient bordées par des ports. Le barrage pour arrêter les bois était au bas de la colline occupée par la forêt de Soulanges. Entre ce barrage et la ville, il y avait un faubourg. La basse ville, située dans la partie la plus large du delta, plongeait sur la nappe d'eau du lac

d'Avonne.

Au-dessus de la basse ville, cinq cents maisons à jardins, assises sur la hauteur défrichée depuis trois cents ans, entourent ce promontoire de trois côtés, en jouissant toutes des aspects multipliés que fournit la nappe diamantée du lac d'Avonne, encombrée par des trains en construction sur ses bords, par des piles de bois. Les eaux chargées de bois de la rivière et les jolies cascades de l'Avonne, qui, plus haute que la rivière où elle se décharge, alimentent les vannes des moulins et les écluses de quelques fabriques, forment un tableau très animé, d'autant plus curieux qu'il est encadré par les masses vertes des forêts, et que la longue vallée des Aigues produit une magnifique opposition aux sombres repoussoirs qui dominent la Ville-aux-Fayes.

En face de ce vaste rideau, la route royale qui passe l'eau sur un pont, à un quart de lieue de la Ville-aux-Fayes, vient mordre au commencement d'une allée de peupliers où se trouve un petit faubourg groupé autour de la poste aux chevaux,

attenant à une grande ferme. La route cantonale fait également un détour pour gagner ce pont, où elle rejoint le grand chemin.

Gaubertin s'était bâti une maison sur un terrain du delta, avec le projet d'y faire une place qui rendrait la basse ville aussi belle que la ville haute. Ce fut la maison moderne en pierre, à balcon en fonte, à persiennes, à fenêtres bien peintes, sans autre ornement qu'une grecque sous la corniche, un toit d'ardoises, un seul étage et des greniers, une belle cour, et derrière, un jardin à l'anglaise, baigné par les eaux de l'Avonne. L'élégance de cette maison força la sous-préfecture, logée provisoirement dans un chenil, à venir en face dans un hôtel, que le département fut obligé de bâtir, sur les instances des députés Leclerq et Ronquerolles. La ville y bâtit aussi sa mairie. Le tribunal, également à loyer, eut un palais de justice achevé récemment, en sorte que la Ville-aux-Fayes dut au génie remuant de son maire une ligne de bâtiments modernes fort imposante. La gendarmerie se bâtissait une caserne pour achever le carré formé par la place.

Ces changements, dont les habitants s'enorgueillissaient, étaient dus à l'influence de Gaubertin, qui, depuis quelques jours, avait reçu la croix de la Légion d'honneur à l'occasion de la prochaine fête du roi. Dans une ville ainsi constituée, et de création moderne, il ne se trouvait ni aristocratie ni noblesse. Aussi les bourgeois de la Ville-aux-Fayes, fiers de leur indépendance, épousaient-ils tous la querelle survenue entre les paysans et un comte de l'empire qui prenait le parti de la restauration. Pour eux, les oppresseurs étaient les opprimés. L'esprit de cette ville commerçante était si bien connu du gouvernement, que l'on y avait mis pour sous-préfet un homme d'un esprit conciliant, l'élève de son oncle, le fameux des Lupeaulx, un de ces gens habitués aux transactions, familiarisés avec les exigences de tous les gouvernements, et que les puritains politiques, qui font pis, appellent des gens corrompus.

L'intérieur de la maison de Gaubertin avait été décoré par les inventions assez plates du luxe moderne. C'était de riches papiers de tenture à

bordures dorées, des lustres de bronze, des meubles en acajou, des lampes astrales, des tables rondes à dessus de marbre, de la porcelaine blanche à filets d'or pour le dessert, des chaises à fond de maroquin rouge et des gravures à l'aquatinta dans la salle à manger, un meuble de casimir bleu dans le salon, tous détails froids et d'une excessive platitude, mais qui parurent être à la Ville-aux-Fayes les derniers efforts d'un luxe sardanapalesque. Madame Gaubertin y jouait le rôle d'une élégante à grands effets, elle faisait de petites façons, elle minaudait à quarante-cinq ans en maîtresse sûre de son fait, et qui avait sa cour.

La maison de Rigou, celle de Soudry et celle de Gaubertin, ne sont-elles pas, pour qui connaît la France, la parfaite représentation du village, de la petite ville et de la sous-préfecture ?

Sans être ni un homme d'esprit ni un homme de talent, Gaubertin en avait l'apparence ; il devait la justesse de son coup d'œil et sa malice à une excessive âpreté pour le gain. Il ne voulait sa fortune ni pour sa femme, ni pour ses deux filles, ni pour son fils, ni pour lui-même, ni par esprit de

famille, ni pour la considération que donne l'argent ; outre sa vengeance, qui le faisait vivre, il aimait le jeu de l'argent comme Nucingen, qui manie toujours, dit-on, de l'or dans ses deux poches à la fois. Le train des affaires était la vie de cet homme ; et, quoiqu'il eût le ventre plein, il déployait l'activité d'un homme à ventre creux. Semblable aux valets de théâtre, les intrigues, les tours à jouer, les coups à organiser, les tromperies, les finasseries commerciales, les comptes à rendre, à recevoir, les scènes, les brouilles d'intérêt l'émoustillaient, lui maintenaient le sang en circulation, lui répandaient également la bile dans le corps. Et il allait, il venait à cheval, en voiture, par eau, dans les ventes aux adjudications, à Paris, toujours pensant à tout, tenant mille fils entre ses mains, et ne les brouillant pas.

Vif, décidé dans ses mouvements comme dans ses idées, petit, court, ramassé, le nez fin, l'œil allumé, l'oreille dressée, il tenait du chien de chasse. Sa figure hâlée, brune et toute ronde, de laquelle se détachaient des oreilles brûlées, car il portait habituellement une casquette, était en

harmonie avec ce caractère. Son nez était retroussé, ses lèvres serrées ne devaient jamais s'ouvrir pour une parole bienveillante. Ses favoris touffus formaient deux buissons noirs et luisants au-dessous de deux pommettes violentes de couleur et se perdaient dans sa cravate. Des cheveux frisottants, naturellement étagés comme ceux d'une perruque de vieux magistrat, blancs et noirs, tordus comme par la violence du feu qui chauffait son crâne brun, qui pétillait dans ses yeux gris enveloppés de rides circulaires, sans doute par l'habitude de toujours cligner en regardant à travers la campagne en plein soleil, complétaient bien sa physionomie. Sec, maigre, nerveux, il avait les mains velues, crochues, bossuées, des gens qui payent de leur personne. Cette allure plaisait aux gens avec lesquels il traitait, car il s'enveloppait d'une gaîté trompeuse ; il savait beaucoup parler sans rien dire de ce qu'il voulait taire ; il écrivait peu, pour pouvoir nier ce qui lui était défavorable dans ce qu'il laissait échapper. Ses écritures étaient tenues par un caissier, un homme probe que les gens du caractère de Gaubertin savent toujours

dénicher, et de qui, dans leur intérêt, ils font leur première dupe.

Quand le petit cabriolet d'osier de Rigou se montra, vers les huit heures, dans l'avenue qui, depuis la poste, longe la rivière, Gaubertin, en casquette, en bottes, en veste, revenait déjà des ports ; il hâta le pas en devinant bien que Rigou ne se déplaçait que pour *la grande affaire*.

– Bonjour, père l'empoigneur, bonjour bonne panse pleine de fiel et de sagesse, dit-il en donnant tour à tour une petite tape sur le ventre des deux visiteurs, nous avons à parler d'affaires, et nous en parlerons le verre en main, nom d'un petit bonhomme ! voilà la vraie manière.

– À ce métier-là, vous devriez être gras, dit Rigou.

– Je me donne trop de mal ; je ne suis pas comme vous autres, confiné dans ma maison, acoquiné là, comme un vieux roquentin... Ah ! vous faites bien, ma foi ! vous pouvez agir le dos au feu, le ventre à table, assis sur un fauteuil... la pratique vient vous trouver. Mais, entrez donc, nom d'un petit bonhomme ! la maison est bien à

vous pour le temps que vous y resterez.

Un domestique à livrée bleue, bordée d'un liseré rouge, vint prendre le cheval par la bride et l'emmena dans la cour où se trouvaient les communs et les écuries.

Gaubertin laissa ses deux hôtes se promener dans le jardin, et revint les trouver après un instant nécessaire pour donner ses ordres et organiser le déjeuner.

– Eh bien ! mes petits loups, dit-il en se frottant les mains, on a vu la gendarmerie de Soulanges se dirigeant au point du jour vers Conches ; ils vont sans doute arrêter les condamnés pour délits forestiers... nom d'un petit bonhomme ! ça chauffe ! ça chauffe !... À cette heure, reprit-il en regardant à sa montre, les gars doivent être bien et dûment arrêtés.

– Probablement, dit Rigou.

– Eh bien ! que dit-on dans les villages ? Qu'a-t-on résolu ?

– Mais qu'y a-t-il à résoudre ? demanda Rigou, nous ne sommes pour rien là-dedans,

ajouta-t-il en regardant Soudry.

– Comment ! pour rien ? Et si l'on vend les Aigues par suite de nos combinaisons, qui gagnera à cela cinq ou six cent mille francs ? Est-ce moi tout seul ? Je n'ai pas les reins assez forts pour cracher deux millions, avec trois enfants à établir et une femme qui n'entend pas raison sur l'article dépense ; il me faut des associés. Le père l'empoigneur n'a-t-il pas ses fonds prêts ? Il n'a pas une hypothèque qui ne soit à terme, et il ne prête plus que sur billets au jeu, dont je répons. Je m'y mets pour huit cent mille francs ; mon fils, le juge, deux cent mille ; nous comptons sur l'empoigneur pour deux cent mille ; pour combien voulez-vous y être, père la calotte ?

– Pour le reste, dit froidement Rigou.

– Tudieu, je voudrais avoir la main où vous avez le cœur ! dit Gaubertin. Et que ferez-vous ?

– Mais je ferai comme vous ; dites votre plan.

– Mon plan à moi, reprit Gaubertin, est de prendre double pour vendre moitié à ceux qui en voudront dans Conches, Cerneux et Blangy. Le

père Soudry aura ses pratiques à Soulanges, et vous, les vôtres ici. Ce n'est pas l'embarras ; mais comment nous entendrons-nous, entre nous ? comment partagerons-nous les grands lots ?...

– Mon Dieu ! rien n'est plus simple, dit Rigou. Chacun prendra ce qui lui conviendra le mieux. Moi d'abord je ne gênerai personne, je prendrai les bois avec mon gendre et le père Soudry ; ces bois sont assez dévastés pour ne pas vous tenter ; nous vous laisserons votre part dans le reste, ça vaut bien votre argent, ma foi.

– Nous signerez-vous ça, dit Soudry.

– L'acte ne vaudrait rien, répondit Gaubertin. D'ailleurs, vous voyez que je joue franc jeu ; je me fie entièrement à Rigou, c'est lui qui sera l'acquéreur.

– Ça me suffit, dit Rigou.

– Je n'y mets qu'une condition, j'aurai le pavillon du Rendez-vous, ses dépendances et cinquante arpents autour ; je vous payerai les arpents. Je ferai du pavillon ma maison de

campagne, elle sera près de mes bois. Madame Gaubertin, madame Isaure, comme elle veut qu'on la nomme, en fera sa villa, dit-elle.

– Je le veux bien, dit Rigou.

– Eh ! entre nous, reprit Gaubertin à voix basse, après avoir regardé de tous les côtés, et s'être bien assuré que personne ne pouvait l'entendre, les croyez-vous capables de faire quelque mauvais coup ?

– Comme quoi ? demanda Rigou qui ne voulait jamais rien comprendre à demi-mot.

– Mais si le plus enragé de la bande, une main adroite avec cela, faisait siffler une balle aux oreilles du comte... simplement pour le braver ?...

– Il est homme à courir sus et à l'empoigner.

– Alors Michaud ?...

– Michaud ne s'en vanterait pas, il politiquerait, espionnerait et finirait par découvrir l'homme et ceux qui l'ont armé.

– Vous avez raison, reprit Gaubertin. Il faudra qu'ils se révoltent une trentaine ensemble, on en jettera quelques-uns aux galères... enfin on

prendra les gueux, dont nous voudrions nous défaire après nous en être servis. Vous avez là deux ou trois chenapans, comme les Tonsard et Bonnébault...

– Tonsard fera quelque drôle de coup, dit Soudry, je le connais... et nous le ferons encore chauffer par Vaudoyer et Courtecuisse.

– J’ai Courtecuisse, dit Rigou.

– Et moi je tiens Vaudoyer dans ma main.

– De la prudence, dit Rigou, avant tout de la prudence.

– Tiens, papa la calotte, croyez-vous donc par hasard qu’il y aurait du mal à causer sur les choses comme elles vont... Est-ce nous qui verbalisons, qui empoignons, qui fagotons, qui glanons ?... Si monsieur le comte s’y prend bien, s’il s’abonne avec un fermier général pour l’exploitation des Aigues, dans ce cas, adieu paniers, vendanges sont faites, vous y perdrez peut-être plus que moi... Ce que nous disons, c’est entre nous, et pour nous, car je ne dirai certes pas un mot à Vaudoyer que je ne puisse

répéter devant Dieu et les hommes... Mais il n'est pas défendu de prévoir les événements et d'en profiter quand ils arrivent... Les paysans de ce canton-là ont la tête bien près du bonnet ; les exigences du général, sa sévérité, les persécutions de Michaud et de ses inférieurs les ont poussés à bout ; aujourd'hui les affaires sont gâtées, et je parierais qu'il y aura eu du grabuge avec la gendarmerie... Là-dessus, allons déjeuner.

Madame Gaubertin vint retrouver ses convives au jardin. C'était une femme assez blanche, à longues boucles à l'anglaise tombant le long de ses joues, qui jouait le genre passionné-vertueux, qui feignait de ne jamais avoir connu l'amour, qui mettait tous les fonctionnaires sur la question platonique, et qui avait pour attentif le Procureur du roi, son *palito*, disait-elle. Elle donnait dans les bonnets à pompons, mais elle se coiffait volontiers en cheveux, et elle abusait du bleu et du rose tendre. Elle dansait, elle avait de petites manières jeunes à quarante-cinq ans ; mais elle avait de gros pieds et des mains affreuses. Elle voulait qu'on l'appelât Isaure, car elle avait, au milieu de ses travers et de ses ridicules, le bon

goût de trouver ignoble le nom de Gaubertin ; elle avait les yeux pâles et les cheveux d'une couleur indécise, une espèce de nankin sale. Enfin elle était prise pour modèle par beaucoup de jeunes personnes qui assassinaient le ciel de leurs regards et faisaient les anges.

– Eh bien ! messieurs, dit-elle en les saluant, j'ai d'étranges nouvelles à vous apprendre, la gendarmerie est revenue...

– A-t-elle fait des prisonniers ?

– Pas du tout ; le général d'avance avait demandé leur grâce... elle est accordée en faveur de l'heureux anniversaire du retour du roi parmi nous.

Les trois associés se regardèrent.

– Il est plus fin que je ne le croyais, ce gros cuirassier ! dit Gaubertin. Allons nous mettre à table, il faut se consoler ; après tout, ce n'est pas une partie perdue, ce n'est qu'une partie remise ; ça vous regarde maintenant, Rigou...

Soudry et Rigou revinrent désappointés, n'ayant rien pu imaginer pour amener une

catastrophe qui leur profitât, et se fiant, ainsi que le leur avait dit Gaubertin, au hasard. Comme quelques jacobins aux premiers jours de la révolution, furieux, déroutés par la bonté de Louis XVI, et provoquant les rigueurs de la cour dans le but d'amener l'anarchie qui pour eux était la fortune et le pouvoir, les redoutables adversaires du comte de Montcornet mirent leur dernier espoir dans la rigueur que Michaud et ses gardes déploieraient contre de nouvelles dévastations ; Gaubertin leur promit son concours sans s'expliquer sur ses coopérateurs, car il ne voulait pas qu'on connût ses relations avec Sibilet. Rien n'égale la discrétion d'un homme de la trempe de Gaubertin, si ce n'est celle d'un ex-gendarme ou d'un prêtre défroqué. Ce complot ne pouvait être mené à bien, ou pour mieux dire à mal, que par trois hommes de ce genre, trempés par la haine et l'intérêt.

V

La victoire sans combat

Les craintes de madame Michaud étaient un effet de la seconde vue que donne la passion vraie. Exclusivement occupée d'un seul être, l'âme finit par embrasser le monde moral qui l'entoure, elle y voit clair. Dans son amour, une femme éprouve les pressentiments qui l'agitent plus tard dans la maternité.

Pendant que la pauvre jeune femme se laissait aller à écouter ces voix confuses qui viennent à travers des espaces inconnus, il se passait en effet dans le cabaret du Grand-I-Vert une scène où l'existence de son mari était menacée.

Vers cinq heures du matin, les premiers levés dans la campagne avaient vu passer la gendarmerie de Soulanges, qui se dirigeait vers

Conches. Cette nouvelle circula rapidement, et ceux que cette question intéressait furent assez surpris d'apprendre, par ceux du haut pays, qu'un détachement de gendarmerie, commandé par le lieutenant de la Ville-aux-Fayes, avait passé par la forêt des Aigues. Comme c'était un lundi, il y avait déjà des raisons pour que les ouvriers allassent au cabaret ; mais c'était la veille de l'anniversaire de la rentrée des Bourbons, et quoique les habitués du repaire des Tonsard n'eussent pas besoin de cette *auguste cause* (comme on disait alors) pour justifier leur présence au Grand-I-Vert, ils ne laissaient pas de s'en prévaloir très haut dès qu'ils croyaient avoir aperçu l'ombre d'un fonctionnaire quelconque.

Il se trouva là Vaudoyer, Tonsard et sa famille, Godain qui en faisait en quelque sorte partie, et un vieil ouvrier vigneron nommé Laroche. Cet homme vivait au jour le jour, il était un des délinquants fournis par Blangy dans l'espèce de conscription que l'on avait inventée pour dégoûter le général de sa manie de procès-verbaux. Blangy avait donné trois autres hommes, douze femmes, huit filles et cinq

garçons, dont les maris et les pères devaient répondre, et qui étaient dans une entière indigence ; mais aussi c'étaient les seuls qui ne possédassent rien. L'année 1823 avait enrichi les vigneron, et 1826 devait, par la grande quantité du vin, leur jeter encore beaucoup d'argent ; les travaux exécutés par le général avaient également répandu de l'argent dans les trois communes qui environnaient ses propriétés, et l'on avait eu de la peine à trouver à Blangy, à Conches et à Cerneux cent vingt prolétaires ; on n'y était parvenu qu'en prenant les vieilles femmes, les mères et les grand-mères de ceux qui possédaient quelque chose, mais qui n'avaient rien à elles, comme la mère de Tonsard. Ce Laroche, le vieil ouvrier délinquant, ne valait absolument rien ; il n'avait pas, comme Tonsard, un sang chaud et vicieux, il était animé d'une haine sourde et froide, il travaillait en silence, il gardait un air farouche ; le travail lui était insupportable, et il ne pouvait vivre qu'en travaillant ; ses traits étaient durs, leur expression repoussante. Malgré ses soixante ans, il ne manquait pas de force, mais son dos avait faibli, il était voûté, il se voyait sans avenir,

sans un bout de champ à lui, et il enviait ceux qui possédaient de la terre ; aussi dans la forêt des Aigues était-il sans pitié. Il y faisait avec plaisir des dévastations inutiles.

– Les laisserons-nous emmener ? disait Laroche. Après Conches, on viendra à Blangy ; je suis en récidive ; j’en ai pour trois mois de prison.

– Et que faire contre la gendarmerie ? vieil ivrogne ? lui dit Vaudoier.

– Tiens ! est-ce qu’avec nos faux nous ne couperons pas bien les jambes à leurs chevaux ? ils seront bientôt par terre, leurs fusils ne sont pas chargés, et quand ils se verront un contre dix, il faudra bien qu’ils déguerpiissent. Si les trois villages se soulevaient et qu’on tuât deux ou trois gendarmes, guillotinerait-on tout le monde ? Faudrait bien plier comme au fond de la Bourgogne où, pour une affaire semblable, on a envoyé un régiment. Ah bah ! le régiment s’en est allé ; les *pésans* ont continué d’aller au bois où ils allaient depuis des années comme ici.

– Tuer pour tuer, dit Vaudoier, il vaudrait

mieux n'en tuer qu'un ; mais là, sans danger, et de manière à dégoûter tous les *Arminacs* du pays.

– Lequel de ces brigands ? demanda Laroche.

– Michaud, dit Courtecuisse ; il a raison, Vaudoier, il a grandement raison. Vous verrez que quand un garde aura été mis à l'ombre, on n'en trouvera pas facilement d'autres qui resteront au soleil à surveiller. Ils y sont le jour, mais c'est qu'ils y sont encore la nuit. C'est des démons, quoi ?...

– Partout où vous allez, dit la vieille Tonsard, qui avait soixante-dix-huit ans et qui montra sa figure de parchemin, percée de mille trous et de deux yeux verts, ornée de ses cheveux d'un blanc sale qui sortaient par mèches de dessous un mouchoir rouge, partout où vous allez vous les trouvez, et ils vous arrêtent ; ils regardent votre fagot, et s'il y avait une seule branche coupée, une seule baguette de méchant coudrier, ils prendraient le fagot et vous feraient le verbal ; ils l'ont bien dit. Ah ! les gueux ! il n'y a pas à les attraper, et s'ils se défient de vous, ils vous ont bientôt fait délier votre bois... Ils sont là trois

chiens qui ne valent pas deux liards ; on les tuerait, ça ne ruinerait pas la France, allez.

– Le petit Vatel n'est pas encore si méchant ! dit madame Tonsard la belle-fille.

– Lui ! dit Laroche, il fait sa besogne comme les autres ; l'histoire de rire, c'est bon, il rit avec vous ; vous n'en êtes pas mieux avec lui pour cela ; c'est le plus malicieux des trois, c'est un sans-cœur pour le pauvre peuple, comme monsieur Michaud.

– Il a une jolie femme tout de même, monsieur Michaud, dit Nicolas Tonsard...

– Elle est pleine, dit la vieille mère ; mais si ça continue, on fera un drôle de baptême à son petit quand elle vèlera.

– Oh ! tous ces *Arminacs* de Parisiens, dit Marie Tonsard, il est impossible de rire avec eux... et si cela arrivait, ils vous feraient un *verbal* sans plus se soucier de vous que s'ils n'avaient pas ri.

– Tu as donc essayé de les entortiller ? dit Courtecuisse.

– Pardi !

– Eh bien ! dit Tonsard d'un air déterminé, c'est des hommes comme les autres, on peut en venir à bout.

– Ma foi, non, reprit Marie en continuant sa pensée, ils ne rient point ; je ne sais pas ce qu'on leur donne, car après tout, le crâne du pavillon, il est marié ; mais Vatel, Gaillard et Steingel ne le sont pas ; ils n'ont personne dans le pays, il n'y a pas une femme qui voudrait d'eux...

– Nous allons voir comment les choses vont se passer à la moisson et à la vendange, dit Tonsard.

– Ils n'empêcheront pas de glaner, dit la vieille.

– Mais je ne sais trop, répondit la bru Tonsard... leur Groison dit comme ça que monsieur le maire va publier un ban où il sera dit que personne ne pourra glaner sans un certificat d'indigence ; et qui est-ce qui le donnera ? Ce sera lui ! Il n'en donnera pas beaucoup. Il publiera aussi des défenses d'entrer dans les champs avant que la dernière gerbe ne soit dans

la charrette !...

– Ah çà ! mais c'est donc la grêle que ce cuirassier ! cria Tonsard hors de lui.

– Je ne le sais que d'hier, répondit sa femme, que j'ai offert un petit verre à Groison pour en tirer quelque nouvelle.

– En voilà un d'heureux ! dit Vaudoyer, on lui a bâti une maison, on lui a donné une bonne femme, il a des rentes, il est mis comme un roi... Moi, j'ai été vingt ans garde champêtre, je n'y ai gagné que des rhumes.

– Oui, il est heureux, dit Godain, et il a du bien...

– Nous restons là comme des imbéciles que nous sommes, s'écria Vaudoyer ; allons donc au moins voir comment ça se passe à Conches, ils ne sont pas plus endurants que nous autres.

– Allons, dit Laroche qui ne se tenait pas trop ferme sur ses jambes, si je n'en extermine pas un ou deux, je veux perdre mon nom.

– Toi, dit Tonsard, tu laisserais bien emmener toute la commune ; mais moi, si l'on touchait à la

vieille, voilà mon fusil, il ne manquerait pas son coup.

– Eh bien ! dit Laroche à Vaudoier, si l'on emmène un des Conches, il y aura un gendarme par terre.

– Il l'a dit ! le père Laroche, s'écria Courtecuisse.

– Il l'a dit, reprit Vaudoier, mais il ne l'a pas fait, et il ne le fera pas... À quoi ça te servirait-il si tu veux te faire rosser ?... Tuer pour tuer, il vaut mieux tuer Michaud...

Pendant cette scène, Catherine Tonsard était en sentinelle à la porte du cabaret, afin d'être en mesure de prévenir les buveurs de se taire s'il passait quelqu'un. Malgré leurs jambes avinées, ils s'élançèrent plutôt qu'ils ne sortirent du cabaret, et leur ardeur belliqueuse les dirigea vers Conches en suivant la route qui, pendant un quart de lieue, longeait les murs des Aigues.

Conches était un vrai village de Bourgogne, à une seule rue, dans laquelle passait le grand chemin. Les maisons étaient construites les unes

en briques, les autres en pisé ; mais elles étaient d'un aspect misérable. En y arrivant par la route départementale de la Ville-aux-Fayes, on prenait le village à revers, et il faisait alors assez d'effet. Entre la grande route et les bois de Ronquerolles, qui continuaient ceux des Aigues et couronnaient les hauteurs, coulait une petite rivière, et plusieurs maisons assez bien groupées animaient le paysage. L'église et le presbytère formaient une fabrique séparée, et donnaient un point de vue à la grille du parc des Aigues qui venait jusque-là. Devant l'église se trouvait une place entourée d'arbres, où les conspirateurs du Grand-I-Vert aperçurent la gendarmerie, et ils doublèrent alors leurs pas précipités. En ce moment, trois hommes à cheval sortirent par la grille de Conches, et les paysans reconnurent le général et son domestique avec Michaud, le garde général, qui s'élançèrent au galop vers la place ; Tonsard et les siens y arrivèrent quelques minutes après eux. Les délinquants, hommes et femmes, n'avaient fait aucune résistance ; ils étaient tous entre les cinq gendarmes de Soulanges et les quinze autres venus de la Ville-aux-Fayes. Tout

le village était rassemblé là. Les enfants, les pères et les mères des prisonniers allaient et venaient et leur apportaient ce dont ils avaient besoin pour passer le temps de leur prison. C'était un coup d'œil assez curieux que celui de cette population campagnarde, exaspérée, mais à peu près silencieuse, comme si elle avait pris un parti. Les vieilles et les jeunes femmes étaient les seules qui parlaient. Les enfants, les petites filles étaient juchés sur des bois et des tas de pierres pour mieux voir.

– Ils ont bien pris leur temps, ces hussards de la guillotine, ils sont venus un jour de fête...

– Ah ça ! vous laissez donc emmener comme ça votre homme ! Qu'allez-vous donc devenir pendant trois mois, les meilleurs de l'année, où les journées sont bien payées...

– C'est eux qui sont les voleurs !... répondit la femme en regardant les gendarmes d'un air menaçant.

– Qu'avez-vous donc la vieille, à loucher comme ça ! dit le maréchal des logis, sachez que votre affaire ne sera pas longue à bâcler si vous

vous permettez de nous injurier.

– Je n’ai rien dit, s’empressa de dire la femme d’un air humble et piteux.

– J’en entendu tout à l’heure un propos dont je pourrai vous faire repentir...

– Allons, mes enfants, du calme ! dit le maire de Conches, qui était le maître de poste. Que diable ! ces hommes, on les commande, il faut bien qu’ils obéissent.

– C’est vrai ! c’est le bourgeois des Aigues qui fait tout cela... Mais, patience.

En ce moment, le général déboucha sur la place, et son arrivée excita quelques murmures, dont il s’inquiéta fort peu ; il alla droit au lieutenant de la gendarmerie de la Ville-aux-Fayes, et après lui avoir dit quelques mots et lui avoir remis un papier, l’officier se tourna vers ses hommes et leur dit :

– Laissez aller vos prisonniers, le général a obtenu leur grâce du roi.

En ce moment, le général Montcornet causait avec le maire de Conches ; mais, après quelques

moments de conversation échangée à voix basse, celui-ci, s'adressant aux délinquants qui devaient coucher en prison et qui se trouvaient tout étonnés d'être libres, leur dit :

– Mes amis, remerciez monsieur le comte, c'est lui à qui vous devez la remise de vos condamnations ; il a demandé votre grâce à Paris et l'a obtenue pour l'anniversaire de la rentrée du roi... J'espère qu'à l'avenir vous vous conduirez mieux envers un homme qui se conduit si bien envers vous, et que vous respecterez dorénavant ses propriétés. Vive le roi !

Et les paysans crièrent vive le roi ! avec enthousiasme, pour ne pas crier vive le comte de Montcornet.

Cette scène avait été politiquement méditée par le général, d'accord avec le préfet et le procureur général, car on avait voulu, tout en montrant de la fermeté pour stimuler les autorités locales et frapper l'esprit des campagnes, user de douceur, tant ces questions paraissaient délicates. En effet, la résistance, au cas où elle aurait eu lieu, jetait le gouvernement dans de grands

embarras. Comme l'avait dit Laroche, on ne pouvait pas guillotiner toute une commune.

Le général avait invité à déjeuner le maire de Conches, le lieutenant et le maréchal des logis. Les conspirateurs de Blangy restèrent dans le cabaret de Conches, où les délinquants délivrés employaient à boire l'argent qu'ils emportaient pour vivre en prison, et les gens de Blangy furent naturellement de la noce, car les gens de la campagne appliquent le mot de noce à toute les réjouissances. Boire, se quereller, se battre, manger et rentrer ivre et malade, c'est faire la noce.

Sortis par la grille de Conches, le comte ramena ses trois convives par la forêt, afin de leur montrer les traces des dégâts et leur faire juger l'importance de cette question.

Au moment où, vers midi, Rigou rentrait à Blangy, le comte, la comtesse, Émile Blondet, le lieutenant de gendarmerie, le maréchal des logis et le maire de Conches achevaient de déjeuner dans cette salle splendide et fastueuse où le luxe de Bouret avait passé, et qui a été décrite par

Blondet dans sa lettre à Nathan.

– Ce serait bien dommage d’abandonner un pareil séjour, dit le lieutenant de gendarmerie, qui n’était jamais venu aux Aigues, à qui l’on avait tout montré, et qui, en lorgnant à travers un verre de Champagne, avait remarqué l’admirable entrain des nymphes nues qui soutenaient le voile du plafond.

– Aussi nous y défendrons-nous jusqu’à la mort, dit Blondet.

– Si je dis ce mot, reprit le lieutenant en regardant son maréchal des logis, comme pour lui recommander le silence, c’est que les ennemis du général ne sont pas tous dans la campagne...

Le brave lieutenant était attendri par l’éclat du déjeuner, par ce service magnifique, par ce luxe impérial qui remplaçait le luxe de la fille d’Opéra, et Blondet avait poussé des paroles spirituelles qui le stimulaient autant que les santés chevaleresques qu’il avait vidées.

– Comment puis-je avoir des ennemis ? dit le général étonné.

– Lui si bon ! ajouta la comtesse.

– Il s'est mal quitté avec notre maire, M. Gaubertin, et pour demeurer tranquille il devrait se réconcilier avec lui.

– Avec lui !... s'écria le comte ; vous ne savez donc pas que c'est mon ancien intendant, un fripon !

– Ce n'est plus un fripon, dit le lieutenant, c'est le maire de la Ville-aux-Fayes.

– Il a de l'esprit, notre lieutenant, dit Blondet ; il est clair qu'un maire est essentiellement honnête homme.

Le lieutenant voyant, d'après le mot du comte, qu'il était impossible de l'éclairer, ne continua plus la conversation sur ce sujet.

VI

La forêt et la moisson

La scène de Conches avait produit un bon effet, et, de leur côté, les fidèles gardes du comte veillaient à ce qu'on n'emportât que le bois mort de la forêt des Aigues ; mais, depuis vingt ans, cette forêt avait été si bien exploitée par les habitants, qu'il n'y avait plus que du bois vivant, qu'ils s'occupaient à faire mourir pour l'hiver, par des procédés fort simples et qui ne pouvaient être découverts que longtemps après. Tonsard envoyait sa mère dans la forêt ; le garde la voyait entrer ; il savait par où elle devait sortir, et il la guettait pour voir le fagot ; il la trouvait chargée en effet de brindilles sèches, de branches tombées, de rameaux cassés et flétris ; et elle geignait, elle se plaignait d'avoir à courir bien loin, à son âge, pour obtenir ce misérable fagot.

Mais ce qu'elle ne disait pas, c'est qu'elle avait été dans les fourrés les plus épais, qu'elle avait dégagé la tige d'un jeune arbre et en avait enlevé l'écorce à l'endroit où il sortait du tronc, tout autour, en anneau ; puis elle avait remis la mousse, les feuilles, tout en état ; il était impossible de découvrir cette incision annulaire faite, non pas à la serpe, mais par une déchirure qui ressemblait à celle produite par ces animaux rongeurs et destructeurs nommés, selon les pays, des thons, des turcs, des vers blancs, et qui sont le premier état du hanneton. Ce ver est friand des écorces d'arbres ; il se loge entre l'écorce et l'aubier et mange en tournant. Si l'arbre est assez gros pour qu'il ait passé à sa seconde métamorphose, à sa larve, où il reste endormi jusqu'à sa seconde résurrection, l'arbre est sauvé ; car tant qu'il reste à la sève un endroit couvert d'écorce dans l'arbre, l'arbre croîtra. Pour savoir à quel point l'entomologie se lie à l'agriculture, à l'horticulture et à tous les produits de la terre, il suffit d'expliquer que les grands naturalistes comme Latreille, le comte Dejean, Klugg, de Berlin, Gêné, de Turin, etc., sont

arrivés à trouver que la plus grande partie d'insectes connus se nourrit aux dépens de la végétation ; que les coléoptères, dont le catalogue a été publié par M. Dejean, y sont pour vingt-sept mille espèces, et que, malgré les plus ardues recherches des entomologistes de tous les pays, il y a une immense quantité d'espèces dont on ne connaît pas les triples transformations qui distinguent tout insecte ; qu'enfin, non seulement toute plante a son insecte particulier, mais que tout produit terrestre, quelque détourné qu'il soit par l'industrie humaine, a le sien. Ainsi, le chanvre, le lin, après avoir servi soit à couvrir, soit à pendre les hommes après avoir roulé sur le dos d'une armée, devient papier à écrire, et ceux qui écrivent ou lisent beaucoup sont familiarisés avec les mœurs d'un insecte nommé le *pou du papier*, d'une allure et d'une tournure merveilleuses ; il subit ses transformations inconnues dans une rame de papier blanc soigneusement gardée, et vous le voyez courir, sautiller dans sa magnifique robe luisante comme du talc ou du spath : c'est une ablette qui vole.

Le turc est le désespoir du propriétaire ; il

échappe sous terre à la circulaire administrative, qui ne peut en ordonner les vêpres siciliennes que quand il est devenu hanneton, et si les populations savaient de quels désastres elles sont menacées au cas où elles n'extermineraient pas les hannetons et les chenilles, elles obéiraient un peu plus aux injonctions préfectorales !

La Hollande a manqué périr ; ses digues ont été rongées par les tarets, et la science ignore à quel insecte aboutit le taret, comme elle ignore les métamorphoses antérieures de la cochenille. L'ergot du seigle est vraisemblablement une peuplade d'insectes où le génie de la science n'a encore découvert qu'un léger mouvement. Ainsi, en attendant la moisson et le glanage, une cinquantaine de vieilles femmes imitèrent le travail du turc au pied de cinq ou six cents arbres qui devaient être des cadavres au printemps, et ne plus se couvrir de feuilles ; et ils étaient choisis au milieu des endroits les moins accessibles, en sorte que le branchage leur appartiendrait. Ce secret, qui l'avait donné ? Personne. Courtecuisse s'était plaint au cabaret de Tonsard d'avoir surpris, dans son jardin, un orme à pâlir ; cet

orme commençait une maladie, et il avait soupçonné le turc ; car lui, Courtecuisse, il connaissait bien les turcs, et quand un turc était au pied d'un arbre, l'arbre était perdu !... Et il initia son public du cabaret au travail du turc, en l'imitant. Les vieilles femmes se mirent à cette œuvre de destruction avec un mystère et une habileté de fée et elles y furent poussées par les mesures désespérantes que prit le maire de Blangy et qu'il fut ordonné de prendre aux maires des communes adjacentes. Les gardes champêtres tambourinèrent une proclamation où il était dit que personne ne serait admis à glaner et à halleboter sans un certificat d'indigence donné par les maires de chaque commune, et dont le modèle fut envoyé par le préfet au sous-préfet, et par celui-ci à chaque maire. Les grands propriétaires du département admiraient beaucoup la conduite du général Montcornet, et le préfet, dans ses salons, disait que si, au lieu de demeurer à Paris, les sommités sociales venaient sur leurs terres et s'entendaient, on finirait par obtenir quelque résultat heureux ; car ces mesures-là, ajoutait le préfet, devraient se prendre

partout, être appliquées avec ensemble et modifiées par des bienfaits, par une philanthropie éclairée, comme fait le général Montcornet.

En effet, le général et sa femme, assistés de l'abbé Brossette, essayaient de la bienfaisance. Ils l'avaient raisonnée ; ils voulaient démontrer par des résultats incontestables, à ceux qui les pillaient, qu'ils gagneraient davantage en s'occupant à des travaux licites. Ils donnaient du chanvre à filer et payaient la façon ; la comtesse faisait ensuite fabriquer de la toile avec ce fil, pour faire des torchons, des tabliers, des grosses serviettes pour la cuisine et des chemises pour les indigents. Le comte entreprenait des améliorations qui voulaient des ouvriers, et n'employait que ceux des communes environnantes. Sibilet était chargé de ces détails, tandis que l'abbé Brossette indiquait les vrais nécessaires à la comtesse et les lui amenait souvent. Madame de Montcornet tenait ses assises de bienfaisance dans la grande antichambre qui donnait sur le perron. C'était une belle salle d'attente, dallée en marbre blanc et rouge, ornée d'un beau poêle en faïence, garnie

de longues banquettes couvertes en velours rouge.

Ce fut là qu'un matin, avant la moisson, la vieille Tonsard amena sa petite-fille Catherine, qui avait à faire, disait-elle, une confession terrible pour l'honneur d'une famille pauvre, mais honnête. Pendant qu'elle parlait, Catherine se tenait dans une attitude de criminelle, elle raconta à son tour *l'embarras* dans lequel elle se trouvait et qu'elle n'avait confié qu'à sa grand-mère, sa mère la chasserait ; son père, un homme d'honneur, la tuerait. Si elle avait seulement mille francs, elle serait épousée par un pauvre ouvrier nommé Godain, qui savait tout, et qui l'aimait comme un frère ; il achèterait un mauvais terrain et s'y bâtirait une chaumière. C'était attendrissant. La comtesse promit de consacrer à ce mariage la somme nécessaire à satisfaire quelque fantaisie. Le mariage heureux de Michaud, celui de Groison, étaient faits pour l'encourager. Puis cette noce, ce mariage serait d'un bon exemple pour les gens du pays et les stimulerait à se bien conduire. Le mariage de Catherine Tonsard et de Godain fut donc arrangé

au moyen des mille francs donnés par la comtesse.

Une autre fois, une vieille horrible femme, la mère de Bonnébault, qui demeurait dans une mesure entre la porte de Conches et le village, rapportait une charge de gros écheveaux de fils.

– Madame la comtesse a fait des merveilles, disait l’abbé plein d’espoir dans le progrès moral de ces sauvages. Cette femme-là vous causait bien du dégât dans vos bois ; mais aujourd’hui, comment et pourquoi irait-elle ? Elle file du matin au soir, son temps est employé et lui rapporte.

Le pays était calme ; Groison faisait des rapports satisfaisants, les délits semblaient vouloir cesser, et peut-être qu’en effet l’état du pays et de ses habitants aurait complètement changé de face, sans l’avidité rancunière de Gaubertin, sans les cabales bourgeoises de la première société de Soulanges et sans les intrigues de Rigou, qui soufflaient comme un feu de forge la haine et le crime au cœur des paysans de la vallée des Aigues.

Les gardes se plaignaient toujours de trouver beaucoup de branches coupées à la serpette au fond des taillis, dans l'intention évidente de préparer du bois pour l'hiver, et ils guettaient les auteurs de ces délits sans avoir pu les prendre. Le comte, aidé par Groison, n'avait donné les certificats d'indigence qu'aux trente ou quarante pauvres réels de la commune ; mais les maires des communes environnantes avaient été moins difficiles. Plus le comte s'était montré clément dans l'affaire de Conches, plus il avait résolu d'être sévère à l'occasion du glanage, qui avait dégénéré en volerie. Il ne s'occupait point de ses trois fermes affermées ; il ne s'agissait que de ses métairies à moitié, qui étaient assez nombreuses ; il en avait six, chacune deux cents arpents. Il avait publié que, sous peine de procès-verbal et des amendes que prononcerait le tribunal de paix, il était défendu d'entrer dans les champs avant l'enlèvement des gerbes ; son ordonnance, au reste, ne concernait que lui dans la commune. Rigou connaissait le pays ; il avait loué ses terres labourables par portions à des gens qui savaient enlever leurs récoltes, et par petits baux, il se

faisait payer en grain. Le glanage ne l'atteignait point. Les autres propriétaires étaient paysans, et entre eux ils ne se mangeaient point. Le comte avait ordonné à Sibilet de s'arranger avec ses métayers pour couper sur les terres de chaque ferme, l'une après l'autre, en faisant repasser tous les moissonneurs à chacun de ses fermiers, au lieu de les disséminer, ce qui empêchait la surveillance. Le comte alla lui-même avec Michaud examiner comment se passeraient les choses. Groison, qui avait suggéré cette mesure, devait assister à toutes les prises de possession des champs du riche propriétaire par les indigents. Les habitants des villes n'imagineraient jamais ce qu'est le glanage pour les habitants de la campagne ; leur passion est inexplicable, car il y a des femmes qui abandonnent des travaux bien rétribués pour aller glaner. Le blé qu'elles trouvent ainsi leur semble meilleur ; il y a dans cette provision ainsi faite, et qui tient à leur nourriture la plus substantielle, un attrait immense. Les mères emmènent leurs petits enfants, leurs filles, leurs garçons ; les vieillards les plus cassés s'y traînent, et naturellement ceux

qui ont du bien affectent la misère. On met, pour glaner, ses haillons. Le comte et Michaud, à cheval, assistèrent à la première entrée de ce monde déguenillé dans les premiers champs de la première métairie. Il était dix heures du matin, le mois d'août était chaud, le ciel était sans nuages, bleu comme une pervenche ; la terre brûlait, les blés flambaient, les moissonneurs travaillaient la face cuite par la réverbération des rayons sur une terre endurcie et sonore, tous muets, la chemise mouillée, buvant de l'eau contenue dans ces cruches de grès rondes comme un pain, garnies de deux anses et d'un entonnoir grossier bouché avec un bout de saule.

Au bout des champs moissonnés, sur lesquels étaient les charrettes où s'empilaient les gerbes, il y avait une centaine de créatures qui, certes, laissaient bien loin les plus hideuses conceptions que les pinceaux de Murillo, de Téniers, les plus hardis en ce genre, et les figures de Callot, ce poète de la fantaisie des misères, aient réalisées ; leurs jambes de bronze, leurs têtes pelées, leurs haillons déchiquetés, leurs couleurs, si curieusement dégradées, leurs déchirures

humides de graisse, leurs reprises, leurs taches, les décolorations des étoffes, les trames mises à jour, enfin leur idéal du matériel des misères était dépassé, de même que les expressions avides, inquiètes, hébétées, idiotes, sauvages de ces figures, avaient sur les immortelles compositions de ces princes de la couleur, l'avantage éternel que conserve la nature sur l'art. Il y avait des vieilles au cou de dindon, à la paupière pelée et rouge, qui tendaient la tête comme des chiens d'arrêt devant la perdrix, des enfants silencieux comme des soldats sous les armes, de petites filles qui trépignaient comme des animaux attendant leur pâture ; les caractères de l'enfance et de la vieillesse étaient opprimés sous une féroce convoitise : celle du bien d'autrui, qui devenait leur bien par abus. Tous les yeux étaient ardents, les gestes menaçants ; mais tous gardaient le silence en présence du comte, du garde champêtre et du garde général. La grande propriété, les fermiers, les travailleurs et les pauvres s'y trouvaient représentés ; la question sociale se dessinait nettement, car la faim avait convoqué ces figures provocantes... Le soleil

mettait en relief tous ces traits durs et les creux des visages ; il brûlait les pieds nus et salis de poussière, il y avait des enfants sans chemise, à peine couverts d'une blouse déchirée, les cheveux blonds bouclés pleins de paille, de foin et de brins de bois ; quelques femmes en tenaient par la main de tout petits qui marchaient de la veille et qu'on allait laisser rouler dans quelques sillons.

Ce tableau sombre était déchirant pour un vieux soldat qui avait le cœur bon ; le général dit à Michaud :

– Ça me fait mal à voir. Il faut connaître l'importance de ces mesures pour y persister.

– Si chaque propriétaire vous imitait, demeurerait sur ses terres et y faisait le bien que vous faites sur les vôtres, mon général, il n'y aurait plus, je ne dis pas de pauvres, car il y en aura toujours ; mais il n'existerait pas un être qui ne pût vivre de son travail.

– Les maires de Conches, de Cerneux et de Soulanges nous ont envoyé leurs pauvres, dit Groison, qui avait vérifié les certificats, ça ne se

devrait pas...

– Non, mais nos pauvres iront sur ces communes-là, dit le comte ; c'est assez pour cette fois d'obtenir que l'on ne prenne pas à même les gerbes, il faut aller pas à pas, dit-il en partant.

– L'avez-vous entendu ? dit la vieille Tonsard à la vieille Bonnébault, car le dernier mot du comte avait été prononcé d'un ton moins bas que le reste, et il tomba dans l'oreille d'une de ces deux vieilles qui étaient postées dans le chemin qui longeait le champ.

– Oui, ça n'est pas tout ; aujourd'hui une dent demain une oreille ; s'ils pouvaient trouver une sauce pour manger nos fressures comme celles des veaux, ils mangeraient du chrétien ! dit la vieille Bonnébault, qui montra au comte quand il passa son profil menaçant, mais auquel elle donna en un clin d'œil une expression hypocrite par un regard mielleux et une grimace douceâtre ; elle s'empressa en même temps de faire une profonde révérence.

– Vous glanez donc aussi, vous à qui ma femme fait cependant gagner bien de l'argent ?

– Eh ! mon cher monsieur, que Dieu vous conserve en bonne santé, mais voyez-vous, mon gars me mange tout, et je sommes forcée de cacher ce peu de blé pour avoir du pain l’hiver,... j’en ramassons encore quelque peu... ça aide !

Le glanage donna peu de chose aux glaneurs. En se sentant appuyés, les fermiers et les métayers firent bien scier leurs récoltes, veillèrent à la mise en gerbe et à l’enlèvement, en sorte qu’il n’y eut plus au moins l’abus et le pillage des années précédentes.

Habitué à trouver dans leurs glanes une certaine quantité de blé et l’y cherchant vainement cette fois, les faux comme les vrais indigents, qui avaient oublié le pardon de Conches, éprouvèrent un mécontentement sourd qui fut envenimé par les Tonsard, par Courtecuisse, par Bonnébault, Vaudoyer, Godain et leurs adhérents, dans les scènes de cabaret. Ce fut pis encore après la vendange, car le hallebotage ne commença qu’après les vignes vendangées et visitées par Sibilet avec une rigueur remarquable. Cette exécution exaspéra les

esprits au dernier point ; mais quand il existe un si grand espace entre la classe qui se soulève et se courrouce et celle qui était menacée, que les paroles y meurent ; on ne s'aperçoit de ce qui s'y passe que par les faits ; les mécontents se livrant à un travail souterrain à la manière des taupes.

La foire de Soulanges s'était passée d'une manière assez calme, à l'exception de quelques tracasseries entre la première et la seconde société de la ville, suscitées par l'inquiet despotisme de la reine, qui ne voulait pas tolérer l'empire qu'avait établi et fondé la belle Euphémie Plissoud au cœur du brillant Lupin, dont elle paraissait avoir fixé pour toujours les volages ardeurs.

Le comte et la comtesse n'avaient paru ni à la foire de Soulanges, ni à la fête de Tivoli et cela leur fut compté pour un crime par les Soudry, les Gaubertin et leurs adhérents ; c'était de l'orgueil, c'était du dédain, disait-on chez madame Soudry. Pendant ce temps, la comtesse tâchait de combler le vide que lui causait l'absence d'Émile, par l'immense intérêt qui attache les belles âmes au

bien qu'elles font, ou qu'elles croient faire, et le comte, de son côté, s'appliquait avec non moins de zèle aux améliorations matérielles dans la régie de sa terre, qui devaient selon lui modifier aussi d'une manière favorable la position, et de là, le caractère des habitants de cette contrée. Aidée des conseils et de l'expérience de l'abbé Brossette, madame de Montcornet prenait peu à peu une connaissance statistiquement exacte des familles pauvres de la commune, de leurs positions respectives, de leurs besoins, de leurs moyens d'existence et de l'intelligence avec laquelle il fallait venir en aide à leur travail, sans les rendre eux-mêmes oisifs et paresseux.

La comtesse avait placé Geneviève Niseron, la *Péchina*, dans un couvent d'Auxerre, sous prétexte de lui faire apprendre assez de couture pour pouvoir l'employer chez elle, mais en réalité pour la soustraire aux infâmes tentatives de Nicolas Tonsard, que Rigou était parvenu à exempter du service militaire ; la comtesse pensait aussi qu'une éducation religieuse, la clôture et une surveillance monastique, sauraient dompter à la longue les passions ardentes de cette

précoce petite fille dont le sang monténégrin lui apparaissait parfois comme une flamme menaçante, s'apprêtant de loin à incendier le bonheur domestique de sa fidèle Olympe Michaud.

Donc, on était tranquille au château des Aigues. Le comte, endormi par Sibilet, rassuré par Michaud, s'applaudissait de sa fermeté, remerciait sa femme d'avoir contribué par sa bienfaisance à l'immense résultat de leur tranquillité. La question de la vente du bois, le général se réservait de la résoudre à Paris en s'entendant avec des marchands. Il n'avait aucune idée de la manière dont se fait le commerce, et il ignorait complètement l'influence de Gaubertin sur le cours de l'Yonne, qui approvisionnait Paris en grande partie.

VII

Le lévrier

Vers le milieu du mois de septembre, Émile Blondet, qui était allé publier un livre à Paris, revint se délasser aux Aigues et y penser aux travaux qu'il projetait pour l'hiver. Aux Aigues, le jeune homme aimant et candide des premiers jours qui succèdent à l'adolescence reparaissait chez ce journaliste usé.

– Quelle belle âme ! était le mot du comte et de la comtesse.

Les hommes habitués à rouler dans les abîmes de la nature sociale, à tout comprendre, à ne rien réprimer, se font une oasis dans le cœur, ils oublient leurs perversités et celles d'autrui ; ils deviennent dans un cercle étroit et réservé de petits saints ; ils ont des délicatesses féminines, et

se livrent à une réalisation momentanée de leur idéal, ils se font angéliques pour une seule personne qui les adore, et ils ne jouent pas la comédie ; ils mettent leur âme au vert pour ainsi dire ; ils ont besoin de se brosser leurs taches de boue, de guérir leurs plaies, de panser leurs blessures. Aux Aigues, Émile Blondet était sans venin et presque sans esprit, il ne disait pas une épigramme, il avait une douceur d'agneau, il était d'un platonique suave.

– C'est un si bon jeune homme, qu'il me manque quand il n'est pas là, disait le général. Je voudrais bien qu'il fît fortune et ne menât pas sa vie de Paris...

Jamais le magnifique paysage et le parc des Aigues n'avait été plus voluptueusement beau qu'il l'était alors. Aux premiers jours de l'automne, au moment où la terre, lasse de ses enfantements, débarrassée de ses productions, exhale d'admirables senteurs végétales, les bois surtout sont délicieux ; ils commencent à prendre ces teintes de vert bronzé, chaudes couleurs de terre de Sienne, qui composent les belles

tapisseries sous lesquelles ils se cachent comme pour défier le froid de l'hiver.

La nature, après s'être montrée pimpante et joyeuse au printemps comme une brune qui espère, devient alors mélancolique et douce comme une blonde qui se souvient ; les gazons se dorent, les fleurs d'automne montrent leurs pâles corolles, les marguerites percent plus rarement les pelouses de leurs yeux blancs, on ne voit plus que calices violâtres. Le jaune abonde, les ombrages deviennent plus clairs de feuillage et plus foncés de teintes, le soleil, plus oblique déjà, y glisse des lueurs orangées et furtives, de longues traces lumineuses qui s'en vont vite comme les robes traînantes des femmes qui disent adieu.

Le second jour après son arrivée, un matin, Émile était à la fenêtre de sa chambre qui donnait sur une de ces terrasses à balcon moderne, d'où l'on découvrait une belle vue. Ce balcon régnait le long des appartements de la comtesse, sur la face qui regardait les forêts et les paysages de Blangy. L'étang, qu'on eût nommé un lac si les

Aigues avaient été plus près de Paris, se voyait un peu, ainsi que son long canal ; la source, venue du pavillon du Rendez-vous, traversait une pelouse de son ruban moiré et pailleté par le sable.

Au dehors du parc, on apercevait contre les villages et les murs, les cultures de Blangy, quelques prairies en pente où paissaient des vaches, des propriétés entourées de haies, avec leurs arbres fruitiers, des noyers, des pommiers, puis comme cadre les hauteurs, où s'étalaient par étages les beaux arbres de la forêt. La comtesse était sortie en pantoufles pour regarder les fleurs de son balcon qui versaient leurs parfums du matin ; elle avait un peignoir de batiste sous lequel paraissait le rose de ses belles épaules ; un joli bonnet coquet était posé d'une façon mutine sur ses cheveux qui s'en échappaient follement, ses petits pieds brillaient en couleur de chair sous son bas transparent, son peignoir flottait sans ceinture, et laissait voir un jupon de batiste brodé, mal attaché sur sa paresseuse, qui se voyait aussi, quand le vent entrouvrait le léger peignoir.

– Ah ! vous êtes-là ! dit-elle.

– Oui...

– Que regardez-vous ?

– Belle question ! vous m'avez arraché à la nature. Dites donc, comtesse, voulez-vous faire ce matin, avant de déjeuner, une promenade dans les bois ?...

– Quelle idée ! Vous savez que j'ai la marche en horreur.

– Nous ne marcherons que très peu ; je vous conduirai en tilbury, nous emmènerons Joseph pour le garder... Vous ne mettez jamais le pied dans votre forêt ; et j'y remarque un singulier phénomène... il y a par places une certaine quantité de têtes d'arbres qui ont la couleur du bronze florentin, les feuilles sont sèches...

– Eh bien ! je vais m'habiller...

– Nous ne serons pas partis dans deux heures !... Prenez un châle, mettez un chapeau. des brodequins. c'est tout ce qu'il faut... Je vais dire d'atteler.

– Il faut toujours faire ce que vous voulez... Je

viens dans l'instant.

– Général, nous allons promener... voulez-vous venir ? dit Blondet en allant réveiller le comte qui fit entendre le grognement d'un homme que le sommeil du matin tient encore.

Un quart d'heure après, le tilbury roulait lentement sur les allées du parc, suivi à distance par un grand domestique en livrée.

La matinée était une matinée de septembre. Le bleu foncé du ciel éclatait par places au milieu des nuages pommelés qui semblaient le fond, et l'éther ne paraissait que l'accident ; il y avait de longues lignes d'outre-mer à l'horizon, mais par couches qui alternaient avec d'autres nuages à grains de sable ; ces tons changeaient et verdissaient au-dessus des forêts. La terre, sous cette couverture, était tiède comme une femme à son lever, elle exhalait des odeurs suaves et chaudes, mais sauvages ; l'odeur des cultures était mêlée à l'odeur des forêts. L'*Angélus* sonnait à Blangy, et les sons de la cloche, se mêlant au bizarre concert des bois, donnaient de l'harmonie au silence. Il y avait par places des

vapeurs montantes, blanches et diaphanes. En voyant ces beaux apprêts, il avait pris fantaisie à Olympe d'accompagner son mari qui devait aller donner un ordre à un des gardes dont la maison n'était pas éloignée ; le médecin de Soulanges lui avait recommandé de marcher sans se fatiguer, elle craignait la chaleur de midi, et ne voulait pas se promener le soir ; Michaud emmena sa femme et fut suivi par celui de ses chiens qu'il aimait le plus, un joli lévrier gris de souris marqué de taches blanches, gourmand comme tous les lévriers, plein de défauts comme un animal qui sait qu'on l'aime et qu'il plaît.

Ainsi, quand le tilbury vint à la grille du Rendez-vous, la comtesse, qui demanda comment allait madame Michaud, sut qu'elle était allée dans la forêt avec son mari.

– Ce temps-là inspire tout le monde, dit Blondet en lançant son cheval dans une des six avenues de la forêt, au hasard.

– Ah ça ! Joseph, tu connais les bois !

– Oui, monsieur.

Et d'aller ! Cette avenue était une des plus délicieuses de la forêt ; elle tourna bientôt en se rétrécissant et devint un sentier sinueux où le soleil descendait par les déchiquetures du toit de feuillage qui l'embrassait comme un berceau et où la brise apportait les senteurs du serpolet, des lavandes et des menthes sauvages, des rameaux flétris et des feuilles qui tombent en rendant un soupir ; les gouttes de rosée, semées dans l'herbe et sur les feuilles, s'égrenaient tout autour, au passage de la légère voiture, et à mesure qu'elle allait, les promeneurs entrevoyaient les fantaisies mystérieuses du bois : ces fonds frais, où la verdure est humide et sombre, où la lumière se veloute en s'y perdant ; ces clairières à bouleaux élégants, dominés par un arbre centenaire, l'hercule de la forêt ; ces magnifiques assemblages de troncs noueux, moussus, blanchâtres, à sillons creux, qui estampent des maculatures gigantesques, et cette bordure d'herbes fines, de fleurs grêles qui viennent sur les berges des ornières. Les ruisseaux chantaient. Certes, il y a des voluptés inouïes à conduire une femme, qui, dans les hauts et bas des allées

glissantes, où la terre est tapissée de mousse, fait semblant d'avoir peur ou réellement a peur, et se colle à vous, et vous fait sentir une pression involontaire ou calculée de la fraîche moiteur de son bras, du poids de sa grave et blanche épaule, et qui se met à sourire si l'on vient à lui dire qu'elle empêche de conduire. Le cheval semble être dans le secret de ces interruptions, il regarde à droite et à gauche.

Ce spectacle nouveau pour la comtesse, cette nature si vigoureuse en ses effets, si peu connue et si grande, la plongea dans une rêverie molle ; elle s'accota sur le tilbury et se laissa aller au plaisir d'être auprès d'Émile ; ses yeux étaient occupés, son cœur parlait, elle répondait à cette voix intérieure en harmonie avec la sienne ; lui aussi il la regardait à la dérobée, et il jouissait de cette méditation rêveuse, pendant laquelle les rubans de la capote s'étaient dénoués et livraient au vent du matin les boucles soyeuses de la chevelure blonde avec un abandon voluptueux. Comme ils allaient au hasard, ils arrivèrent à une barrière fermée, ils n'en avaient pas la clé ; on appela Joseph, chez lui, pas de clé non plus.

– Eh bien ! promenons-nous, Joseph gardera le tilbury, nous le retrouverons bien...

Émile et la comtesse s'enfoncèrent dans la forêt, et ils parvinrent à un petit paysage intérieur, comme il s'en rencontre souvent dans les bois. Vingt ans auparavant, les charbonniers ont fait là leur charbonnière, et la place est restée battue ; tout y a été brûlé dans une circonférence assez vaste. En vingt ans la nature a pu faire là le jardin de ses fleurs, un parterre pour elle, comme un jour un artiste se donne le plaisir de peindre pour soi un tableau. Cette délicieuse corbeille est entourée de beaux arbres, dont les couronnes retombent en vastes franges ; ils dessinent un immense baldaquin à cette couche où repose la déesse. Les charbonniers ont été par un sentier chercher de l'eau dans une fondrière, une mare toujours pleine, où l'eau est pure. Ce sentier subsiste, il vous invite à descendre par un tournant plein de coquetterie, et tout à coup il est déchiré ; il vous montre un pan coupé où mille racines descendent à l'air en formant comme un canevas à tapisserie. Cet étang inconnu est bordé d'un gazon plat, serré ; il y a là quelques

peupliers, quelques saules protégeant de leur léger ombrage le banc de gazon que s'y est construit un charbonnier méditatif ou paresseux. Les grenouilles sautent chez elles, les sarcelles s'y baignent, les oiseaux aquatiques arrivent et partent, un lièvre s'en va ; vous êtes maître de cette adorable baignoire parée des joncs vivants les plus magnifiques. Sur vos têtes les arbres se posent dans des attitudes diverses ; ici, des troncs qui descendent en forme de boas constrictors ; là, des fûts de hêtres droits comme des colonnes grecques. Les limaçons ou les limaces se promènent en paix. Une tanche vous montre son museau, l'écureuil vous regarde. Enfin, quand Émile et la comtesse, fatigués, se furent assis, un oiseau, je ne sais lequel, fit entendre un chant d'automne, un chant d'adieu que tous les oiseaux écoutèrent, un de ces chants fêtés avec amour, et qui s'entendent par tous les organes à la fois.

– Quel silence ! dit la comtesse émue et à voix basse, comme pour ne pas troubler cette paix.

Ils regardèrent les taches vertes de l'eau qui sont des mondes où la vie s'organise, ils se

montraient le lézard jouant au soleil et s'enfuyant à leur approche, conduite par laquelle il a mérité le nom d'ami de l'homme ; il prouve ainsi combien il le connaît, dit Émile. Ils se montraient les grenouilles, qui, plus confiantes, revenaient à fleur d'eau sur des lits de cresson, en faisant étinceler leurs yeux d'escarboucles. La poésie simple et suave de la nature s'infiltrait dans ces deux âmes blasées sur les choses factices du monde et les pénétrait d'une émotion contemplative. Quand tout à coup Blondet tressaillit, et se penchant à l'oreille de la comtesse : – Entendez-vous ?... lui dit-il.

– Quoi ?

– Un bruit singulier...

– Voilà bien les gens littéraires et de cabinet, qui ne savent rien de la campagne ; c'est un pivert qui fait son trou... Je gage que vous ne savez même pas le trait le plus curieux de l'histoire de cet oiseau ; dès qu'il a donné un coup de bec, et il en donne des milliers pour creuser un chêne deux fois plus gros que votre corps, il va voir derrière s'il a percé l'arbre, et il y

va à chaque instant.

– Ce bruit, chère institutrice d’histoire naturelle, n’est pas le bruit fait par un animal ; il y a je ne sais quoi d’intelligent qui annonce l’homme.

La comtesse fut saisie d’une peur panique ; elle se sauva dans la corbeille de fleurs en reprenant son chemin, et voulut quitter la forêt.

– Qu’avez-vous ?... lui cria Blondet, inquiet, en courant après elle.

– Il m’a semblé voir des yeux.... dit-elle quand elle eut regagné un des sentiers par lesquels ils étaient venus à la charbonnière.

En ce moment, ils entendirent la sourde agonie d’un être égorgé subitement, et la comtesse, dont la peur redoubla, se sauva si vivement, que Blondet put à peine la suivre. Elle courait, elle courait comme un feu follet ; elle n’entendit pas Émile qui lui criait : « Vous vous trompez... » Elle courait toujours. Blondet put arriver sur ses pas, et ils continuèrent ainsi à courir de plus en plus en avant. Enfin, ils furent arrêtés par

Michaud et sa femme qui venaient bras dessus bras dessous. Émile essoufflé, la comtesse hors d'haleine, furent quelque temps sans pouvoir parler, puis ils s'expliquèrent. Michaud se joignit à Blondet pour se moquer des terreurs de la comtesse, et le garde remit les deux promeneurs égarés dans le chemin pour regagner le tilbury. En arrivant à la barrière, madame Michaud appela :

– Prince !

– Prince ! Prince ! cria le garde ; et il siffla, resiffla, point de lévrier.

Émile parla des singuliers bruits qui avaient commencé l'aventure.

– Ma femme a entendu ce bruit, et je me suis moqué d'elle.

– On a tué le Prince ! dit la comtesse, j'en suis sûre maintenant, et on l'a tué en lui coupant la gorge d'un seul coup ; car ce que j'ai entendu était le dernier gémissement d'une bête expirante.

– Diable ! dit Michaud, la chose vaut la peine d'être éclaircie.

Émile et le garde laissèrent les deux dames avec Joseph et les chevaux, et retournèrent au bosquet naturel établi sur l'ancienne charbonnière. Ils descendirent à la mare ; ils en fouillèrent les talus, et ne trouvèrent aucun indice. Blondet était remonté le premier ; il vit dans une des touffes d'arbres de l'étage supérieur un de ces arbres à feuillage desséché ; il le montra à Michaud, et il voulut aller le voir. Tous deux s'élançèrent en droite ligne à travers la forêt, évitant les troncs, tournant les buissons de ronces et de houx impénétrables, et trouvèrent l'arbre.

– C'est un bel orme ! dit Michaud ; mais c'est un ver, un ver qui a fait le tour de l'écorce au pied, et il se baissa, prit l'écorce et la leva : « Tenez, voyez quel travail ! »

– Il y a beaucoup de vers dans votre forêt, dit Blondet.

En ce moment, Michaud aperçut à quelques pas une tache rouge, et plus loin la tête de son lévrier. Il poussa un soupir : « Les gredins ! madame avait raison. »

Blondet et Michaud allèrent voir le corps, et trouvèrent que, selon les observations de la comtesse, on avait tranché le cou à Prince, et pour l'empêcher d'aboyer, on l'avait amorcé avec un peu de petit salé qu'il tenait entre sa langue et le voile du palais.

– Pauvre bête, elle a péri par où elle péchait !

– Absolument comme un prince, répliqua Blondet.

– Il y avait là quelqu'un qui a filé, ne voulant pas être surpris par moi, dit Michaud, et qui conséquemment faisait un délit grave ; mais je ne vois point de branches ni d'arbres coupés.

Blondet et le garde se mirent à fureter avec précaution, regardant la place où ils posaient un pied avant de le poser. À quelques pas, Blondet montra un arbre devant lequel l'herbe était foulée, abattue, et deux creux marqués.

– Il y avait là quelqu'un d'agenouillé, et c'était une femme ; car les jambes d'un homme ne laisseraient pas, à partir des deux genoux, une aussi ample quantité d'herbe couchée ; voici le

dessin de la jupe...

Le garde, après avoir examiné le pied de l'arbre, rencontra le travail d'un trou commencé ; mais sans trouver ce ver de peau forte, luisante, squameuse, formée de points bruns, terminé par une extrémité déjà semblable à celle des hannetons, et dont il a la tête, les antennes, et deux crocs nerveux avec lesquels il coupe les racines.

– Mon cher, je comprends maintenant la grande quantité d'arbres morts que j'ai remarqués ce matin de la terrasse du château et qui m'a fait venir ici pour chercher la cause de ce phénomène. Les vers se remuent ; mais c'est vos paysans qui sortent du bois...

Le garde laissa échapper un juron, et il courut, suivi de Blondet, rejoindre la comtesse en la priant d'emmener sa femme avec elle. Il prit le cheval de Joseph, qu'il laissa regagner le château à pied, et il disparut avec une excessive rapidité pour couper le chemin à la femme qui venait de tuer son chien, et la surprendre avec la serpe ensanglantée et l'outil à faire les incisions au

tronc. Blondet s'assit entre la comtesse et madame Michaud, et leur raconta la fin de Prince et la triste découverte qu'il avait occasionnée.

– Mon Dieu ! disons-le au général avant qu'il ne déjeune ! s'écria la comtesse ; il pourrait mourir de colère.

– Je le préparerai, dit Blondet.

– Ils ont tué le chien, dit Olympe en essuyant ses larmes.

– Vous aimiez donc bien ce pauvre lévrier, ma chère, dit la comtesse, pour pleurer ainsi ?

– Je ne pense à Prince que comme un funeste présage ; je tremble qu'il n'arrive malheur à mon mari !

– Comme ils nous ont gâté cette matinée ! dit la comtesse avec une petite moue adorable.

– Comme ils gâtent le pays ! répondit tristement la jeune femme.

Ils trouvèrent le général à la grille.

– D'où venez-vous donc ? dit-il.

– Vous allez le savoir, répondit Blondet d'un

air mystérieux en faisant descendre madame Michaud, dont la tristesse frappa le comte. Un instant après, le général et Blondet étaient sur la terrasse des appartements.

– Vous êtes bien suffisamment muni de courage moral, vous ne vous mettez pas en colère... n'est-ce pas ?

– Non, dit le général ; mais finissez-en, ou je croirais que vous voulez vous moquer de moi...

– Voyez-vous ces arbres à feuillages morts ?

– Oui.

– Voyez-vous ceux qui sont pâles ?

– Oui.

– Eh bien ! autant d'arbres morts, autant de tués par ces paysans que vous croyez avoir gagnés par vos bienfaits. Et Blondet raconta les aventures de la matinée.

Le général était si pâle, qu'il effraya Blondet.

– Eh bien ! jurez, sacrez, emportez-vous, votre contraction peut vous faire encore plus de mal que la colère.

– Je vais fumer, dit le comte, qui alla à son kiosque.

Pendant le déjeuner, Michaud revint ; il n'avait pu rencontrer personne. Sibilet, mandé par le comte, vint aussi.

– Monsieur Sibilet, et vous, monsieur Michaud, faites savoir, avec prudence, dans le pays, que je donne mille francs à celui qui me fera saisir en flagrant délit ceux qui tuent ainsi mes arbres ; il faut connaître l'outil dont ils se servent, où ils l'ont acheté, et j'ai mon plan.

– Ces gens-là ne se vendent jamais, dit Sibilet, quand il y a des crimes commis à leur profit et prémédités ; car on ne peut nier que cette invention diabolique n'ait été réfléchie, combinée.

– Oui, mais mille francs pour eux, c'est un ou deux arpents de terre.

– Nous essaierons, dit Sibilet ; à quinze cents je répons de trouver un traître, surtout si on lui garde le secret.

– Mais faisons comme si nous ne savions rien,

moi surtout ; il faut plutôt que ce soit vous qui vous soyez aperçu de cela à mon insu, sans quoi nous serions victimes de quelque combinaison ; il faut plus se défier de ces brigands-là que de l'ennemi en temps de guerre.

– Mais, c'est l'ennemi, dit Blondet.

Sibilet lui jeta le regard en dessous de l'homme qui comprenait la portée du mot, et il se retira.

– Votre Sibilet, je ne l'aime pas, reprit Blondet quand il l'eut entendu quitter la maison, c'est un homme faux.

– Jusqu'à présent, il n'y a rien à en dire, répondit le général.

Blondet se retira pour aller écrire des lettres. Il avait perdu l'insouciant gaité de son premier séjour, il était inquiet et préoccupé ; ce n'était pas en lui des pressentiments comme chez madame Michaud, c'était plutôt une attente de malheurs prévus et certains. Il se disait : Tout cela finira mal ; et si le généra] ne prend pas un parti décisif et n'abandonne pas un champ de bataille où il est

écrasé par le nombre, il y aura bien des victimes ; qui sait même s'il pourra s'en tirer sain et sauf, lui et sa femme ? Mon Dieu ! cette créature si adorable, si dévouée, si parfaite, l'exposer ainsi !... Et il croit l'aimer ! Eh bien je partagerai leurs périls, et si je ne puis les sauver, je périrai avec eux !

VIII

Vertus champêtres

À la nuit, Marie Tonsard était sur la route de Soulanges, assise sur la marge d'un ponceau de la route, attendant Bonnébault, qui avait passé, suivant son habitude, la journée au café. Elle l'entendit de loin, et son pas lui indiqua qu'il était ivre et qu'il avait perdu, car il chantait quand il avait gagné.

– Est-ce toi, Bonnébault ?

– Oui, petite.....

– Qu'as-tu ?

– Je dois vingt-cinq francs, et l'on me torderait bien vingt-cinq fois le cou avant que je les trouve.

– Eh bien, nous pourrions en avoir cinquante, lui dit-elle à l'oreille.

– Oh ! il s’agit de tuer quelqu’un ; mais je veux vivre.....

– Tais-toi donc, Vaudoyer nous les donne, si tu lui fais prendre ta mère à un arbre.

– J’aime mieux tuer un homme que de vendre ma mère. Toi, tu as ta grand-mère, la Tonsard, pourquoi ne la livres-tu pas ?

– Si je le tentais, mon père se fâcherait et il empêcherait les farces.

– C’est vrai ; c’est égal ; ma mère n’ira pas en prison ; pauvre vieille ! elle me cuit mon pain, elle me trouve des hardes, je ne sais comment... Aller en prison... et cela par moi ! je n’aurai ni cœur ni entrailles, non, non. Et de peur qu’on ne la vende, je vas lui dire ce soir de ne plus cercler les arbres...

– Eh bien ! mon père fera ce qu’il voudra, je lui dirai qu’il y a cinq cents francs à gagner, et il demandera à ma grand-mère si elle le veut. C’est qu’on ne mettra jamais une femme de soixante-dix ans en prison ! D’ailleurs, elle y serait mieux, au fond, que dans son grenier...

– Cinq cents francs !... J'en parlerai à ma mère, dit Bonnébault ; au fait, si ça l'arrange de me les donner, je lui en laisserai quelque chose pour vivre en prison ; elle filera, elle s'amusera, elle y sera bien nourrie, bien abritée, elle aura bien moins de soucis qu'à Conches. À demain, petite... je n'ai pas le temps de causer avec toi.

Le lendemain, à cinq heures du matin, au petit jour, Bonnébault et sa mère frappèrent à la porte du Grand-I-Vert, où la vieille mère Tonsard seule, était levée.

– Marie ! cria Bonnébault, l'affaire est faite.

– Est-ce l'affaire d'hier pour les arbres ? dit la vieille Tonsard ; tout est arrangé, c'est moi qui la prends.

– Par exemple ! mon garçon a promesse d'un arpent pour ce prix-là, de M. Rigou...

Les deux vieilles se disputèrent à qui serait vendue par ses enfants. Au bruit de la querelle, la maison s'éveilla. Tonsard et Bonnébault prirent chacun parti pour leurs mères.

– Tirez à la courte paille, dit madame Tonsard.

La courte paille décida pour le cabaret. Trois jours après, au point du jour, les gendarmes emmenèrent, du fond de la forêt à la Ville-aux-Fayes, la vieille Tonsard surprise en flagrant délit, par le garde général et ses adjoints, et par le garde champêtre, avec une mauvaise lime qui servait à déchirer l'arbre, et un chasse-clou avec lequel les délinquants lissaient cette hachure annulaire, comme l'insecte lisse son chemin. On constata, dans le procès-verbal, l'existence de cette perfide opération sur soixante arbres, dans un rayon de cinq cents pas. La vieille Tonsard fut transférée à Auxerre ; le cas était de la juridiction de la cour d'assises.

Quand Michaud vit au pied de l'arbre la vieille Tonsard, il ne put s'empêcher de dire : « Voilà les gens sur qui monsieur et madame la comtesse versent leurs bienfaits !... Ma foi ! si madame m'écoutait, elle ne donnerait pas de dot à la petite Tonsard, elle vaut encore moins que sa grand-mère... »

La vieille leva vers Michaud ses yeux gris et lui lança un regard venimeux. En effet, en

apprenant quel était l'auteur de ce crime, le comte défendit à sa femme de rien donner à Catherine Tonsard.

– Monsieur le comte fera d'autant mieux, dit Sibilet, que j'ai su que le champ que Godain a acheté, c'était trois jours avant que Catherine vînt parler à madame. Ainsi ces deux gens-là avaient compté sur l'effet de cette scène et sur la compassion de madame. Elle est bien capable, Catherine, de s'être mise dans le cas où elle était, pour avoir un motif d'avoir la somme, car Godain n'est pour rien dans l'affaire...

– Quelles gens ! dit Blondet, les mauvais sujets de Paris sont des saints...

– Ah ! monsieur, dit Sibilet, l'intérêt fait commettre des horreurs partout. Savez-vous qui a trahi la Tonsard ?

– Non !

– Sa petite-fille Marie ; elle était jalouse du mariage de sa sœur, et pour s'établir...

– C'est épouvantable ! dit le comte ; mais ils assassinaient donc ?

– Oh ! dit Sibilet, pour peu de chose ; ils tiennent si peu à la vie, ces gens-là ; ils s’ennuient de toujours travailler. Oh ! monsieur, il ne se passe pas, au fond des campagnes, des choses plus régulières que dans Paris ; mais vous ne le croiriez pas.

– Soyez donc bons et bienfaisants ! dit la comtesse.

Le soir de l’arrestation, Bonnébault vint au cabaret du Grand-I-Vert, où toute la famille Tonsard était en grande jubilation.

– Oui, oui, réjouissez-vous, je viens d’apprendre par Vaudoyer, que, pour vous punir, la comtesse retire les mille francs promis à la Godain ; son mari ne veut pas qu’elle les donne.

– C’est ce gremlin de Michaud qui le lui a conseillé, dit Tonsard, ma mère l’a entendu, elle me l’a dit à la Ville-aux-Fayes où je suis allé lui porter de l’argent et toutes ses affaires. Eh bien ! qu’elle ne les donne pas ; nos cinq cents francs aideront la Godain à payer le terrain, et nous nous vengerons de ça, nous deux Godain... Ah ! Michaud se mêle de nos petites affaires ! ça lui

rapportera plus de mal que de bien... Qué que ça lui fait ? ça se passe-t-il dans ses bois ? C'est lui pourtant qu'est l'auteur de tout ce tapage-là... aussi vrai que c'est lui qu'a découvert la mèche le jour où ma mère a coupé le sifflet à son chien. Et si je me mêlais des affaires du château, moi ! si je disais au général que sa femme se promène le matin dans les bois avec un jeune homme, sans craindre la rosée ; faut avoir les pieds chauds pour ça...

– Le général, le général, dit Courtecuisse, on en ferait tout ce qu'on voudrait, mais c'est Michaud qui lui monte la tête... un faiseur d'embarras... quoi ! qui ne sait rien de son métier ; de mon temps, ça allait tout autrement.

– Oh ! dit Tonsard, c'était alors le bon temps pour tous... dis-donc, Vaudoyer ?

– Le fait est, répondit celui-ci, que si Michaud n'y était plus, nous serions tranquilles.

– Assez causé, dit Tonsard, nous parlerons de cela plus tard, au clair de lune, en plein champ.

Vers la fin d'octobre, la comtesse partit et

laissa le général aux Aigues ; il ne devait la rejoindre que beaucoup plus tard ; elle ne voulait pas perdre la première représentation au Théâtre-Italien ; elle se trouvait d'ailleurs seule et ennuyée, elle n'avait plus la société d'Émile qui l'aidait à passer les moments où le général courait la campagne et allait à ses affaires.

Novembre fut un vrai mois d'hiver, sombre et gris, entrecoupé de froid et de dégel, de neige et de pluie. L'affaire de la vieille Tonsard avait nécessité le voyage des témoins, et Michaud était allé déposer. Monsieur Rigou s'était intéressé à cette vieille femme ; il lui avait donné un avocat qui s'appuya, dans sa défense, de la seule déposition des témoins intéressés et de l'absence de tout témoin à décharge ; mais les témoignages de Michaud et de ses gardes, corroborés de ceux du garde champêtre et de deux des gendarmes, décidèrent la question ; la mère de Tonsard fut condamnée à cinq ans de prison, et l'avocat dit à Tonsard fils :

– C'est la déposition de Michaud qui nous vaut ça !

IX

La catastrophe

Un samedi soir, Courtecuisse, Bonnébault, Godain, Tonsard, ses filles, sa femme, le père Fourchon, Vaudoyer et plusieurs manouvriers étaient à souper dans le cabaret, il faisait un demi-clair de lune, et une de ces gelées qui rendent le terrain sec ; la première neige était fondue, ainsi les pas d'un homme dans la campagne ne laissaient point de ces traces au moyen desquelles on finit, dans les cas graves, par avoir des indices sur les délits. Ils mangeaient un ragoût fait avec des lièvres pris au collet ; on riait, on buvait, c'était le lendemain des noces de la Godain, que l'on devait reconduire chez elle. Sa maison n'était pas loin de celle de Courtecuisse. Quand Rigou vendait un arpent de terre, c'est qu'il était isolé et près des bois.

Courtecuisse et Vaudoier avaient leurs fusils pour reconduire la mariée ; tout le pays était endormi, pas une lumière ne se voyait. Il n’y avait que cette noce d’éveillée et qui tapageait de son mieux. À cette heure la vieille Bonnébault entra, chacun la regarda.

– La femme, dit-elle à l’oreille de Tonsard et de son fils, a l’air de vouloir accoucher. Il vient de faire seller son cheval et il va quérir le docteur Gourdon à Soulanges.

– Asseyez-vous, la mère, lui dit Tonsard, qui lui donna sa place à table et alla se coucher sur un banc.

En ce moment on entendit le bruit d’un cheval au galop qui passa rapidement sur le chemin. Tonsard, Courtecuisse et Vaudoier sortirent brusquement et virent Michaud qui allait par le village.

– Comme il entend son affaire, dit Courtecuisse, il a descendu le long du perron, il prend par Blangy et la route, c’est le plus sûr.....

– Oui, dit Tonsard, mais il amènera monsieur

Gourdon.

– Il ne le trouvera peut-être pas, dit Courtecuisse ; on l’attendait à Conches, pour la bourgeoise de la poste, qui fait déranger le monde à cette heure.

– Mais alors, il ira par la grande route, de Soulanges à Conches, et c’est le plus court.

– Et c’est le plus sûr pour nous, dit Courtecuisse, il fait en ce moment un joli clair de lune, sur la grande route il n’y a pas de gardes comme dans les bois, on entend de loin ; et des pavillons, là, derrière les haies, à l’endroit où elles joignent le petit bois, on peut tirer sur un homme par derrière comme sur un lapin, à cinq pas...

– Il sera onze heures et demie quand il passera là, dit Tonsard, il va mettre une demi-heure pour aller à Soulanges, et autant pour revenir là. Ah çà ! mes enfants, si monsieur Gourdon était sur la route...

– Ne t’inquiètes donc pas, dit Courtecuisse, moi je serai à dix minutes de toi, sur la route à

droite de Blangy, tirant sur Soulanges, Vaudoier sera à dix minutes de toi, tirant sur Conches, et s'il vient quelqu'un, une voiture de poste, la malle, les gendarmes, enfin qui que ce soit, nous tirerons un coup en terre, un coup étouffé.

– Et si je le manque...

– Il a raison, dit Courtecuisse ; je suis meilleur tireur que toi, Vaudoier, j'irai avec toi, Bonnébault me remplacera, il jettera un cri, ça se fait mieux entendre et c'est moins suspect.

Tous trois rentrèrent, la noce continua ; seulement à onze heures, Vaudoier, Courtecuisse, Tonsard et Bonnébault sortirent avec leurs fusils sans qu'aucune des femmes y fît attention. Ils revinrent d'ailleurs trois quarts d'heure après, et se mirent à boire jusqu'à une heure du matin. Les deux filles Tonsard, leur mère et la Bonnébault avaient tant fait boire le meunier, les manouvriers et les deux paysans, ainsi que Fourchon, père de la Tonsard, qu'ils étaient couchés par terre, et ronflaient quand les quatre convives partirent ; à leur retour, on secoua les dormeurs, qu'ils retrouvèrent chacun à

sa place.

Pendant que cette orgie allait son train, le ménage de Michaud était dans les plus mortelles angoisses. Olympe avait eu de fausses douleurs, et son mari, pensant qu'elle allait accoucher, était parti en toute hâte et sur-le-champ pour aller chercher le médecin. Mais les douleurs de pauvre femme se calmèrent aussitôt que Michaud fut dehors, car son esprit se préoccupa tellement des dangers que pouvait courir son mari à cette heure avancée dans un pays ennemi et rempli de vauriens déterminés, que cette angoisse de l'âme fut assez puissante pour amortir et dominer momentanément les souffrances physiques. Sa servante avait beau lui répéter que ces craintes étaient imaginaires, elle n'avait pas l'air de la comprendre et restait dans sa chambre au coin de son feu, prêtant l'oreille à tous les bruits du dehors ; et, dans sa terreur qui s'accroissait de seconde en seconde, elle avait fait lever le domestique dans l'intention de lui donner un ordre qu'elle ne donnait pas. La pauvre petite femme allait et venait dans une agitation fébrile ; elle regardait à ses croisées, elle les ouvrait

malgré le froid ; elle descendait, elle ouvrait la porte de la cour, elle regardait au loin, elle écoutait... rien... toujours rien, disait-elle, et elle remontait désespérée.

À minuit un quart environ, elle s'écria : – Le voici, j'entends son cheval ! et elle descendit suivie du domestique, qui se mit en devoir d'ouvrir la grille. C'est singulier, dit-elle, il revient par les bois de Conches. Puis, elle resta comme frappée d'horreur, immobile, sans voix. Le domestique partagea cet effroi, car il y avait dans le galop furieux du cheval et dans le claquement des étriers vides qui sonnaient, je ne sais quoi de désordonné, accompagné de ces hennissements significatifs que les chevaux poussent quand ils vont seuls. Bientôt, trop tôt pour la malheureuse femme, le cheval arriva à la grille, haletant et trempé de sueur, mais seul ; il avait cassé ses brides, dans lesquelles il s'était sans doute empêtré. Olympe regarda d'un air hagard le domestique ouvrir la grille : elle vit le cheval, et, sans dire un mot, elle se mit à courir au château comme une folle ; elle y arriva, elle tomba sous les fenêtres du général, en criant : –

Monsieur, ils l'ont assassiné !...

Ce cri fut si terrible, qu'il réveilla le comte ; il sonna, mit toute la maison sur pied, et les gémissements de madame Michaud, qui accouchait par terre d'un enfant mort en naissant, attirèrent le général et ses gens. On releva la pauvre femme mourante, elle expira en disant au général : Ils l'ont tué !

– Joseph ! cria le comte à son valet de chambre, courez chercher le médecin, peut-être y aurait-il encore quelque ressource... Non, demandez plutôt à monsieur le curé de venir, car cette pauvre femme est bien morte et son enfant aussi... Mon Dieu ! mon Dieu ! quel bonheur que ma femme ne soit pas ici !... Et vous, dit-il au jardinier, allez voir ce qui s'est passé.

– Il s'est passé, dit le domestique du pavillon, que le cheval de monsieur Michaud vient de rentrer tout seul, les brides cassées, les jambes en sang... Il y a une tache de sang sur la selle, comme une coulure.

– Que faire la nuit ? dit le comte. Allez éveiller Groison, allez chercher les gardes, sellez

les chevaux, et nous battons la campagne.

Au petit jour, huit personnes, le comte, Groison, les trois gardes et deux gendarmes venus de Soulanges avec le maréchal des logis, explorèrent le pays. On finit par trouver, au milieu de la journée, le corps du garde général dans un bouquet de bois, entre la grande route et la route de la Ville-aux-Fayes, au bout du parc des Aigues, à cinq cents pas de la grille de Conches. Deux gendarmes partirent, l'un par la Ville-aux-Fayes, chercher le procureur du roi, et l'autre par Soulanges, chercher le juge de paix. En attendant, le général fit un procès-verbal, aidé par le maréchal des logis. On trouva sur la route l'empreinte du piétinement d'un cheval qui s'était cabré, à la hauteur du second pavillon, et les traces vigoureuses du galop d'un cheval effrayé jusqu'au premier sentier du bois au-dessous de la haie. Le cheval n'étant plus guidé avait pris par là ; le chapeau de Michaud fut trouvé dans ce sentier. Pour revenir à son écurie, le cheval avait pris le chemin le plus court. Michaud avait une balle dans le dos, la colonne vertébrale était brisée.

Groison et le maréchal des logis étudièrent avec une sagacité remarquable le terrain autour du piétinement qui indiquait ce qu'en style judiciaire on nomme le théâtre du crime, et ils ne purent découvrir aucun indice. La terre était trop gelée pour garder l'empreinte des pieds de celui qui avait tué Michaud ; ils trouvèrent seulement le papier d'une cartouche. Quand le procureur du roi, le juge d'instruction et monsieur Gourdon vinrent pour relever le corps et en faire l'autopsie, il fut constaté que la balle, qui s'accordait avec les débris de la bourre, était une balle de fusil de munition, tirée avec un fusil de munition, et il n'existait pas un seul fusil de munition dans la commune de Blangy. Le juge d'instruction et monsieur Soudry, le procureur du roi, le soir, au château, furent d'avis de réunir les éléments de l'instruction et d'attendre. Ce fut aussi l'avis du maréchal des logis et du lieutenant de la gendarmerie de la Ville-aux-Fayes.

– Il est impossible que ce ne soit pas un coup monté entre les gens du pays, dit le maréchal des logis ; mais il y a deux communes, Conches et Blangy, et il y a dans chacune cinq à six gens

capables d'avoir fait le coup. Celui que je soupçonnerais le plus, Tonsard, a passé la nuit à godailler ; mais votre adjoint, mon général, était de la noce ; Langlumé, votre meunier, il ne les a pas quittés ; ils étaient gris à ne pas se tenir ; ils ont reconduit la mariée à une heure et demie, et l'arrivée du cheval annonce que Michaud a été assassiné entre onze heures et minuit. À dix heures et un quart, Groison a vu toute la noce attablée, et monsieur Michaud a passé par là pour aller à Soulanges, où il est venu à onze heures. Son cheval s'est cabré entre les pavillons de la route ; mais il peut avoir reçu le coup avant Blangy, et s'être tenu pendant quelque temps. Il faut décerner des mandats contre vingt personnes au moins, arrêter tous les suspects ; mais ces messieurs connaissent les paysans comme je les connais ; vous les tiendrez pendant un an en prison, vous n'en aurez rien que des dénégations. Que voulez-vous faire à tous ceux qui étaient chez Tonsard ?

On fit venir Langlumé, le meunier et l'adjoint du général Montcornet, et il raconta sa soirée : ils étaient tous dans le cabaret ; on n'en était sorti

que pour quelques instants, dans la cour... Il y était allé avec Tonsard sur les onze heures ; ils avaient parlé de la lune et du temps ; ils n'avaient rien entendu. Il nomma tous les convives ; aucun d'eux n'avait quitté le cabaret. À deux heures on avait tous reconduit les mariés chez eux.

Le général convint avec le maréchal des logis, le lieutenant de la gendarmerie et le procureur du roi, d'envoyer de Paris un homme habile de la police de sûreté, qui viendrait au château, comme ouvrier, et qui se conduirait assez mal pour être renvoyé ; il boirait, deviendrait assidu au Grand-I-Vert, et resterait dans le pays mécontent du général. C'était le meilleur plan à suivre pour guetter une indiscretion et la saisir au vol.

– Quand je devrais y dépenser vingt mille francs, je finirai par découvrir le meurtrier de mon pauvre Michaud... répétait sans se lasser le général Montcornet. Il partit avec cette idée et revint de Paris, au mois de janvier, avec un des plus rusés acolytes du chef de la Police de sûreté, qui s'installa pour diriger soi-disant les travaux d'intérieur du château, et qui braconna. On fit des

procès-verbaux contre lui, le général le mit à la porte et revint à Paris au mois de février.

X

Le triomphe des vaincus

Au mois de mai, quand la belle saison fut venue, et que les Parisiens furent arrivés aux Aigues, un soir, monsieur de Troisville, que sa fille avait amené, Blondet, l'abbé Brossette, le général, le sous-préfet de la Ville-aux-Fayes, qui était au château, en visite, jouaient les uns au whist, les autres aux échecs ; il était onze heures et demi. Joseph vint dire à son maître que ce mauvais ouvrier renvoyé voulait lui parler ; il disait que le général lui redevait de l'argent sur son mémoire. Il était, disait le valet de chambre, complètement gris.

– C'est bien, j'y vais. Et le général alla sur la pelouse, à quelque distance du château.

– Monsieur le comte, dit l'agent de police, on

ne tirera jamais rien de ces gens ; tout ce que j'ai deviné c'est que, si vous continuez à rester dans le pays et à vouloir que les habitants renoncent aux habitudes que mademoiselle Laguerre leur a laissé prendre, on vous tirera quelque coup de fusil aussi... D'ailleurs je n'ai plus rien à faire ici ; ils se défient plus de moi que de vos gardes.

Le comte paya l'espion, qui partit, et dont le départ justifia les soupçons des complices de la mort de Michaud. Mais quand il vint dans le salon, rejoindre sa famille et ses hôtes, il y eut sur sa figure trace d'une si vive et si profonde émotion, que sa femme, inquiète, vint lui demander ce qu'il venait d'apprendre.

– Chère amie, je ne voudrais pas t'effrayer, et cependant il est bon que tu saches que la mort de Michaud est un avis indirect qu'on nous donne de quitter le pays...

– Moi, dit monsieur de Troisville, je ne quitterais point ; j'ai eu ces difficultés-là en Normandie, mais sous une autre forme, et j'ai persisté ; maintenant tout va bien.

– Monsieur le marquis, dit le sous-préfet, la

Normandie et la Bourgogne sont deux pays bien différents. Les fruits de la vigne rendent le sang plus chaud que ceux du pommier. Nous ne connaissons pas si bien les lois et la procédure, et nous sommes entourés de forêts ; l'industrie ne nous a pas encore gagné ; nous sommes sauvages... Si j'ai un conseil à donner à monsieur le comte, c'est de vendre sa terre et de la placer en rente ; il doublera son revenu, et n'aura pas le moindre souci ; s'il aime la campagne, il aura, dans les environs de Paris, un château avec un parc entouré de murs, aussi beau que celui des Aigues, où personne n'entrera, et qui n'aura que des fermes louées à des gens qui viendront en cabriolet le payer en billets de banque, et il ne nous fera pas faire dans l'année un seul procès-verbal... Il ira et viendra en trois ou quatre heures, et monsieur Blondet et monsieur le marquis ne nous manqueront pas si souvent, madame la comtesse...

– Moi, reculer devant des paysans, quand je n'ai pas reculé même sur le Danube !

– Oui, mais où sont vos cuirassiers ? demanda

Blondet.

– Une aussi belle terre !...

– Vous en aurez aujourd’hui plus de deux millions !

– Le château seul a dû coûter cela, dit monsieur de Troisville.

– Une des plus belles propriétés qu’il y ait à vingt lieues à la ronde ! dit le sous-préfet ; mais vous retrouverez mieux aux environs de Paris.

– Qu’a-t-on de rente avec deux millions ? demanda la comtesse.

– Aujourd’hui, environ cent quatre-vingt mille francs, répondit Blondet.

– Les Aigues ne rapportent pas en sac plus de trente mille francs, dit la comtesse ; encore, ces années-ci, vous avez fait d’immenses dépenses, vous avez entouré les bois de fossés...

– On a, dit Blondet, un château royal aujourd’hui, pour quatre cent mille francs, aux environs de Paris. On achète les folies des autres.

– Je croyais que vous teniez aux Aigues ? dit

le comte à sa femme.

– Ne sentez-vous donc pas que je tiens mille fois plus à votre existence ? dit-elle. D’ailleurs, depuis la mort de ma pauvre Olympe, depuis l’assassinat de Michaud, ce pays m’est devenu odieux ; tous les visages que j’y rencontre me semblent armés d’une expression sinistre ou menaçante.

Le lendemain soir, dans le salon de M. Gaubertin, à la Ville-aux-Fayes, le sous-préfet fut accueilli par cette phrase que lui dit le maire :

– Eh bien ! monsieur des Lupeaulx, vous venez des Aigues ?...

– Oui, répondit le sous-préfet avec un petit air triomphant, et en lançant un tendre regard à M^{elle} Élise, j’ai bien peur que nous ne perdions le général ; il va vendre sa terre.

– Monsieur Gaubertin, je vous recommande mon pavillon... je n’en peux plus de ce bruit, de cette poussière de la Ville-aux-Fayes ; comme un pauvre oiseau emprisonné j’aspire de loin l’air des champs, l’air des bois, dit madame Isaure de

sa voix langoureuse, les yeux fermés à demi en penchant la tête sur son épaule gauche, et en tortillant nonchalamment les longs anneaux de sa chevelure blonde.

– Soyez donc prudente, madame..., lui dit à voix basse Gaubertin, ce n'est pas avec vos indiscretions que j'achèterai le pavillon... ; puis, se tournant vers le sous-préfet : On ne peut donc toujours pas découvrir les auteurs de l'assassinat commis sur la personne du garde ? lui demanda-t-il.

– Il paraît que non, répondit le sous-préfet.

– Ça nuira beaucoup à la vente des Aigues, dit Gaubertin devant tout son monde ; je sais bien, moi, que je ne les achèterais pas... Les gens du pays sont trop mauvais ; même du temps de mademoiselle Laguerre, je me disputais avec eux, et cependant Dieu sait comme elle les laissait faire.

Sur la fin du mois de mai, rien n'annonçait que le général eût l'intention de mettre en vente les Aigues ; il était indécis. Un soir, sur les dix heures, il rentrait de la forêt par une des six

avenues qui conduisaient au pavillon du Rendez-vous, et il avait renvoyé son garde, en se voyant assez près du château. Au retour de l'allée, un homme armé d'un fusil sortit d'un buisson.

– Général, dit-il, voilà la troisième fois que vous vous trouvez au bout de mon canon, et voilà la troisième fois que je vous donne la vie...

– Et pourquoi veux-tu me tuer, Bonnébault ? dit le comte sans témoigner la moindre peur.

– Ma foi ! si ce n'était par moi, ce serait par un autre ; et moi, j'aime les gens qui ont servi l'Empereur, je ne peux pas me décider à vous tuer comme une perdrix. – Ne me questionnez pas, je veux rien dire... Mais vous avez des ennemis plus puissants, plus rusés que vous ; j'aurai mille écus si je vous tue, et j'épouserai Marie Tonsard. Eh bien ! donnez-moi quelques méchants arpents de terre et une mauvaise baraque, je continuerai à dire ce que j'ai dit, qu'il ne s'est pas trouvé d'occasion... Vous aurez encore le temps de vendre votre terre et de vous en aller ; mais, dépêchez-vous. Je suis encore un brave garçon, tout mauvais sujet que je suis ; un

autre pourrait vous faire plus de mal.

– Et si je te donne ce que tu me demandes, me diras-tu qui t’a promis trois mille francs ? demanda le général.

– Je ne le sais pas ; et la personne qui me pousse à cela, je l’aime trop pour vous la nommer. Et puis, quand vous sauriez que c’est Marie Tonsard, cela ne vous avancerait pas de beaucoup ; Marie Tonsard sera muette comme un mur, et moi, je nierai vous l’avoir dit.

– Viens me voir demain matin, dit le général.

– Ça suffit, dit Bonnébault ; si l’on me trouvait maladroit, je vous préviendrai.

Huit jours après cette conversation singulière, tout l’arrondissement, tout le département de Paris étaient farcis d’énormes affiches annonçant la vente des Aigues par lots, en l’étude de maître Corbineau, notaire à Soulanges. Tous les lots furent adjugés à Rigou et montèrent à la somme totale de deux millions cent cinquante mille francs. Le lendemain Rigou fit changer les noms ; monsieur Gaubertin avait les bois, et Rigou et les

Soudry les vignes et les autres lots. Le château et le parc furent revendus à la bande noire, sauf le pavillon et ses dépendances, que se réserva monsieur Gaubertin pour en faire hommage à sa poétique et sentimentale compagne.

Bien des années après ces événements, pendant l'hiver de 1837, l'un des plus remarquables écrivains politiques de ce temps, Émile Blondet, arrivait au dernier degré de la misère qu'il avait cachée jusque-là sous les dehors d'une vie d'éclat et d'élégance. Il hésitait à prendre un parti désespéré en voyant que ses travaux, son esprit, son savoir, sa science des affaires, ne l'avaient amené à rien qu'à fonctionner comme une mécanique au profit des autres, en voyant toutes les places prises, en se sentant arrivé aux abords de l'âge mûr, sans considération et sans fortune, en apercevant de sots et de niais bourgeois remplacer les gens de cour et les incapables de la Restauration, et le gouvernement se reconstituer comme il était avant 1830. Un soir, où il était bien près du

suicide, qu'il avait tant poursuivi de ses plaisanteries, et qu'en jetant un dernier regard sur sa déplorable existence, calomniée et surchargée de travaux bien plus que de ces orgies qu'on lui reprochait, il voyait une noble et belle figure de femme, comme on voit une statue restée entière et pure au milieu des plus tristes ruines, son portier lui remit une lettre cachetée en noir, où la comtesse de Montcornet lui annonçait la mort du général, qui avait repris du service et commandait une division. Elle était son héritière ; elle n'avait pas d'enfants. La lettre, quoique digne, indiquait à Blondet que la femme de quarante ans, qu'il avait aimée jeune, lui tendait une main fraternelle et une fortune considérable. Il y a quelques jours, le mariage de la comtesse de Montcornet et de monsieur Blondet, nommé préfet, a eu lieu. Pour se rendre à sa préfecture, il prit par la route où se trouvaient autrefois les Aigues, et il fit arrêter dans l'endroit où étaient jadis les deux pavillons, voulant visiter la commune de Blangy, peuplée de si doux souvenirs pour les deux voyageurs. Le pays n'était plus reconnaissable. Les bois mystérieux, les avenues du parc, tout avait été

défriché ; la campagne ressemblait à la carte d'échantillons d'un tailleur. Le paysan avait pris possession de la terre en vainqueur et en conquérant. Elle était déjà divisée en plus de mille lots, et la population avait triplé entre Conches et Blangy. La mise en culture de ce beau parc, si soigné, si voluptueux naguères, avait dégagé le pavillon du Rendez-vous, devenu la villa *il Buen-Retiro*, de madame Isaure Gaubertin ; c'était le seul bâtiment resté debout, et qui dominait le paysage, ou, pour mieux dire, la petite culture remplaçant le paysage. Cette construction ressemblait à un château, tant étaient misérables les maisonnettes bâties tout autour, comme bâtissent les paysans.

– Voilà le progrès ! s'écria Émile. C'est une page du *Contrat social* de Jean-Jacques ! Et moi je suis attelé à la machine sociale qui fonctionne ainsi !... Mon Dieu ! que deviendront les rois dans peu ! Mais que deviendront, avec cet état de choses, les nations elles-mêmes dans cinquante ans ?...

– Tu m'aimes, tu es à côté de moi ; je trouve le

présent bien beau, et ne me soucie guère d'un avenir si lointain, lui répondit sa femme.

– Auprès de toi, vive le présent ! dit gaiement l'amoureux Blondet, et au diable l'avenir ! Puis il fit signe au cocher de partir, et tandis que les chevaux s'élançaient au galop, les nouveaux mariés reprurent le cours de leur lune de miel.

1845

On doit croire l'auteur des *Paysans* assez instruit des choses de son temps, pour savoir qu'il n'y avait point de cuirassiers dans la garde impériale. Il prend ici la liberté de faire observer qu'il a dans son cabinet les uniformes de la République, de l'Empire, de la Restauration, la collection de tous les costumes militaires des pays que la France a eus pour alliés ou pour adversaires, et plus d'ouvrages sur les guerres de 1792 à 1815 que n'en possède tel maréchal de

France. Il se sert de la voix du journal pour remercier les personnes qui lui ont fait l'honneur d'assez s'intéresser à ses travaux, pour lui envoyer des notes rectificatives et des renseignements.

Une fois pour toutes, il répond ici que ses inexactitudes sont volontaires et calculées. Ceci n'est pas une Scène de Vie Militaire, où il serait tenu de ne pas mettre des sabretaches à des fantassins. Toucher à l'histoire contemporaine, ne fût-ce que par des types, comporte des dangers. C'est en se servant, pour des fictions, d'un cadre dont les détails sont minutieusement vrais, en dénaturant tour à tour les faits par des couleurs qui leur sont étrangères, qu'on évite le petit malheur des *personnalités*. Déjà, pour UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE, quoique le fait eut été changé dans ses détails et appartienne à l'histoire, l'auteur a dû répondre à d'absurdes observations basées sur cette objection qu'il n'y eu qu'*un* sénateur d'enlevé, de séquestré, sous le règne de l'Empereur. Je le crois bien ! on aurait peut-être couronné de fleurs celui qui en aurait enlevé un second !

Si l'inexactitude relative aux cuirassiers est trop choquante, il est facile de ne pas parler de la Garde. Mais la famille de l'illustre général qui commandait la cavalerie refoulée sur le Danube, nous demanderait alors compte des onze cent mille francs que l'Empereur a laissé prendre à Montcornet en Poméranie.

On viendra bientôt nous prier de dire dans quelle géographie se trouve la Ville-aux-Fayes, l'Avonne et Soulanges. Tous ces pays et ces cuirassiers vivent sur le golfe immense où sont la tour de Ravenswood, les Eaux de Saint-Bonan, la terre de Tillietudiem, Gander-Qeug. Lilliput, l'abbaye de Thélème, les conseillers privés d'Hoffmann, l'île de Robinson Crusoé, les terres de la famille Shandy, dans un monde exempt de contributions, et où la poste se paie par ceux qui y voyagent à raison de 20 centimes le volume.

(Note de l'auteur.)

Cet ouvrage est le 1112^e publié
dans la collection *À tous les vents*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.